



---

**Délégation  
de l'Union européenne  
en Tunisie**

# Rapport d'activité

ÉDITION 2017

---



Le Rapport d'activité – édition 2017 a été préparé par Patrice Budry,  
Attaché de Coopération à la Délégation de l'Union européenne en Tunisie,  
avec l'appui d'Amos Reichman et de Vera Kellen.

Entretiens réalisés par Rached Chérif, journaliste (rach.cherif@gmail.com)

**Conception graphique**

Olivier Donat (oliviergraphisme@orange.fr)

**Direction de la publication**

Armelle Lidou, Chef de la Coopération, Délégation de l'Union européenne en Tunisie



---

**Délégation  
de l'Union européenne  
en Tunisie**

# Rapport d'activité

ÉDITION 2017

---



# Sommaire

## 7 Avant-propos

### LA COOPÉRATION DE L'UNION EUROPÉENNE

---

|     |                                                         |
|-----|---------------------------------------------------------|
| 10  | <b>Dialogue politique</b>                               |
| 14  | <b>Panorama de la coopération de l'Union européenne</b> |
| 26  | <b>Réformes économiques et relations commerciales</b>   |
| 32  | <b>Appui au secteur privé</b>                           |
| 38  | <b>Emploi et formation professionnelle</b>              |
| 44  | <b>Education et enseignement supérieur</b>              |
| 50  | <b>Santé</b>                                            |
| 56  | <b>Agriculture et développement rural</b>               |
| 62  | <b>Décentralisation et développement régional</b>       |
| 68  | <b>Environnement et énergie</b>                         |
| 74  | <b>Transports</b>                                       |
| 80  | <b>Gouvernance</b>                                      |
| 86  | <b>Justice</b>                                          |
| 92  | <b>Sécurité</b>                                         |
| 98  | <b>Droits de l'homme et société civile</b>              |
| 104 | <b>Egalité femmes-hommes</b>                            |
| 110 | <b>Médias et culture</b>                                |
| 116 | <b>Migration et mobilité</b>                            |
| 122 | <b>Coopération transfrontalière</b>                     |

### LES ACTIONS MENÉES PAR LES ETATS MEMBRES ET LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

---

|     |                                                                       |
|-----|-----------------------------------------------------------------------|
| 128 | <b>Banque européenne d'Investissement (BEI)</b>                       |
| 134 | <b>Banque européenne de Reconstruction et de Développement (BERD)</b> |
| 140 | <b>Allemagne</b>                                                      |
| 142 | <b>Belgique</b>                                                       |
| 144 | <b>Danemark</b>                                                       |
| 146 | <b>Espagne</b>                                                        |
| 148 | <b>Finlande</b>                                                       |
| 150 | <b>France</b>                                                         |
| 152 | <b>Grèce</b>                                                          |
| 154 | <b>Hongrie</b>                                                        |
| 156 | <b>Italie</b>                                                         |
| 158 | <b>Pays-Bas</b>                                                       |
| 160 | <b>Royaume-Uni</b>                                                    |
| 162 | <b>Suède</b>                                                          |
| 164 | <b>Portugal</b>                                                       |
| 166 | <b>Pologne</b>                                                        |
| 167 | <b>République tchèque</b>                                             |
| 168 | <b>Roumanie</b>                                                       |

**“ TODAY MARKS  
THE 6TH ANNIVERSARY  
OF THE TUNISIAN  
REVOLUTION.  
DESPITE ALL PROBLEMS,  
WHAT WE ARE LIVING  
AND WITNESSING  
IS INCREDIBLE ”**

---

Fatène Ben Hamza  
*Citoyenne tunisienne - 15 janvier 2017*



## Avant-propos



**Patrice Bergamini**

Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie

La déclaration de Fatène Ben Hamza est celle d'une jeune femme libre, Tunisienne et heureuse de l'être. Elle symbolise parfaitement ce que nous vivons ici aujourd'hui.

De tous les amis et alliés - et ils sont nombreux - que compte la Tunisie au sein de la communauté internationale, l'Union européenne et ses Etats-membres sont ceux qui disposent du plus de leviers pour accompagner et soutenir la transition socio-économique tunisienne.

Cette réalité tient à l'histoire et à la géographie. La relation qui unit nos deux rives puise en effet sa force dans l'Histoire de la Méditerranée, de ses hommes et de ses femmes. C'est dire combien elle est ancienne, riche et solide.

Cette réalité tient aussi à la volonté mutuelle des responsables européens et tunisiens d'approfondir leur relation. La visite à Bruxelles du Président de la République Béji Caïd Essebsi, le 1er décembre 2016, et l'accueil que lui ont offert les plus hautes instances européennes en témoignent. Les très nombreuses visites d'officiels européens à Tunis démontrent la qualité de la relation de travail désormais établie avec le gouvernement de Youssef Chahed.

Au coeur de cet agenda commun, il y a un constat, simple et sans équivoque : dans un environnement régional encore marqué par trop de drames humains et d'incertitudes politiques, la Tunisie fait exception. Le succès de la voie choisie par la Tunisie, par celles et ceux de la révolution de 2011, du dialogue national de 2013 et de l'Accord de Carthage de 2016, nous est donc impératif.

Comment garantir ce succès ? En considérant d'une part que renforcer l'ancrage européen de la Tunisie, c'est consolider sa jeune démocratie; d'autre part qu'accompagner sa transition socio-économique, c'est favoriser la création d'emplois et garantir la prospérité. Ni plus, ni moins.

Cette double ambition explique les montants financiers considérables engagés en Tunisie par les Européens depuis 2011 ainsi que la décision de l'Union européenne de doubler son enveloppe de coopération pour la Tunisie à partir de 2016, et ce au moins jusqu'en 2020.

Parce que notre relation est stratégique et globale, les leviers dont nous disposons ensemble ne sont pas que financiers et économiques; ils sont aussi politiques et humains. D'où

l'investissement majeur en faveur de la société civile tunisienne, de la jeunesse, des femmes, des régions intérieures, des jeunes entrepreneurs, de l'éducation, de la santé, de la culture, de la sécurité, de la justice, de la recherche et de l'innovation, etc. Tout autant de priorités qui attestent d'un partenariat authentique, construit en bonne intelligence, au quotidien et sur le terrain.

Car au final, le meilleur gage de résultats s'acquiert par le dialogue et la confiance nouée au plus près entre partenaires officiels des deux rives, mais aussi avec les gens dans des quartiers populaires de Sfax ou de Kasserine, dans la médina de Kairouan, sur le marché de Sidi Bouzid ou encore à l'université de Bizerte.

**PARCE QUE NOTRE RELATION  
EST STRATÉGIQUE ET GLOBALE,  
LES LEVIERS DONT NOUS DISPOSONS  
ENSEMBLE NE SONT PAS  
QUE FINANCIERS ET ÉCONOMIQUES ;  
ILS SONT AUSSI POLITIQUES ET HUMAINS**

Quelles que soient les régions ou les villes que je visite depuis octobre 2016 pour m'assurer de la pertinence et de l'utilité des projets mis en oeuvre sur le terrain par les partenaires européens et tunisiens, me frappe en effet combien le choix de l'Europe est assumé et revendiqué par mes interlocuteurs tunisiens.

C'est là un signe d'espoir supplémentaire pour la démocratie tunisienne et ses différents acteurs locaux, a fortiori à quelques mois des premières élections municipales libres du pays. C'est surtout le signe d'une obligation de ne pas décevoir et de faire mieux, pour gagner ensemble le pari européen de la Tunisie. Gagner ensemble le pari européen de la Tunisie! C'est bien de cela dont il s'agit aujourd'hui. Je ne doute pas que Tunisiens et Européens y parviennent. Le présent rapport illustre combien ils s'y emploient avec enthousiasme et détermination.

Vous en souhaitant une très bonne lecture.

Vive l'Europe. Vive la Tunisie.







**DIALOGUE  
POLITIQUE**



Le Conseil d'association UE-Tunisie a eu lieu le 18 avril 2016. Le travail du Conseil a été préparé par des nombreux sous-comités et par le Comité d'association (15 décembre 2015).

Ce dialogue revêt désormais également une dimension parlementaire. Ainsi, une Commission parlementaire mixte entre l'Assemblée des Représentants du Peuple et le Parlement européen a été créée, dont les travaux ont débuté le 18 février 2016, avec notamment la participation du Commissaire européen Johannes Hahn chargé de la politique européenne de voisinage et des négociations pour l'élargissement. La création de cette Commission parlementaire mixte est une illustration d'un travail en commun toujours plus poussé où le législatif est appelé à jouer un plus grand rôle. Signe de la vitalité de cette nouvelle dimension du partenariat, la visite en septembre 2016 à Tunis des députés européens membres de la commission

mixte paritaire ARP-PE, en préparation de la semaine tunisienne qui se tiendra au Parlement européen à Bruxelles du 2 au 4 mai 2017.

Enfin, la société civile tunisienne, acteur fondamental de la transition (ce qui a valu au Quartet du dialogue national le Prix Nobel de la paix en 2015), est largement impliquée dans les relations UE-Tunisie, notamment à travers des dialogues tripartites réguliers, qui précèdent toutes les réunions institutionnelles ainsi que les négociations sectorielles (sessions au niveau ministériel: en avril 2016 avec la participation du Commissaire européen Johannes Hahn chargé de la politique européenne de voisinage et des négociations pour l'élargissement à Tunis et en juin 2016 avec la participation de la Commissaire européenne au commerce Cecilia Malmström).



### Retour en images sur l'année 2016...

1. 8 février 2016 - Mohamed Ennaceur, Président de l'ARP reçoit son homologue Martin Schulz à Tunis 2. 1er novembre 2016 - Béji Caid Essebsi, Président de la République tunisienne, reçoit Federica Mogherini, Haute représentante et Vice-présidente de la Commission, au Palais de Carthage 3. 29 novembre 2016 A l'occasion de la Conférence Tunisia 2020, le Commissaire Johannes Hahn rencontre le Chef du gouvernement Youssef Chahed



### Les réunions du Conseil d'association et des sous-comités en 2016

**3 février 2016, Bruxelles**  
7<sup>ème</sup> sous-comité  
"Transport, environnement et énergie"

**4 février 2016, Bruxelles**  
6<sup>ème</sup> sous-comité  
"Agriculture et pêche"

**18 avril 2016, Luxembourg**  
Conseil d'association

**10 novembre 2016, Tunis**  
8<sup>ème</sup> sous-comité  
"Dialogue macro-économique"

**14-15 décembre 2016, Bruxelles**  
6<sup>ème</sup> sous-comité  
"Industrie, commerce et services"

**16 décembre 2016, Bruxelles**  
3<sup>ème</sup> sous-comité  
"Marché intérieur"

“ Assurer une vie décente et digne pour notre peuple, développer les régions défavorisées et redonner espoir à la jeunesse tunisienne sont des conditions nécessaires pour affermir la paix sociale et consolider les piliers de l'édifice démocratique ”

**Béji Caid Essebsi**

Président de la République tunisienne

ouverture de la conférence Tunisia 2020  
29 novembre 2016

## Journées de l'Europe 24-26 mai 2016



1#



2#



3#

1. 24 mai 2016 - Lancement des Journées de l'Europe
2. 29 septembre 2016 - Federica Mogherini présente la communication « Renforcer le soutien de l'UE à la Tunisie »
3. Logo des 40 ans de l'Accord d'Association UE-Tunisie

### La Poste tunisienne émet un timbre commémoratif pour les 40 ans de la coopération avec l'UE



La Tunisie et l'Union européenne ont célébré en 2016 le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'Accord d'association de 1976, qui a jeté les bases d'une coopération durable. Pour marquer l'événement, la Poste tunisienne a émis le 25 avril un timbre commémoratif. D'une valeur faciale de 2,350 DT, le timbre a été tiré à 500 000 exemplaires. Signe du renouvellement et de l'approfondissement constants de cette coopération, un projet d'appui à La Poste tunisienne a été lancé le 31 mai en présence de nombreux officiels : M. Noomane Fehri, ministre des Technologies de la Communication et de l'Économie numérique, M. François Gouyette, ambassadeur de France en Tunisie, M. Moez Chakchouk, PDG de la Poste tunisienne et Mme Armelle Lidou, chef de la Coopération de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie.

A l'occasion du quarantième anniversaire de l'Accord de coopération signé en 1976 entre la Tunisie et la Communauté européenne, la Délégation de l'Union européenne a organisé les Journées de l'Europe, les 24, 25 et 26 mai 2016 au Palais des Congrès à Tunis.

Les objectifs de ces Journées de l'Europe étaient de mieux faire connaître notre coopération et surtout de montrer notre attachement et notre accompagnement durable de la Tunisie pendant ces 40 ans et, particulièrement depuis 2011, dans cette période historique de transition démocratique.

Ces Journées ont associé toute la "grande famille" de l'Union européenne : la Commission européenne, les États Membres représentés en Tunisie, la Banque européenne d'Investissement, la Banque européenne pour la Reconstruction et le Développement, les différentes agences de coopération et les banques de développement des États Membres, les instituts culturels européens, l'Union pour la Méditerranée ainsi que les projets européens - Commission européenne, régionaux et ceux des États membres - en cours en Tunisie.

Pour cette 1<sup>ère</sup> édition en Tunisie, cet événement a été un succès qui s'est matérialisé par la présence active de personnalités impliquées dans la coopération UE-Tunisie : dix ministres tunisiens en exercice, treize ambassadeurs des États-membres, des personnalités impliquées dans la coopération avec la Tunisie, plusieurs directeurs généraux et

chef de service de tous les ministères avec lesquelles travaille l'Union européenne.

La Commission était représentée par M. Christian Danielsson, Directeur Général, Direction générale Politique de voisinage et négociations d'élargissement (DG NEAR) et M. Nick Westcott, managing director pour le Moyen-Orient et Afrique du Nord au Service européen d'action extérieure.

Treize panels thématiques ont été organisés pendant ces trois jours. La Délégation avait invité pour chaque panel 5-6 intervenants dont plusieurs experts reconnus dans leur domaine venant d'Europe. Les débats étaient donc plus prospectifs que rétro prospectifs. Plus de 120 projets européens en cours ont été présents sur treize stands. C'était l'occasion de partager, de rencontrer, de confronter des expériences et de faire du réseautage, et surtout de faire connaître la richesse des projets soutenus par l'UE en Tunisie.

Le public était au rendez-vous avec environ trois mille personnes visiteurs dont cinq cent à la cérémonie d'ouverture, sur invitation.

A part les médias traditionnels, les Journées de l'Europe ont aussi été couvertes par plus de 103 tweets et 45 posts sur facebook. La création d'un hashtag spécifique pour les journées, à savoir #JournéesEuropeTn, a renforcé la visibilité et l'impact des Journées de l'Europe.



**LA COOPÉRATION  
DE L'UNION  
EUROPÉENNE**

# La politique européenne de voisinage, cadre général de la relation UE-Tunisie

UNE AIDE DESTINÉE  
À ACCOMPAGNER  
LES RÉFORMES  
POLITIQUES,  
ÉCONOMIQUES  
ET SOCIALES

Les relations entre l'Union européenne et la Tunisie s'inscrivent dans le cadre politique de la Politique européenne de voisinage, politique conçue en 2003 et révisée fin 2015, pour l'adapter aux mutations à l'oeuvre dans l'environnement immédiat de l'Union européenne.

À l'origine en effet, la politique européenne de voisinage s'adresse, par-delà les pays actuellement en négociations d'élargissement, aux seize pays du Sud de la Méditerranée, du Caucase du Sud et de l'Est de l'Europe<sup>1</sup>, lesquels revêtent, par leur proximité géographique, économique et culturelle, et leur démographie – ils comptent plus de 300 millions de personnes – une importance capitale pour l'Union européenne. Avec la publication, le 18 novembre 2015, de la communication intitulée "Réexamen de la Politique européenne de voisinage"<sup>2</sup>, le cadre politique prend acte de la diversité des situations et de la nécessité de pouvoir offrir un soutien à la fois "sur mesure" dans ses objectifs, et "différencié", en termes notamment de volume de l'aide, reflétant le degré d'ambition de la relation de chaque pays concerné avec l'Union européenne.

Précisément, c'est à l'Instrument européen de voisinage (IEV) qu'il revient de concrétiser la coopération financière de l'Union européenne et des européens à l'égard des seize pays voisins. Cet instrument financier, doté d'une enveloppe totale de 15,4 milliards d'euros pour 2014-2020, assure l'essentiel du financement de l'aide, une aide destinée à accompagner les réformes, que celles-ci soient politiques, économiques ou sociales.

Cet instrument, dont le principal canal est bilatéral – c'est-à-dire ayant pour objet de traiter des problèmes spécifiques rencontrés par le pays, et identifiés conjointement avec les autorités tunisiennes dans ce cas précis – finance également des programmes régionaux, la « coopération transfrontalière », pour créer des liens entre les peuples et par-delà les frontières entre régions limitrophes, et enfin la facilité d'investissement voisinage, pour mettre ensemble les efforts des banques de développement des Etats-membres de l'Union européenne (AFD, KfW, Agence de coopération italienne, AECID...) ainsi que ceux de la Banque européenne d'investissement ou de la BERD et réaliser de grands projets.

Enfin, les pays du voisinage bénéficient également de financements au titre d'instruments spécifiques, tels que l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme, ou encore la ligne « acteurs non étatiques et autorités locales », qui permettent de travailler en direct avec la société civile.

1. Soit le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, la Jordanie, Israël, les Territoires palestiniens, le Liban, la Syrie, l'Azerbaïdjan, l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie, la Biélorussie et l'Ukraine

2. Communication conjointe au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Réexamen de la politique européenne de voisinage, 18 novembre 2015 - JOIN(2015) 50 final

3. Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil « Renforcer le soutien de l'UE à la Tunisie », 29 septembre 2016, JOIN(2016) final



## La Tunisie, une voisine d'exception!

LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE SE MOBILISENT POUR SOUTENIR LA TUNISIE

Au sein de la zone voisinage la relation entre l'Union européenne et la Tunisie occupe une place à part : transition démocratique exemplaire, échanges tournés vers l'Union européenne, qui est sa principale partenaire commerciale, négociations d'un Accord de libre-échange complet et approfondi en cours...tout concourt à faire de la relation UE-Tunisie une relation privilégiée. En publiant le 29 septembre 2016 une communication spécifique, dédiée à la Tunisie – là où la pratique consiste à rédiger des communications thématiques ou bien concernant une zone géographique dans son ensemble – la Commission européenne et le Service européen d'action extérieure ont voulu souligner l'importance que revêtait l'expérience de la transition tunisienne à leurs yeux.

L'intitulé de ce document - « Renforcer le soutien de l'UE à la Tunisie »<sup>3</sup> - et l'accueil donné à ce texte par le Conseil Affaires générales du 17 octobre 2016, ainsi que par le Parlement européen, démontre, s'il en était besoin, qu'il existe une convergence de vue des européens sur ce sujet, où ils parlent d'une seule voix. La mobilisation des Institutions européennes, des Etats-membres et le déplacement du Commissaire européen J. Hahn lors de la Conférence Tunisia 2020, fin novembre 2016, sont venus joindre le geste à la parole et témoigner de la solidarité européenne, solidarité humaine, mais aussi financière, puisque la communication de septembre prévoit un soutien inégalé dans la zone Maghreb, avec un montant de référence s'établissant à 300 millions d'euros à partir de 2017.



## Tunisie-Union européenne : une année 2016 sous le signe d'une coopération financière renforcée

Journées de l'Europe, soutien à la centrale solaire de Tozeur, appui à la société civile, participation à la conférence Tunisia 2020, lancement de plusieurs jumelages avec les administrations des Etats-membres... l'année 2016 a vu les activités de coopération menées en Tunisie par l'Union européenne se succéder à un rythme soutenu. En termes de coopération, l'année 2016, avec 250,75 millions € tous instruments confondus accordés à la Tunisie, marque une nouvelle accélération.

**“UNE AIDE  
SUR MESURE  
POUR  
RELEVER  
LES DÉFIS  
DE LA  
TRANSITION”**

## Instrument européen de voisinage Dotation record de 213,5 millions € en 2016

Fait sans précédent, qui témoigne de l'importance accordée par l'Union européenne à la transition tunisienne, le montant de l'enveloppe attribuée au titre de l'Instrument européen de voisinage (IEV), a atteint l'an dernier la somme de 213,5 millions €. Concrètement, cette aide s'oriente dans quatre grandes directions :

- Avec le programme « modernisation de l'administration publique tunisienne » (MAPU), l'UE accorde 73,5 Millions €, sous forme de soutien budgétaire, aux initiatives de modernisation de l'Etat. Sans fluidification de l'action publique, et sans accompagnement à la mise en place d'une administration orientée vers l'action et les résultats, autour d'une fonction publique modernisée et remobilisée, l'administration, qui a été l'outil de sauvegarde des Institutions de la République tunisienne, risque de devenir un frein au retour de la croissance. C'est pourquoi cette action ambitieuse de soutenir la réforme de la sphère publique, au moment clef où se met en place la décentralisation ;

- Axé sur l'éducation et la jeunesse, le programme « Education, mobilité, recherche et innovation » (EMORI) se concentre sur la qualité du système éducatif, afin de renforcer l'employabilité des jeunes et d'assurer leur insertion socio-économique. Cette action, dotée de 60 millions €, viendra compléter les efforts faits en direction de la formation professionnelle, et permettra notamment à 1500 étudiants et professeurs de bénéficier de bourses de mobilité dans le cadre du programme ERASMUS+. La composante « recherche et innovation » du programme viendra promouvoir une bonne participation des institutions de recherche tunisiennes au programme Horizon 2020, programme auquel la Tunisie est associée depuis le 1er janvier 2016 ;

- Par ailleurs, l'« Initiative pilote pour le développement local intégré », dotée également de 60 millions € se concentrera sur la réduction des disparités régionales en appuyant des actions au niveau communal dans les gouvernorats de Jendouba, Kasserine, Gafsa et Tataouine.

- Enfin, le programme « soutien au secteur de la santé » consacre 20 millions € au renforcement du système de santé tunisien. Dans la continuité du « programme d'appui aux zones défavorisées » (PAZD) il s'agira prioritairement d'améliorer la performance du système de santé de première ligne dans les gouvernorats de Jendouba, El Kef et Siliana (pôle nord-ouest), Kasserine, Sidi Bouzid et Gafsa (pôle centre-ouest), Gabes, Kebili et Médenine (pôle sud), Tunis Sud, Douar Hicher et Ettadhamen (pôle péri-urbain du Grand Tunis).





## Vers une plus grande intégration et une plus forte participation de la Tunisie aux activités de l'Union européenne

PERMETTRE  
À LA TUNISIE  
DE S'OUVRIRE  
ET DE SE PROJETER  
SUR LA SCÈNE  
INTERNATIONALE

C'est en 1995 que la Tunisie et l'Union européenne ont signé un Accord d'Association établissant une zone de libre-échange pour les produits industriels. Cet Accord, bénéfique pour les deux parties, doit désormais être mis à jour et élargi à des domaines qui n'avaient pas été traités en 1995, tels les services et l'investissement, qui sont de grande importance sur le plan économique. C'est pourquoi les deux partenaires ont décidé de passer à la vitesse supérieure, par la négociation d'un « Accord de Libre Echange Complet et Approfondi » (ALECA). Le lancement des négociations a eu lieu le 13 octobre 2015 à la Kasbah, en présence de la Commissaire au Commerce, Cecilia Malmström et du Ministre au Commerce, Ridha Lahouel ; le premier round de négociations s'est ensuite déroulé à Tunis, du 16 au 18 avril 2016.

C'est un travail ambitieux qui a débuté ; il faudra négocier le contenu de l'Accord, pour qu'il soit véritablement gagnant-gagnant et permette à la Tunisie son intégration dans l'espace économique européen. Il faudra déterminer dans quels domaines la législation tunisienne se rapprochera progressivement de l'acquis communautaire et quels secteurs seront ouverts à la concurrence, avec en contrepartie un accès libre au marché de l'UE et aux 500 millions de consommateurs européens. Des mesures de sauvegarde et de mise à niveau seront évidemment prévues pour les secteurs sensibles, et l'ouverture sera progressive et asymétrique en faveur de la Tunisie pendant la période de transition.

En pratique, l'ALECA et les négociations afférentes constitueront une étape essentielle dans l'approfondissement de l'intégration économique tunisienne avec l'UE : l'ALECA n'aura pas pour seul effet d'encourager les échanges entre l'UE et la Tunisie, il jouera aussi un rôle fondamental en promouvant des réformes réglementaires et en permettant à la Tunisie de se projeter sur la scène internationale. Il sera crucial de veiller à ce que l'incidence positive de l'ALECA aille de pair avec la réalisation des réformes nationales permettant à la population d'en tirer profit, en particulier celle des régions marginalisées et en situation d'exclusion.

Autre ouverture dont l'UE se félicite, l'engagement pris par la Tunisie de conclure un accord euro-méditerranéen relatif aux services aériens en vue d'ouvrir les marchés de l'aviation et de parvenir à une convergence réglementaire. Cette évolution facilitera la reprise du secteur du tourisme et encouragera l'approfondissement de l'intégration économique.

Enfin, la nouvelle dimension de la relation Union européenne-Tunisie se lit aussi dans la participation de la Tunisie au programme Horizon 2020, le programme de recherche et innovation de l'Union européenne. Cet accord finalisé et signé en 2015 est entré en vigueur au 1er janvier 2016 et permet aux scientifiques et chercheurs tunisiens de bénéficier de ce programme au même titre que leurs homologues des États membres de l'Union européenne et des autres pays associés. Avec l'ouverture de discussions sur une possible participation au programme Europe Creative, l'ambition européenne de la Tunisie poursuit sur sa lancée.

“ L'AIDE DE L'UE  
À LA TUNISIE  
S'ÉLÈVE À  
1,27 MILLIARD  
DE DON ET  
800 MILLIONS  
DE PRÊTS  
EN EUROS ”

## La coopération de l'Union européenne en chiffres depuis 2011 jusqu'aujourd'hui

Dans la foulée de l'adoption de la communication « Renforcer le soutien de l'UE à la Tunisie », la conférence internationale Tunisia 2020 qui s'est tenue à Tunis les 29-30 novembre 2016, a été l'occasion d'annoncer l'intensification de l'aide de l'Union européenne à partir de 2017 et au cours des quatre prochaines années, avec un volume annuel de 300 millions € par an jusqu'en 2020, soit un montant total de dons s'élevant à 1,2 milliard €, qui s'accompagnera d'une mobilisation de l'ordre de 3,2 milliards d'euros de prêts en partenariat avec les institutions financières européennes.

Les programmes adoptés par l'UE depuis 2011 au titre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (jusqu'en 2013) et de l'IEV (depuis 2014) sont repris dans les tableaux pages suivantes. Sur la période 2011-2016, l'aide accordée par l'UE à la Tunisie sous forme de dons tous instruments confondus s'élève à 1,271 milliard d'euros et à 800 millions d'euros pour les prêts, soit un total de 2,071 milliards d'euros.

Les activités financées par l'UE en Tunisie sont décrites dans les 17 chapitres thématiques du Rapport d'activité de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie publié chaque année au printemps. Chaque chapitre résume la politique de l'Union européenne dans le domaine considéré et ses défis, avant d'offrir au lecteur des éclairages spécifiques sous forme d'interviews, de focus sur les réalisations de l'année, ou encore d'infographies.

Le Rapport d'activité ouvre également ses pages aux Etats-membres de l'Union européenne, ainsi qu'à la BEI et la BERD.

**“LA  
CONFÉRENCE  
TUNISIA 2020  
QUI S'EST  
TENUE À TUNIS  
EN NOVEMBRE  
2016, A ÉTÉ  
L'OCCASION  
D'ANNONCER  
UNE AIDE  
CROISSANTE  
DE L'UE À  
PARTIR DE 2017”**



POUR S'ASSURER QUE LES PROJETS RÉPONDENT LE MIEUX POSSIBLE AUX RÉALITÉS DE TERRAIN ET SOIENT BIEN MIS EN OEUVRE, EN COORDINATION AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES, LA COOPÉRATION DE L'UE A ÉTÉ CONFIEE AU RÉSEAU DE SES AMBASSADES AU NOMBRE DE 139 ET PRÉSENTES DANS LE MONDE ENTIER. ELLES ONT AINSI LA RESPONSABILITÉ DE LA GESTION DE L'AIDE EXTÉRIEURE, QU'IL S'AGISSE D'IDENTIFIER DES PROJETS ET D'EN ÉVALUER LA FAISABILITÉ, PUIS DE LES METTRE EN OEUVRE ET D'EN ÉVALUER LES RÉSULTATS. LA COMMISSION EUROPÉENNE (DG NEAR, BRUXELLES) ASSURE LA COHÉRENCE GLOBALE DES INTERVENTIONS ET OFFRE UN SOUTIEN GÉNÉRAL, THÉMATIQUE ET DE QUALITÉ.



## La Coopération bilatérale UE-Tunisie 2011-2016 en chiffres

(engagements annuels par instruments financiers en millions €)

|                                                                                  | 2011       | 2012       | 2013       | 2014       | 2015         | 2016       | Total         |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|--------------|------------|---------------|
| <b>▶ INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE</b>                                        |            |            |            |            |              |            |               |
| <b>BONNE GOUVERNANCE ET DEMOCRATIE</b>                                           |            |            |            |            |              |            |               |
| Programme d'appui à la société civile                                            |            | 7          |            |            |              |            | 7             |
| Réforme de la justice                                                            |            | 25         |            | 15         |              |            | 40            |
| Egalité homme-femme                                                              |            |            |            | 7          |              |            | 7             |
| Migrations (y compris fond fiduciaire)                                           |            |            |            | 3          |              | 11,5       | 14,5          |
| Appui à la réforme des médias                                                    |            |            |            | 10         |              |            | 10            |
| Appui au secteur de la culture                                                   |            |            |            |            | 6            |            | 6             |
| Réforme du secteur de la sécurité                                                |            |            |            |            | 23           |            | 23            |
| Modernisation de l'administration publique                                       |            |            |            |            |              | 73,5       | 73,5          |
| <b>RÉFORME ÉCONOMIQUE ET RELANCE</b>                                             |            |            |            |            |              |            |               |
| Programme d'appui à la relance (appui budgétaire)                                | 100        | 68         | 110        | 100        | 70           |            | 448           |
| Compétitivité des services                                                       | 20         |            |            | 6          |              |            | 20            |
| Appui Accord d'Association, transition et intégration                            | 10         | 15         |            |            | 12,8         |            | 43,8          |
| <b>SECTEUR SOCIAL, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</b>                     |            |            |            |            |              |            |               |
| Appui d'urgence aux zones défavorisées                                           | 20         |            |            |            |              |            | 20            |
| Santé                                                                            |            | 12         |            |            |              | 20         | 32            |
| Réhabilitation quartiers populaires                                              |            | 33         |            | 28         |              |            | 61            |
| Initiative régionale d'appui au développement économique durable - IRADA         |            |            |            |            | 32           |            | 32            |
| Cap vers la décentralisation et le développement intégré des territoires - CAP2D |            |            |            |            | 43           |            | 43            |
| Initiative pour le développement local intégré                                   |            |            |            |            |              | 60         | 60            |
| Gouvernance environnementale à Gabès                                             |            |            | 5          |            |              |            | 5             |
| ENPARD                                                                           |            |            | 10         |            |              |            | 10            |
| Erasmus +                                                                        |            |            | 10         |            |              | 10*        | 20            |
| EmORI (appui à l'éducation, recherche et mobilité)                               |            |            |            |            |              | 50         | 50            |
| <b>Total Instrument européen de voisinage</b>                                    | <b>150</b> | <b>160</b> | <b>135</b> | <b>169</b> | <b>186,8</b> | <b>225</b> | <b>1025,8</b> |

\* ce montant vient s'ajouter au programme EMORI

|                                                                 | 2011        | 2012       | 2013       | 2014         | 2015        | 2016       | Total       |
|-----------------------------------------------------------------|-------------|------------|------------|--------------|-------------|------------|-------------|
| <b>▶ INSTRUMENTS THÉMATIQUES</b>                                |             |            |            |              |             |            |             |
| Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme | 1,9         | 1          | 1          | 1,2          | 1,2         | 1          | <b>7,3</b>  |
| Programme acteurs non-étatiques et autorités locales            | 1,2         | 0,3        |            | 2,4          | 0,6         |            | <b>4,5</b>  |
| Instrument de stabilité - ICSP                                  | 2           | 0,2        |            |              | 4           | 3,2        | <b>9,4</b>  |
| ICD - migrations                                                |             |            |            |              | 5           |            | <b>5</b>    |
| ECHO (aide aux réfugiés libyens)                                | 80,5        |            |            |              |             |            | <b>80,5</b> |
| Coop. transfrontalière programme Italie Sicile                  | 3,6         | 3,6        | 3,6        | 34,75        | 1,75        |            | <b>47,3</b> |
| <b>Total Instruments thématiques</b>                            | <b>89,2</b> | <b>5,1</b> | <b>4,6</b> | <b>38,35</b> | <b>7,55</b> | <b>4,2</b> | <b>154</b>  |

|                                                                                    | 2011       | 2012     | 2013        | 2014      | 2015      | 2016        | Total       |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------|-------------|-----------|-----------|-------------|-------------|
| <b>▶ FACILITÉ D'INVESTISSEMENT VOISINAGE</b>                                       |            |          |             |           |           |             |             |
| Modernisation établissements scolaires - BEI, KfW                                  |            |          |             | 20        |           |             | <b>20</b>   |
| Contribution au Programme d'appui à la formation professionnelle et continue - AFD |            |          |             |           | 3         |             | <b>3</b>    |
| Étude assainissement des eaux usées des zones industrielles - KfW                  | 0,9        |          |             |           |           |             | <b>0,9</b>  |
| Programme de dépollution intégrée (lac de Bizerte) BEI, BERD                       |            |          | 15,4        |           |           |             | <b>15,4</b> |
| Efficacité énergétique (SUNREF) - AFD                                              |            |          |             |           | 15        |             | <b>15</b>   |
| Programme de dépollution de la Méditerranée (DEPOLMED) - BEI, AFD                  |            |          |             |           |           | 10,4        | <b>10,4</b> |
| Centrale photovoltaïque (PV) à Tozeur - KfW                                        |            |          |             |           |           | 1,5         | <b>1,5</b>  |
| Inclusion financière, commerce et compétitivité, capital risque (BERD et BEI)      |            |          |             |           |           | 25          | <b>25</b>   |
| <b>Total Facilité d'investissement voisinage</b>                                   | <b>0,9</b> | <b>0</b> | <b>15,4</b> | <b>20</b> | <b>18</b> | <b>36,9</b> | <b>91,2</b> |

|                                                       |             |
|-------------------------------------------------------|-------------|
| <b>▶ TOTAL DONS (IEV+instruments thematiques+FIV)</b> | <b>1271</b> |
| <b>▶ ASSISTANCE MACRO-FINANCIÈRE (prêt)</b>           | <b>800</b>  |
| <b>▶ GRAND TOTAL dons + prêts</b>                     | <b>2071</b> |

## « Renforcer le soutien de l'UE à la Tunisie » un message ambitieux

La communication conjointe intitulée « Renforcer le soutien de l'UE à la Tunisie », publiée le 29 septembre 2016 par la Commission européenne réaffirme l'engagement de l'UE en faveur de la transition démocratique en Tunisie. La communication conjointe expose une série de mesures que l'UE pourrait prendre collectivement pour renforcer son soutien aux efforts déployés par la Tunisie pour relever les défis cruciaux auxquels elle est confrontée et promouvoir la stabilité à long terme, la résilience, la bonne gouvernance, le développement socio-économique et la sécurité dans le pays. Ces mesures viennent s'ajouter à une enveloppe financière pouvant atteindre 300 millions d'euros pour 2017, ce qui représente une augmentation substantielle de l'aide de l'UE à la Tunisie des deux dernières années, notamment dans les domaines de la coopération, le commerce, l'industrie, l'éducation, la recherche et la lutte contre le terrorisme.

La jeune démocratie tunisienne fait face à de nombreuses difficultés qui empêchent la plupart des Tunisiens de tirer pleinement profit des droits et libertés récemment acquis. Ces difficultés, qu'elles soient d'ordre économique ou liées à la sécurité, menacent la viabilité du processus de transition. Dans ce contexte, l'Union européenne veut en faire plus pour aider la Tunisie à répondre aux aspirations de ses citoyens.

La nouvelle stratégie de soutien de l'Union européenne à la Tunisie propose d'aider le pays à réaliser les objectifs de réforme ambitieux qu'il s'est fixés pour consolider la démocratie. Cela implique de collaborer avec une société civile tunisienne dynamique, de promouvoir la bonne gouvernance via la modernisation de l'administration publique tunisienne, de soutenir la réforme du secteur de la sécurité, de renforcer les services publics de base et de combattre la corruption. La communication vise également à intensifier la coopération de l'UE avec la Tunisie en matière de migration, en mettant l'accent sur les voies d'immigration légales dans le cadre du partenariat pour la mobilité.

Enfin, l'UE entend améliorer l'environnement des entreprises, notamment en achevant les négociations sur un accord de libre-échange complet et approfondi d'ici 2019. Dans ce contexte, il s'agira entre autres de réduire les contraintes administratives qui freinent l'investissement et d'encourager les petites et moyennes entreprises.

### PRIORITÉS DU SOUTIEN RENFORCÉ DE L'UE

La communication vise à adapter directement l'action de l'Union aux principaux axes du plan de développement quinquennal de la Tunisie. Tout en maintenant le soutien au processus de réforme démocratique, elle se concentre sur une action efficace et déterminante de l'UE dans les domaines prioritaires suivants: investir dans la jeunesse, favoriser le développement socio-économique, réduire les disparités sociales (y compris les disparités régionales), soutenir la société civile tunisienne, encourager la réforme de l'administration publique, mieux gérer les migrations et la mobilité, combattre la corruption et remédier aux problèmes de sécurité.

### ACTIONS PROPOSÉES

Outre une augmentation de l'aide financière en faveur de la Tunisie, avec une enveloppe de 300 millions d'euros prévue pour 2017 et un engagement à consentir un effort financier similaire par la suite, une aide supplémentaire devrait être obtenue auprès des institutions financières européennes, qui pourraient mobiliser environ 800 millions d'euros par an d'ici 2020. L'UE soutiendra le plan en faveur des infrastructures et les mesures de développement du secteur privé des autorités tunisiennes en mobilisant des ressources supplémentaires provenant de la facilité d'investissement pour le voisinage. Ces mesures financières seront appuyées par des mesures commerciales spécifiques visant à favoriser le décollage économique de la Tunisie.

## Petit guide de l'aide de l'Union européenne...

METTRE EN PLACE  
DES PROJETS  
QUI RÉPONDENT  
À DES BESOINS  
RÉELS, ÉMANANT  
DU TERRAIN

Comme toute technique, l'aide a son propre vocabulaire, et sa logique interne, parfois difficile à décrypter pour les non-initiés. Mais dans la réalité, elle est guidée par quelques principes simples, que l'Union européenne met en oeuvre. Tout d'abord, l'aide est affaire de partenariat et d'appropriation : cela signifie que lorsque l'UE agit dans un pays, il s'agit toujours du fruit d'une discussion et d'échanges avec les autorités de ce dernier, en vue de mettre en place des projets qui répondent à des besoins réels, émanant du terrain. Ainsi, si les domaines d'assistance peuvent être très variés – réforme de la sécurité, de la justice, énergies renouvelables, développement régional, éducation, santé....- ces secteurs sont décidés ensemble, en fonction des priorités du partenaire.

Techniquement, plusieurs approches coexistent, l'essentiel étant toujours d'utiliser le bon outil : dans certains cas, les fonds seront mis en oeuvre de manière décentralisée, c'est-à-dire par le pays partenaire, suivant des procédures agréées ensemble. Dans d'autres cas, l'Union européenne viendra accompagner des initiatives de la société civile, engagés au service de causes qui rejoignent la philosophie et les valeurs de l'Union, qu'il s'agisse de la liberté d'expression ou d'association, de faire de l'égalité femmes-hommes une réalité juridique, institutionnelle et du quotidien, sans oublier la lutte contre la torture ou encore dans certains pays la peine de mort. Au bout du compte, quelle que soit la méthode, l'objectif reste le même : faire en sorte que les conditions de vie des citoyens du pays et leur avenir soit meilleurs. Pour la Commission européenne, il revient à la Délégation de l'Union européenne en Tunisie de concevoir les programmes d'aide dans le cadre plus général de la Politique européenne de voisinage et de l'Instrument européen de voisinage, en étroite concertation avec les autorités tunisiennes mais aussi avec la Direction Générale "Voisinage et négociations d'élargissement" (DG NEAR), et le Service européen d'action extérieure (SEAE), tous les deux à Bruxelles.

En pratique, l'aide financée par l'Instrument européen de voisinage se traduira par des programmes d'aide. Il en existe trois grandes catégories :

- les programmes bilatéraux, entre l'Union européenne et un pays partenaire. Il s'agit du canal prioritaire pour la fourniture de l'aide ;
- les programmes régionaux (multi-pays), destinés à traiter un défi commun à tous les pays partenaires. Dans certains cas, ces programmes couvriront l'ensemble des 16 pays concernés. Plus souvent, il s'agira en fait de programmes

"sous-régionaux", traitant de sujets spécifiques à la zone Afrique du Nord Moyen-Orient ;

- Enfin les programmes de "coopération transfrontalière". A la différence des deux modalités précédentes, qui font intervenir les Etats, la coopération transfrontalière implique les régions frontalières de l'UE et des pays du voisinage autour de questions communes.

Concrètement, les financements sont accordés suivant différentes modalités. Dans les cas où l'UE soutient les réformes engagées par les pouvoirs publics, la mise en oeuvre du projet se traduira essentiellement par des marchés, lesquels peuvent être de service, de fourniture ou bien de travaux publics.

Parfois, si la Tunisie le demande, l'assistance technique ne sera pas forcément contractée auprès du secteur privé, mais pourra se traduire par un jumelage institutionnel, c'est-à-dire par la participation active de fonctionnaires des Etats membres de l'UE qui viendront vivre dans l'administration jumelle du pays partenaire, pour une période de deux à trois ans, afin de partager les bonnes pratiques européennes et faire connaître l'acquis communautaire à leurs homologues, dans une logique de "peer to peer".

Pour répondre aux attentes spécifiques de la société civile, l'aide de l'Union européenne transite également par des subventions, lesquelles permettent de cofinancer rapidement à des initiatives citoyennes portées par des associations et des acteurs de terrain. Concrètement, l'aide viendra renforcer des projets destinés à des thèmes aussi variés que la liberté d'expression, l'égalité hommes-femmes, la lutte contre la corruption, en fonction des situations et des pays.

Dans l'aide, l'appui budgétaire tient une place à part. Cet instrument vient soutenir, lorsque les conditions sont réunies, la préparation et la mise en oeuvre de réformes nationales ou dans des secteurs ayant fait l'objet d'un consensus, ainsi que dans les domaines de la politique macroéconomique et des finances publiques. Le programme détaille les mesures sur lesquelles le gouvernement et l'UE se sont accordés. In fine, l'appui budgétaire se traduira par un transfert de fonds de l'UE vers le compte du Trésor du pays partenaire une fois les résultats agréés atteints. Si tel n'est pas le cas, le volume du transfert financier est réduit à due proportion, ou les déboursments sont simplement suspendus.



# L'AIDE DE L'UE 2011-2016 5 ANS DE DONNS

# 1,27

MILLIARD D'EUROS

# 14,3%

BONNE GOUVERNANCE ET ETAT DE DROIT

181,6 m€

# 20,7%

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL

263,3 m€

# 38,8%

SOUTIEN À LA CROISSANCE ET AUX RÉFORMES

493 m€

# 10,4%

SÉCURITÉ ET MIGRATIONS AIDE AUX REFUGIES LIBYENS (ECHO)

127,4 m€

# 4,6%

AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

58,2 m€

# 7,3%

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

93 m€

# 3,9%

DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIÉTÉ CIVILE

49,5 m€





---

**RÉFORMES  
ÉCONOMIQUES  
RELATIONS  
COMMERCIALES**

# Soutenir les réformes pour plus de croissance

Depuis 2011, la Tunisie a lancé un vaste chantier de réformes pour mettre en place un nouveau modèle économique générateur de croissance et d'emploi. Cela passe par la modernisation de l'Etat ainsi que par l'intégration dans l'économie mondiale et le marché intérieur européen, via la négociation d'un Accord de Libre Echange Complet & Approfondi (ALECA) entre la Tunisie et l'UE.

Soutien aux équilibres budgétaires et financiers, intégration de la Tunisie dans le marché intérieur européen, tels sont les grands axes poursuivis par l'Union européenne depuis 2011. Objectifs : dépasser les turbulences de la transition, mettre en place les conditions d'une croissance forte et riche en emplois.

Concrètement, depuis 2011, les « programmes d'appui à la relance » de l'UE, assortis de critères liés à la gouvernance, ont permis d'injecter 394 millions d'euros dans le budget de l'Etat, dont les finances traversaient une période délicate. Parallèlement, l'assistance macro-financière de l'UE a soutenu la balance des paiements, garantissant les équilibres budgétaires et la stabilité financière. Simultanément, de nombreux jumelages renforcent les administrations sur la base des meilleures pratiques des Etats-membres.

Par ailleurs, le plan de développement 2016-2020 mise sur les échanges internationaux pour tirer la croissance, l'idée étant de « faire de la Tunisie un hub économique en méditerranée ». Avec l'UE, il s'agira d'aller au-delà de l'Accord d'Association de 1995, vers un Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA), Accord dont les négociations ont débuté à l'automne.

En pratique, l'ALECA ouvrira le marché intérieur de l'UE et offrira de nouveaux débouchés aux produits, services et investissements tunisiens. Comme s'y est engagée l'UE, la mise en oeuvre sera progressive et asymétrique pour la Tunisie, avec un soutien à la mise à niveau des secteurs à haut potentiel et sensibles. Catalyseur de réformes rendant la Tunisie plus attractive pour les investissements directs européens, l'ALECA devrait s'avérer un accord gagnant-gagnant.

**30 novembre 2016**

## Conférence Tunisia 2020

*Le Commissaire Hahn signe une assistance technique avec Expertise France*



**31 janvier 2017**

## Lancement

*Madame Lamia Zribi, Ministre des Finances, lance le projet d'appui à la mise en oeuvre de la Loi organique du Budget de l'Etat*



**27 avril 2017**

## Signature

*Le Commissaire Pierre Moscovici signe le nouveau programme d'Assistance Macro-Financière de l'UE*



➤ **LES TEMPS FORTS**



## FOCUS PROJET +

# Réformes économiques : Cinquième Programme d'Appui à la Relance

LES PROGRAMMES  
D'APPUI À  
LA RELANCE  
APPUIENT  
LES RÉFORMES  
DE GOUVERNANCE  
ÉCONOMIQUE  
DE L'ÉTAT

### BUDGET

70 m€

#### Instrument

» IEV

#### Programme

» Programme d'appui  
à la relance

#### Part UE

» 100 %

### EN BREF

#### Régions

» Tunis, territoire  
national

#### Période d'exécution

» 48 mois (2016-2020)

#### Bénéficiaires

» Ministères des Finances  
» Premier Ministre  
» ensemble des  
Ministères (budget)

### CONTEXTE

Les événements de 2011, ainsi que les incertitudes de la transition, ont représenté un choc important pour l'économie tunisienne. La détérioration de la conjoncture des grands partenaires commerciaux de la Tunisie (zone euro, Libye) l'a éloignée de sa croissance de long terme. Avec le temps, ceci a entraîné une hausse des déficits des comptes publics et de la balance des paiements, tandis que se faisaient jour des revendications citoyennes pour plus de transparence et d'équité dans la formulation et la mise en oeuvre des politiques économiques.

Les programmes d'appui à la relance lancés par le gouvernement tunisien en 2011 et appuyés par l'UE avec les grands bailleurs de fonds visent à accompagner le rétablissement des équilibres macroéconomiques tout en appuyant les réformes de gouvernance économique. Celles-ci suivent trois grands axes : croissance économique et emploi, développement régional et inclusion sociale, gouvernance publique. Outre leur impact sur l'économie (plus de 2,5 milliards d'euros engagés de 2011 à 2016, dont 448 millions euros de dons de l'UE), ces mesures ont permis de répondre à des situations d'urgences tout en amorçant des réformes dans des domaines clés.

En parallèle, suite à la signature d'un accord de confirmation entre la Tunisie et le FMI en 2014, l'UE a complété son appui par un prêt d'assistance macro-financière de 300 millions d'euros. Un deuxième prêt similaire de 500 millions d'euros est sur le point d'être signé. Il s'agit de mobiliser des ressources supplémentaires pour rétablir les équilibres macroéconomiques en lien avec les programmes agréés avec le FMI et la Banque mondiale.

### OBJECTIFS

Le 5ème Programme d'Appui à la Relance appuie la réforme des finances publiques via la mise en oeuvre de la nouvelle loi organique du budget. Une fois promulguée, cette « constitution financière », qui jette les bases

d'un management par la performance et fait passer l'administration d'une logique de moyens à une logique de résultat, sera la pierre angulaire de la réforme de l'Etat. Cette loi permettra une plus grande cohérence en consacrant les principes de performance, de transparence, de reddition des comptes, de démocratie budgétaire et de redevabilité.

### MISE EN ŒUVRE

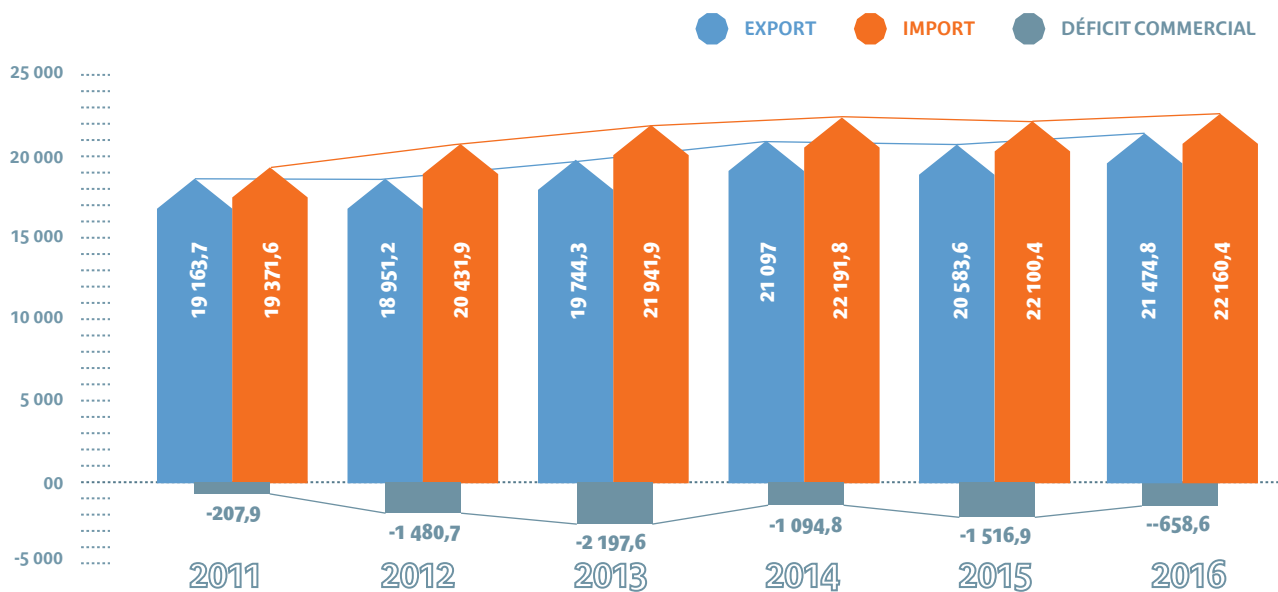
Le programme contribue à la mise en oeuvre de la réforme par des appuis budgétaires - une première tranche de 15 millions d'euros a été décaissée - et une assistance technique. Des progrès déterminants ont été constatés dans les domaines suivants : un renforcement de la procédure budgétaire grâce à la préparation d'un cadre des dépenses à moyen terme qui met la gestion budgétaire dans une perspective pluriannuelle, garante d'une meilleure planification des politiques publiques et d'une plus grande stabilité des politiques budgétaires à moyen terme ; la mise en place progressive d'une gestion budgétaire par programmes et d'un suivi de la performance qui permet une meilleure lisibilité des politiques publiques. Elles sont désormais présentées par grands programmes d'action, dotés d'objectifs clairs et d'indicateurs quantitatifs de résultats pour suivre les progrès ; une modernisation du contrôle financier via l'introduction d'un contrôle hiérarchisé de la dépense qui introduit plus de flexibilité dans l'engagement et le paiement des dépenses tout en accordant une plus grande responsabilité aux décideurs publics ; une modernisation de la comptabilité publique par l'expérimentation de la gestion en partie double et le rapprochement avec les standards internationaux. A terme, le développement d'une véritable comptabilité exercée apportera une vision beaucoup plus précise des opérations financières de l'Etat.

Après l'adoption de la loi organique du budget, la deuxième tranche du programme (20 millions d'euros) généralisera ces nouvelles pratiques de gestion des finances publiques à toute la sphère publique grâce, notamment, à la formation des cadres de l'administration au nouveau management public.

## Appui budgétaire (en millions d'euros)

|                                            | 2011       | 2012      | 2013       | 2014       | 2015       | 2016       | 2017         |
|--------------------------------------------|------------|-----------|------------|------------|------------|------------|--------------|
| Programme d'Appui à la Relance I           | 100        |           |            |            |            |            |              |
| Programme d'Appui à la Relance I           |            | 68        |            |            |            |            |              |
| Programme d'Appui à la Relance II          |            |           | 110        |            |            |            |              |
| Programme d'Appui à la Relance IV          |            |           |            | 100        |            |            |              |
| Programme d'Appui à la Relance V           |            |           |            |            |            | 70         |              |
| Cap sur la déc. et le dév. des territoires |            |           |            |            |            | 43         |              |
| Prog. eau (PAPS EAU)                       | 55         |           |            |            |            |            |              |
| MAPU                                       |            |           |            |            |            |            | 73,5         |
| EMORI                                      |            |           |            |            |            |            | 50           |
| MFA I                                      |            |           |            |            | 300        |            |              |
| MFA II                                     |            |           |            |            |            |            | 500          |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>155</b> | <b>68</b> | <b>110</b> | <b>100</b> | <b>300</b> | <b>113</b> | <b>623,5</b> |

## Évolution des échanges et de la balance commerciale Tunisie-UE (en millions de dinars tunisiens)





## 2016: coup d'envoi de l'ALECA



### L'ALECA

Accord de Libre Échange Complet et Approfondi

L'Accord de Libre Échange Complet et Approfondi – connu par son acronyme ALECA – n'est pas un accord commercial classique, mais une intégration plus profonde de l'économie tunisienne dans l'espace économique européen. Il vise à compléter et à approfondir la zone de libre-échange pour les produits manufacturés mise en place depuis la signature de l'Accord d'Association de 1995. Cet accord prévoyait uniquement l'élimination des tarifs douaniers pour le commerce des produits industriels. En d'autres mots, le seul avantage de cet accord réside dans le fait de pouvoir commercer entre la Tunisie et l'UE sans avoir à payer de taxes douanières.

L' ACCORD DE LIBRE ÉCHANGE  
COMPLET ET APPROFONDI  
CONNU PAR SON ACRONYME ALECA  
N'EST PAS UN ACCORD COMMERCIAL CLASSIQUE,  
MAIS UNE INTÉGRATION PLUS PROFONDE  
DE L'ÉCONOMIE TUNISIENNE DANS L'ESPACE  
ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

L'ALECA viendra compléter cette ouverture existante par une intégration plus poussée de la Tunisie dans l'espace économique européen. Comment ? En réduisant les obstacles non tarifaires, en simplifiant et facilitant les procédures douanières, en libéralisant le commerce des services, en assurant la protection de l'investissement et en harmonisant les réglementations dans plusieurs domaines touchant à l'environnement commercial et économique. Ceci devrait améliorer les possibilités d'accès au marché, le climat d'investissement et le soutien aux réformes économiques entreprises par la Tunisie.

L'ALECA couvre plusieurs domaines très diversifiés : commerce des services, établissement et protection des investissements, commerce des produits agricoles, des produits agricoles transformés et des produits de la pêche, marchés publics, mesures sanitaires et phytosanitaires, obstacles techniques au commerce, politique de concurrence, propriété intellectuelle, transparence des réglementations, mesures anti-dumping et de sauvegarde, ou encore développement durable et aspects liés au commerce de l'énergie.

L'OUVERTURE COMMERCIALE  
ET LE RAPPROCHEMENT RÉGLEMENTAIRE  
S'ADAPTERONT AUX PRIORITÉS  
CHOISIES PAR LA TUNISIE ET IRONT  
DE PAIR AVEC SES EFFORTS DE RÉFORMES  
EN TENANT COMPTE DES SPÉCIFICITÉS  
DE SON ÉCONOMIE

L'ALECA concrétise un objectif majeur du Partenariat Privilégié agréé en novembre 2012. L'approche adoptée par les deux parties se fonde sur deux principes clef : l'asymétrie et la progressivité en faveur de la Tunisie. En pratique, cela signifie que l'ouverture commerciale et le rapprochement réglementaire s'adapteront aux priorités choisies par la Tunisie et iront de pair avec ses efforts de réformes en tenant compte des spécificités de son économie. De la sorte, l'économie tunisienne bénéficiera du temps et de l'appui nécessaires pour tirer profit de cette intégration dans l'espace économique européen. De son côté, l'Union européenne s'engage à respecter les choix souverains de la Tunisie. Un soutien adéquat sera accordé pour appuyer la mise en oeuvre des dispositions qui seront contenues dans le futur ALECA, notamment en matière de rapprochement réglementaire.



**Ignacio Garcia Bercero  
et Ridha Ben Mosbah**

**18 AVRIL 2016**

*Ignacio Garcia Bercero, Directeur pour le Commerce avec le voisinage, les Etats-Unis et le Canada à la Commission européenne et Ridha Ben Mosbah, négociateur en chef pour la Tunisie, lancent le 1<sup>er</sup> round de négociations*



**APPUI  
AU SECTEUR PRIVÉ**







## FOCUS PROJET +

# Programme d'Appui à la Compétitivité des Services (PACS)

LE PROGRAMME D'APPUI À LA COMPÉTITIVITÉ DES SERVICES AIDE LE SECTEUR À DÉVELOPPER SON POTENTIEL

**BUDGET**

# 20 m€

**Instrument**

» IEVP

**Programme**

» Programme d'Appui à la Compétitivité des Services

**Part UE**

» 100 %

**EN BREF****Régions**

» Toute la Tunisie

**Période d'exécution**

» 96 mois (2012-2020)

**Bénéficiaires**» PME des services  
» Ministère du Commerce et de l'Industrie  
» Ministère de la Santé**CONTEXTE**

Aujourd'hui, le secteur des services contribue à hauteur de 62% du PIB tunisien, un niveau élevé par rapport à la moyenne des pays à revenu intermédiaire (53%) ou par rapport aux pays de la région MENA (52%) mais inférieur aux pays de l'OCDE où le secteur représente en moyenne 70% du PIB. En termes d'emploi, les services absorbent 52% de l'emploi total et constituent 61% de la valeur ajoutée tunisienne.

Le vrai potentiel du secteur reste sous-exploité, et les services pourraient contribuer davantage à renforcer le processus de transformation structurelle et devenir une source de croissance et de création d'emplois directs et indirects en Tunisie.

Les expériences internationales montrent qu'une approche gagnante consiste à prendre en compte dans toutes les stratégies nationales la dimension service, prisme qui peut être appliqué au développement économique comme social, et aux niveaux macro- (réglementaire), méso- (associations) et micro (entreprises).

Dans cette optique, le programme d'appui à la compétitivité des services (PACS) ambitionne, par le renforcement structurel qu'il propose, de renforcer la part du secteur des services dans la croissance économique, et ainsi la création d'emplois et le développement régional.

**OBJECTIFS**

Concrètement, le PACS a pour objectif de renforcer le secteur des services - en particulier TIC, transport et logistique, santé, services professionnels, tourisme et artisanat - en accompagnant l'élaboration d'une stratégie nationale pour ce secteur, en renforçant le système d'accréditation santé tunisien, et en proposant une assistance technique directe aux entreprises et aux organisations intermédiaires via la Banque européenne de développement et de Reconstruction pour renforcer leur compétitivité.

**MISE EN ŒUVRE**

Techniquement, le programme se déploie dans trois axes :

- Appui au ministère du Commerce et de l'Industrie par la stratégie de mise à niveau des entreprises de services, un soutien à la préparation d'un programme de mise à niveau des services et la consolidation des organes de gouvernance (ex: le Conseil National des Services et Unité de mise à niveau des services).

- Amélioration de la qualité et de la sécurité des services de santé via un référentiel en management de la qualité par l'Instance nationale en accréditation santé pour son accréditation par l'ISQua (The International Society for Quality in Health Care). Il s'agit aussi de promouvoir une culture de la qualité dans 30 établissements hospitaliers pilotes de seconde et troisième ligne pour leur certification par l'INA Santé. Ce volet est mis en œuvre par la GIZ. En outre, la Direction Générale des Structures Sanitaires Publiques bénéficie d'un jumelage (1 million euros), mis en œuvre par l'Espagne, pour consolider le nouveau dispositif d'information médico-économique et accompagner son déploiement vers les structures hospitalières publiques. L'Agence nationale de contrôle sanitaire et environnemental des produits bénéficie d'une aide similaire, réalisée par la France et les Pays-Bas, pour la refonte du système national de sécurité sanitaire.

- Appui personnalisé aux chefs d'entreprises et au renforcement de la compétitivité des entreprises tunisiennes via le réseau d'experts de la BERD. Ce volet fournit un appui direct individualisé à 475 entreprises et 80 entreprises dirigées par des femmes. Ce soutien renforce aussi certaines structures intermédiaires d'appui aux entreprises (associations patronales, professionnelles). Ce dispositif propose aux entreprises, dans des délais très brefs, une expertise nationale et internationale. Le programme subventionne le coût des prestations des experts à hauteur de 65 à 80 % en fonction des PME.

# L'UE au plus près du terrain



## Le Programme d'Appui à la Compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'accès aux marchés se termine : quels résultats ?

EN FOURNISSANT UN COACHING "SUR PLACE" AU SEIN DES ENTREPRISES, LE PCAM A SOUTENU LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES POUR AMÉLIORER LEUR COMPÉTITIVITÉ ET LE RESPECT DE NORMES INTERNATIONALES

- 138 missions ont concerné le secteur des industries agroalimentaires ;
- 133 actions ont concerné le secteur textile et habillement ;
- 103 actions ont concerné les industries chimiques.

Le PCAM a aussi financé et dirigé 24 opérations au profit de petites unités industrielles rencontrant des difficultés techniques au niveau de la chaîne de production.

Le programme a par exemple permis de développer la filière des dattes dans les régions de Tozeur et Kébili, ou encore celle du lait et des fruits de mer dans les régions de Nabeul et Bizerte.

Dans les régions de Gafsa et Kasserine, le PCAM a permis de renforcer le secteur textile. Le programme a appuyé 20 entreprises exportatrices en mettant à leur disposition une expertise internationale afin d'améliorer leur capacité de production, perfectionner les compétences des agents et contrôler davantage la qualité des biens produits. Le taux de rendement des ateliers est ainsi passé de 5 à 19% pour 4 entreprises de la région de Gafsa.

Véritable levier de compétitivité, notamment pour les Petites et moyennes entreprises tunisiennes, le PCAM a accompagné la transition économique tunisienne.



### PRÉSENTATION

L'année 2016 a marqué la fin d'un programme phare de l'Union européenne en Tunisie : le Programme d'appui à la Compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'accès aux Marchés, plus connu sous l'acronyme PCAM. Avec un budget de 23 millions d'euros, et une période de mise en oeuvre de quatre ans, le PCAM a permis de moderniser le tissu industriel tunisien pour faciliter l'accès des entreprises locales au marché international, et notamment européen. Retour sur les principaux résultats de ce programme.

En fournissant un coaching "sur place" au sein des entreprises, le PCAM a soutenu les entreprises industrielles pour améliorer leur compétitivité et le respect de normes internationales, véritable "passeport" pour l'accès au marché européen. En parallèle, le programme a équipé des laboratoires tunisiens et formé leur personnel, afin de rendre disponible rapidement – et à moindre coût - les tests prouvant la conformité de produits tunisiens aux normes européennes, facilitant par-là les capacités d'exportations des entreprises tunisiennes.

### PRINCIPAUX RÉSULTATS

En pratique, ce programme qui appuie les entreprises tant dans leur recherche d'amélioration de leurs performances que dans leur quête de nouveaux marchés et d'optimisation des ressources, a bénéficié à de nombreux acteurs, dans différents secteurs :

- 146 missions ont concerné les secteurs des industries mécaniques et électriques et de produits de construction ;

#### EN BREF

- » 740 actions d'assistance aux entreprises
- » 467 entreprises assistées
- » 6 laboratoires entièrement équipés
- » 48 cadres techniques formés au sein des laboratoires
- » 31 produits ayant obtenu le marquage « CE »

#### BUDGET

**23** m€

**Période d'exécution**  
» 4 ans (2012-2016)

**Bénéficiaires**  
» industries agroalimentaires  
» industries mécaniques  
» industries chimiques  
» secteur textile



# L'UE au plus près du terrain

## Horizon 2020 : en marche vers l'innovation



### Dates clés...

#### 5 janvier 2015

La Tunisie a formellement demandé son association à H2020

#### 1<sup>er</sup> décembre 2015

Le commissaire Moedas et Chiheb Bouden, ministre tunisien des sciences et de l'enseignement supérieur, ont signé l'accord d'association H2020

#### 1<sup>er</sup> mars 2016

L'accord d'association a été ratifié par le Parlement tunisien

#### 13 avril 2016

L'accord d'association est entré en vigueur (date de réception de la notification que la Tunisie a ratifié l'accord)

#### 31 mars 2017

Signature du programme EMORI

Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, l'année 2016 a été marquée par l'adhésion de la Tunisie, en tant que Pays associé, au programme cadre de recherche et d'innovation de l'UE, Horizon 2020.

Horizon 2020 est le plus grand programme de recherche et d'innovation jamais réalisé par l'UE. En favorisant la transition des grandes idées, du laboratoire au marché, il conduira à des avancées dans le domaine de la science découvertes et des premières mondiales. Outre l'intérêt que lui portent les investisseurs des secteurs public et privé, il bénéficie d'un financement de près de 80 milliards d'euros sur 7 ans (de 2014 à 2020).

La Tunisie a été le premier pays du sud de la Méditerranée à bénéficier de ce statut. Elle est ainsi en mesure de présenter des projets de recherche scientifique et de contribuer à la conception des programmes au même titre que les pays membres de l'UE. Ce statut de « pays associé H2020 », permettra aussi à la Tunisie de mettre à niveau son système de Recher-

che-Innovation, et d'améliorer son positionnement stratégique. Il donnera aussi accès à de nouveaux instruments et opportunités de financement de la R&I comme « InnovFin », le dispositif de financement européen de l'innovation programmé sous H2020 et géré par la BEI, grâce auquel la société Tunisie Telecom a bénéficié d'un prêt de 100 millions d'euros signé en marge de la Conférence Internationale d'appui au développement économique en novembre 2016.

En mars 2017, le Commissaire européen à la recherche, à la science et à l'innovation, Carlos Moedas, s'est rendu en visite officielle à Tunis, afin de saluer le bilan fructueux de la coopération entre les deux partenaires. A cette occasion, il a signé un nouveau Programme d'appui à l'éducation, la mobilité, la recherche et l'innovation baptisé EMORI d'un budget de 60 millions d'euros permettant d'améliorer la performance du secteur de l'éducation et de stimuler l'employabilité des jeunes et l'entreprenariat via la promotion de la mobilité et la valorisation de la recherche appliquée et de l'innovation.



**EMPLOI ET  
FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

# Gagner la bataille de l'emploi en Tunisie

La lutte contre le chômage est la mère des batailles. Les femmes et les jeunes sont les premiers touchés. Si un Tunisien sur sept âgé de 15 à 29 ans est au chômage, par-delà cette moyenne, de fortes disparités régionales existent. Par des programmes ambitieux, l'Union européenne appuie la Tunisie pour relever ce défi d'ampleur, crucial pour l'avenir.

Les causes du chômage sont multiples. Si la conjoncture économique joue un rôle important, avec une demande insuffisante, le chômage s'explique aussi par la structure du système de production tunisien, dominé par des activités intensives en main-d'oeuvre faiblement qualifiée. Parce que le marché de l'emploi ne génère pas une demande suffisante en emplois qualifiés, il n'offre pas assez de débouchés aux étudiants : un chômeur sur trois est diplômé du supérieur.

Face à cette situation, l'Union européenne est à la manoeuvre pour aider la Tunisie dans sa bataille pour l'emploi et agit concrètement pour insérer les jeunes dans la vie active. Dans cette optique, en 2016, la Tunisie a bénéficié de plusieurs programmes de soutien de la part de l'UE. Avec un budget de 32 millions d'euros, le programme « Initiative régionale d'appui au développement économique durable » contribue

à une croissance inclusive en créant de l'emploi dans 8 gouvernorats durement touchés par le chômage : Gabès, Médenine, Gafsa, Kasserine, Sfax, Sidi Bouzid, Bizerte et Jendouba. Objectifs : créer un climat propice à l'investissement et adapter les formations initiale et continue aux attentes du marché du travail.

Dans le même sens, un programme d'appui à la formation et à l'insertion professionnelle (PAFIP), doté de 3 millions d'euros, a été lancé pour la période 2015-2020. Il s'agit de réorganiser le système national de formation professionnelle en rapprochant la prise de décision des régions pour améliorer la qualité et la pertinence de l'offre de formation. Enfin, toujours dans l'objectif de stimuler l'initiative privée, l'UE appuie de nouveaux réseaux de microfinance, qui ciblent prioritairement les zones défavorisées.

**26 janvier 2016**
**Signature**
*séminaire de lancement du PAFIP*
**6 octobre 2016**
**Brainstorming**
*Echange avec les jeunes de Sousse, priorité à l'emploi*
**26 janvier 2017**
**Visite de terrain**
*A Kairouan, l'Ambassadeur de l'UE rencontre les jeunes des quartiers populaires*

**LES TEMPS FORTS**



## FOCUS PROJET +

# Initiative régionale d'appui au développement économique durable

(IRADA)

L'UE APPUIE  
LES RÉFORMES  
DESTINÉES À CRÉER  
UN CLIMAT PROPICE  
À L'INVESTISSEMENT  
ET À LA CRÉATION  
D'EMPLOIS DANS  
LES RÉGIONS  
DÉFAVORISÉES

### BUDGET

34 M€

#### Instrument

» IEV

#### Programme

» IRADA

#### Part UE

» 100 %

### EN BREF

#### Régions

» Gabès, Medenine,  
Gafsa, Kasserine,  
Sidi Bouzid, Jendouba,  
Bizerte et Sfax

#### Période d'exécution

» 48 mois (2015-2019)

#### Bénéficiaire principal

» Population tunisienne  
des régions concernées

### CONTEXTE

Ce n'est pas une coïncidence si c'est de Sidi Bouzid qu'est partie l'étincelle qui a fini par emporter le régime. Comme les autres régions du Centre et de l'Ouest, l'épicentre de la révolution souffre d'un retard de développement chronique qui a alimenté le mécontentement social pendant des décennies. Dans ces régions, le chômage dépasse de 5 à 15 points la moyenne nationale, atteignant près de 30 % dans certaines localités. Il frappe encore plus durement les diplômés de l'enseignement supérieur.

Six ans après le début de la transition démocratique, l'embellie se fait toujours attendre. La crise économique que traverse la Tunisie, additionnée à une situation sécuritaire précaire, n'a pas permis d'améliorer significativement la situation dans les régions défavorisées.

Les tensions sociales de l'année 2016 ont démontré, s'il en était besoin, que le statu quo n'est pas une option ; au contraire, il est susceptible de mettre en péril la transition démocratique. C'est pourquoi l'Europe appuie le gouvernement tunisien dans les réformes structurelles qui s'imposent au moyen de l'« Initiative régionale d'appui au développement économique durable » (IRADA). Grâce à une enveloppe de 34 M€, IRADA va accélérer le développement économique local en Tunisie en améliorant la compétitivité des entreprises ainsi que l'employabilité des citoyens dans huit gouvernorats prioritaires : Gabès, Médenine, Gafsa, Kasserine, Sfax, Sidi Bouzid, Bizerte et Jendouba.

### OBJECTIFS

Le programme IRADA trouve son origine dans la nécessité d'appuyer les réformes socio-économiques pour favoriser une croissance inclusive et la mise en place de filières de formations renforçant l'employabilité, en particulier des jeunes. Cet objectif global se décline en trois volets plus spécifiques. Il s'agit en premier lieu de renforcer la contribution du secteur privé au développement

économique durable. Cela nécessite la création d'un climat favorable à l'investissement dans les régions ciblées.

Pour ce faire, le programme entend également améliorer la qualité et la pertinence de l'offre de formation initiale et continue, ainsi que des services d'accompagnement à l'emploi, pour mieux répondre aux besoins du marché du travail national et international.

Enfin, il est nécessaire de pérenniser la participation structurée des acteurs régionaux au développement du secteur privé et à la gouvernance de la formation professionnelle.

### MISE EN ŒUVRE

Le cœur de l'initiative consiste à élaborer et à mener à bien un plan d'action pour le développement économique durable et inclusif. IRADA apporte pour ce faire une expertise au profit du gouvernement tunisien et aide à la mise en place d'un dialogue entre public et privé dans chaque région concernée. Ces discussions vont permettre de définir les orientations prioritaires pour créer de l'emploi.

En fonction des besoins identifiés, des projets d'amélioration de la qualité et de la pertinence de la formation professionnelle sont prévus. Ils s'accompagneront, au niveau du pays, d'une réforme en profondeur du secteur de la formation professionnelle en vue de tirer les enseignements des initiatives locales, et notamment l'adaptation de l'offre de formation aux besoins des entreprises. A l'échelle du pays, le programme agira pour rendre la classification nationale des qualifications (CNQ) pleinement opérationnelle.

Enfin, IRADA vise à pérenniser ces réformes en favorisant le maintien des structures de dialogue au-delà du terme du projet. Le programme va en outre initier un nouveau système de gouvernance simplifiant l'architecture institutionnelle et laissant plus d'autonomie aux structures locales de formation et d'emploi.

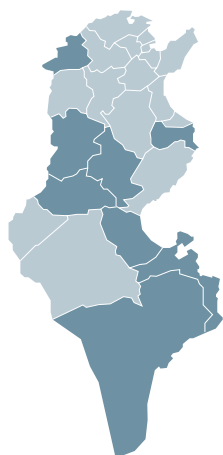
## Projets d'appui à l'emploi à travers un appel à propositions

### 3 objectifs

Dans le cadre du deuxième Programme d'Appui à la Relance (PAR-II), une composante a été dédiée à l'appui des projets et des initiatives portés par la société civile en partenariat avec le secteur privé et les autorités locales. Ces projets doivent permettre des créations d'emplois et l'amélioration de l'employabilité des demandeurs d'emploi. Un appel à propositions a été lancé pour la mise en œuvre de cette composante.

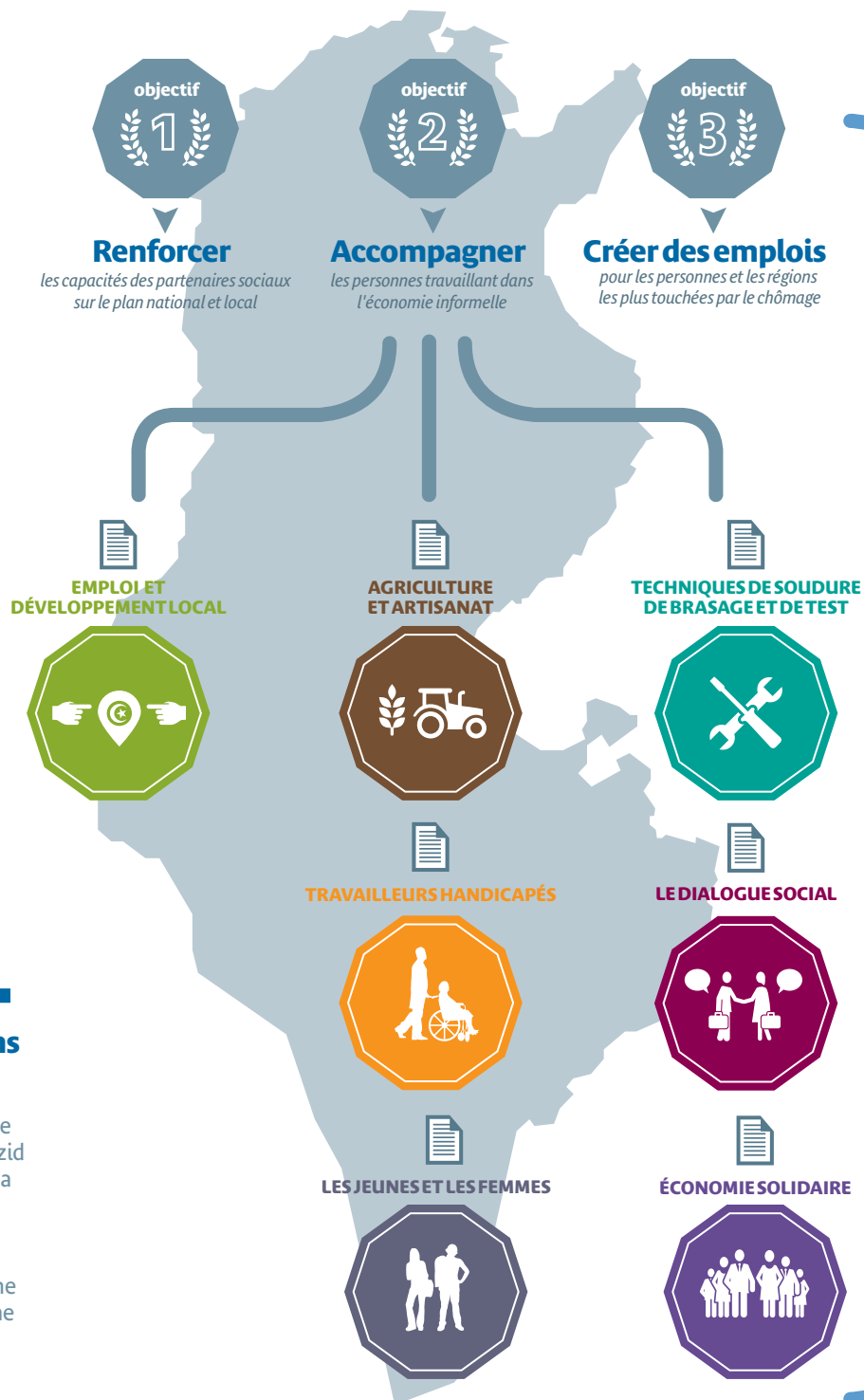
### 7 projets

Sept propositions ont été retenues à la fin du processus de sélection. Leurs activités se sont déroulées dans 9 régions de l'intérieur et du sud de la Tunisie : Gafsa, Kasserine, Sidi Bouzid, Jendouba, Kef, Mahdia, Gabès, Médenine et Tataouine.



### 9 régions

- » Gafsa
- » Kasserine
- » Sidi Bouzid
- » Jendouba
- » Kef
- » Mahida
- » Gabès
- » Médenine
- » Tataouine





PROGRAMME PAR-II • 2014-2017

**4,7 millions** € **7 projets****TECHNIQUES DE SOUDURE DE BRASAGE ET DE TEST****799 810** €

Contribution UE : 80%

Renforcement des capacités de l'UGTT pour l'institutionnalisation et l'opérationnalisation du dialogue social au service de la croissance et de l'emploi aux niveaux national et régional.

**ÉCONOMIES SOLIDAIRE****600 000** €

Contribution UE : 78,5%

Promouvoir les produits de terroir au service de l'emploi et du développement local.

**LE DIALOGUE SOCIAL****619 585** €

Contribution UE : 80%

Partenariat tuniso-allemand pour la formation dans les techniques de soudure, de brasage et de test.

**LES JEUNES ET LES FEMMES****706 572** €

Contribution UE : 80%

Marketing Territorial pour l'Emploi « Ma TerrE ».

**AGRICULTURE ET ARTISANAT****392 697** €

Contribution UE : 79,8%

Création d'emplois dans le Sud tunisien au service de l'agriculture et de l'artisanat dans le secteur de l'économie solidaire et professionnalisation des métiers agricoles.

**EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT LOCAL****799 923** €

Contribution UE : 80%

IESS, Initiatives d'Emploi en Economie Sociale et Solidaire en Tunisie.

**Actions en faveur de l'emploi menées par l'UE en Tunisie****COOPÉRATION BILATÉRALE**

Projets d'appui à l'emploi à travers un appel à propositions (2014-2017) 4,7 millions € (voir ci-contre)

Projet Création d'emplois et accompagnement à la réinsertion en complétant les dispositifs de l'État (2012-2016) 6,5 millions €

Programme d'Appui à la Formation et à l'Insertion Professionnelle (PAFIP) (2015-2020) 3 millions €

Initiative régionale d'appui au développement économique durable (IRADA) (2016-2019) 32 millions €

**COOPÉRATION RÉGIONALE**

Gouvernance pour l'employabilité en méditerranée (GEMM) (2013-2016) 2 millions €

**TOTAL****48,2 millions €**

## L'UE au plus près du terrain

**Avec le BIT, l'UE accompagne les dispositifs publics pour la création d'emplois dans les régions défavorisées**



### En bref...

#### Régions

» Gafsa, Kasserine, le Kef, Sidi Bouzid et Siltana

#### Période d'exécution

» 2012-2017

#### Quelques réalisations...

- Deux marchés municipaux (Sidi Bouzid et cité Essourour à Gafsa)
- Cité artisanale « bois d'olivier » (Sidi Bouzid)
- Voiries en pavés de roche – développement de la filière
- Ouvrage de franchissement et piste à Douar Weslatia (Kef) ; Aménagements hydro-agricoles et valorisation de la figue à Kesra
- Formation d'une centaine de femmes du monde rural pour monter des coopératives (fromageries, élevage, laine, figues...)

2016 a vu se poursuivre le projet « création d'emplois et accompagnement à la réinsertion en complétant les dispositifs de l'État », mis en oeuvre par le Bureau international du Travail (BIT) via une subvention de l'UE de 6,5 millions €. Objectif : relancer l'économie et l'emploi, en particulier des jeunes chômeurs dans cinq des régions les plus défavorisées.

En pratique, il s'agit de mettre en oeuvre des investissements publics requérant des travaux à haute intensité de main d'oeuvre, lesquels vont créer des emplois tout en injectant des revenus dans les gouvernements en question. 16 sites bénéficient de ces chantiers d'infrastructures. L'approche suivie pour réaliser ces infrastructures insiste sur la valorisation des matériaux locaux et des techniques traditionnelles, connues des PME locales et ne nécessitant qu'un équipement léger, et ce pour maximiser l'impact sur l'emploi.

Le nombre total de journées de travail direct générées par ces chantiers s'élève à environ 60 000, soit environ 270 postes permanents, sans compter les emplois

indirects et induits créés par ces chantiers. 25 PME locales sont impliquées dans les travaux réalisés ; le coût de la main d'oeuvre représente en moyenne 55% des coûts d'investissement et près de 80% des fonds sont dépensés localement. Ce dernier taux est significatif, l'objectif recherché par ce projet étant le développement local et l'injection de revenus dans les régions bénéficiaires.

A noter enfin, l'action permet une participation active de la société civile et du secteur privé, gage de pérennité et d'appropriation par les acteurs locaux. Le projet anime des forums de concertation sur le développement local, lesquels réunissent tous les acteurs.

**6,5 millions €**  
mis en oeuvre par le Bureau international du Travail (BIT) via une convention avec l'UE



**EDUCATION  
ET ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR**





## FOCUS PROJET +

## Tunisie : l'UE soutient la reconstruction des écoles des lycées

GRÂCE À CE PROGRAMME L'UE PARTICIPE À LA CONSTRUCTION ET À LA RÉNOVATION DE 25% DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES EN TUNISIE

## BUDGET

# 220 m€

## Instrument

» IEV

## Programmes

» Programme de modernisation des établissements scolaires

## Part UE

» 9 %

## EN BREF

## Régions

» Toute la Tunisie

## Période d'exécution

» 70 mois (2015-2020)

## Bénéficiaires

» Ministère de l'éducation

## Mise en oeuvre

» Banque européenne d'investissement (BEI)

## CONTEXTE

L'accès à l'éducation s'est nettement amélioré depuis le début du millénaire. Au niveau primaire, près de 99 % des enfants sont scolarisés. L'accès des filles est même légèrement supérieur à celui des garçons dans le primaire et le secondaire. Mais, des progrès restent à faire puisque près de 10 000 enfants de 6 à 11 ans restent éloignés de l'école. De même, l'accès à l'enseignement secondaire n'est pas encore tout à fait généralisé : plus d'un tiers des jeunes de 17 à 18 ans ne vont pas au lycée.

Derrière ces chiffres, on constate des écarts entre les grandes villes de la côte et l'intérieur du pays plus rural. Ces disparités compliquent la planification et la mise en oeuvre des programmes de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires. Les gouvernorats les plus pauvres, dans lesquels la demande pour l'éducation est la plus pressante, sont aussi ceux dont la population diminue le plus rapidement.

Enfin, en pratique, les infrastructures et les équipements, que ce soit dans les écoles primaires ou secondaires, y compris dans les internats, sont souvent vétustes, ce qui ne contribue ni à l'apprentissage ni à l'épanouissement des élèves.

## OBJECTIFS

Disparités entre publics, écarts régionaux, infrastructures vieillissantes... parce que la qualité de l'éducation est la clef de l'avenir, l'Union européenne s'associe aux efforts de la BEI pour accompagner les autorités tunisiennes dans la mise à niveau des établissements scolaires, pour que l'école tunisienne retrouve son attractivité et assure pleinement l'égalité des chances. Cette action Mots-clés : Enfance ; Régions défavorisées ; Infrastructures ; établissements scolaires vient compléter les efforts de l'éducation nationale tunisienne en vue de mieux préparer les jeunes tunisiens à la vie en société et à la vie active.

En pratique, il s'agira d'améliorer l'accueil des élèves et du corps enseignant dans les établissements scolaires par la réhabilitation des infrastructures et le renouvellement des équipements. Le programme de modernisation des établissements scolaires permettra de généraliser la mise en place de classes préparatoires dans les écoles primaires, d'améliorer l'accueil d'enfants souffrant de handicap, de mettre aux normes et de renforcer la sécurité de chacun, et plus globalement d'avoir une meilleure qualité de vie à l'école par de meilleures conditions d'enseignement.

## MISE EN ŒUVRE

Pour soutenir l'ambitieux programme de modernisation du système éducatif tunisien, l'Union européenne apporte un don de 20 millions d'euros qui vient compléter des prêts de la Banque européenne d'investissement (70 millions d'euros) et de la banque allemande de développement, la KfW (45 millions d'euros). Ces montants viennent s'unir aux efforts du ministère de l'éducation tunisien, pour un total de 220 millions d'euros.

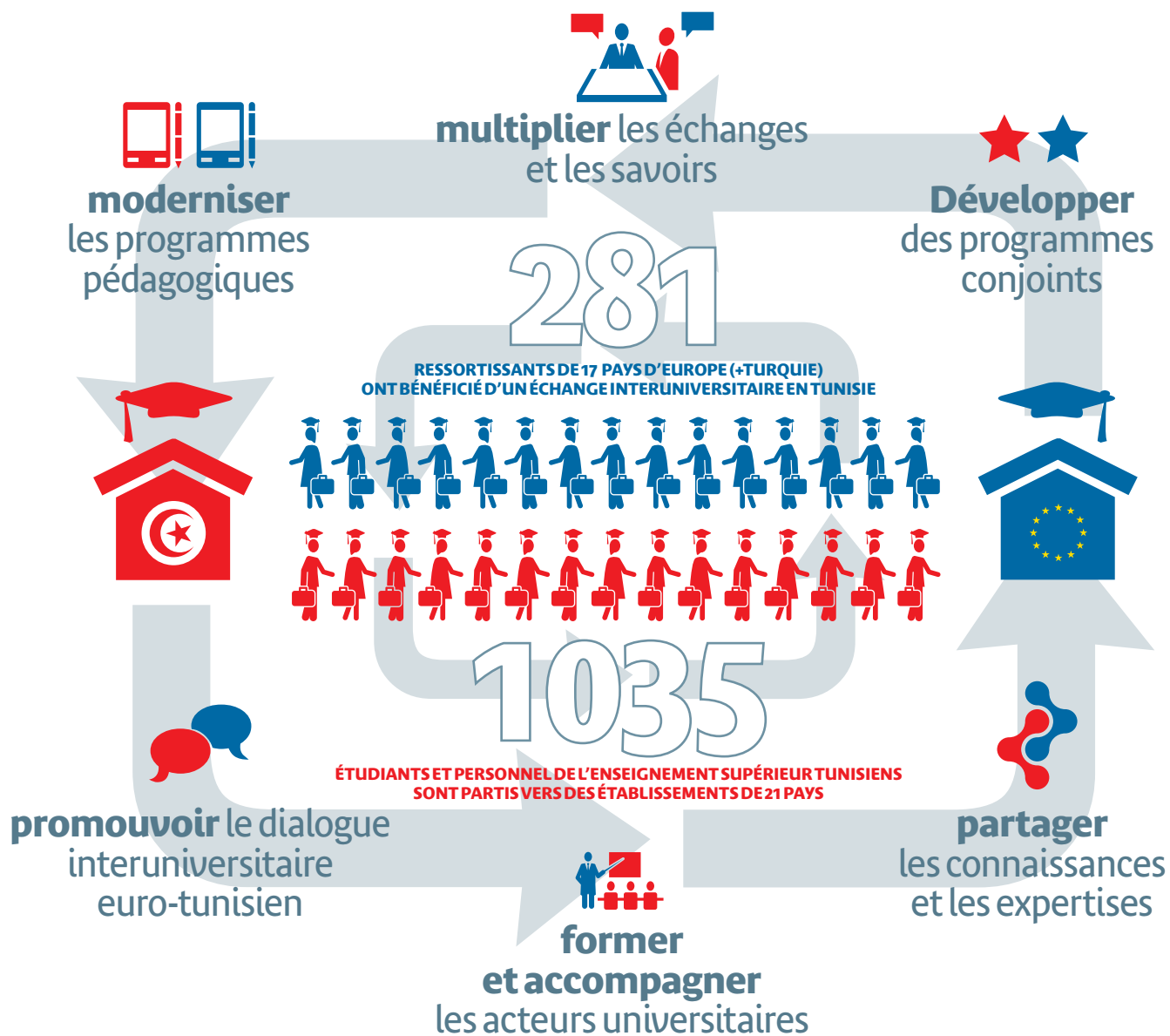
Très concrètement, le projet, qui couvre tout le pays, comprend la construction de 59 nouveaux établissements (31 collèges, 27 lycées, 1 internat) et la réhabilitation de 310 autres établissements (8 écoles primaires, 122 collèges, 127 lycées et 53 internats), soit 25 % des établissements d'enseignement secondaire général et technique en Tunisie. Ces réhabilitations et ces constructions permettront aux enfants et aux jeunes qui y seront accueillis, ainsi qu'au corps enseignant, de disposer d'un cadre adapté et accueillant, qui permette l'épanouissement de chacun, en particulier dans les gouvernorats les plus défavorisés. Au-delà de la construction et de la mise aux normes des bâtiments, le projet s'assure également de la réhabilitation des espaces pour les activités de la vie scolaire, de l'aménagement d'espaces pour les enfants porteurs de handicaps et du renouvellement ou de l'acquisition d'équipements.

site internet  
[www.eib.org](http://www.eib.org)



# ERASMUS+

## Encourager la mobilité entre les établissements d'enseignements supérieurs tunisiens et européens



- ACTEURS**
- ÉTUDIANTS, CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS
  - UNIVERSITÉS ET GRANDES ÉCOLES

- DIPLÔMES**
- MOBILITÉ DES CRÉDITS D'ENSEIGNEMENT diplôme de l'université d'origine
  - FUSION ENTRE CURSUS co-diplôme

MONTANT ERASMUS+ POUR LES ANNÉES UNIVERSITAIRES 2016-2017

**5,8 millions €**



## La parole à nos partenaires



**Dr. Mohamed Salah Harzallah**  
Directeur ERAMUS+ Tunisie

### La réputation d'Erasmus n'est plus à faire. De quelle manière Erasmus + bénéficie-t-il au système universitaire tunisien ?

**Mohamed Salah Harzallah** : La Tunisie participe depuis de longues années à plusieurs programmes européens de coopération universitaire, comme Tempus et Erasmus Mundus. Ces programmes ont permis de favoriser la coopération entre universités et ont contribué au renforcement des capacités de l'enseignement supérieur tunisien. À partir de 2015, Erasmus + a succédé à ces programmes et a porté la coopération à un niveau encore plus élevé à travers différents types d'actions.

La mobilité est l'axe central d'Erasmus +. Cette mobilité se fait d'ailleurs dans les deux sens. L'objectif est de promouvoir le dialogue et la coopération transfrontalière.

Avec Erasmus +, 316 étudiants tunisiens sont partis en 2016 passer une partie de leur cursus dans une université d'un pays partenaire. A partir de 2017 et jusqu'en 2020, ce sont 1500 jeunes qui bénéficieront chaque année d'une bourse ERASMUS. Les crédits acquis durant cette période sont bien entendu reconnus pour l'obtention de leur diplôme. Dans le même temps, les universités tunisiennes ont accueilli 65 étudiants étrangers. L'essentiel n'est pas tant le suivi des cours dans un autre pays que l'expérience humaine acquise par les rencontres et par l'immersion dans une culture différente.

194 enseignants et personnels d'universités tunisiennes ont aussi bénéficié de périodes de mobilité en 2016, pendant que 102 de leurs collègues européens venaient en Tunisie. Les premiers peuvent ainsi observer et apprendre des différentes pratiques en vigueur. Les seconds se déplacent dans le cadre de formations permettant de renforcer les compétences des universités tunisiennes au profit de tous leurs étudiants.

### Quelles sont les autres missions du bureau Erasmus + de Tunisie ?

**M.S.H.** Elles sont aussi nombreuses que diverses. Tout d'abord, nous nous occupons de la sélection des projets de mobilité dont nous venons de parler. Il y a tout un processus d'accompagnement et de sélection, faisant intervenir les experts et décideurs européens du programme.

À côté de cette composante, nous nous chargeons aussi des autres activités d'Erasmus +, qui ne se résument pas à la mobilité. Tout un pan du programme est consacré au

renforcement capacitaire des universités et au dialogue entre la Tunisie et l'Union européenne sur l'enseignement et la recherche. Dans cette perspective, nous participons à la modernisation et à la création de programmes pédagogiques dans plusieurs universités, notamment par l'intégration des nouvelles technologies, tels que des simulateurs ou des outils de manipulation à distance d'instruments de laboratoire. De même, nous facilitons l'ouverture des établissements sur le secteur privé pour renforcer l'employabilité des diplômés. Il y a aussi des projets de renforcement structurel menés en partenariat avec le ministère de tutelle. Il s'agit notamment de la réforme du service des étudiants ou encore de la création d'un service d'accréditation.

D'autre part, en tant que bureau national d'Erasmus +, nous diffusons les différents appels à propositions lors des salons de l'éducation et via notre base de données, laquelle compte près de 100 000 cadres, enseignants, chercheurs et étudiants. Nous invitons aussi des représentants des autres bureaux pour présenter les opportunités du programme. À la demande des universités, nous nous déplaçons pour des sessions d'information dans les établissements.

Nous assurons enfin une veille active pour transmettre les opportunités de bourses et de la prospection afin de nouer des partenariats entre universités tunisiennes et européennes. Pour faciliter ces actions, notre équipe forme et accompagne ceux qui le souhaitent au montage de projets de coopération.

### Quelles sont les prochaines étapes envisagées pour développer la coopération dans l'enseignement supérieur ?

**M.S.H.** La voie la plus prometteuse est sans doute le développement de la coopération et de la mobilité sud-sud. La Commission européenne a décidé de financer Intra-Africa, un programme de mobilité universitaire ambitieux en Afrique. Pour la Tunisie, cette perspective peut ouvrir de nombreuses opportunités. Les universités tunisiennes ont tout intérêt à travailler dans cette direction et à tirer profit de leur position géographique et de l'expérience tirée de TEMPUS et Erasmus + pour multiplier les projets de coopération avec leurs homologues africains.







**SANTÉ**

# Promouvoir la santé partout, pour tous

Reconnu par la Constitution dans son article 38, le droit à la santé est également garanti par plusieurs textes internationaux ratifiés par la Tunisie. Pourtant, les inégalités dans l'accès à la santé restent importantes. Une santé de qualité, sur l'ensemble du territoire tunisien : tel est l'objectif du gouvernement tunisien, appuyé dans cette perspective par l'Union européenne.

Si d'importants progrès en matière de santé ont été réalisés depuis l'indépendance, une grande partie de la population rencontre toujours des difficultés. L'accès à des soins de qualité n'est pas garanti pour tous, en particulier dans les régions les plus défavorisées. Le système de santé tunisien rencontre des difficultés structurelles, avec notamment un faible taux de couverture sociale : selon l'Institut national de la statistique, plus de 20% de la population ne seraient couverts par aucun système de sécurité sociale publique.

L'Union européenne s'est engagée de manière décisive pour appuyer la réforme du secteur de la santé. Pour ce faire, le programme d'appui à la relance contient une enveloppe « santé » de 8 millions d'euros (2012-2017) pour réhabiliter 58 centres de soins de santé de base et construire de nouveaux centres intermédiaires dans 13 régions défavorisées. Le programme

d'appui aux zones défavorisées est quant à lui doté d'une enveloppe de 12 millions d'euros (2015-2017) : il permet d'équiper ces mêmes 13 régions prioritaires en matériel médical, ainsi qu'en véhicules spécialisés.

A noter également, l'approche régionale suivie par l'Union européenne dans ce domaine crucial. Ainsi, le projet régional OMS-UE-Luxembourg a pour objectif de tendre vers une couverture universelle en matière de santé dans 19 pays. La Tunisie est un des pays phares de ce programme, 1,5 million d'euros lui sont consacrés.

En 2017, un nouveau programme d'appui au secteur de la santé, de 20 millions d'euros, va être signé. Contribuer à l'amélioration de la qualité du système sanitaire tunisien restera au coeur de l'engagement de l'Union européenne en Tunisie.

6 avril 2016

## Inauguration

Inauguration du centre de santé de base de Charchara 2 (Gouvernorat de Béja) par le Commissaire Hahn et le ministre de la santé



26 mai 2016

## Journées de l'Europe

Echanges avec le ministre tunisien sur les enjeux dans le domaine de la santé



17 novembre 2016

## Séminaire

Séminaire Information médicale et économique dans les hôpitaux publics en Tunisie



## LES TEMPS FORTS



## FOCUS PROJET

# Régions défavorisées : l'UE lutte contre les inégalités en santé

LE PROGRAMME D'APPUI AUX ZONES DÉFAVORISÉES AMÉLIORE L'OFFRE DE SANTÉ DANS LE SUD-OUEST TUNISIEN

### BUDGET

12 m€

#### Instrument

» IEVP

#### Programme

» Programme d'Appui aux zones défavorisées

#### Part UE

» 100 %

### EN BREF

#### Régions

» Béja, Gafsa, Gabès, Jendouba, Kebili, Kairouan, Kasserine, Le Kef, Médenine, Sidi Bouzid, Siliana, Tataouine & Tozeur

#### Période d'exécution

» 48 mois (2013-2017)

#### Bénéficiaire

» Ministère de la Santé

### CONTEXTE

La transition tunisienne a mis en relief les disparités régionales entre les régions côtières et celles de « l'intérieur ». Aujourd'hui considérées par les autorités comme prioritaires, ces 13 régions du sud-ouest - Béja, Gafsa, Gabès, Jendouba, Kebili, Kairouan, Kasserine, Le Kef, Médenine, Sidi Bouzid, Siliana, Tataouine et Tozeur – qui couvrent plus de 40% de la population, accumulent les difficultés : taux de chômage et de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale, hausse du nombre de personnes âgées dépendantes... l'écart se fait aussi sentir dans le domaine de la santé, l'offre médicale étant en retard par rapport au reste du pays.

En effet, les soins de première ligne, en particulier les services spécialisés (dentisterie, laboratoire, radiologie...) sont moins présents qu'ailleurs, et le nombre de spécialistes par habitant (jusqu'à 1 pour 12 000 habitants par endroit) est nettement inférieur à la moyenne nationale (1 pour 1 700 habitants). Seulement 15% des spécialistes en anesthésie, chirurgie, ophtalmologie et cardiologie sont présents dans ces régions. Les difficultés d'accès aux soins sont aggravées par le fardeau financier pesant sur les ménages, qui contribuent déjà pour près de la moitié aux dépenses totales de santé faute de couverture sociale suffisante.

Parce que la santé est un droit, et dans le souci de lutter contre les disparités régionales, l'Union européenne, en soutien des autorités tunisiennes, a mis en place au sein du « programme d'appui aux zones défavorisées » (PAZD), un volet santé consacré au déploiement de services de santé de base de qualité dans les régions particulièrement démunies, à travers des actions structurelles à grande échelle.

### OBJECTIFS

Le volet « santé » du programme d'appui aux zones défavorisées contribue à rééquilibrer l'offre de soins entre régions tunisiennes. Pour y parvenir, le projet travaille dans quatre grandes directions.

- Élargir la gamme de services offerts et améliorer la qualité des prestations de soins dans 58 centres de santé de base et 13 centres intermédiaires, en mettant l'accent sur les services spécialisés ainsi que le dépistage précoce des maladies chroniques liées au vieillissement de la population ;

- Assurer une meilleure équité dans la répartition des moyens (équipements de laboratoires, d'imagerie médicale et de dentisterie) dans les centres de santé de base réhabilités ;

- Rapprocher les soins les plus courants de la population et renforcer l'accès aux services d'urgences dans les régions les plus reculées par des moyens de transport appropriés ;

- Améliorer la planification et la programmation des services de santé par la révision de la carte sanitaire et renforcer les capacités du personnel médical et paramédical.

### MISE EN ŒUVRE

Le volet santé du PAZD, doté de 12 millions d'euros, permet de procéder à l'acquisition et à l'installation d'équipements biomédicaux pour un total de 71 centres de santé. Ces investissements s'accompagnent d'une formation à leur utilisation afin d'assurer un service de qualité sur le long terme. Ces matériels assureront un plateau technique plus vaste et de meilleure qualité, notamment en soins dentaires, maternité, ophtalmologie, radiographie, etc. Pour mettre ces services à la portée de tous, près de 150 véhicules ont été livrés dans les 13 régions du programme, dont 43 ambulances, 67 véhicules de transport de patients et 48 véhicules utilitaires pour faciliter le travail des équipes mobiles, les formations et la distribution de matériel.

Enfin, une assistance technique est également fournie. Elle a pour fonction de faciliter la production d'études en particulier sur la carte sanitaire, la médecine scolaire, la formation continue et le financement du système de santé, pour disposer d'une analyse fine de la situation et anticiper les besoins futurs.

## + ZOOM PROJET

# Santé : L'Union européenne soutient les régions défavorisées

**En images...**  
Livraison du matériel, des équipements, et des véhicules médicaux



### En chiffres...



8

millions d'euros pour la réhabilitation des centres



13

gouvernorats concernés par cet ambitieux projet



147

Véhicules médicaux (43 ambulances, 67 autos tous-terrains, 48 utilitaires)



13+60

13 centres médicaux et réhabilitation de 60 centres de santé de base

## Présentation

Le 6 avril 2016, le Commissaire européen à la politique européenne de voisinage, Johannes Hahn et le ministre de la santé tunisien se sont rendus sur le terrain, à Béja, pour inaugurer des centres de soins rénovés grâce à l'appui de l'UE. Objectif : renforcer l'offre médicale dans les régions défavorisées. Le programme d'appui à la relance 2 finance la construction de 13 centres médicaux intermédiaires et la réhabilitation de 60 centres de santé de base, pour un total de 8 millions d'euros.

L'aide de l'UE prévoit également la fourniture de matériels médicaux dans 13 régions tunisiennes : 27 appareils de radio, 16 échographes, 29 unités dentaires, électrocardiographes, spectrophotomètres, unités de consultation ophtalmologiques et ORL. Enfin, depuis septembre 2015, les services de santé des gouvernorats de Béja, Gabès, Gafsa, Jendouba, Kairouan, Kasserine, Kebili, El Kef, Medenine, Sidi Bouzid, Siliana, Tataouine et Tozeur disposent de 147 véhicules médicaux. Outre 43 ambulances équipées (soit 3 par région), les équipes médicales d'intervention sont désormais équipées de 67 nouveaux véhicules tous-terrains et de 48 utilitaires pour le transport du personnel médical.

**2,5 millions €**  
pour la formation  
des personnels  
de santé





## La parole à nos partenaires



### Dr. Abdelwahed El Abassi

Membre fondateur de l'Association tunisienne de Défense du droit à la Santé

#### Pouvez-vous nous présenter les activités de l'ATDDS ?

**Abdelwahed El Abassi** : LATDDS a été créée en 2012 par d'anciens professionnels de la santé. Nous nous voyons comme des savants engagés en faveur de la santé publique. Comme notre nom l'indique, notre association essaie de faire prévaloir l'exercice effectif des droits à la santé telle qu'elle est définie par l'OMS. C'est-à-dire une définition large qui ne se limite pas à l'absence de maladie. Elle inclut le bien-être physique, psychologique et social. En lien avec d'autres associations, nous cherchons à identifier les entraves à l'accès à la santé, et nous contribuons à mieux faire connaître les droits par les populations.

Depuis l'indépendance, la Tunisie a fait des efforts en matière de santé, en développant notamment une bonne de couverture géographique. Les résultats le prouvent : les Tunisiens ont gagné 25 ans d'espérance de vie depuis les années 60. Même s'il y a des disparités régionales en matière de qualité de service, les services de santé sont relativement accessibles. Il y a aussi eu des améliorations notables pour le traitement des maladies infectieuses par exemple, mais le système médical n'a pas entamé la mutation nécessaire pour répondre aux défis sanitaires posés par le vieillissement de la population, la sédentarité, la consommation accrue d'aliments transformés, etc.

#### Vous collaborez avec l'Union européenne dans le cadre de la coopération en matière de santé ?

**A.E.A.** Nous sommes l'une des rares associations partenaires de l'UE à ne pas percevoir de financements européens. Mais, nous collaborons étroitement dans le cadre du dialogue sociétal pour la santé lancé il y a quelques années. Nous avons joué un rôle important dans la préparation des rendez-vous régionaux et du rapport en vue de la conférence nationale de 2014.

Ces rencontres locales ont permis d'impliquer dans presque tous les gouvernorats les professionnels de la santé et les usagers dans la conception d'une nouvelle stratégie. Les associations locales impliquées dans le secteur de la santé y ont largement été représentées. La synthèse de ces rencontres régionales a considérablement enrichi l'état des lieux initial avec les particularités locales. Cela a mis en lumière les nouveaux problèmes du système de santé et surtout la frustration grandissante des populations et les tensions entre professionnels et usagers. Un jury citoyen s'est ensuite réuni

pour statuer sur les résultats de ces rencontres et faire des recommandations pour la conférence nationale.

Aujourd'hui, la coopération européenne dans le domaine de la santé continue de s'inspirer de ce travail, en particulier à travers le programme INA-Santé. Ce programme est essentiel pour permettre au système de passer au palier supérieur en termes de qualité. Il s'agit de mettre en place des procédures d'accréditation des établissements de santé. Le projet implique pour le moment 30 structures, 15 hôpitaux publics et 15 cliniques privées.

Il y a un véritable effort d'appui aux établissements impliqués en vue d'obtenir leur accréditation. Nous espérons rapidement généraliser ce processus pour que le système de santé tunisien puisse progresser. Dans le cadre de l'INA Santé également, un référentiel pour structure de santé de base et intermédiaire a été élaboré.

Le PAZD est l'autre grand programme européen qui a permis un soutien rapide sous forme de matériels et d'infrastructures. Le gouvernement doit maintenant s'atteler à une grande réforme du secteur de la santé.

Depuis 20 dernières années, des choix ont été faits qui ont favorisé le secteur privé et les personnes qui disposent des moyens suffisants pour se faire soigner. Malheureusement, les trois quarts de la population ne peuvent faire ce choix. Le résultat est visible : disparité régionale en faveur de la côte, pénurie de médicaments, démotivation du personnel du secteur public. La coopération internationale ne peut pas résoudre les problèmes de fond sans une véritable volonté politique pour mettre en place les mesures correctrices qui s'imposent.

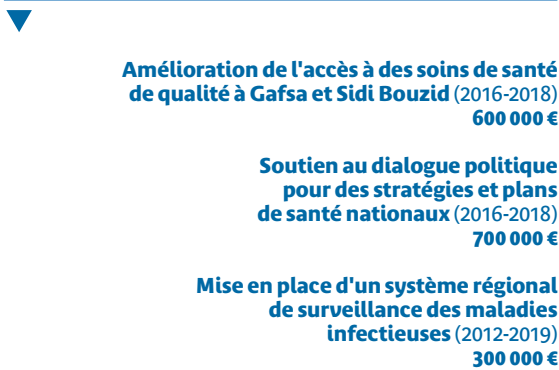
LE PAZD EST L'AUTRE GRAND PROGRAMME EUROPEEN QUI A PERMIS UN SOUTIEN RAPIDE SOUS FORME DE MATÉRIELS ET D'INFRASTRUCTURES. LE GOUVERNEMENT DOIT MAINTENANT S'ATTELER À UNE GRANDE RÉFORME DU SECTEUR DE LA SANTÉ.

# Autres projets financés en 2016

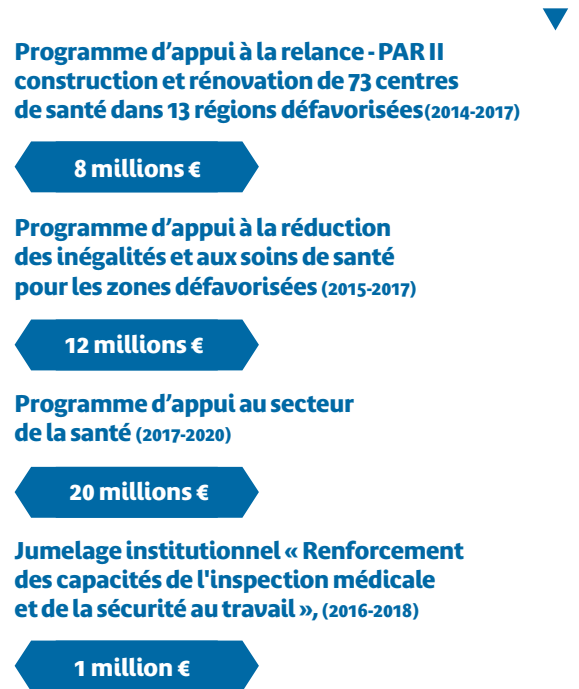
## Coopération bilatérale Programme PACS



## Autres programmes



## Coopération bilatérale



## TOTAL

## Aide UE totale dans le secteur de la santé en Tunisie

**49,4 millions €**





**AGRICULTURE**

# Agriculture : dynamiser un secteur clef

Moderniser l'activité, intensifier la production, tels sont les grands enjeux de l'agriculture tunisienne. S'il est nécessaire de positionner les produits agricoles tunisiens dans les circuits internationaux, il faut aussi garantir la sécurité alimentaire et un usage rationnel des ressources, notamment la ressource en eau. Autant d'objectifs partagés par l'Union européenne.

L'agriculture a une place à part dans l'économie tunisienne. 500 000 exploitations agricoles, en majorité de petites et moyennes tailles, contribuent à 9% du PIB et fournissent du travail à 16% de la population active (40% dans les régions du nord-ouest). L'agriculture représente aussi 10% des recettes d'exportation et 9% des investissements reçus. Pourtant, la productivité agricole stagne, et le secteur souffre d'un manque de soutien à l'innovation.

Du fait de l'importance du secteur pour le tissu économique local, l'UE met au service de la Tunisie son savoir-faire en matière de développement rural et agricole. Avec l'Initiative européenne pour le développement agricole et rural (ENPAR), l'UE met en place des actions pilotes. La Tunisie joue également un rôle actif dans les programmes régionaux.

Autre axe significatif, l'UE accompagne la gestion de l'eau, via le programme PAPS-Eau. Objectif : faire de l'accès durable à l'eau pour tous garanti par la Constitution (art.44) une réalité, en poursuivant une approche globale, qui va d'une meilleure gestion de la ressource à la lutte contre la pollution.

Enfin, en 2016, pour soutenir l'économie du pays, l'UE a adopté une mesure d'urgence en faveur des exportations d'huile d'olive tunisienne. L'UE a offert unilatéralement, jusqu'à fin 2017, un contingent tarifaire à droit nul de 35 000 tonnes par an, soit 70 000 tonnes au total, pour les exportations d'huile d'olive de la Tunisie vers l'UE, ce qui s'ajoute au contingent de 56 700 tonnes/an prévu par l'Accord d'Association UE-Tunisie. L'huile d'olive – soit un cinquième de l'emploi agricole - est la principale exportation agricole de la Tunisie vers l'UE.

**26 mai 2016**

## Journées de l'Europe

Table ronde sur l'agriculture, en présence du ministre tunisien de l'agriculture, des ambassadeurs d'Italie et de Roumanie



**3 novembre 2016**

## Réunion

Ministère de l'Agriculture, revue sectorielle de l'eau



**16 novembre 2016**

## Lancement

Lancement du jumelage ENPAR



➤ LES TEMPS FORTS





## FOCUS PROJET +

Initiative européenne pour  
le développement rural (ENPARD) en Tunisie

GRÂCE  
AU PROGRAMME  
ENPARD DÉVELOPPÉ  
SPÉCIALEMENT  
POUR LES PAYS  
DU VOISINAGE,  
L'UE PARTICIPE À LA  
MODERNISATION  
RURALE EN TUNISIE

## BUDGET

25 m€

## Instrument

» ENPI + prêt du FIDA

## Programme

» ENPARD

## Part UE

» 40 %  
soit 10 millions €

## EN BREF

## Régions

» Jendouba, Kebili  
Médénine, Sfax, Siliana

## Période d'exécution

» 60 mois (2014-2019)

## Bénéficiaires

» Agriculteurs, éleveurs  
et acteurs des filières  
agricoles locales

## CONTEXTE

L'agriculture tunisienne connaît des défis structurels, conséquences d'un accès inégal à l'eau et à la terre et à la dégradation de ces ressources. Ainsi 75% des agriculteurs ne possèdent en moyenne que 3 ha et occupent à peine un quart de l'espace agricole national, alors que 3% des exploitations en occupent le tiers. Aujourd'hui, la moitié des eaux souterraines est surexploitée et 20% des terres agricoles sont affectées par l'érosion.

Cette situation aggravée par le changement climatique impose une réflexion sur la politique agricole, pour assurer une transition vers un modèle de développement plus durable.

Dans le cadre du Programme pour le développement agricole et rural dans le voisinage européen (ENPARD), l'UE accompagne et soutient la Tunisie dans cette transition, notamment à travers ce projet d'actions pilotes innovantes dans plusieurs régions tunisiennes. Un jumelage institutionnel complète le dispositif.

## OBJECTIFS

Par des actions pilotes dans les territoires ruraux, ce projet alimente le ministère de l'Agriculture dans sa démarche de conception puis de mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale pour une agriculture durable. Ces actions visent à démontrer la viabilité d'une méthode participative qui promeut un partage des responsabilités entre acteurs publics et privés. Pour y arriver, il est important d'impliquer tous les partenaires - agriculteurs, administrations, entreprises privées, chercheurs et société civile, au bénéfice de l'insertion des populations rurales, notamment les jeunes.

Trois axes de travail ont ainsi été identifiés. Il s'agit en premier lieu de mieux valoriser le potentiel des campagnes tunisiennes par le développement et la connexion de filières de qualité au niveau des terroirs. L'amélioration des revenus qui en découlera permettra le développement de nouveaux investissements

et augmentera l'attractivité de l'agriculture. Parallèlement, il est indispensable de rendre plus efficace l'action publique en soutien aux professionnels du secteur, notamment les agriculteurs. Enfin, les populations locales et la société civile seront sensibilisées à la préservation de l'environnement.

## MISE EN ŒUVRE

Concrètement, le projet prend la forme d'actions pilotes menées dans cinq régions représentatives de la diversité socio-économique de la Tunisie.

Les délégations d'Aïn Draham (Jendouba), Kebili Nord (Kebili), Kerkennah (Sfax) et Bargou (Siliana) feront l'objet d'expérimentations de la valorisation durable des ressources territoriales. Le volet de gestion et de valorisation durable des terroirs et des filières agro-pastorales sera conduit en cogestion avec le Fonds international de développement agricole dans les trois délégations du gouvernorat de Médénine (Beni Khedache, Sidi Makhlouf, Ben Guerdane).

Des structures de concertation et de cogestion entre acteurs publics et acteurs privés dans les territoires pilotes seront mises en place et des projets locaux seront soutenus en cohérence avec les Plans Locaux de Développement. Des unités d'accompagnement assureront le suivi des porteurs de projets en lien avec l'administration.

Ces travaux alimenteront la réflexion publique sur la stratégie agricole et rurale. Celle-ci capitalisera sur l'expérience tirée du terrain afin d'organiser les filières et établir le rapport à construire entre professions, société civile et administration.



site internet  
<http://ec.europa.eu/agriculture>

## L'UE au plus près du terrain



### Sud tunisien : l'économie solidaire au service de l'emploi dans l'agriculture et l'artisanat

L'UNION EUROPÉENNE OFFRE À LA JEUNESSE DU SUD TUNISIEN DES OPPORTUNITÉS DE GAGNER EN AUTONOMIE EN VALORISANT LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ARTISANAT



#### CONTEXTE

Avec près d'un quart de la population active employée, l'agriculture demeure l'un des principaux secteurs de l'économie tunisienne. Pour peu qu'un effort soit mené en termes de modernisation et de professionnalisation, ce secteur constitue avec l'artisanat, un important gisement d'emploi. Dans une Tunisie à la situation économique très contrastée, avec des régions en retard de développement, tandis que d'autres, plus exposées, sont dans une situation moins difficile, la lutte contre le chômage, des jeunes en particulier, passe par la valorisation de l'existant, et par un travail d'appui aux structures fortement consommatrices de main d'œuvre. C'est pourquoi, l'Union européenne est venue appuyer le projet mené par l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier. Ce dernier, en partenariat avec trois Sociétés Mutuelles de Services Agricoles (SMSA) du gouvernorat de Médenine, à savoir "Al Rouki" à Médenine, "Al Intilaka" à Zarzis et "Al Najah" à Béni Khedache, lutte contre les disparités régionales par un projet de création d'emplois.

#### OBJECTIFS

Ce projet vise à créer des emplois au plus près des populations dans l'agriculture et l'artisanat dans le Gouvernorat de Médenine en privilégiant les femmes et les jeunes, diplômés ou non. Concernant ces derniers, le projet prévoit d'améliorer l'image de l'agriculture auprès de cette population et d'aider de jeunes agriculteurs à s'installer à leur compte. En créant cette dynamique locale positive, il s'agit de démontrer que l'agriculture reste une activité d'avenir et créatrice de valeur et d'emplois. Ce volet comprend aussi une partie de formation

des ouvriers agricoles pour améliorer leur employabilité, répondant ainsi à une demande de compétence souvent formulée par les producteurs et les coopératives.

#### MISE EN ŒUVRE

En pratique, le projet accompagne l'installation d'un minimum de 50 producteurs agricoles dès lors que de réels débouchés commerciaux existent. A ce jour, plusieurs projets ont déjà bénéficié de cet appui, surtout des activités d'élevage (ovin, caprin et avicole). Se déroulant sur 30 mois, le projet bénéficiera du recul nécessaire pour mesurer les retours et adapter les formations proposées. En complément, 150 ouvriers agricoles, principalement des femmes, seront accompagnés pour constituer une main-d'œuvre plus qualifiée et donc mieux payée. De plus, un ensemble de services agricoles sera créé avec notamment une pépinière, un centre de stockage frigorifique, une unité de traitement de la laine. Les produits issus de l'agriculture étant aussi valorisés par l'artisanat, un volet est consacré au soutien de ce secteur. Plus de 4000 artisans sont ainsi recensés à Médenine dans des activités aussi diverses que le tissage, la bijouterie, le travail du cuivre ou encore la maroquinerie. Après une phase de diagnostic, un accompagnement dédié sera mis en place pour s'adapter aux nouvelles réalités du marché, qu'il s'agisse de l'offre actuelle comme de l'identification de nouvelles opportunités et circuits de distribution locaux et internationaux.

#### EN BREF

**Région**  
» Médenine

**Période d'exécution**  
» 30 mois  
octobre 2014  
avril 2017

**Bénéficiaires**  
» Jeunes du sud tunisien  
» ouvrier(ère)s agricoles  
» artisans

#### BUDGET

492 000 €

**Instrument**  
» ENI

**Programme**  
» Programme d'Appui à la Relance (PAR) 2

**Part UE**  
» 80 %



## La parole à nos partenaires



### Youssef Trifa

Coordinateur de projet au ministère de l'Agriculture

#### Quelle est la situation de la recherche en agronomie en Tunisie ?

**Youssef Trifa** : Globalement, nous avons une recherche performante. Grâce à l'impulsion politique depuis une décennie environ, nous publions plus que les autres disciplines. Au point où beaucoup de chercheurs partent à l'étranger, attirés par les conditions de travail.

Il faut maintenant avoir un impact sur le terrain. C'est pourquoi les grilles d'évaluation des chercheurs ont été modifiées pour ne plus prendre en compte seulement les travaux théoriques, mais aussi les résultats obtenus en termes de brevets par exemple. Tôt ou tard, il faudra aller plus loin et réfléchir à une politique de rémunération de l'excellence.

En effet, les budgets publics mis à disposition de la recherche ne sont pas à la hauteur. Or, une étude a démontré que le financement de la recherche est le deuxième facteur le plus important pour améliorer les rendements, juste après les conditions climatiques. C'est pourquoi nous répondons à de nombreux appels d'offres internationaux. Mais, le financement extérieur ne compense pas l'absence d'une stratégie nationale avec ses propres orientations.

C'est pourquoi, de plus en plus, nous réservons à la recherche une partie des financements des projets de coopération au développement. C'est d'ailleurs l'esprit d'IRESA, qui est une partie du programme PAPS.

#### Justement, sur quel projet avez-vous obtenu un financement européen ?

**Y.T.** Le projet de céréaliculture biosaline durable que notre équipe pluridisciplinaire a soumis dans le cadre de l'IRESA a été l'un de ceux retenus. La composante sur laquelle je travaille est la recherche de variétés de céréales tolérantes au stress salin, parce que beaucoup d'agriculteurs du Sud tunisien ont des ressources en eau très chargées en sel.

L'expérimentation a commencé à Médenine et dans la palmeraie de Degueche à partir de 120 variétés d'orge de toutes origines. La plupart sont des variétés tunisiennes très anciennes collectées dans diverses régions. Nous y avons ajouté des variétés pakistanaïses, australiennes ou encore omanaises obtenues dans le cadre d'une collaboration avec le Centre international d'agriculture biosaline. Pendant deux ans, nous

les avons irrigués avec de l'eau chargée tout en faisant le suivi de la salinité du sol, l'objectif n'étant pas de concentrer le sel dans le sol et de le rendre stérile. Ces travaux nous ont permis d'isoler les variétés tolérantes, et le projet PAPS nous permet de les valoriser.

#### De quelle manière ce soutien bénéficie-t-il au projet et à l'anticipation des effets du changement climatique en général ?

**Y.T.** Comme pour les autres soumissionnaires retenus, l'appel d'offres européen nous a permis de passer à la vitesse supérieure. La recherche agricole s'étale sur la durée et dans l'espace, et la question des moyens est donc importante.

Dans notre cas, nous avons pu lancer l'intensification durable des variétés expérimentales sur de vraies parcelles dans la région de Médenine en collaboration avec le Commissariat Régional au Développement Agricole local, l'Institut des régions arides et un centre de formation professionnelle agricole.

Nous nous sommes fixés plusieurs conditions pour que les travaux soient jugés durables : la gestion correcte de l'irrigation, l'utilisation permanente des sols et l'amélioration du capital sol. Nous voulons aussi intensifier la production animale dans les exploitations pour réincorporer la matière organique dans les sols pauvres du Sud tunisien.

Le centre de formation dispose de parcelles et d'une eau chargée. Cela nous a permis d'équiper un espace de démonstration pour les agriculteurs et de formation pour les étudiants. Le démonstrateur a donc été électrifié et équipé avec un système de pompage et d'irrigation automatisée. Plusieurs variétés, modes d'irrigation et méthodes de culture vont pouvoir être maintenant testés. Dans le même temps, nous avons identifié des agriculteurs de la région pour les impliquer dans le projet. L'idée est que nous assistons l'implémentation des nouvelles méthodes sur leurs terres, qui deviendront de la sorte des vitrines pour les agriculteurs voisins.

À côté de notre projet, il y en a deux autres financés dans le même cadre qui portent aussi sur les effets du changement climatique. Il y en a un sur la conservation des eaux et du sol pour valoriser chaque goutte d'une eau qui se raréfie. Le troisième projet porte sur la permaculture, qui permet de préserver les sols dans le temps.



# Autres projets financés en 2016

## Coopération bilatérale

**Programme d'appui aux politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole (2011-2017)**

**56,5 millions €**

**Programme d'actions pilotes dans le cadre de l'initiative européenne pour le développement agricole et rural ENPARD en Tunisie (2013-2017)**

**10 millions €**

**Appui institutionnel au ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche (2016-2018)**

**1,5 million €**

**Création et consolidation des groupements de développement des oasis (gdo) de femmes et de jeunes de gafsa pour la promotion d'activités génératrices de revenus par la valorisation des produits et des sous-produits oasiens (2012-2016)**

**300 000 €**

**Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif (2012-2016)**

**815 524 €**

## Coopération bilatérale

**Les produits du terroir au service de l'emploi et du développement local dans le gouvernorat de Gabès (2014-2016)**

**470 908 €**

**Création d'emplois dans le sud tunisien au service de l'agriculture et de l'artisanat : économie solidaire et professionnalisation des métiers agricoles dans le gouvernorat de Médenine (2014-2016)**

**392 686 €**

## Coopération régionale

**Programme d'appui à l'initiative ENPARD méditerranée - phase II (2015-2017)**

**4 millions €**

**Coopération méditerranée : un réseau pour l'apiculture, la biodiversité et la sécurité alimentaire (2014-2017)**

**1,6 million €**

## TOTAL programmes bilatéraux et régionaux

**75,58 millions €**





**DÉCENTRALISATION  
ET DÉVELOPPEMENT  
RÉGIONAL**

# Décentralisation et développement régional

Parmi les innovations majeures introduites par la Constitution de 2014, la décentralisation occupe une place à part. La dimension régionale des politiques publiques est désormais garantie, fondée sur l'équité entre les territoires et la discrimination positive. L'Union européenne s'est engagée à renforcer son appui à la Tunisie pour l'accompagner dans ce processus d'avenir.

Depuis l'indépendance de la Tunisie, le développement régional fait partie intégrante des politiques publiques. Il s'agissait d'assurer la cohésion territoriale, au moyen de stratégies spécifiques. Pourtant, les résultats se sont avérés décevants : des régions sont restées en marge du développement. L'absence d'une vision d'ensemble, a empêché la pleine réussite de cette politique, suscitant déséquilibres économiques et sociaux.

La Constitution de 2014 prévoit des avancées majeures, qu'il s'agit désormais de concrétiser. Elle garantit notamment la séparation organique et fonctionnelle des circonscriptions déconcentrées et des collectivités décentralisées, la communalisation intégrale du territoire ainsi que la plénitude d'autonomie administrative et financière, visant à faire des communes de réels acteurs du développement local. Ces

avancées permettront des prises de décision au plus près du terrain, et donc plus efficaces.

Consciente du rôle des autorités locales dans le développement, l'UE a fait du développement régional et local – un domaine dans lequel la marque de fabrique de l'UE est reconnue - et de l'appui à la décentralisation une des priorités de son appui à la Tunisie.

En pratique, qu'il s'agisse de réhabiliter les quartiers populaires, de préparer la décentralisation et la démocratie locale ou encore d'accentuer les soutiens à l'économie locale, l'UE consacre 172 millions d'euros à la lutte contre les déséquilibres territoriaux et à l'aménagement du territoire, en vue d'une plus grande cohésion sociale.

**6 octobre 2016**

## Echange

*Avec les équipes du gouvernorat de Sousse, discussions sur les priorités régionales*



**19 octobre 2016**

## Visite

*Visite de terrain à Sfax - trois quartiers réhabilités au profit de 45000 habitants*



**12 janvier 2017**

## Lancement

*Lancement du fonds Moussanada par M. Fadel Abdelkefi, Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale*



### LES TEMPS FORTS



## FOCUS PROJET

### Régions défavorisées : Cap vers la décentralisation et le développement intégré des territoires

AVEC CAP2D, L'UNION EUROPÉENNE APPUIE LA DÉCENTRALISATION TUNISIENNE

#### BUDGET

43 m€

#### Instrument

» IEV

#### Programme

» Cap sur la décentralisation et le développement intégré des territoires

#### Part UE

» 100 %

#### EN BREF

#### Régions

» Bizerte, Jendouba, Sidi Bouzid, Sfax, Gabes, Médenine, Gafsa, Kasserine et territoire national

#### Période d'exécution

» 48 mois (2016-2020)

#### Bénéficiaires

» Citoyens tunisiens  
» Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement

#### CONTEXTE

La Tunisie fait face à de fortes disparités régionales et locales qui se sont amplifiées au cours des décennies. Ainsi, le taux de pauvreté entre les régions les plus riches et les plus modestes varie de 1 à 3, avec des situations particulièrement difficiles dans certaines parties du sud et de l'ouest du pays où la pauvreté touche parfois jusque 30% de la population, ce malgré les efforts faits pour augmenter l'attractivité des territoires et corriger les déséquilibres régionaux.

Les changements de 2011, qui ont permis de libérer les énergies locales et régionales, rendent une nouvelle donne possible dans et pour les territoires, par l'introduction d'un changement majeur dans le fonctionnement institutionnel de la Tunisie : la décentralisation. Ce changement, inscrit dans la Constitution de 2014, inverse la structure institutionnelle héritée de l'Indépendance, caractérisée par une forte centralisation, et une tutelle de l'Etat central qui s'exerce sur toutes les décisions des collectivités territoriales. La décentralisation, associée à une déconcentration des services de l'administration devrait ainsi permettre de faire pleinement participer les citoyens au processus décisionnel et de les associer à la formulation des politiques de développement régional et local.

#### OBJECTIFS

Parce que la décentralisation, tout comme le développement régional, sont des processus complexes et de long terme, l'UE a décidé de mettre son expertise dans ce domaine au service de la Tunisie, au moyen du programme « Cap vers la Décentralisation et le Développement intégré des territoires ».

Tout d'abord, un appui aux processus de décentralisation et de déconcentration, qui va de pair avec une aide à la préparation des élections locale et régionale et au renforcement de la gouvernance locale. Naturellement, cela suppose un renforcement des capacités des acteurs locaux, notamment des nouvelles

communes et des communes étendues. Dans le même mouvement, un appui à la formulation d'un nouveau schéma national d'aménagement durable du territoire sera dispensé ; celui-ci accompagnera la formulation de stratégies intégrées de développement régional.

Afin de s'assurer que les décisions prises au niveau local soient fondées sur des faits, un effort particulier sera fait pour le développement des statistiques régionales, ainsi que sur la mise en place d'outils de financement spécifiques pour les investissements régionaux, locaux et intercommunaux.

#### MISE EN ŒUVRE

Une première tranche de 15 millions d'euros a été décaissée au titre de ce programme d'appui budgétaire pour soutenir les préparatifs à la tenue des élections locales (communalisation du territoire, renforcement de la capacité des nouvelles communes, formation des agents des autorités locales) et à la mise en œuvre des dispositions de la Constitution relatives à la décentralisation, avec rédaction d'un nouveau code des collectivités locales fixant le fonctionnement des communes désormais dotées de l'autonomie administrative et financière.

Dans le cadre de la préparation de la seconde tranche du programme (10 millions d'euros), l'UE a mobilisé une expertise pour faire un diagnostic de croissance des régions de Tunisie et développer de nouveaux instruments de financement des projets régionaux. Cette assistance technique appuie les autorités dans l'identification des obstacles locaux à la croissance des activités économiques. Ce diagnostic, fruit d'enquêtes auprès des entrepreneurs des régions, servira de base à une stratégie visant restaurer la croissance et l'attractivité des régions les plus défavorisées. En parallèle, l'équipe assistera la Caisse de Prêt et de Solidarité des Collectivités Locales dans la mise en place d'un guichet destiné à financer des projets intercommunaux à caractère économique.

## Réhabilitation des quartiers populaires en Tunisie

Le programme de réhabilitation des quartiers populaires, dont le coût total s'élève à 217,5 millions d'euros, est cofinancé par l'État tunisien (84,5 millions €) avec l'aide de l'UE (69 millions €), de l'AFD (30 millions €) et de la BEI (70 millions €). Cette action d'envergure permet aussi de créer des espaces socioculturels et sportifs pour les jeunes, ainsi que des espaces pour des activités génératrices de revenus. Originalité du programme, une partie des personnes employées sur les chantiers de rénovation habite les quartiers ciblés.

### PPIQP

Programme Prioritaire d'Intégration des Quartiers Populaires

33 millions €

119 quartiers  
133 000 logements  
685 000 habitants

#### Infrastructure de base

- » Voirie et trottoirs : 950 Km
- » Réseau d'assainissement : 250 Km
- » Drainage des eaux pluviales : 150 Km
- » Eclairage public : 19 000 points

#### Espaces socio-culturels et sportifs

- » Espaces : 66
- » Terrains de quartiers : 56

#### Espaces économiques générateurs de revenus

- » Espaces : 66

### PPIQP • Extension

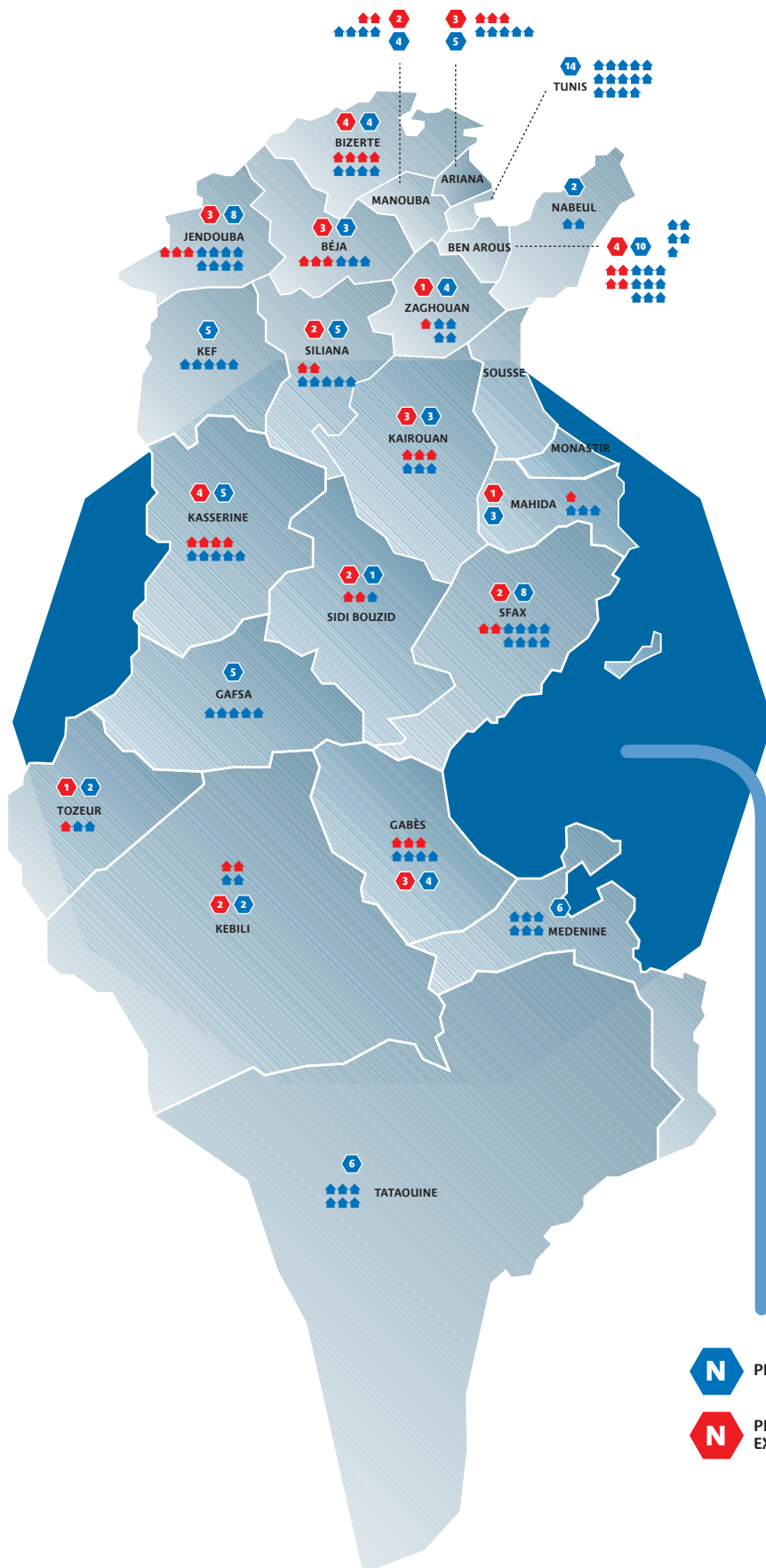
Programme Prioritaire d'Intégration des Quartiers Populaires - Extension

28 millions €

42 quartiers  
67 042 logements  
344 502 habitants

#### Infrastructures de base

- » Voirie et trottoirs : 256 Km
- » Réseau d'assainissement : 28 Km
- » Drainage des eaux pluviales : 16 Km
- » Eclairage public : 1 350 points
- » Installation d'eau potable dans un quartier de 500 logements



**N** PPIQP  
**N** PPIQP EXTENSION





## La parole à nos partenaires



**Claire Azzabi**

Point focal décentralisation – Banque Mondiale

### Que fait la Banque mondiale en Tunisie ?

**Claire Azzabi :** La Banque mondiale est une institution partenaire du gouvernement tunisien avec la capacité de lui accorder différents types de financements comme des prêts ou de l'appui budgétaire. Nous agissons aussi en fournissant de l'assistance technique dans nos domaines d'expertise.

En Tunisie, nous intervenons dans des secteurs aussi variés que la gouvernance, la gestion des finances publiques, le soutien aux exportations, la réforme de la protection sociale, l'eau, l'éducation, la gouvernance locale ou encore la préservation de l'environnement.

### Quid de la gouvernance locale ?

**C.A.** Le Programme de développement urbain et de gouvernance locale (PDUGL), dont je suis le point focal, est doté de 217 millions d'euros. Démarré en 2015 pour cinq ans, ce programme vise à réformer en profondeur la façon dont l'État finance les collectivités locales. Dans le passé, ce financement était opaque et arbitraire. Nous avons découvert au lendemain de la Révolution que certaines zones n'avaient pas ou peu reçu de financement, accentuant encore les inégalités régionales.

La première réforme du PDUGL a été de mettre en place une nouvelle formule de répartition de la subvention de l'État à travers une nouvelle loi qui fixe des conditions objectives et transparentes. N'importe quel citoyen peut désormais calculer la subvention qui a été allouée à sa municipalité. Les 264 municipalités tunisiennes sont très hétérogènes. À côté des grandes villes quasi autosuffisantes, on s'est rendu compte que les communes les plus pauvres dépendaient à près de 100 % de la subvention de l'État.

### Comment la subvention est-elle allouée ?

**C.A.** Le PDUGL vise à conditionner la subvention au respect de certaines règles. D'abord, les municipalités doivent adopter un budget, publier un plan de passation des marchés, préparer de façon participative d'un plan d'investissement, etc.

Ensuite, la subvention est modulée selon leurs performances. En 2016, le contrôle général du service public (CGSP) a réalisé un test avec 26 indicateurs fixés en accord avec les autorités tunisiennes. Cela va de la mise en ligne du site internet de la commune à la remise dans les délais des états financiers à

la Cour des comptes en passant la mise en place d'un cahier des plaintes de citoyens. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup de ressources pour remplir tous les critères. La commune la mieux notée<sup>1</sup> a été celle du Krib, petite ville pauvre de la région de Siliana. À l'inverse, Tunis n'a même pas participé. Dès 2017, cette note aura un impact direct sur le niveau de subvention.

À côté de la dotation globale, le PDGUL réforme aussi l'attribution des financements spécifiques à un certain nombre de quartiers sous-équipés identifiés par le gouvernement. Il prévoit aussi une assistance technique et des formations pour les collectivités locales, ainsi qu'aux agences centrales impliquées dans ce processus et qui se sont vu attribuer des missions sortant de leurs prérogatives habituelles. Les agents peuvent ainsi bénéficier de formations académiques ou d'une expertise fournie par la Caisse des prêts aux collectivités locales directement sur place.

Dans l'ensemble, la mise en place du PDGUL a pu se faire grâce à l'excellent niveau de la contrepartie tunisienne, à la fois à la Caisse des prêts aux collectivités locales, le ministère de Finances, la Cour des comptes et le CGSP.

### Y a-t-il une coordination entre la Banque mondiale et l'UE, également impliquée sur la décentralisation ?

**C.A.** Beaucoup d'acteurs internationaux, au premier titre desquels l'Union européenne, agissaient sur cette thématique, avec parfois des moyens importants, mais peu coordonnés. Au point que le ministère du Développement et de la Coopération internationale nous a demandé en 2015 de mieux nous coordonner.

La Banque mondiale a donc proposé aux autres bailleurs de contribuer avec des dons à un fonds fiduciaire multi-donneur d'appui aux collectivités locales en Tunisie pour éviter les doublons et améliorer l'efficacité des dons. L'UE a été la première à réagir favorablement en y apportant 3 millions d'euros qu'elle consacre à cette thématique. Elle a été rejointe par la Suisse et le Royaume-Uni. Ce fonds, qui a été nommé Moussanada, intervient depuis janvier 2017 sur trois axes : collectivités locales et décentralisation, gouvernance et appui au secteur financier.

<sup>1</sup> [www.collectiviteslocales.gov.tn](http://www.collectiviteslocales.gov.tn)

# Autres projets financés en 2016

Programmes nationaux



**CAP2D : Cap vers la Décentralisation et le Développement intégré des territoires (2016-2020)**

8 millions €

**Programme de développement local intégré (2017-2022)**

60 millions €

Programmes nationaux



**PPIQP : Programme Prioritaire d'Intégration des Quartiers Populaires (2012-2016)**

33 millions €

**PPIQP • Extension Programme Prioritaire d'Intégration des Quartiers Populaires (2017-2021)**

28 millions €

**Programme D'appui Aux Zones Défavorisées (2012-2016)**

8 millions €

TOTAL



**Aide UE totale dans le secteur du développement local en Tunisie**

172 millions €





**ENVIRONNEMENT**

# L'environnement l'affaire de tous

Garantie par la Constitution de 2014, la protection de l'environnement est au nombre des défis que doit affronter la Tunisie. Le pays doit inventer un nouveau modèle de gouvernance environnementale pour concrétiser les engagements pris lors de la COP22 à Marrakech notamment. L'UE est aux côtés de la Tunisie dans ses efforts en faveur de la transition énergétique et environnementale.

Particulièrement exposée aux changements climatiques, la Tunisie s'est engagée pour protéger l'environnement, un défi pour toute la société. Les associations et les autorités locales sont ainsi en première ligne pour accompagner le passage à une économie faible en carbone et veiller au droit constitutionnel "à un environnement sain et équilibré".

Pour accompagner la Tunisie, l'UE mobilise plusieurs instruments, notamment vers les acteurs locaux. Grâce au projet SuDep (Sustainable Urban Demonstration Projects), la ville de Nabeul bénéficie d'un programme de démonstration d'énergie durable en milieu urbain, concrétisé par l'installation de deux centrales photovoltaïques pour l'alimentation d'une station d'épuration et de son éclairage public. En parallèle, le projet CES-MED soutient les villes de Sfax, Sousse et Kairouan dans la préparation de leur politique énergétique.

A Gabès, le Programme de gouvernance environnementale de l'UE vient soutenir les efforts en faveur de l'environnement. Dans cette ville industrielle, plusieurs actions ont permis à la société civile de se constituer comme interlocuteur indépendant, structuré au sein d'un comité local pour le développement durable. La responsabilisation des industriels locaux aux enjeux environnementaux et sociétaux a débuté et complète les facilités accordées au Groupe Chimique Tunisien pour améliorer sa performance environnementale.

En subventionnant l'installation de la première centrale photovoltaïque, à Tozeur, afin de favoriser le développement des énergies renouvelables et réduire à terme la dépendance de la Tunisie aux énergies fossiles, l'aide de l'UE prend une nouvelle dimension. Le lancement du chantier de la dépollution du Lac de Bizerte s'inscrit dans cette même ambition.

**13 avril 2016**

## Programme

*Gouvernance environnementale : communiquer sur l'environnement*



**1<sup>er</sup> novembre 2016**

## Lancement

*Youssef Chahed et Federica Mogherini lancent le programme intégré de dépollution du lac de Bizerte*



**17 janvier 2017**

## Avant-Première

*Projection du documentaire Soif de savoir, soif d'agir! une jeunesse citoyenne à Gabès, tourné à l'automne 2016*



**LES TEMPS FORTS**



## FOCUS PROJET +

## Vers une gouvernance locale environnementale à Gabès

DANS LA RÉGION  
DE GABÈS, FACE  
AUX DÉFIS  
DE LA POLLUTION  
INDUSTRIELLE,  
L'UE APPUIE  
LE DIALOGUE  
POUR SAUVER  
L'ENVIRONNEMENT

## BUDGET

# 5 m€

## Instrument

» IEV

## Part UE

» 100 %

## EN BREF

## Région

» Gabès

## Période d'exécution

» 55 mois (2014-2019)

## Bénéficiaires

» Ministère  
de l'Environnement  
et du Développement  
Durable

» Région de Gabès

## CONTEXTE

Depuis 2011, dans un contexte où les institutions publiques peinaient à contrôler les pollutions, la situation de l'environnement s'est dégradée en Tunisie. La révolution de 2011 a ouvert une nouvelle ère, dans laquelle le citoyen doit être associé aux prises de décisions, notamment concernant l'environnement et la gestion des ressources naturelles, ainsi que le proclame la Constitution de 2014. Ce principe constitutionnel a une résonance particulière dans la région de Gabès, où la concentration de l'industrie de transformation du phosphate constitue une menace environnementale.

Si cette industrie est stratégique pour la Tunisie, elle génère d'importantes pollutions, qu'il s'agisse de l'air, des sols et de la mer, avec des conséquences négatives sur la santé humaine, les écosystèmes de la région et la biodiversité marine, faisant de Gabès un « point chaud de la pollution » en Mer Méditerranée. C'est pourquoi la région est prioritaire dans le programme euro-méditerranéen Horizon 2020 de dépollution de la Méditerranée, programme qui entend réduire significativement les sources de pollution terrestres (eaux usées, déchets, industries...) d'ici 2020.

## OBJECTIFS

Concrètement, le projet soutenu par l'UE à hauteur de 5M€ s'attachera à mettre en place une gouvernance environnementale locale impliquant tous les acteurs territoriaux (citoyens, société civile, industriels, municipalités, puissance publique) privilégiant la concertation et la décision au plus près du terrain, autour d'un même but : répondre aux défis environnementaux de la région de Gabès et pour cela réduire la pollution d'origine industrielle.

Ce projet s'appuie sur l'expérience d'autres processus de développement intégré mis en place dans la région, tels que le projet de protection de la biodiversité du golfe de Gabès et sa région. En pratique, il s'agit de mettre en

validées scientifiquement, mais surtout bénéficiant d'un large soutien des parties concernées par la pollution industrielle à Gabès. Cette expérience de gouvernance environnementale locale pourrait en outre servir de bonne pratique dans d'autres régions du pays.

## MISE EN ŒUVRE

Quatre axes structurent le projet : tout d'abord, approfondir la connaissance de l'impact des activités industrielles sur l'économie de la région et la santé humaine, en portant une attention particulière à la santé des populations exposées. Ainsi, toutes les parties prenantes - industriels, autorités locales, universitaires, associations - sont appelées à contribuer aux études réalisées par des experts indépendants.

Simultanément, un soutien spécifique cible les industriels, pour la mise en place de politiques de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et l'identification de solutions techniques adaptées aux différentes catégories de pollution industrielle que connaît la région de Gabès. Parallèlement, le projet renforce les capacités des acteurs locaux sur le fond - analyse, aide à la décision - et sur la méthode - concertation - pour instaurer un dialogue de qualité et ainsi mettre en place une gouvernance environnementale de qualité, durable car fondée sur des processus agréés par tous. Enfin, le projet alloue 3 millions d'euros à des actions de terrain, ouvertes à la société civile, pour contribuer au développement local et à l'amélioration de la situation environnementale à Gabès.

La mise en œuvre est confiée à l'Agence française d'expertise technique internationale (AFETI), en concertation avec l'Office de développement du Sud, et sous la coordination du Ministère de l'environnement. Deux comités de pilotage sont constitués, à Tunis et à Gabès. La participation de la société civile est garantie par la présence de quatre représentants élus au début du projet.



site internet  
[www.expertisefrance.fr](http://www.expertisefrance.fr)



# L'UE au plus près du terrain



## Dépollution du lac de Bizerte : l'UE s'engage

AVEC LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT TUNISIEN, L'UNION EUROPÉENNE RELÈVE LE DÉFI DE LA DÉPOLLUTION DU LAC DE BIZERTE POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE

### CONTEXTE

Le lac de Bizerte est un lac côtier ouvert vers la Méditerranée et connecté en amont au lac d'Ichkeul, vaste zone humide fragile classée réserve de la biosphère par l'UNESCO. En aval du lac de Bizerte se trouve la ville homo-nyme qui compte 135.000 habitants. Ce pôle économique important est doté d'un port de commerce, et se situe dans une région fortement industrialisée. L'activité humaine est à l'origine d'une pollution qui cause un risque pour les citoyens comme pour l'écosystème local, côtier comme marin. C'est pourquoi la dépollution inté-grée du lac est à l'agenda du gouvernement tunisien depuis 2004. L'initiative de dépollution de la Méditerranée « Horizon 2020 » appuyée par les ministres de l'Environnement dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UpM), fait du Lac de Bizerte une zone d'intervention prioritaire. Premier projet lancé par l'UpM, cette action a été inaugurée le 1er novembre 2016 par Federica Mogherini, Haute représentante pour la politique étrangère et vice-présidente de la Commission, Youssef Chahed, chef du gouvernement tunisien et Fathallah Sijilmassi, SG de l'UpM. Ce projet réunit la BEI, la BERD et l'UE, respective-ment par des prêts à hauteur de 40 M€ et 20 M€ et un don de l'UE de 15 M€ via la Facilité d'investissement pour le voisinage, 16 M€ étant apportés par la Tunisie.

### OBJECTIFS

Afin de réussir le chantier de la dépollution du lac de Bizerte et permettre une améliora-tion de l'environnement et des conditions de vie, le projet s'est fixé quatre objectifs : élimination/réduction des rejets polluants et des émissions aériennes dans le bassin versant du lac ; création d'emplois, à court terme, via les chantiers du programme, puis, une fois le lac dépollué, dans la pêche, l'aquaculture et le tourisme ; implication des acteurs locaux dans le développement durable

de la région par une participation aux décisions et l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement ; renforcement du cadre institutionnel et sa capacité à mener une politique nationale de protection de l'environnement et à dialoguer avec les citoyens autour d'un plan régional à long terme.

### MISE EN ŒUVRE

Le programme investira dans quatre grands secteurs: les eaux usées, les déchets solides, la pollution industrielle et la pollution diffuse. Sur le terrain, le projet réalisera une multitude d'interventions, dont la mise à niveau des industries les plus polluantes, à savoir les entreprises publiques El Fouledh (sidérurgie), les Ciments de Bizerte et la STIR (raffinage). Cette compo-sante absorbera à elle seule le 41% du budget. L'Office national de l'assainisse-ment réhabilitera environ 100 km du réseau public d'assainissement et installera 150 km supplémentaires. Trois stations d'épuration (Bizerte, Menzel Bourguiba et Mateur) seront mises à niveau afin d'assurer un processus épuratoire des eaux usées conforme aux normes nationales. Concernant le volet institutionnel, le financement européen renforcera les administrations et agences chargées de l'environne- ment : consultation du public, suivi de la pollution du lac. Un budget est aussi prévu pour la recherche, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.



### EN BREF

#### Région

» Bizerte

#### Période d'exécution

» 60 mois  
décembre 2014  
décembre 2019

#### Bénéficiaire

» Ministère  
de l'Environnement  
et du Développement  
Durable

### BUDGET

# 91 m€

#### Instrument

» FIV

#### Programme

» Dépollution intégrée  
du lac de Bizerte

#### Part UE

» 16,5 %

## La parole à nos partenaires



### Dominique Davrinches

Conseiller résident jumelage

### Samir Ben Abdallah

Directeur de la géophysique et de l'astronomie à l'Institut national de météorologie tunisien

#### Quels constats ont motivé ce jumelage ?

**Dominique Davrinches - Samir Ben Abdallah :** Il y a plusieurs constats auxquels répondent directement les quatre volets du projet.

La principale motivation est institutionnelle pour combler le décalage réglementaire entre les pratiques en Tunisie et les standards internationaux, surtout en matière aéronautique. Il faut savoir qu'historiquement, la météorologie a connu son essor avec l'aéronautique. Les liens réglementaires entre les deux sont très importants au niveau mondial et encore plus en Europe. Il est donc normal que l'INM s'adapte dans la perspective d'un rapprochement des bonnes pratiques entre l'Europe et la Tunisie. En effet, la Tunisie est candidate au Ciel unique européen, étape qui suit l'Open Sky qui vient d'être franchi.

Le deuxième constat, concernant le volet organisationnel, est le même que dans l'administration tunisienne de manière générale : il y a une culture administrative relativement ancienne à rénover, et l'INM a manifesté sa volonté de réviser son mode de fonctionnement.

Le troisième volet répond à la nécessité de mettre à niveau les infrastructures techniques de l'INM, qui est avant tout un établissement scientifique. Dans le domaine du calcul et de la recherche, il semble important de définir un plan d'action pour renforcer les capacités matérielles et humaines. Enfin, le dernier axe est le développement de l'activité commerciale. Aujourd'hui, les ressources sont très liées à l'activité aéronautique et sont donc exposées à d'éventuelles évolutions réglementaires. Si ces revenus venaient à baisser, par exemple en cas de mise en concurrence des compagnies nationales, synonyme de rationalisation de leurs dépenses, il faut que l'INM soit en mesure de les compenser.

#### Quelles ont été les principales actions en 2016, première année complète de mise en oeuvre ?

**D.D. - S.B.A. :** La phase de diagnostic a duré jusqu'à l'été. Puis, a démarré la phase de mise en oeuvre. L'une des principales actions a été le début de la mise en place, avec tous les ministères concernés, d'une procédure de vigilance météorologique en Tunisie. C'est un projet complexe parce qu'il associe tous les services chargés de la sécurité des personnes et des biens : protection civile, forces de sécurité, services

médicaux, etc.

Une autre étape importante a été franchie au printemps avec la déclinaison du plan stratégique sous forme d'actions et la mise en place formelle d'une équipe projet. Au total, une vingtaine de membres de l'INM sont mobilisés pour mener à bien le jumelage.

#### Comment le personnel de l'INM accueille-t-il ces changements et quelles sont ses attentes ?

**D.D. - S.B.A. :** La majorité est enthousiasmée par le projet et par les opportunités qu'il ouvre. Les jeunes ingénieurs s'impliquent beaucoup dans la réalisation du projet et adhèrent à fonctionnement horizontal. Mais, après une année de visite d'experts français, il est temps de passer à l'étape suivante et de leur permettre de partir en voyage d'études auprès de leurs homologues européens. Les formations ne vaudront jamais l'expérience vécue directement sur le terrain.

Cependant, il est dommage que ce jumelage n'ait pas de volet d'équipement, même si la règle du jeu était connue. Il y a une mobilisation des équipes, mais on se rend compte qu'il y a d'importants besoins. L'apport d'expertise seul peut créer une frustration s'il n'y a pas de moyens mis dans l'infrastructure. Cela dit, les efforts de modernisation sont censés convaincre plus facilement des bailleurs de fonds.

#### Comment le jumelage prépare-t-il la Tunisie à faire face au changement climatique ?

**D.D. - S.B.A. :** Nous essayons de renforcer la coordination entre les différents établissements scientifiques tunisiens travaillant sur les questions liées au climat. C'est essentiel puisque l'INM, qui est le principal acteur scientifique sur la modélisation atmosphérique en Tunisie, ne dispose pas de chercheurs en son sein.

Cela nous a permis de constituer un consortium, soutenu par Météo France, pour répondre à un appel d'offres européen en vue de créer un centre d'excellence en Tunisie. Installer une structure de recherche au sud de la Méditerranée serait une avancée considérable. Aujourd'hui, il n'y a pas de structure de ce type dans la région. C'est un problème pour la prévision des événements extrêmes à court terme, comme pour l'anticipation des effets du changement climatique, y compris pour l'Europe de l'Ouest.

# Autres projets financés en 2016

## Coopération bilatérale

Projet d'appui à la gouvernance  
environnementale locale de  
l'activité industrielle à Gabès (2014-2018)

5 millions €

Programme de dépollution intégrée  
du lac de Bizerte (2014-2022)

15,4 millions €

Contribuer à rendre la société civile actrice de  
la gouvernance locale en matière de gestion  
des ressources naturelles et dans le respect  
des droits humains (2015-2018)

375 737 €

Contribution à la mise au point d'un modèle intégré  
d'amélioration, d'aménagement et de gestion  
agro-sylvo-pastoraux orienté vers les communautés  
vulnérables des zones périphériques  
du parc national de Bou-Hedma (2012-2016)

397 385 €

Programme de dépollution  
de la Méditerranée (DEPOLMED) (2016-2021)

10,75 millions €

Bonification d'intérêt BEI : Mise à niveau  
environnementale du Groupe  
Chimique Tunisien (2009-2017)

10 millions €

ONAS IV - Assainissement liquide (2007-2017)

10 millions €

Commune de Nabeul : solutions renouvelables  
pour les services publics de base (2015-2017)

975 000 €

Projet MED-REG - Régulateurs de l'énergie (2013-2016)

Des villes méditerranéennes plus propres  
et moins énergivores (2012-2015)



## Coopération bilatérale

Sustainable Use of Natural Resources  
and Energy Finance in Tunisia (SUNREF) (2016-2019)

13,57 millions €

Appui institutionnel au renforcement  
des capacités de l'Institut National  
de la Météorologie (2015-2018)

1,35 million €

Centrale photovoltaïque à Tozeur (2016-2018)

1,6 million €

Projet de démonstration pour un marché  
du carbone dans l'industrie du ciment (2014-2017)

3,6 millions €

## Programmes régionaux

Renforcement des organisations  
non-gouvernementales en matière de gouvernance  
environnementale (2016) 180 000 €

Switch-med: Vers des modes de consommation  
et de production plus durables  
en méditerranée (2013-2017) 22 000 000 €

Sustainable Water Integrated  
Management and Horizon 2020 Support  
Mechanism (SWIM-H2020) (2016-2019) 3 000 000 €

SUDEP - Projets de démonstration  
de développement urbain en matière  
d'énergie durable (2014-2018) 8 250 000 €

Climasouth - Adaptation au changement  
climatique et à l'atténuation  
de ses effets (2013-2016) 5 000 000 €

PPRD (prevention, preparedness, response to natural  
and man-made disasters) (2013-2017) 4 800 000 €

## TOTAL programmes bilatéraux et régionaux

116,24 millions €





**TRANSPORTS**

# Transports : booster un secteur stratégique

Le développement des transports est une condition sine qua non de la décentralisation, de l'équilibre régional et de la relance économique! Avec ses réseaux terrestres, ferroviaires, maritimes et aériens et ses 140.000 emplois, le secteur des transports représente 7% du PIB, et constitue l'épine dorsale de l'interconnexion des régions et des échanges depuis et vers la Tunisie.

Améliorer la qualité des services, réduire le temps d'attente des passagers, optimiser les coûts, rapprocher les distances, désenclaver les régions, attirer les investisseurs, exporter davantage les produits locaux, ouvrir de nouveaux marchés, autant d'objectifs qui ne pourraient se réaliser sans un réseau de transport modernisé. La Tunisie a ainsi donné la priorité à ce secteur appelé à devenir la locomotive de la relance économique et de l'amélioration des conditions de vie. Sur le terrain, l'Union européenne apporte son expertise pour mettre à niveau ce secteur par différents moyens, qui se complètent les uns les autres : appui institutionnel, financement d'infrastructures, plateformes régionales de dialogue sur les politiques du secteur, etc. L'appui institutionnel, mis en oeuvre par des jumelages, assure un transfert du savoir-faire des fonctionnaires d'Etats-membres vers leurs homologues tunisiens et couvre le transport maritime et le transport aérien. Il garantit une

meilleure connexion du pays avec le reste du monde, et une mise aux normes UE de domaines cruciaux.

La coopération régionale et le dialogue des politiques sectorielles vise à mettre en place des réseaux de transports nationaux et internationaux mieux connectés et plus efficaces, tout en permettant une meilleure intégration à la fois entre les pays du Voisinage Sud et entre ces pays et l'UE. L'ouverture des négociations entre l'UE et la Tunisie sur l'« open sky » est à cet égard un chantier prometteur.

Enfin, les projets d'infrastructures comme le Réseau ferroviaire rapide de Tunis, le futur métro de Sfax ou la future station multimodale de la place de Barcelone incarnent la volonté de l'UE de contribuer à des projets concrets ayant un impact direct sur la vie des Tunisiens.

12 mai 2016

## Séminaire

Séminaire de lancement du jumelage renforcement de l'Administration et de l'Autorité Maritime en Tunisie



29 octobre 2016

## Inauguration

Reseau ferroviaire rapide de Tunis - Youssef Chahed, chef de gouvernement, fait la premiere soudure de rails



22 novembre 2016

## Séminaire

Séminaire de lancement du jumelage d'appui au renforcement de l'aviation civile tunisienne





## FOCUS PROJET +

## Transports : l'UE renforce l'autorité maritime tunisienne

L'UE FAVORISE LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES FRANÇAISE ET ALLEMANDE AUX AUTORITÉS MARITIMES DE TUNISIE POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ

## BUDGET

# 1,3 m€

## Instrument

» IEVP

## Programme

» P3AT

## Part UE

» 100 %

## EN BREF

## Région

» Toute la Tunisie

## Période d'exécution

» 24 mois (2015-2017)

## Bénéficiaires

- » Direction générale de la marine marchande (DGMM)
- » Office de la marine marchande et des ports (OMMP)

## CONTEXTE

En concentrant 135 000 emplois et 98 % du volume des échanges extérieurs de la Tunisie, le transport maritime s'impose comme un secteur vital pour l'économie du pays. Malgré les réformes menées ces dernières années, les 7 ports marchands, les 6 ports de plaisance et la flotte de commerce nationale disposent encore d'une importante marge de progression pour répondre aux attentes des acteurs économiques en termes de délais, de coûts et de sécurité. Par ailleurs, l'Organisation maritime internationale (OMI) a mis en relief plusieurs améliorations à mener dans l'organisation du secteur maritime et portuaire tunisien.

C'est dans ce cadre que la Tunisie a décidé de réformer le secteur en vue d'un rapprochement avec les normes de l'Union européenne, son principal partenaire commercial avec 65 % du trafic. Les autorités tunisiennes reçoivent pour ce faire un important soutien de l'UE, laquelle finance un jumelage institutionnel destiné à renforcer l'administration maritime et portuaire tunisienne.

## OBJECTIFS

Le jumelage institutionnel, mis en oeuvre par la France et l'Allemagne, va permettre de mettre à profit le savoir-faire de ces deux Etats-membres sur quatre chantiers complémentaires : la réorganisation de l'administration et de l'autorité maritimes, la mise en conformité du cadre réglementaire avec les normes européennes et les conventions internationales, le développement d'une stratégie nationale pour le renforcement de la sécurité, de la sûreté et de la protection du milieu marin, et enfin la mise en place d'un plan de formation, incluant le transfert de compétences aux agents de l'administration concernée.

## MISE EN ŒUVRE

L'UE met des experts européens à disposition de l'administration tunisienne pour accompagner la réforme de son secteur maritime. Dans

un premier temps, l'équipe projet appuie la réorganisation de la DGTMP et de l'Office de la marine marchande et des ports (OMMP) leur permettant de se concentrer sur leurs missions respectives. Cela implique l'élaboration de nouvelles procédures, des formations et davantage de coordination et d'échange d'informations entre les deux structures.

Parallèlement, le cadre légal et réglementaire va être profondément révisé afin d'y transposer les conventions internationales, telles que MARPOL (prévention de la pollution marine), et de le rapprocher des pratiques européennes, qui font référence en la matière. Ainsi, il a été décidé de fusionner les quatre codes maritimes en vigueur en Tunisie en un texte commun à toutes les activités en mer (tourisme, industrie, commerce, environnement, etc). Ce jumelage soutient aussi le développement de nouvelles procédures conformes aux normes internationales. L'accent est mis sur la préparation d'un plan d'action concernant la sécurité des navires et des installations portuaires, la protection du milieu marin, la sécurité de la navigation maritime et les enquêtes sur les accidents et événements en mer. De même, un guide pour la manipulation et le suivi des marchandises dangereuses sera mis en place sur le modèle du système européen HAZMAT. À cette fin, cinq cadres tunisiens se rendront en visite dans des structures européennes spécialisées dans la sécurité et la sûreté maritimes. En outre, le bureau d'enquête sera renforcé par la rédaction de nouveaux manuels s'inspirant des résolutions de l'OMI et par la création d'une banque de données des accidents et incidents de mer.

Enfin, pour pérenniser les acquis du projet, un important volet de transfert de compétence est prévu. Outre des voyages d'études et la formation de cadres tunisiens (contrôle des navires, gestion du trafic des navires, etc.), ce jumelage aboutira à la production d'une stratégie de formation à moyen et long terme des agents de l'administration maritime.



site internet  
[www.transport.tn](http://www.transport.tn)

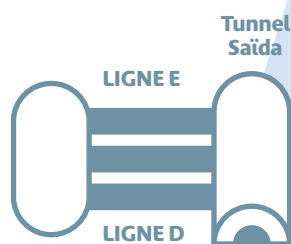
# L'UE au plus près du terrain

## Réseau Ferroviaire Rapide de Tunis Réalisation de la première tranche



### Le projet

Quatre partenaires européens ont uni leurs forces pour accompagner la réalisation de la première tranche du réseau ferroviaire rapide (RFR) de Tunis. Il s'agira de réaliser les deux lignes prioritaires D (Gare de Barcelone - Gobaâ : 12,2 Km) et E (Saida Mannoubia - Bougatfa : 6,3 Km) d'une longueur cumulée de 18.5 km, qui partagent un tronçon commun de 2,3 km au départ de Tunis. Cette infrastructure, la première d'un réseau de 5 lignes et de 86km, contribuera à fluidifier la circulation routière et à maîtriser les coûts économiques et sociaux du transport.

Tunis-Ville  
Barcelone

Saïda

Mellassine

Erraoudha

Bardo

Ennajeh

Ettayarane

### Part UE

# 28 m€

#### EN BREF

##### Région

» Tunis

##### Période d'exécution

» 96 mois

##### Partenaires financiers

» BEI

177 millions €

» KfW (Allemagne)

70 millions €

» AFD (France)

50 millions €





En chiffres...

**350 000**  
passagers par jour  
pour les lignes D et E

**50 000**  
tonnes de CO2  
économisées par an

**40 km/h**  
Vitesse commerciale  
de 35 km/h à 40 km/h  
(18 km/h pour le métro de Tunis)

**18,5 km**  
de voies pour les lignes D  
et E sur un total de 86 Km  
pour les 5 lignes du projet.

Ezzouhour

Hrairia

Bougatfa

Ligne de train  
Tunis-Alger

El Bortal

Manouba

Les orangers

Gobaa



## La parole à nos partenaires



### Jean-Pierre Donati

Conseiller résident jumelage auprès de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) tunisienne

#### Quel est l'état de la régulation du secteur aérien en Tunisie au démarrage de ce jumelage ?

**Jean-Pierre Donati** : Il y a eu plusieurs rapports de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) sur la sûreté, la sécurité et la navigation aérienne entre autres. Dans l'ensemble, ils ne sont pas très critiques vis-à-vis de l'aviation civile tunisienne. Il faut dire qu'elle a un dispositif solide et ancien en la matière, contrairement à d'autres pays où j'ai travaillé, comme l'Albanie. Dans certains domaines, comme la gestion des vols à la demande, dits charters, la Tunisie jouit même d'une bonne réputation.

Mais, la Tunisie traverse les difficultés que nous savons : chute du tourisme, baisse des investissements, etc. Or, l'aviation civile est véritablement la vitrine d'un pays. Si elle fonctionne bien, les investisseurs et touristes sont enclins à venir. Au-delà du jumelage, il y a aussi la perspective de l'Open Sky, qui est un changement majeur auquel il faut se préparer.

Indépendamment de ce contexte, l'organisation bicéphale de l'aviation civile tunisienne est désormais un peu désuète. Il y a d'un côté la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et de l'autre la Direction de la navigabilité qui dépend de l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA). L'un des résultats obligatoires du jumelage est donc la réorganisation de l'aviation civile en une structure unique.

#### Quelles ont été les réalisations de la première année ?

**J.P.D.** La première année a été celle du regroupement et de la réorganisation tout en vérifiant qu'il n'y a pas de doublons ou au contraire de vides laissés dans les activités. Il fallait aussi répondre aux questions du personnel. L'aval du ministre des Transports, M. Ghedira permet maintenant de lancer le volet stratégique.

Ce volet ne manque pas d'axes de travail : droit des passagers, protection de l'environnement et réduction du bruit notamment. Ces dernières sont d'ailleurs des thématiques nouvelles pour l'aviation civile tunisienne, mais importantes dans l'optique d'un rapprochement réglementaire. Même si la Tunisie n'a pas à se soumettre aux règlements européens, une convergence serait bénéfique compte tenu de la proximité géographique et de ses liens étroits dans le domaine de l'aviation avec l'UE.

#### Quelle sera l'aviation civile du futur ?

**J.P.D.** La vision est simple. Il s'agit d'abord d'avoir une administration autonome. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, puisqu'elle dépend du ministère des Transports, et toutes les décisions passent par le ministère. Il faut ensuite regrouper toutes les activités sous une seule entité administrative, qui aurait toutes les autorités régaliennes et techniques pour mener à bien ses missions.

La vision du gouvernement tunisien en matière d'aviation civile n'est donc pas de calquer un modèle européen, mais d'adapter son administration aux exigences de l'OACI auxquelles elle est tenue et d'assurer une convergence aussi poussée que possible avec les normes européennes.

#### Quel est l'accueil au sein du personnel ?

**J.P.D.** La DGAC et la partie concernée à l'OACA regroupent une centaine de personnels, et il est prévu d'en recruter une vingtaine supplémentaire dans le cadre de la réorganisation. Il n'y a donc pas de révolution en vue, et la rationalisation se fait sans toucher au statut des personnels.

Pour aplanir d'éventuelles difficultés, nous avons fait une présentation du projet à l'ensemble du personnel quelques jours après le démarrage du jumelage. Dès le départ, nous avons voulu expliquer que ce n'est pas un contrat de consulting, mais un projet pour apprendre les uns des autres, et que nous ne sommes pas une agence de notation. L'autre idée maîtresse est la durabilité des acquis. Il faut faire en sorte que les savoir-faire et l'expertise transmis soient assurés par un effet de cliquet.

LA VISION DU GOUVERNEMENT TUNISIEN EN MATIÈRE D'AVIATION CIVILE N'EST DONC PAS DE CALQUER UN MODÈLE EUROPÉEN, MAIS D'ADAPTER SON ADMINISTRATION AUX EXIGENCES DE L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE



**GOUVERNANCE  
ET ÉLECTIONS**

# Gouvernance: appuyer la réforme de l'Etat

Après la réforme institutionnelle, place à la réforme administrative ! En tête de l'agenda gouvernemental, cette réforme, objectif n°1 du plan de développement 2016-2020, est cruciale pour la Tunisie. C'est pourquoi l'Union européenne a renforcé ses efforts dans ce secteur, et accompagnera la modernisation de l'administration par un programme dédié.

Indépendance et équilibres des pouvoirs, réforme de l'administration, services publics, décentralisation et élections locales, mise en place des instances constitutionnelles, lutte contre la corruption... tous ces termes représentent chacun une facette de la gouvernance, et autant de défis à accomplir pour la Tunisie nouvelle. Les attentes citoyennes sont nombreuses, et l'Union européenne, forte de la diversité de ses expériences administratives et institutionnelles, apporte son savoir-faire aux partenaires tunisiens.

Concrètement, l'appui de l'UE à la Tunisie revêt plusieurs formes, en fonction des demandes. Depuis plusieurs années, des jumelages institutionnels viennent renforcer les capacités administratives, dans une logique de partage d'expérience et de rapprochement avec les bonnes pratiques européennes. L'administration de l'Assemblée des représentants du peuple

est ainsi accompagnée dans sa modernisation par la France et l'Italie. Dans le même temps, la société civile, avec les projets Marsa Baladeya ou « Vox in the Box », travaillent dès à présent à renforcer la démocratie locale, dans la perspective de la décentralisation à venir. Le pouvoir judiciaire bénéficie aussi d'un appui conséquent (cf chapitre Justice).

Enfin, grand chantier ouvert par le plan de développement 2016-2020, la réforme de l'administration publique est l'objet de toutes les attentions : terrain déjà défriché par des actions TAIEX et l'aide du programme SIGMA, l'adaptation de l'Etat au nouveau contexte démocratique sera le grand défi de la coopération UE-Tunisie des années à venir. Le programme de modernisation de l'administration publique (MAPU) est là pour poser les bases de cette ambition.

## 17 mars 2016 Séminaire

Atelier TAIEX sur l'évaluation des politiques publiques - Instance générale de suivi des programmes publics



## 29 avril 2016 Lancement

Lancement du jumelage "Renforcement des capacités de l'Assemblée des Représentants du Peuple" par Mohamed Ennaceur, Président de l'ARP, et Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale française



## 22 septembre 2016 Visite

Visite d'une délégation de députés européens en Tunisie



## LES TEMPS FORTS





FOCUS PROJET +

**Programme de Modernisation de l'administration publique tunisienne (MAPU)**

L'UNION EUROPÉENNE ACCOMPAGNE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE IMPULSÉE PAR LES AUTORITÉS TUNISIENNES

BUDGET

73,5 m€

**Instrument**  
» ENI  
**Programme**  
» MAPU  
**Part UE**  
» 100 %

EN BREF

**Régions**  
» toute la Tunisie  
**Période d'exécution**  
» 48 mois (2017-2020)  
**Bénéficiaire**  
» Administration tunisienne

CONTEXTE

Premier objectif affiché du Plan de développement 2016-2020, la bonne gouvernance et plus spécifiquement la réforme de l'administration publique sont les grands défis des autorités tunisiennes. Avec la transition, les mécanismes internes de l'exécutif, orientés vers le contrôle plus que l'action, et la verticalité des décisions ont été remis en question, tandis que des vagues de recrutement importantes dans l'administration répondaient aux attentes sociales.

Avec 630 000 agents en 2016 – contre 400 000 en 2010 - et une masse salariale représentant 14% du PIB, la fonction publique a subi une inflation non maîtrisée et l'administration, jadis fer de lance de la réforme du pays, apparaît démobilisée. La multiplication des statuts – environ 115 corps différents - complique aussi la gestion des agents publics, tandis que le surdimensionnement de la sphère publique par rapport au reste de l'économie, pèsent aujourd'hui sur la reprise. Autre défi annoncé, le renforcement de la fonction publique territoriale, à la veille de la décentralisation.

Conscient de cette réalité complexe, à la fois financière et humaine, les autorités tunisiennes oeuvrent aujourd'hui à rétablir les équilibres de court terme, tout en repensant les interactions entre l'administration et les citoyens, dans un souci de simplification administrative. L'UE a décidé d'accompagner ce mouvement en allant au-delà des efforts déjà fournis dans le cadre des jumelages institutionnels, utiles mais ponctuels.

OBJECTIFS

L'objectif du programme de « modernisation de l'administration publique tunisienne » (MAPU) est de soutenir les efforts entrepris par le gouvernement pour réformer l'administration publique et maîtriser les comptes publics, dans une approche qui fait primer le recentrage de l'Etat sur sa réduction comptable, en vue de la rénovation du lien entre l'administration et le citoyen, dans le mouvement plus vaste de décentralisation et de

déconcentration inscrit dans la nouvelle Constitution.

MISE EN ŒUVRE

Le programme MAPU, a été adopté par la Commission européenne en novembre 2016. Doté de 73,5 millions d'euros dont 66 millions d'appui budgétaire, d'un volet important d'assistance technique et de jumelages venant accompagner des réformes ambitieuses, le programme MAPU agit dans trois directions :

- L'accompagnement à la mise en oeuvre de la stratégie de modernisation administrative du gouvernement. Il s'agira de faire des pas concrets pour gagner en efficacité et simplifier le quotidien des citoyens dans leurs relations avec l'administration. Cela suppose une forme de révision par l'administration de ses procédures internes pour libérer l'action publique, en faisant gagner les décideurs en autonomie et en efficacité, et en tirant parti de la décentralisation ;
- La mise en place d'une nouvelle approche vis-à-vis de la formation initiale et continue des agents publics, autour de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Cela implique un nouveau regard porté par les managers publics sur les équipes, en adoptant une vision dynamique en termes de gestion de carrière, avec des agents remotivés par le souci d'être au service « du public » dans un climat social rénové ;

- Enfin, un travail sera conduit sur les statuts et les rémunérations, en vue de rendre plus lisible et comparable l'empilement des statuts, lesquels sont autant de freins à la mobilité des agents et ont aussi un impact négatif sur leur motivation personnelle. La gestion de la masse salariale et sa rationalisation seront aussi traitées par le projet.

In fine, il s'agit d'aider la Tunisie non pas à faire « moins » d'Etat mais plutôt « mieux » d'Etat, à un moment où la société évolue vite et où elle s'attend à ce que la puissance publique joue pleinement son rôle de garant de l'intérêt général et de moteur du changement.





## La parole à nos partenaires



### Baddredine Braiki

Responsable de l'Instance générale de suivi des programmes publics,  
Présidence du Gouvernement

#### Quelles sont les missions de l'Instance générale de suivi des programmes et ses relations avec l'Union européenne ?

**Baddredine Braiki :** Depuis ma nomination en août 2015, l'Instance va au-delà du simple suivi de programme avec une mission d'évaluation des politiques publiques. Pour ce faire, nous entretenons des relations avec plusieurs partenaires, dont le Réseau tunisien des évaluateurs (RTE), membre du Réseau francophone des évaluateurs, et nous sommes soutenus par des bailleurs de fonds, Europe en tête.

Avec ce soutien, nous menons la revue fonctionnelle de quatre ministères (Finances, Équipement, Santé, Éducation). L'effectif de la fonction publique dépassant les normes généralement admises et pesant lourdement sur le budget de l'État, la revue fonctionnelle vise à évaluer et à proposer des évolutions pour améliorer l'efficacité de l'administration. Pour ce faire, une équipe de l'instance a été formée à la gestion du changement par des experts européens pour la phase opérationnelle prévue mi-2017.

#### En quoi ont consisté les séminaires TAIEX<sup>1</sup> tenus en 2016 ?

**B.B.** Il y a eu trois séminaires TAIEX pris en charge par l'UE. Le premier, en mars, a porté sur la vulgarisation des mécanismes d'évaluation des politiques publiques en présence de nombreux membres de l'administration centrale et régionale, ainsi que de la société civile. Cette rencontre a été l'occasion de comparer différentes expériences européennes en présence de représentants français, belges et espagnols.

Il en a résulté une feuille de route concernant l'institutionnalisation de l'évaluation : les préalables à l'évaluation et l'évaluation participative. Le séminaire avait aussi pour but de soutenir l'Instance dans la définition d'une stratégie pour la mise en place des mécanismes d'évaluation afin d'augmenter la transparence et l'efficacité de l'action publique.

Le deuxième séminaire, qui s'est tenu en septembre, est entré dans le vif du sujet avec des experts de l'OCDE venant d'Estonie, de Belgique, de Finlande, d'Italie et des Pays-Bas. Son objectif a été de présenter les aspects techniques d'une mission d'évaluation : la rédaction des termes de référence et celle des rapports d'évaluation. Ces travaux nous ont ensuite beaucoup servi pour mener nos missions de revue fonctionnelle.

Le troisième séminaire, plus spécialisé, a été animé en novembre par un expert en évaluation des politiques publiques. Il avait pour but de préparer le cadre logique de l'Instance. Au fil des séminaires TAIEX, nous avons pris conscience de leur importance de l'apport de cette expertise dans la mise en place d'une politique d'évaluation.

#### Quelles sont vos attentes de la coopération européenne ?

**B.B.** Pour 2017, nous avons d'abord la mission d'évaluation que nous avons préparée à travers ces séminaires TAIEX.

Nous discutons également avec l'Union européenne pour savoir comment mieux communiquer sur l'évaluation des politiques publiques. En effet, dès le début, l'instance a voulu s'ouvrir à la société civile dans un but de transparence et de redevabilité. Nous voulons aller plus loin en touchant le grand public avec un plan de communication adapté. L'UE nous a donné un accord de principe pour soutenir cette opération via un apport d'expertise dans le cadre de TAIEX.

Nous avons aussi prévu des visites des membres de l'Instance dans des pays européens à définir. Les présentations des méthodes d'évaluation ont montré des différences notables entre les pays. L'idée est donc d'aller voir sur place comment ces évaluateurs travaillent concrètement et de s'inspirer des meilleures pratiques de chacun.

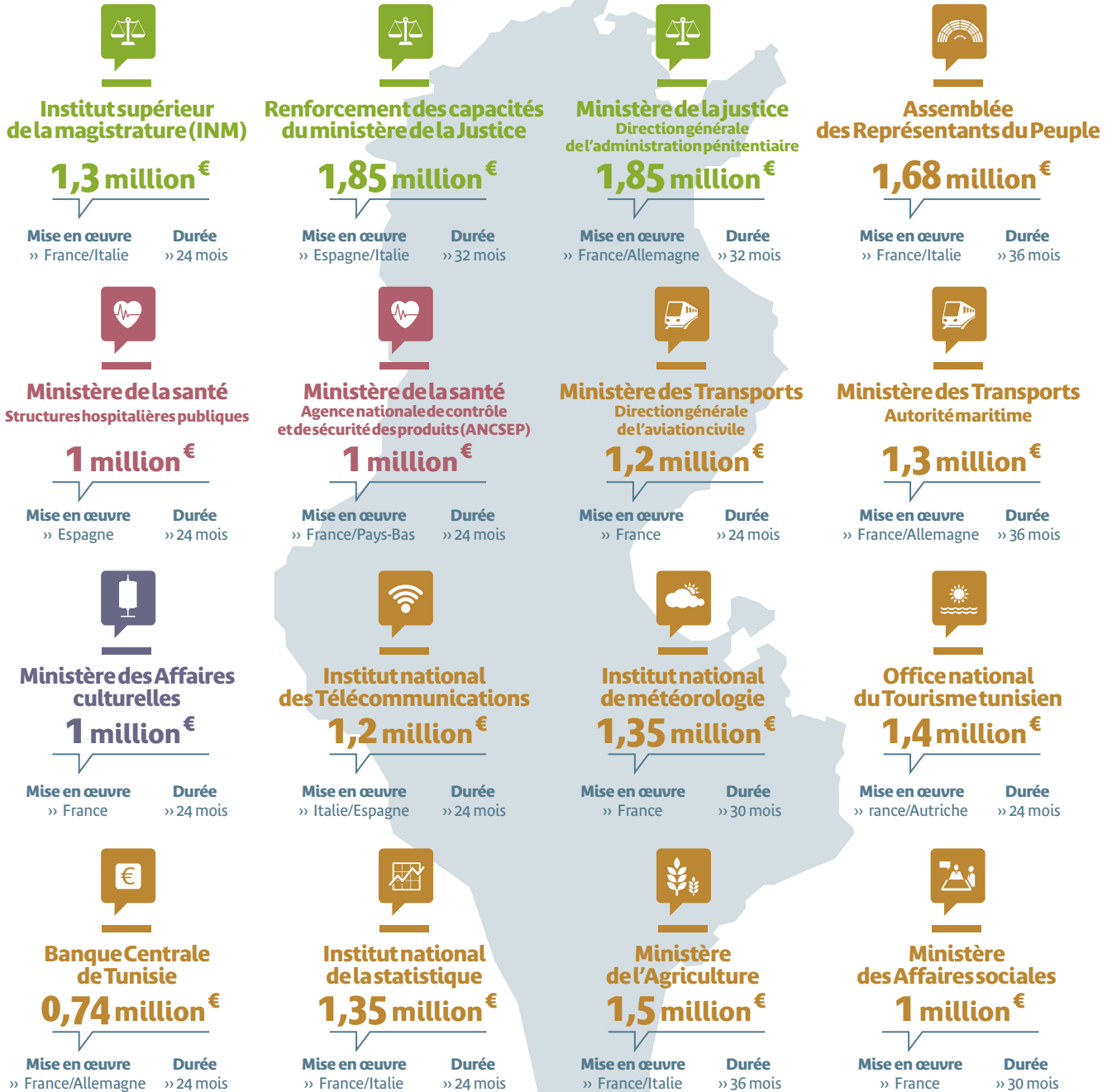
Il y a également une réflexion en cours pour mettre en place un jumelage avec des instances similaires. Son intérêt serait que les experts viendraient cette fois pour des missions plus longues au sein de l'instance pour nous accompagner dans la durée.

Comme on le voit, l'Europe est un partenaire stratégique. Nous avons toujours trouvé une écoute bienveillante de la part de la Délégation, et nous tâchons d'être un partenaire fiable, malgré la jeunesse de l'Instance et le manque de culture de l'évaluation en Tunisie. Il y a pourtant une forte demande en la matière, à la fois de la part des Tunisiens et des partenaires étrangers de la Tunisie.

<sup>1</sup> TAIEX : *Technical Assistance and Information Exchange*

## Les appuis institutionnels de l'UE en Tunisie

16 jumelages institutionnels mis en œuvre par les administrations des Etats membres auprès de leurs homologues tunisiennes



■ PARJ    ■ PACS  
■ P3AT    ■ Programme culture

TOTAL DU MONTANT DES JUMELAGES **20,72 millions €**



**JUSTICE**

# Pour une justice efficace et accessible

Indépendance de la justice, droit à un procès équitable dans un délai raisonnable, nouveaux droits pour les détenus, autant de garanties apportées par la Constitution de 2014. La transition politique est donc une opportunité unique en vue de l'instauration d'un Etat de droit respectueux des libertés fondamentales. Indépendante et accessible, la justice n'en sera que plus efficace.

Les autorités tunisiennes se sont engagées dans un processus de réforme du système judiciaire. L'enjeu est de garantir un service de qualité rendu par une justice indépendante, transparente, et équitable. Il existe aussi une dimension économique à ce projet : une justice efficace renforcerait la sécurité juridique nécessaire à l'investissement et au développement socio-économique du pays. Enfin, la nécessaire mise en conformité de la législation avec la Constitution, combinée à une surpopulation carcérale, oblige la Tunisie à une refonte complète de sa politique pénale.

L'Union européenne accompagne la Tunisie dans la mise en œuvre de cette politique ambitieuse. Elle a déjà mobilisé 40 millions d'euros via le Programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ) lancé en 2012 puis ré-abondé en 2014. Ce programme promeut l'indépendance et l'efficacité de la justice

tout en modernisant le système pénitentiaire, dans le respect des normes européennes. Il a notamment, par des jumelages institutionnels faisant intervenir les Etats-membres, permis le renforcement des infrastructures judiciaires, pénitentiaires et des lieux de détention. L'accès à la justice a également été facilité. Depuis 2014, un effort particulier porte sur l'appui à la réforme de la chaîne pénale et au processus de justice transitionnelle, des domaines où l'UE fait appel à la société civile.

Pour la période 2017-2020, le Programme d'appui à la réforme de la justice va entrer dans une nouvelle phase. 60 millions d'euros seront consacrés à consolider les efforts de modernisation de la justice et ouvrir de nouveaux axes de coopération en faveur de la justice civile, commerciale et financière.

23 février 2016

## Travaux

Réfection de la prison de Sousse Messadine



10 novembre 2016

## Réunion

Réunion du comité de pilotage du programme d'appui à la réforme de la justice.



15 décembre 2016

## Rencontre

Entrevue entre Patrice Bergamini et le Ministre de la Justice Ghazi Jeribi.



➤ LES TEMPS FORTS



**+ ZOOM PROJET****Rénovation du TPI Sfax**  
Travaux de second œuvre achevés**Avant****Après****Présentation**

Financés par l'UE à hauteur de 3,050,000 dinars tunisiens dans le cadre du programme PARJ, les travaux de réfection du tribunal de première instance (TPI) de Sfax ont commencé en septembre 2013 pour s'achever en décembre 2015. Ce bâtiment rénové qui dispose de trois salles d'audience et où travaillent chaque jour environ 75 personnes accueille le public dans des conditions modernes, en phase avec les standards internationaux. Cette action s'inscrit dans la volonté de l'UE d'accompagner la mise à niveau du système judiciaire, au bénéfice des justiciables comme des personnels de justice.

**Part UE****1,26<sup>m€</sup>****EN BREF****Région**

» Sfax

**Période d'exécution**

» 28 mois (2013-2015)

**Bénéficiaires**

- » Ministère de la Justice
- » Ministère de l'Intérieur
- » Société civile



## La parole à nos partenaires



### Marie-Dominique Romond

Conseiller-résident de jumelage  
auprès de l'Institut supérieur de la magistrature

#### Pourquoi ce jumelage franco-italien au profit de l'institut de formation des magistrats tunisiens ?

**Marie-Dominique Romond** : L'ISM est d'abord une école assez jeune. Ses textes fondateurs datent de 1985, mais elle n'a vraiment commencé à accueillir des apprenants qu'en 1989. De plus, la mise en place de cette institution s'est faite sans vision globale de ce qu'elle devait être. Son nom témoigne d'ailleurs de cette lacune, puisque contrairement à ce qu'il semble indiquer, il n'y a pas que des magistrats à l'ISM, mais aussi des greffiers, huissiers et notaires.

De là est venu le besoin, exprimé par la partie tunisienne, d'une restructuration en profondeur de l'institut, y compris des textes juridiques qui l'encadrent. Ces textes ont mis en place un cadre très rigide, donnant au ministère de tutelle un contrôle peut-être excessif, jusque sur le contenu pédagogique.

Par ailleurs, l'ISM a rapidement manifesté son souhait d'avoir des formations préparant mieux aux différents métiers pour compléter un cursus jugé trop académique. Ce constat est largement partagé par les enseignants et les corps de métier destinataires de ces formations.

Ensuite, le choix d'un consortium franco-italien est apparu comme une évidence en raison de la proximité géographique, culturelle et institutionnelle entre nos trois pays. Les Tunisiens qui se sont rendus en visite d'étude ont ainsi trouvé facilement dans chacun des deux pays les pratiques et expériences dont ils souhaitaient s'inspirer pour leur réforme.

#### Quelles sont les grandes lignes de cette transformation ?

**M.D.R.** Le projet s'articule autour de deux grands axes : un volet institutionnel et un volet pédagogique.

L'institutionnel, c'est d'abord réformer en profondeur l'ISM, notamment par la révision des textes qui l'encadrent et de son organigramme. Ce volet a pour objectif de favoriser une montée en puissance de l'institution, qui souffre aujourd'hui d'une dotation sous dimensionnée en ressources humaines et financières. Dans cette réforme, il s'agit également de donner à chacune des quatre catégories d'apprenants toute leur place dans l'institut et d'impliquer les différents corps de métier, ainsi que les juridictions.

Le deuxième axe consiste à repenser la forme et le fond de la

formation initiale, mais aussi de la formation continue. L'ISM a pris conscience que les quatre publics qu'il cible sont très différents, à la fois en termes de recrutement, mais aussi de missions.

Pour les magistrats, au-delà d'une formation plus professionnalisante, il y a une demande de renforcement de l'éthique et de la déontologie de la part des juges eux-mêmes. Le jumelage va aider à adapter les contenus pédagogiques pour que la prise de conscience du rôle du magistrat se fasse dès l'école. En outre, la formation continue va devenir obligatoire pour les magistrats en fonction.

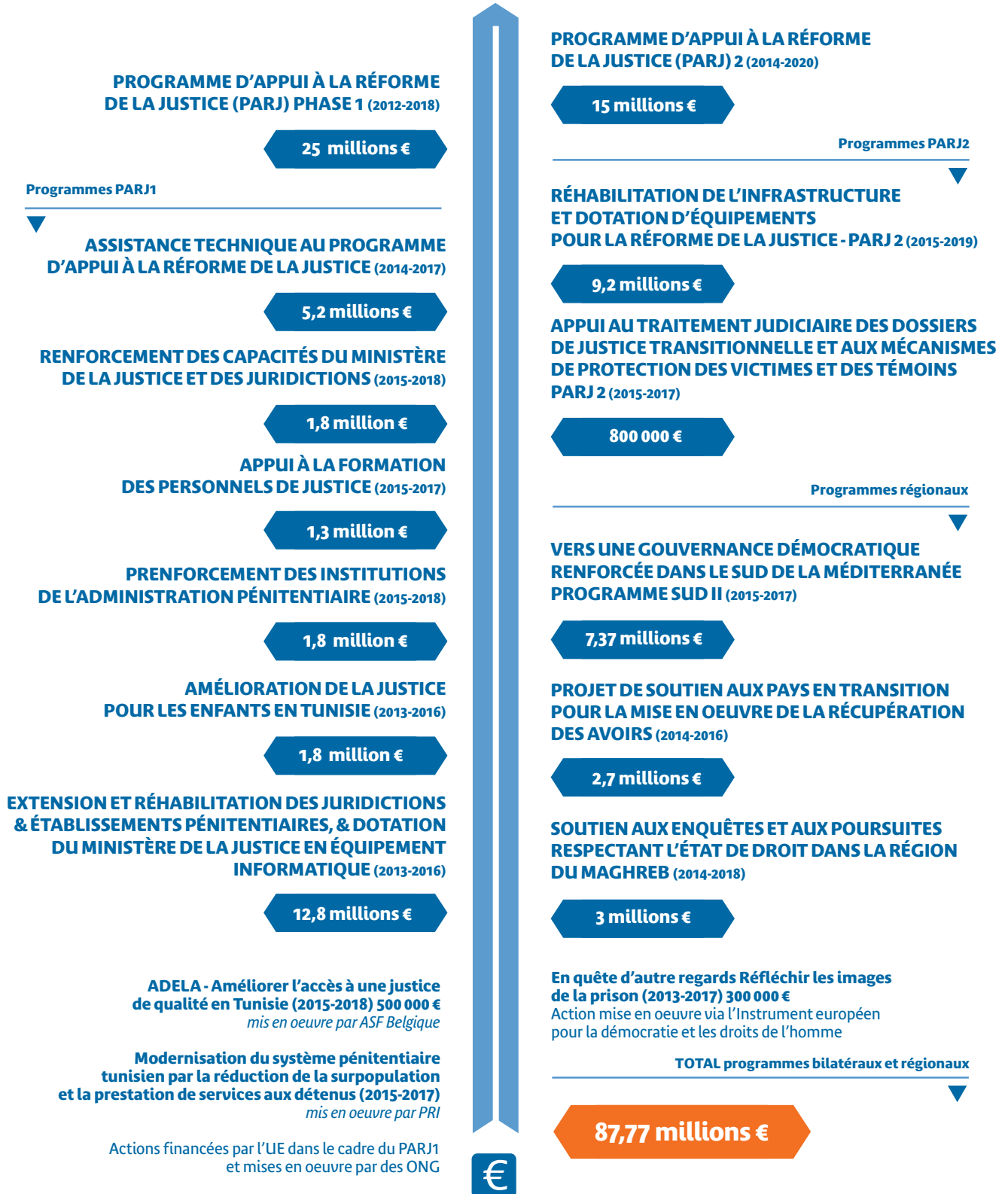
S'agissant des greffiers, il n'existe pas aujourd'hui de formation initiale. Les personnels promus à ce poste dans les juridictions ne reçoivent que six mois de formation. Ce qui est bien insuffisant compte tenu des parcours très divers qu'ils ont pu avoir auparavant. Il faut rappeler que le greffier est le garant de la procédure judiciaire et qu'il a donc une lourde responsabilité. Pour ce qui est des notaires et des huissiers, les enjeux sont imbriqués. Il faut d'abord revoir la formation initiale, aujourd'hui trop courte. Une demande exprimée clairement par les ordres professionnels concernés.

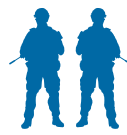
#### Comment tout cela se traduit-il concrètement ?

**M.D.R.** Un jumelage, c'est généralement un apport d'expertise pour appuyer des réformes dans le pays bénéficiaire. Dans notre cas, nous tenions à éviter une phase d'audit trop longue qui génère généralement pas mal de circonspection, d'autant plus que de nombreux « experts » sont venus avant, sans que cela n'aboutisse à du concret.

C'est pourquoi nous sommes passés rapidement à l'action en mettant les Tunisiens aux commandes de leurs projets de réforme. Les experts européens sont bien là, mais uniquement pour animer les groupes de travail et apporter des éléments de méthodologie et de réflexion. Ces groupes de travail, nous les avons voulus mixtes en faisant participer des intervenants de différents corps de métier, parce que les problématiques sont souvent interconnectées. Il s'agit là du cœur du projet. Ces groupes construisent peu à peu les différentes briques de la réforme de l'ISM en travaillant sur tous les sujets évoqués plus haut. Je suis admirative du degré d'appropriation de la réforme par les Tunisiens. Ils ont créé eux-mêmes leur outil, ils vont donc bien le maîtriser.

# Autres projets financés en 2016





**SÉCURITÉ**

# Pour une sécurité plus proche des citoyens

La Tunisie s'est engagée depuis 2011 à entamer des réformes dans le domaine de la sécurité. Les efforts de la mise en place d'une « doctrine de sécurité démocratique et républicaine » sont accompagnés par l'Union européenne. Les différents programmes mis en oeuvre placent la qualité de la relation entre citoyens et forces de sécurité intérieure au coeur des préoccupations.

La Tunisie est confrontée à une multiplicité de menaces sécuritaires. L'instabilité de la situation en Libye, comme la menace terroriste, ont impacté le travail quotidien des forces de sécurité. Celles-ci ont vocation à protéger la population tout en respectant les libertés fondamentales garanties par la Constitution de 2014. Dans un contexte parfois délicat, l'Union européenne cherche à accompagner le développement de nouvelles pratiques.

Fidèle à ses fondamentaux, l'UE agit en faveur du dialogue entre les interlocuteurs sécuritaires et les associations de la société civile, convaincue qu'une relation de confiance entre citoyens et forces de sécurité est la meilleure arme pour contribuer à la sécurité de la Tunisie. Il s'agit de concilier l'impératif de sécurité avec le renforcement de mécanismes de contrôle des forces de l'ordre, pour qu'elles agissent

conformément à l'état de droit et aux standards internationaux.

C'est ainsi que l'UE s'est engagée, entre autres, à soutenir des actions promouvant une meilleure communication entre forces de sécurité et citoyens, en particulier dans les régions frontalières où les enjeux économiques et sécuritaires sont cruciaux. La question de la transparence du travail et de la redevabilité des forces de sécurité demeure centrale.

Dans la lutte contre le terrorisme, l'Union européenne est aux côtés de la Tunisie et contribue au renforcement des capacités des services de sécurité. Un dialogue de haut niveau sur la sécurité et le contre-terrorisme entre l'UE et la Tunisie a été lancé en septembre 2015. Enfin, l'UE a aidé à développer un travail de prévention de la radicalisation, mis en oeuvre avec l'appui de la société civile.

**26-30 septembre 2016**

## Visite

Visite d'une délégation tunisienne au Collège européen de police

**25 octobre 2016**

## Rencontre

Rencontre entre Hédi Majdoub, Ministre de l'Intérieur, et Patrice Bergamini, Ambassadeur de l'UE en Tunisie

**19-23 décembre 2016**

## Atelier

Atelier gestion de crises avec la guardia civil espagnole



LES TEMPS FORTS



## FOCUS PROJET +

# Sécurité : l'UE accompagne la modernisation des institutions

L'UE APPUIE LA TUNISIE POUR ÉLABORER UNE NOUVELLE DOCTRINE SÉCURITAIRE RÉPUBLICAINE RESPECTUEUSE DES DROITS DE L'HOMME

### BUDGET

23 M€

#### Instrument

» IEV

#### Programme

» PARSS

#### Part UE

» 100 %

### EN BREF

#### Régions

» Toute la Tunisie

#### Période d'exécution

» 55 mois (2015-2019)

#### Bénéficiaires

» Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense, Douanes, Police, Garde nationale, Protection civile

### CONTEXTE

La Révolution tunisienne a mis en évidence les difficultés structurelles auxquelles font face les institutions sécuritaires, à la fois en termes d'efficacité et de respect des droits humains. Des réformes sont en cours pour permettre au secteur de la sécurité de remplir ses missions, tout en développant une culture de redevabilité basée sur le respect des droits de l'Homme et de l'État de droit.

L'Europe partage avec la Tunisie les mêmes défis sécuritaires, avec l'émergence de nouvelles formes de criminalité et terrorisme, et les mêmes aspirations au respect de la dignité humaine et à l'exemplarité des forces de l'ordre. C'est donc naturellement que l'UE s'est mobilisée pour soutenir les réformes grâce au « Programme d'appui à la réforme du secteur de la sécurité », doté de 23 M€.

### OBJECTIFS

L'objectif est à la hauteur des moyens mobilisés. Il s'agit d'appuyer le secteur de la sécurité dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles pour renforcer sa capacité à remplir efficacement ses missions dans le respect des valeurs démocratiques, des libertés fondamentales et des droits de l'Homme tels que garantis par la nouvelle Constitution tunisienne.

Trois axes de travail ont été identifiés. Un premier volet porte sur l'appui à la réforme des forces de sécurité intérieure conformément aux standards internationaux de droits de l'homme, par la réforme du système de contrôle interne et la mise en place d'un système de contrôle externe indépendant. Dans le même temps, le projet renforcera les capacités techniques et opérationnelles des services de l'État pour accroître l'efficacité de l'appareil sécuritaire en matière d'enquête, de gestion des frontières et des crises. Enfin, l'UE va contribuer à la modernisation des services de renseignements du ministère de l'Intérieur et des autres institutions concernées, en vue notamment de mieux contrôler les frontières et de lutter efficacement contre le terrorisme.

### MISE EN ŒUVRE

Concernant le renforcement de la culture de l'État de droit dans l'action des forces de sécurité, le projet entend, par la mise en place d'un système de contrôle interne et externe, veiller sur le comportement des agents pour restaurer la confiance du citoyen dans ses institutions sécuritaires, lutter contre les abus, et poursuivre le combat contre la corruption. La réforme du système de recrutement et de formation fait aussi partie des ambitions du projet, tout comme la mise en place d'une commission indépendante de déontologie policière, assurée par l'organisation internationale DCAF (Democratic Control of Armed Forces).

En pratique, l'UE met à la disposition de la Tunisie l'expérience des États membres et des moyens techniques pour l'aider à assurer la sécurité de ses frontières terrestres et à lutter contre la criminalité transfrontalière. Ce volet, mis en œuvre par l'UNOPS, prévoit notamment la modernisation de trois centres de commandement (Médénine, Tataoutine, Kasserine), ainsi que le renforcement des capacités des structures chargées des contrôles aux frontières. La création d'une salle de crise interministérielle permettant d'apporter une réponse coordonnée en cas de crise majeure est aussi prévue.

Enfin, l'expérience et la technologie européennes appuieront le renforcement et la modernisation des capacités des services de renseignements. Sont concernés les services du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Défense et les autres organismes impliqués dans la lutte contre le terrorisme. Les formations et les nouveaux équipements permettront ainsi d'accroître les capacités tunisiennes en matière de recherche, de gestion et d'analyse des informations d'origine humaines ou technologiques.

## L'UE au plus près du terrain



### Sud-Est tunisien et frontière libyenne : renforcer la sécurité par le dialogue

DANS LE SUD-EST TUNISIEN, L'UNION EUROPÉENNE PROMET UNE GESTION DES FRONTIÈRES QUI TIENNE COMPTE DES BESOINS LOCAUX EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT



#### CONTEXTE

Le Sud-Est tunisien, et plus généralement la zone frontalière avec la Libye, est confrontée à des défis spécifiques, liés à l'existence d'un commerce transfrontalier ancien entre les deux pays, et à son caractère informel. Cet écosystème traditionnel a été profondément bouleversé par la situation géopolitique – guerre civile en Libye – et la crise de l'économie tunisienne, conduisant les populations locales à tirer parti de leur situation géographique et de l'affaiblissement des autorités pour sortir du cadre habituel et diversifier leurs revenus par des activités illicites (contrebande). Dans ce contexte très spécifique, le Danish Demining Group a mis en œuvre à Ben Guerdane, de juillet 2014 à mars 2015, un projet destiné à rétablir la confiance entre les communautés locales et les responsables sécuritaires locaux. En effet, sans cette démarche, qui entend associer tous les partenaires, il ne peut y avoir d'atténuation de la violence, et, partant, de réduction des risques d'instabilité et de conflit. C'est précisément cette initiative que l'UE est venue soutenir, assurant la continuité des activités portées précédemment par le DDG, en vue d'assurer une sécurité fondée sur le dialogue et la compréhension mutuelle.

#### OBJECTIFS

L'action appuyée par l'UE et menée par Danish Demining Group au Sud-Est tunisien a pour objectif, dans la continuité du précédent projet pilote, d'établir la compréhension et la confiance entre les populations locales et les personnels en charge de la sécurité, pour mieux gérer l'insécurité au niveau des frontières causée par les trafics, la contrebande et le terrorisme. A travers l'implication des jeunes et des communautés dans la formulation de plans de sécurité locaux, le projet entend prévenir les risques de dérives individuelles vers l'extrémisme violent.

#### MISE EN ŒUVRE

Face à une situation sécuritaire instable aux frontières du pays et à la présence renforcée des forces de sécurité, DDG s'est consacré à approfondir les relations avec les communautés locales de Ben Guerdane et de Dhehiba, le long de la frontière libyenne, pour atténuer les tensions entre les civils et les prestataires de sécurité locaux. Ainsi, au cours des premiers mois du projet, DDG a mené de nombreuses réunions pour expliquer l'action aux principaux concernés : représentants des autorités civiles locales, de la société civile, des jeunes, des commerçants...

Plusieurs précautions méthodologiques ont été prises par DDG : lancement d'une évaluation permettant de comprendre la perception des acteurs locaux sur les questions de sécurité, conduite de centaines d'entretiens auprès des communautés concernées afin d'élaborer des indicateurs pertinents, bilan des campagnes de communication faites auprès des jeunes dans le cadre de la subvention précédente, en vue de capitaliser sur les meilleures pratiques et expériences, pour intégrer ces dernières au projet en cours. Enfin, DDG a initié sa prise de contact et sa relation avec le ministère de l'Intérieur et les autres acteurs clés au niveau national, en vue notamment de mettre en place un mécanisme de coordination entre les agences et organisations qui appuient les initiatives de sécurité communautaire.

#### EN BREF

**Régions**  
 » Ben Guerdane  
 » Dhehiba

**Période d'exécution**  
 » 18 mois  
 Avril 2016  
 Octobre 2017

**Bénéficiaires**  
 » Communautés frontalières et forces de sécurité

#### BUDGET

**1,193 m€**

**Instrument**  
 » IcSP

**Programme**  
 » Gestion participative de la sécurité des frontières

**Part UE**  
 » 100 %

## La parole à nos partenaires



### Mme Mariacarmen Colitti

Directrice du Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en Tunisie

**Dites-nous quelques mots sur l'UNOPS, une agence onusienne peu connue et pourtant très présente.**

**Mariacarmen Colitti :** Nous ne sommes pas une agence très médiatisée, parce que nous intervenons le plus souvent en soutien aux autres agences de l'ONU, mais nous sommes aussi une agence de mise en oeuvre pour les gouvernements et pour d'autres partenaires, tels que l'UE. Nous sommes en quelque sorte le bras opérationnel des Nations-Unies pour les approvisionnements, la construction d'infrastructures et la gestion des projets complexes.

En Tunisie, nous sommes présents depuis 2006 avec un bureau couvrant cinq pays d'Afrique du Nord, du Maroc à l'Égypte. Mais, c'est ici que nous menons le plus de projets surtout à partir de 2011 et l'ouverture du pays aux acteurs internationaux. L'instabilité en Libye voisine a renforcé l'intérêt pour la Tunisie, particulièrement de la part des européens sur la question sécuritaire.

La Tunisie est un pays qui peut nourrir de grands espoirs. L'Europe y mène une action d'envergure pour l'aider à renforcer sa sécurité. Il ne s'agit pas seulement d'appuyer la police et l'armée, mais aussi de soutenir la réforme de la justice et la lutte contre l'extrémisme et la migration irrégulière, phénomènes qui alimentent le crime organisé, particulièrement en Libye. Ce soutien a été renforcé après les attentats qui ont meurtri la Tunisie en 2015.

**Quel rôle joue l'UNOPS dans la coopération de l'UE en matière de sécurité et de justice ?**

**M.C.** Nous travaillons sur les deux grands programmes de l'UE en la matière, pour lesquels l'UE a fait appel aux partenaires les plus pertinents sur les différents volets, dont l'UNOPS pour l'infrastructure et certains services. Dans le cadre du Programme d'Appui à la Réforme de la Justice (PARJ), nous réalisons la réhabilitation des infrastructures. Il s'agit de rénover et d'équiper plusieurs tribunaux et prisons, ainsi que le centre pour mineurs de Gammarth et le centre de garde à vue de Bouchoucha.

Notre action permet de faire en sorte que les infrastructures évoluent de façon à avoir une réforme judiciaire cohérente. En effet, il n'est pas concevable de lancer une politique de rééducation avec des prisons inadaptées et surpeuplées. C'est pourquoi l'UNOPS modernise ces établissements en respectant

les normes internationales et en permettant aux prisonniers de se projeter au-delà de leur sortie, en apprenant un métier par exemple. À la prison des femmes de la Manouba, il est maintenant possible de se former à l'informatique par exemple. Nous avons la même approche pour les tribunaux. Il n'est pas simplement question de maçonnerie, mais de réinvention du fonctionnement de ces bâtiments. Il y a des espaces dédiés à chaque public : les détenus et leurs victimes ont des accès séparés et ne peuvent pas se croiser. Nous avons aussi installé des écrans d'affichage, qui vont à terme faire évoluer les habitudes.

L'UNOPS fournit également des services, tel que l'archivage des décisions de justice, dont l'objectif est de numériser 40 millions de documents avant la fin du projet.

**Quel regard portez-vous sur la réforme du secteur de la sécurité ?**

**M.C.** Nous ne sommes qu'au début d'une réforme à laquelle participent plusieurs acteurs. En tant qu'UNOPS, nous appuyons la réforme à travers la modernisation des forces de sécurité interne en fournissant des équipements civils et en améliorant les processus d'entraînement.

Concernant les frontières, nous fournissons des équipements tels que des portiques de sécurité, et nous nous occupons de la réhabilitation des infrastructures de sécurité, telles que des postes de commandement : deux à la frontière avec la Libye, et un autre à la frontière avec l'Algérie.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, il y a aussi un projet d'appui à la coordination entre le ministère de l'Intérieur et les différents intervenants : police, secours, hôpitaux, etc. Une salle de gestion de crise a été installée au sein même du ministère pour pallier le manque de coordination qu'ont mis en lumière les rapports d'enquêtes sur les attentats du Bardo et de Sousse. Ces fournitures s'accompagnent de formations afin de renforcer les compétences tunisiennes.



# Autres projets financés en 2016

## Coopération nationale

Déploiement d'expertise en appui aux autorités tunisiennes en matière de lutte contre le terrorisme (2017-2018)

1 million €

Border security management in Tunisia's southern borders, preventing violent extremism (2016-2017)

1,1 million €

Enhancing inclusive and democratic security governance of Tunisia's borders (2016-2017)

800 000 €

Programme d'Appui au Gouvernement tunisien dans le domaine de la Gestion Intégrée des Frontières (2015-2017)

2 millions €

## Coopération nationale

Assistance technique au Programme d'appui à la réforme et modernisation du secteur de la sécurité de la République tunisienne (2017-2020)

4 millions €

Projet de réhabilitation des centres de commandements et de soutien opérationnels et de fourniture d'équipements pour la réforme du secteur de la sécurité (2015-2018)

15 millions €

Appui à la mise en place du contrôle démocratique sur le secteur de la sécurité

1,7 million €

Gestion du programme RSS

2,3 millions €

## Programmes régionaux

Pilot Project on CVE Sahel-Maghreb Region (UNICRI)

Euromed Police IV, (CIVIPOL)

Strengthening Resilience Project (BC/RICU)

Counter terrorism in the MENA region

Support to the Tunisian Judiciary on Counter-Terrorism (Global Center on Cooperative Security)

## TOTAL

Aide UE totale dans le secteur de la sécurité en Tunisie

27,9 millions €







---

**DROITS DE L'HOMME  
ET SOCIÉTÉ CIVILE**





## FOCUS PROJET +

# Programme PASC : l'UE aux côtés de la société civile tunisienne

SOUTENIR L'ACTION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE  
TUNISIENNE,  
MOTEUR ESSENTIEL  
DE LA TRANSITION  
DÉMOCRATIQUE ET  
DU DÉVELOPPEMENT  
SOCIO-ÉCONOMIQUE

### BUDGET

7 m€

**Instrument**  
» ENI/SPRING

**Programme**  
» Programme d'Appui  
à la Société Civile

**Part UE**  
» 100 %

### EN BREF

**Régions**  
» Toute la Tunisie

**Période d'exécution**  
» 48 mois  
» décembre 2013  
» décembre 2017

**Bénéficiaires**  
» Organisations  
de la société civile

### CONTEXTE

Le 14 janvier 2011 a été un moment historique pour la Tunisie, et pour la société civile tunisienne en particulier. Actrice de premier plan du changement, la société civile tunisienne, dans sa diversité, a connu depuis cette date une dynamique qui ne se dément pas. Durement réprimées sous le régime précédent, les organisations militantes ont enfin pu travailler au grand jour, tandis que des centaines d'associations se créaient avec pour ambition d'accompagner la construction d'une nouvelle société, pleinement démocratique et respectueuse des droits humains.

En ce sens, la remise du prix Nobel de la paix 2015 au Quartet du dialogue national est venu consacrer et récompenser l'action de la société civile tunisienne. Néanmoins, une partie de ces organisations nouvellement créées a toutefois besoin d'être accompagnée et soutenue. Il s'agit maintenant pour elles de gagner en efficacité, en maturité et de s'inscrire tant dans la durée que dans un paysage institutionnel profondément rénové.

Dans les pays du voisinage, qu'il s'agisse du pourtour méditerranéen comme de l'Europe orientale, le soutien à la société civile est une marque de fabrique de l'Union européenne ; en Tunisie, il s'agit plus particulièrement d'appuyer la transition démocratique en Tunisie. Avec le Programme d'appui à la société civile (PASC), doté de 7 millions d'euros, l'UE accompagne les autorités tunisiennes dans la mise en place d'un cadre institutionnel favorable à la société civile et à son action, tout en appuyant les organisations de la société civile (OSC) engagées dans la transformation politique, économique, sociale et environnementale de la société.

### OBJECTIFS

Issu de la consultation d'environ 200 ONG, acteurs étatiques et partenaires techniques et financiers le PASC a pour objectif global de renforcer la contribution effective de la société civile tunisienne, à l'échelle locale, au dialogue politique, à la consolidation de l'État de droit, à

la démocratisation et au développement socio-économique. Comment faire ? En pratique, il s'agira d'une part de renforcer les capacités opérationnelles des OSC tunisiennes pour qu'elles soient à même de jouer efficacement leur rôle dans la transition démocratique et le développement du pays. D'autre part, le PASC améliorera l'environnement institutionnel, juridique et opérationnel dans lequel évoluent les OSC.

### MISE EN ŒUVRE

Les six bureaux régionaux du PASC (Tunis, Le Kef, Sousse, Gafsa, Tozeur et Médenine) permettent au projet d'être présent sur tout le territoire tunisien. En pratique, des formations sur la gestion opérationnelle de projet, sur les outils de plaidoyer et de collaboration entre les différents acteurs sont organisées à l'attention des OSC, des acteurs étatiques et des collectivités locales. Des guides de bonnes pratiques sont diffusés largement pour pérenniser et généraliser ces acquis.

En matière réglementaire, le PASC appuie les autorités dans l'amélioration du cadre législatif pour faciliter le travail des OSC et mettre en place des enceintes de concertation au niveau local et national. Ce travail s'accompagne d'une campagne axée sur le dialogue et le partage d'expérience entre société civile et autorités, et de la création d'un annuaire des organisations de la société civile.

Pour consolider l'ensemble de l'action du PASC, le projet a lancé un appel à propositions qui appuiera des initiatives pilotes dans diverses directions : structuration de la société civile tunisienne, concertation entre les OSC et les autorités, mutualisation des moyens ou encore gouvernance locale.



site internet  
[www.pasc.tunisie.org](http://www.pasc.tunisie.org)

# Société civile : Que fait l'UE ?

## Présentation

L'année 2011 a marqué le début d'une nouvelle relation entre l'Union européenne et la société civile tunisienne. Le soutien européen vise à renforcer les capacités de la société civile en matière de plaidoyer, de conception et de mise en œuvre de projets. Ainsi, plus de 93 projets ont été mis en œuvre depuis 2011 sur tout le territoire tunisien, dans des domaines très divers. En 2016, l'enveloppe destinée aux OSC s'est élevée à 4.786.065 euros.

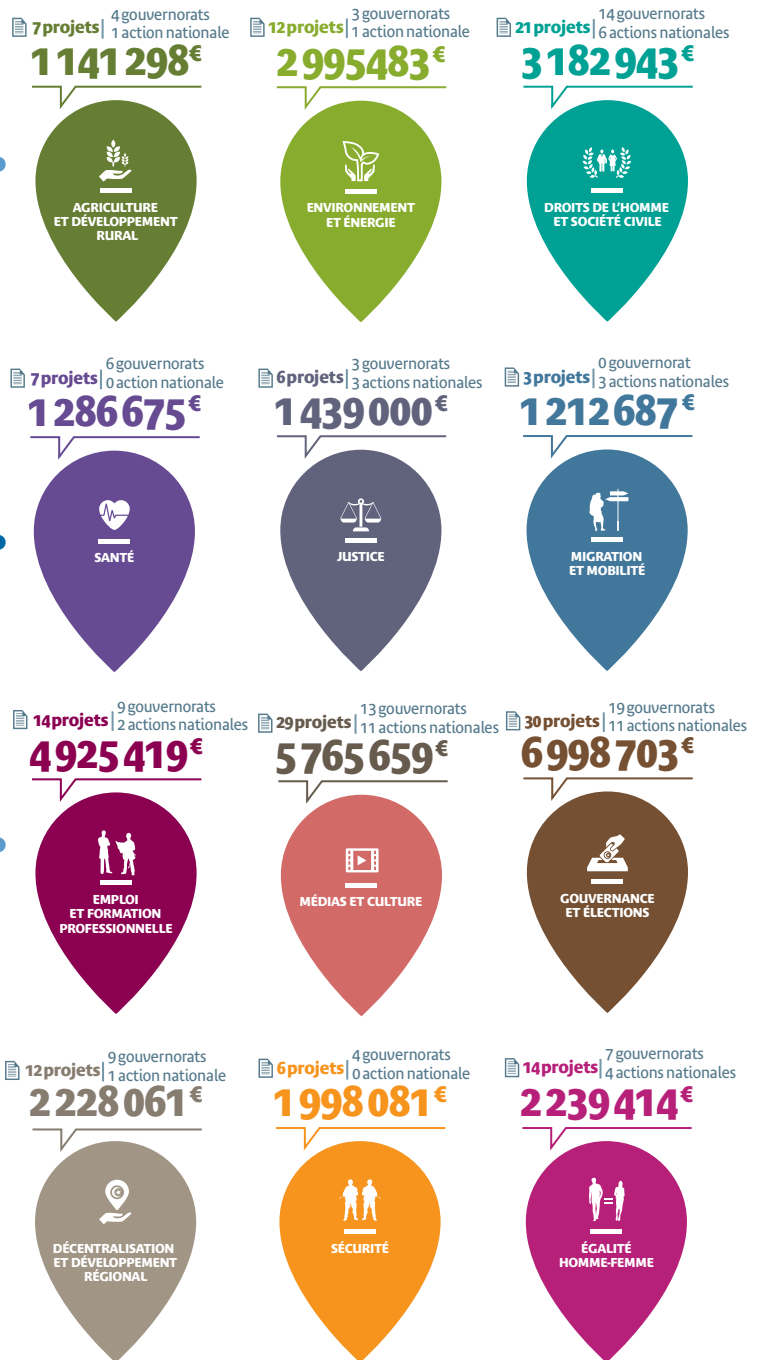


TOTAL DES SUBVENTIONS DEPUIS 2011

# 35,4 millions €

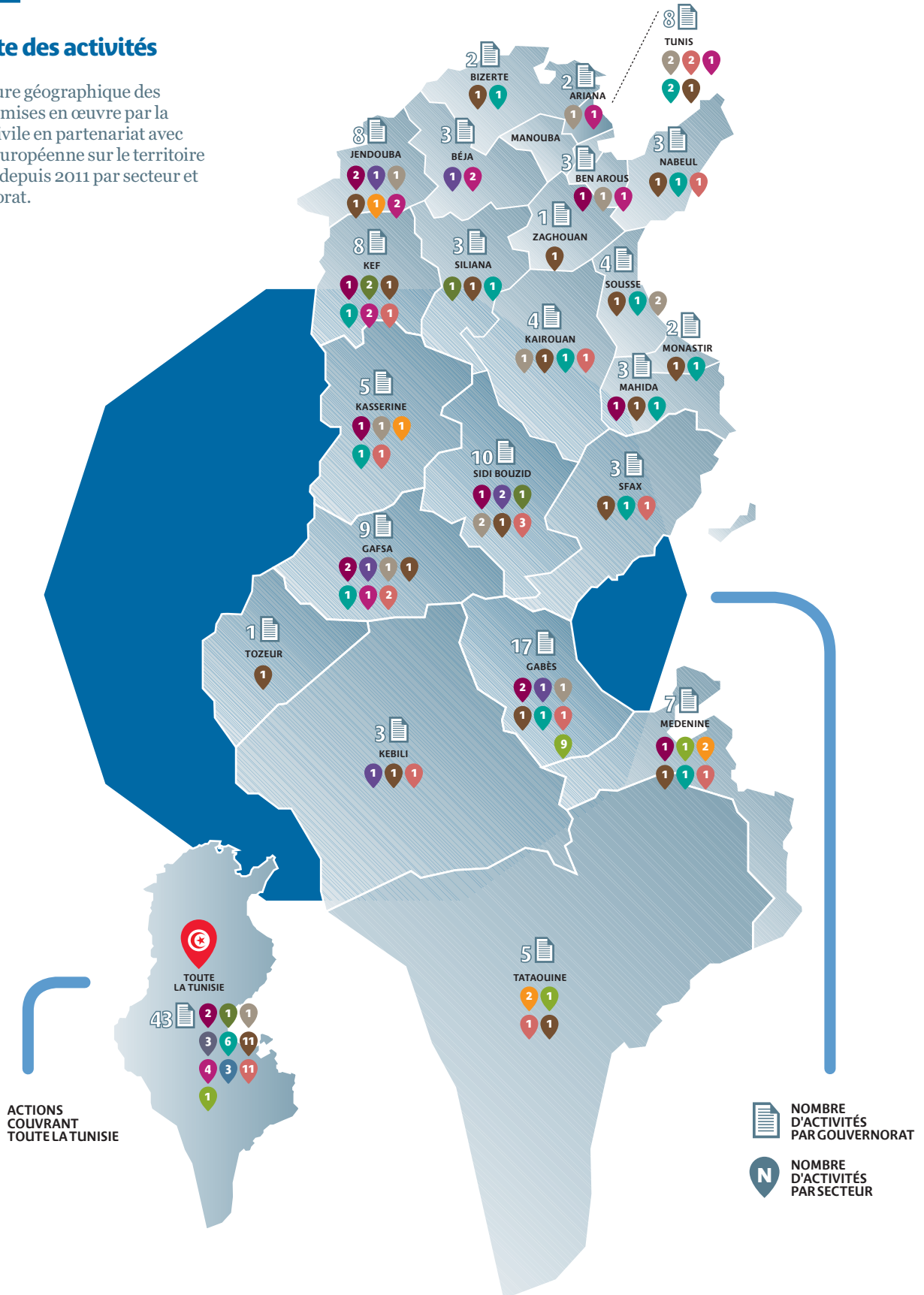
93 projets

Montant des subventions accordées par l'Union européenne à des organisations de la société civile depuis 2011



### La carte des activités

Couverture géographique des activités mises en œuvre par la société civile en partenariat avec l'Union européenne sur le territoire tunisien depuis 2011 par secteur et gouvernorat.





## La parole à nos partenaires



**Chaima Bouhleb**  
présidente de l'ONG Bawsala

### Quelle est la mission de Bawsala ?

**Chaima Bouhleb** : Bawsala est née en 2011 avec l'objectif d'amener le citoyen au coeur du processus de décision via la transparence des institutions publiques. Il s'agissait de garantir la transcription des objectifs de la révolution dans la Constitution qui devait s'écrire.

Aujourd'hui, nous voulons que ces objectifs se concrétisent dans les politiques publiques. C'est pourquoi nous nous efforçons de développer la redevabilité des pouvoirs publics en travaillant avec les institutions législatives et exécutives au niveau national et local : Assemblée des représentants du peuple (ARP), ministères, municipalités, etc. Il ne s'agit pas seulement de publier des données brutes, comme le degré d'assiduité d'un député, mais aussi d'analyser le détail de ses votes, pour les comparer aux engagements pris devant les électeurs.

En parallèle, Bawsala mène des actions de renforcement des institutions. Nous plaidons notamment pour la dotation de l'ARP de moyens financiers et humains suffisants pour assurer sa mission en toute indépendance. De même, nous soutenons les ministères et d'autres instances dans la définition de leurs objectifs, et nous veillons à ce que les engagements pris se traduisent par des budgets adaptés.

Au niveau local, nous identifions les causes des difficultés dont se plaignent les citoyens (ramassage des ordures, qualité des routes, dégradation des espaces verts, etc.) pour savoir si le problème est dans l'application de la loi ou dans la loi elle-même.

### Comment voyez-vous l'action de l'UE envers la société civile tunisienne ?

**C.B.** Bawsala a une relation très étroite avec l'UE. C'est notre principal soutien sur plusieurs projets, ce qui nous permet d'avoir une équipe de 23 salariés, appuyés par 230 volontaires répartis dans tout le pays. Au-delà des financements, l'UE est un soutien institutionnel permettant de dépasser les résistances au changement d'une partie de nos décideurs.

D'une manière générale, l'appui européen à la société civile est varié et flexible, ce qui permet d'assurer la durabilité de ses effets, contrairement à certains partenaires qui ne se concentrent que sur une thématique. Par exemple, les associations dans les régions sont très importantes dans notre

projet de monitoring des municipalités. Il est donc très appréciable que notre bailleur de fonds ait une culture d'appui à l'échelon local.

### Quelles sont vos actions en cours ?

**C.B.** Nous avons trois observatoires. Le plus ancien est Marsad Majless pour l'ARP. Nous avons également Marsad Baladya et Marsad Budget, qui concernent respectivement les municipalités et le budget de l'État. Ensemble, ils nous permettent d'observer trois des quatre pouvoirs issus de la Constitution : l'exécutif, le législatif, le local. Reste le judiciaire, pour lequel nous espérons lancer bientôt un observatoire.

Il est essentiel d'avoir un droit de regard sur toutes les branches de l'État, parce qu'aucun pouvoir ne peut fonctionner indépendamment des autres. Par exemple, on ne peut pas parler de décentralisation uniquement en travaillant auprès des municipalités. Ce processus implique l'État central et le législateur comme les pouvoirs publics locaux.

### Comment s'annonce 2017 ?

**C.B.** En 2017, six thèmes vont monopoliser nos efforts. La décentralisation en est l'un des plus importants avec les élections à venir et la rédaction du Code des collectivités locales. Il sera aussi question de redevabilité avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'accès à l'information et la mise en place d'outils de participation, comme les budgets participatifs. Le processus budgétaire sera aussi un sujet sensible avec la discussion d'une loi organique du budget et la mise en place de la gestion du budget par objectif (GBO), sur laquelle l'UE appuie le gouvernement. Sur le plan législatif, il sera question d'indépendance du parlement et d'une loi sur les commissions d'enquête parlementaire.

En matière de droits humains, 2017 sera l'année de la lutte contre les discriminations et la corruption. Enfin, concernant la justice, nous nous intéressons au renforcement des institutions existantes, ainsi qu'à la définition des nouvelles instances que sont le Conseil supérieur de la magistrature et la Cour constitutionnelle.

En résumé, notre ambition est d'amener les pouvoirs publics à avoir en même temps une vision à long terme en lançant rapidement des réformes structurelles réfléchies et à court terme pour régler les problèmes urgents des Tunisiens.



**ÉGALITÉ  
FEMMES-HOMMES**

# Vers l'égalité entre femmes et hommes

Les Tunisiennes se battent pour transformer l'égalité proclamée entre les femmes et les hommes en une réalité vécue. Parce que les disparités régionales et les inégalités sociales entre les sexes demeurent importantes, il s'agit d'un engagement quotidien. L'Union européenne soutient ce combat en intégrant la question du genre dans l'ensemble de ces projets et programmes.

Soixante ans après le code du statut personnel qui a accordé aux tunisiennes un socle de droits inédit et précurseur dans la région, la Constitution de 2014 garantit l'égalité des droits entre femmes et hommes et prévoit des mesures de lutte contre les discriminations et violences fondées sur le genre.

Pourtant, les femmes tunisiennes font face à de nombreux défis. Le chômage des femmes est deux fois plus élevé que celui des hommes, et leur participation à la vie associative et politique, surtout aux postes de responsabilités, reste faible. D'autre part, le cadre juridique ne permet pas de garantir une pleine protection aux femmes : près de 50% rapportent avoir subi une ou plusieurs formes de violences durant leur vie.

L'UE appuie la Tunisie dans ce domaine prioritaire, consacré

par ses textes fondamentaux. En pratique, il s'agit de faire du « Plan d'Action Genre » une réalité. Pour ce faire, l'UE a mis en place un programme bilatéral dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes, et s'appuie aussi sur la société civile et les agences onusiennes pour réaliser des projets en faveur des femmes.

Le programme « égalité » soutient le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE) dans l'intégration du genre à l'échelle nationale, régionale et locale et dans l'adoption de la loi intégrale sur les violences à l'égard des femmes. L'UE fait également appel à l'Instrument européen de la Démocratie et des Droits de l'Homme pour soutenir les efforts de la société civile dans ce domaine. Dans le combat pour la dignité et l'égalité, l'UE est aux côtés des femmes tunisiennes.

**Novembre 2016**

## Atelier

Atelier - loi "lutte contre les violences faites aux femmes", Jendouba



**Novembre 2016**

## Lancement

Lancement de la campagne 'YEZZI' - 'STOP' aux violences faites aux femmes



**20 décembre 2016**

## Réunion

Réunion entre la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance avec Patrice Bergamini, Ambassadeur de l'UE



LES TEMPS FORTS





## FOCUS PROJET +

# Programme de promotion de l'égalité femme-homme

L'UNION EUROPÉENNE ACCOMPAGNE LA TUNISIE POUR FAIRE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES UNE RÉALITÉ

### BUDGET

8 m€

#### Instrument

» ENI

#### Programme

» Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

#### Part UE

» 87 %

### EN BREF

#### Régions

» Toute la Tunisie

#### Période d'exécution

» 60 mois (2015-2020)

#### Bénéficiaires

» Ministère de la Femme  
» La Famille et l'Enfance  
» Partenaires étatiques et non étatiques  
» Femmes et hommes tunisiens

### CONTEXTE

L'égalité entre les femmes et les hommes a été initialement appréhendée par l'État tunisien à travers une législation positive à l'égard des femmes, notamment via le Code du statut personnel, dont la Tunisie vient de fêter les soixante ans. La Constitution de janvier 2014 ouvre de nouveaux horizons en posant le principe de parité et de protection contre les discriminations et violences fondées sur le genre.

Mais, il reste beaucoup à faire pour atteindre une égalité effective entre femmes et hommes. C'est ainsi que pour 2016, la Tunisie a été classée au 126<sup>e</sup> rang sur 144 en matière d'égalité des genres, selon le rapport mondial Gender Gap, en raison du faible taux de participation des femmes sur le marché du travail. L'enquête nationale sur la prévalence de la violence contre les femmes a montré que près d'une femme sur deux déclare avoir subi au moins une forme de violence au cours de sa vie (physique, sexuelle, psychologique et économique).

### OBJECTIFS

Le Programme de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, financé par l'Union européenne à hauteur de 7 millions d'euros, vise à contribuer à l'égalité des genres en Tunisie. Il s'agit en premier lieu de renforcer les capacités du Ministère de la Femme, la Famille et l'Enfance (MFFE) et de ses partenaires en matière d'intégration de l'approche genre. Cela passe également par le soutien à l'élaboration du projet de loi de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Ce soutien institutionnel s'accompagne d'une série de projets menés par la société civile pour lutter contre toutes formes de discriminations et de violences fondées sur le genre.

Par ailleurs, le programme entend encourager la participation des femmes dans la vie économique et publique. En faisant évoluer les mentalités, les femmes doivent pouvoir accéder aux opportunités, métiers et responsabilités traditionnellement réservés aux hommes.

### MISE EN ŒUVRE

Un volet du programme se concentre sur l'intégration du genre dans les politiques publiques. Cela passe par la prise en compte systématique du genre dans les statistiques, la budgétisation et l'action des institutions au niveau national, régional et local. Pour ce faire, des formations et une assistance technique sont mises en place en faveur du MFFE, de ses partenaires institutionnels, de la société civile et des médias en partenariat avec divers organismes tels que l'INS et le CREDIF. Ce travail sera appuyé par une stratégie de communication sur les réalisations en matière de promotion de l'égalité.

Concernant l'autonomisation des femmes, un appel à propositions a été lancé en 2016. Il a permis de financer trois projets présentés par la société civile encourageant la participation des femmes dans la vie économique et publique au niveau local.

Le volet de lutte contre les discriminations et les violences fondées sur le genre, mis en oeuvre avec l'UNFPA, porte principalement sur l'adoption et l'application d'une grande loi devant permettre de faire reculer ce fléau, grâce à une approche multidimensionnelle. En effet, le projet de loi déposé à l'Assemblée des Représentants du Peuple comporte des mesures innovantes en matière de prévention et de sanction des violences et de discriminations fondées sur le genre. Elle comporte également un volet de protection des victimes. Ainsi, un financement a été octroyé pour créer six centres d'écoute ou d'hébergement et de mise à l'abri des femmes victimes de violence à Tunis, Jendouba, Kairouan, Médenine, Sfax et Gafsa.



site internet

<https://m.facebook.com/Moussawat.tn/>



# Plan d'Action Genre en Tunisie l'Union européenne agit !

L'Union européenne est déterminée à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes, que ce soit dans la sphère politique, économique, publique ou culturelle.

Pour cela, **un plan d'action européen en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et d'autonomisation des femmes (GAP)** a été adopté pour la période 2016-2020. En Tunisie, l'Union européenne et ses Etats Membres ont réaffirmé leur engagement en établissant un plan d'action commun, fil conducteur de leurs appuis.



partenaires financiers

14

Partenaires techniques

29

**4 thèmes prioritaires**  
pour un effort commun  
de **41 millions €** répartis ainsi :

1

**Lutte contre la violence faite aux femmes**

12 projets

**4,1 millions €**



Lutte contre la traite des filles et femmes

Protection contre les violences sexuelles fondée sur le genre

Contrôle sur sa propre sexualité et santé reproductive

2

**Egalité d'accès aux services financiers aux ressources productives, au commerce et à l'entreprenariat**

23 projets

**24,7 millions €**



Education et formation professionnelle

Accès à l'eau potable l'énergie et les transports

Accès au travail décent

3

**Egalité des droits en politique & gouvernance**

15 projets

**12,2 millions €**



Remise en cause des normes sociales discriminatoires

Participation aux questions environnementales et climatiques

4

**Changement de la culture institutionnelle au sein de l'Union européenne et de ses Etats membres**



## La parole à nos partenaires



**Zahra Ben Nasr**

Présidente de la Fondation FACE

### La Tunisie apparaît en pointe sur les questions d'égalité femmes-hommes. Qu'en est-il effectivement ?

**Zahra Ben Nasr** : Sur le plan législatif, la Tunisie demeure en très bonne place. La Constitution de 2014 proclame le principe de l'égalité femmes-hommes, en matière électorale comme dans l'accès à l'éducation, à la santé et au travail. L'Etat est garant de la représentativité des femmes dans les assemblées élues, de l'équité salariale, et de l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Le Code du Statut personnel, le plus progressiste du monde arabe, est consacré comme un acquis à consolider et à promouvoir. Ces transformations s'inscrivent dans la continuité de plusieurs années de militantisme féministe et témoignent de l'ancrage réformiste du pays.

Malgré ces importants changements, les écarts persistent entre la loi et la réalité quotidienne. Le taux d'activité des femmes évolue lentement. Il plafonne à 30 %. Le taux de chômage des femmes reste très largement supérieur à la moyenne par exemple.

La femme tunisienne doit avoir davantage confiance en elle et savoir qu'elle peut aussi réussir sa carrière. D'ailleurs, les femmes aux postes de responsabilité que nous avons rencontrées étaient toutes convaincues de leurs capacités et se distinguaient par leur ouverture d'esprit. Le projet avait donc pour vocation de contribuer à réduire ces inégalités persistantes en contribuant à élargir le champ des possibilités pour les femmes. Il n'y a pas de raison que les femmes se censurent, et n'osent pas postuler à certains postes.

### Le projet a-t-il rencontré des difficultés particulières ? Constate-t-on des différences selon les régions ?

**Z.B.N.** Nous avons été agréablement surpris de rencontrer beaucoup d'entreprises très intéressées. En revanche, nous n'avions pas prévu de trouver si peu d'entreprises dans la région de Sidi Bouzid, qui est vraiment sinistrée économiquement. Nous avons donc dû organiser le transport des femmes que nous accompagnions vers Sfax.

Nous avons alors dû gérer un autre problème : celui de la mobilité. Dans cette région rurale assez conservatrice, il n'a pas été évident de convaincre les femmes de se déplacer jusqu'à Sfax en raison d'une forte pression sociale et familiale : que des femmes puissent quitter seules leur domicile est souvent vu d'un mauvais œil.

### Le projet touche à sa fin. La Fondation a-t-elle atteint les objectifs qu'elle s'était fixés ?

**Z.B.N.** Nous avons largement dépassé tous nos objectifs. Nous avons accompagné 1 000 femmes, alors que nous prévoyions d'en suivre 150. Environ 200 d'entre elles ont déjà trouvé un emploi. Nous avons également signé 60 conventions avec des partenaires – deux fois plus que prévu – et formé 180 responsables de 150 entreprises, au lieu de la centaine prévue.

Mais un changement des mentalités en profondeur prendra beaucoup de temps. La prise de conscience n'est pas évidente, parce que les inégalités ne sont pas flagrantes pour des managers qui n'ont pas encore pleinement intégré cette dimension. Il faut donc encore promouvoir l'égalité des chances pour les femmes comme pour les hommes.

On ne demande pas de discrimination positive, mais que la sélection dans les entreprises se fasse uniquement sur des critères objectifs et sans entrave pour tous les types de postes. Dans le cadre de ce projet, Total Tunisie a par exemple recruté la première femme pompiste du pays ; un poste jusque-là réservé aux hommes sans autre justification que le poids des habitudes.

Cette sensibilisation que nous avons menée pendant trois ans, nous souhaitons la diffuser le plus largement possible. C'était d'ailleurs le but de la journée de clôture, à laquelle plusieurs centaines de responsables d'entreprises et d'ONG ont participé. Ils ont aussi reçu le guide de bonnes pratiques de FACE. Ce document fait de nombreuses recommandations pour améliorer les conditions de travail des femmes, recruter de façon équitable ou encore faciliter la conciliation entre carrière professionnelle et vie de famille.

La famille et l'école doivent maintenant être au cœur de toute stratégie d'émancipation des femmes. Les lois les plus égalitaires ne servent à rien si elles ne permettent pas un changement des mentalités. Les barrières que nous avons rencontrées provenaient très souvent d'une éducation sexiste qui apprend aux filles à rester « à leur place ». Au contraire, les femmes qui réussissent étaient généralement issues de familles qui les ont laissées s'épanouir.



# Autres projets financés en 2016

## Subventions

- Promotion de l'égalité professionnelle femmes | hommes en Tunisie** (2014-2017)  
*Mise en oeuvre : Fondation agir contre l'exclusion (FACE), en partenariat avec l'Association des Responsables de Formations et de Gestion Humaine dans les Entreprises (ARFORGHE)*  
**240 000 €**
- Aide et l'accueil des femmes victimes de violence au Kef, à Beja et Jendouba** (2013- 2016)  
*Mise en oeuvre : Office national de la Famille et de la Population (ONFP), l'Association femme et citoyenneté (AFC) et la fondation espagnole CIDEAL*  
**550 000 €**
- Projet « KARAMA-DIGNITÉ » à Gafsa, Kairouan, Sousse, Sfax et Ariana** (2014-2016)  
*Mise en oeuvre : British Council et l'Association Tunisienne de gestion et de Stabilité Sociale (TAMSS)*  
**211 000 €**
- Projet de prévention de la violence sexuelle à l'égard des enfants et notamment des petites filles** (2014-2016)  
*Mise en oeuvre : Femmes et Leadership et ATUDE*  
**229 000 €**
- Sensibilisation des étudiant(e)s tunisiens à la préservation des droits de la femme et à une meilleure compréhension du modèle patriarcal** (2014-2016)  
*Mise en oeuvre : l'association Images et Paroles de Femmes*  
**300 000 €**
- Pour une meilleure application des droits des enfants sans soutien familial en Tunisie** (2016-2019)  
*Mise en oeuvre : Santé Sud et réseau Amen pour les enfants*  
**600 000 €**

## Programmes régionaux

- Coopération pour l'égalité entre les femmes et les hommes « Spring forward - un bond en avant pour les femmes »** (2012-2016) **7 millions €**  
*dont €0.6M pour la Tunisie*
- Appui à l'émancipation socio-économique des femmes rurales en Tunisie et au Maroc à travers leur inclusion dans les réseaux de l'économie sociale** (2012-2016) **940 000 €**

## Programme bilatéral

### PROGRAMME BILATÉRAL « PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES » (2015-2018)

(couvre principalement le Grand Tunis, Jendouba, Mahdia, Gafsa, Kebili et Kairouan)

**7 millions €**

3 volets

#### Renforcement des capacités des acteurs étatiques et non-étatiques en matière d'intégration du genre (2015-2018)

(budget géré par le Ministère)

**1,8 million €**

#### L'amélioration de la participation des femmes dans la vie économique et publique (2015-2018)

(appel à propositions en cours)

**2,8 millions €**

#### Lutte contre toutes les discriminations et violences fondées sur le genre (2015-2018)

(géré par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Ministère)

**1,7 million €**

## Programmes régionaux

#### Pour une meilleure insertion sociale et professionnelle des mères célibataires au Maghreb (2013-2016) **845 000 €**

#### Women's response to the Arab spring (2013-2015) **588 000 €**

#### Renforcer les capacités dans le sud de la méditerranée afin d'ouvrir le dialogue et le suivi des politiques pour les femmes dans la société (2015-2017) **969 000 €**

**TOTAL**

€

**19,47 millions €**



**MÉDIAS  
ET CULTURE**

# L'heure des médias et de la culture

Dans tout le pays, la même dynamique : les médias et la culture sont en plein développement ! Proclamées par la Constitution de 2014, les grandes libertés liées à l'information, aux médias et à la presse sont mises en oeuvre. En parallèle, la scène culturelle vit un nouvel essor : de nouvelles initiatives se développent, que les nouveaux médias ne manquent pas de mettre en valeur.

Ils sont au coeur de la transition démocratique : les médias et la culture occupent une nouvelle place dans la société tunisienne. Dans les salles de spectacle, à la télévision, dans les journaux, sur les réseaux sociaux, cette transformation se fait sentir au quotidien.

En effet, la Constitution de 2014 a changé la donne : en plus de garantir la liberté de la presse et des médias, elle dote le pays d'une instance constitutionnelle responsable de la régulation dans le domaine de l'audiovisuel. Les médias se sont multipliés et diversifiés : plus de libertés, meilleur accès, plus de diversité... Cet essor sans précédent implique un nouveau regard sur la qualité de l'information : l'exigence du public oblige les médias à un travail toujours plus poussé.

Le programme d'appui aux médias en Tunisie accompagne la

mutation et la professionnalisation de la profession. En soutenant le paysage audiovisuel tunisien et en s'appuyant sur la société civile, il vise à garantir la production et la diffusion d'une information indépendante, fiable et plurielle auprès de toute la population.

La même effervescence touche la scène culturelle. Les initiatives se multiplient et occupent l'espace public, même si l'absence de statut propre aux artistes et la timidité des partenariats public-privé limitent le potentiel. Pour accompagner la dynamique, le programme d'appui à la culture soutient la définition d'une politique culturelle tunisienne et l'accès à la culture pour tous. Cette action sera aidée par un jumelage entre les ministères tunisien et français de la culture, sous l'égide de l'Union européenne, et le réseau des instituts culturels des Etats-membres apportera sa pierre à l'édifice.

**8 avril 2016**
**Rencontre**

*Echanges entre opérateurs culturels de toute la région Voisinage  
Projet SOUTHMED CV*

**24 mai 2016**
**Lancement**

*Christian Danielsson, Directeur Général de la DG Voisinage et Négociations d'Elargissement de la Commission européenne lance le projet Tjanem - Tunisie Creative*

**26 septembre 2016**
**Formation**

*Master Class Management Broadcast projet OPEN MEDIA HUB*





## FOCUS PROJET +

## Renforcement du secteur culturel tunisien

LA CULTURE  
COMME VECTEUR  
DE DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE,  
D'ENRACINEMENT  
DE LA DÉMOCRATIE  
ET DE LUTTE  
CONTRE  
LA RADICALISATION

## BUDGET

6 m€

## Instrument

» IEV

## Programme

» Programme d'appui  
au secteur de la culture

## Part UE

» 100 %

## EN BREF

## Régions

» Toute la Tunisie

## Période d'exécution

» 48 mois (2016-2019)

## Bénéficiaires

» Ministère de la Culture  
» Artistes et entreprises  
culturelles  
» Société civile

## CONTEXTE

Dans la consolidation de la démocratie, le développement du secteur culturel apparaît comme une priorité. Si depuis l'Indépendance le secteur culturel a joué un rôle primordial dans la construction de la nation tunisienne, celui-ci, instrumentalisé sous la dictature, a trouvé depuis la révolution un nouvel espace de liberté. Cependant, la gouvernance du secteur reste marquée par des décennies de dirigisme culturel, et la scène culturelle a besoin d'être soutenue pour pleinement s'épanouir.

Ainsi, il y a urgence à concrétiser la liberté d'expression acquise en 2011 et à valoriser la production culturelle tunisienne pour la cohésion sociale, le développement économique, la tolérance et contre toute forme de radicalisme. Les citoyens et les acteurs culturels, dont les artistes et la société civile, aspirent à une gouvernance culturelle et à une participation à la culture plus décentralisée et plus diversifiée, notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques culturelles au niveau local.

L'art et la culture jouent aussi un rôle clé dans la transformation sociale - dialogue, citoyenneté, cohésion sociale, éducation - et dans le développement économique du pays (place centrale de la créativité pour le passage à l'économie de la connaissance et la promotion des industries créatives et culturelles).

## OBJECTIFS

Dans cette démarche, le Programme d'appui au secteur de la culture de l'UE, doté de 6 millions d'euros, contribue à accroître l'attrait et l'accès à la culture, à promouvoir de nouvelles productions, à stimuler la créativité et l'émergence de nouvelles générations d'artistes. Pour cela, trois axes ont été identifiés. Il s'agit en premier lieu d'appuyer la définition et la mise en œuvre d'une nouvelle politique culturelle par une modernisation de la législation et une utilisation efficace des ressources du secteur. Le but est de donner aux acteurs de la culture les moyens d'avoir un réel impact social et économique.

Ensuite, pour promouvoir la diversité culturelle tunisienne et l'accès à la culture partout sur le territoire, le projet entend développer les capacités des opérateurs culturels, ainsi que valoriser le patrimoine matériel et immatériel. Enfin, pour pérenniser la liberté d'expression et de création, il est également question d'accompagner la professionnalisation des métiers de la culture et de développer des opportunités, des activités, et des espaces de participation et d'ouverture culturelle.

## MISE EN ŒUVRE

Plusieurs modes d'intervention sont envisagés pour ce projet. Les deux premiers axes se feront au moyen d'une assistance technique ciblée et d'un jumelage institutionnel entre le ministère français de la Culture et son homologue tunisien.

Grâce à ce partage d'expérience, le gouvernement tunisien sera à même de réformer sa politique sectorielle en clarifiant les missions respectives du ministère de la Culture et des différentes institutions sous tutelle. De plus, en mettant en œuvre une décentralisation effective, les différentes structures dépendant du ministère agissent plus facilement avec les collectivités locales, les institutions des secteurs voisins (éducation, jeunesse et sports, tourisme, etc.), les organisations de la société civile et le secteur privé.

Le troisième axe est mis en œuvre via des appels à projets répartis en trois lots : Fonds d'engagement culturel au niveau local, Fonds d'appui à la création et Fonds pour les festivals et le patrimoine. Les subventions sont gérées par le British Council, lequel représente tous les instituts culturels européens au sein du réseau EUNIC (European Union National Institutes for Culture). Les financements accordés dans ce cadre seront accompagnés d'une assistance technique.

Les subventions iront en priorité aux projets mis en œuvre en région et destinés à être appropriés par les populations locales, en particulier les jeunes et les femmes.

**+ ZOOM PROJET**

**K'Art-Na** « l'art partout et pour tous »

**Présentation**

« Drama, Diversity and Developpement », projet MedCulture qui vise à soutenir des artistes locaux afin de favoriser le dialogue sur la diversité et les discriminations contre les minorités ».



**EN BREF**

4 PROJETS SOUTENUS, DES DIZAINES DE REPRÉSENTATIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE TUNISIEN





## La parole à nos partenaires



### M. Nouri Lajmi

Président de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA)

#### Six ans après, quel est le bilan sur le secteur médiatique de l'avènement de la démocratie ?

**Nouri Lajmi :** La Révolution et l'année 2011 en particulier ont été une période euphorique pour le secteur. Cela s'est concrétisé par d'importants acquis sur le plan des libertés. Sur le plan juridique, la promulgation des décrets-lois 115 et 116, garantissant la liberté de la presse et de l'information et instituant une autorité de régulation – la HAICA –, sont des avancées historiques.

Pour la première fois de son histoire, la Tunisie se dote d'une instance indépendante de régulation avec de vraies prérogatives. Cette indépendance est même consacrée par la Constitution. Pour la première fois aussi, un acteur est en mesure de s'interposer entre le pouvoir exécutif et les médias pour garantir leur indépendance.

#### Comment la HAICA agit-elle en faveur de la liberté d'expression et de la mise en place d'un paysage audiovisuel pluraliste ?

**N.L.** De manière générale, nous sommes là pour réguler le secteur d'une part, et pour mettre les médias – public et privés – à l'abri des ingérences extérieures, qu'elles soient politiques ou économiques.

En 2014, nous avons par exemple établi des cahiers des charges pour l'audiovisuel. Ils définissent les droits et les obligations des médias. C'est une avancée en matière d'équité. L'octroi de licences ne se fait plus par favoritisme, mais sur des critères transparents.

Ensuite, nous faisons du monitoring des contenus diffusés. Ils doivent être conformes au cahier des charges et à la législation, notamment sur les questions d'incitation à la haine, des droits des femmes ou encore des droits de l'enfant. Les sanctions peuvent aller du simple rappel à l'ordre au retrait définitif d'une licence, en passant par l'amende ou la suspension d'un programme.

Enfin, et c'est là l'une de nos missions les plus importantes, nous faisons respecter le pluralisme politique. En vue des élections de 2014, nous avons formé des journalistes et diffusé des guides de bonnes pratiques. Puis nous avons contrôlé le bon déroulement de la campagne dans les médias en veillant au respect de l'impartialité et de l'équité de traitement entre les

partis politiques. Cela n'a pas empêché des infractions, mais une vingtaine de décisions ont été prises pour sanctionner les médias fautifs.

D'un point de vue réglementaire, la HAICA est forcément consultée sur toute décision touchant au secteur, même si le gouvernement n'est pas obligé de tenir compte de notre avis. C'est dans ce cadre que nous avons participé à la rédaction de la Loi électorale de 2014.

#### Dans quelle mesure l'UE vous appuie-t-elle dans votre mission ?

**N.L.** L'Union européenne est l'un des principaux partenaires de la HAICA et l'un des premiers à s'être mobilisé pour nous soutenir. En 2014, nous avons formé une coalition tripartite ISIE-UE-HAICA pour le monitoring des élections. L'apport européen d'expertise et de moyens techniques a été déterminant.

Aujourd'hui, l'UE contribue à la consolidation des acquis démocratiques appuyant notre action en faveur de la bonne gouvernance des médias publics. C'est l'un des axes principaux du Programme d'appui aux médias de l'UE qui vient de démarrer.

Un autre axe important est l'appui aux médias locaux et associatifs qui sont essentiels à la vie démocratique. À la HAICA, nous avons une politique de soutien à ces médias. Nous avons par exemple formellement demandé un rabais de leurs droits de diffusion. Ces diffuseurs peinent à attirer les annonceurs et peuvent être en difficulté économique. Les petites radios vont pourtant jouer un rôle important lors des prochaines élections locales. Pour les médias associatifs, nous avons un programme de soutien permettant de rémunérer un journaliste et un technicien professionnels pour encadrer chacune des neuf associations qui ont obtenu une licence de diffusion.

Au-delà de l'Union européenne, nous travaillons aussi avec des instances de régulation de pays membres, par exemple au sein du Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM), dont font partie les instances française, belge, luxembourgeoise, bulgare et roumaine, ainsi que le Réseau des instances de régulation méditerranéennes (RIRM). Au niveau bilatéral, nous travaillons sur la question du genre et de la place des femmes dans la fiction avec nos confrères belges.

# Autres projets financés en 2016

## Programme bilatéral culture

### Appui au secteur de la culture (2015-2019)

Jumelage « appui au ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine » (2017-2019)

1 million €

### Appui au renforcement du secteur culturel tunisien – projet Tfanem (2016-2019)

4 millions €

## Activités culturelles

Festival international des percussions du monde de Sousse (2017) 30 000 €

Découvrons la Tunisie avec Safir (2017) 29 900 €

Ateliers d'art appliqué socio-engagés (2017) 28 000 €

Appui aux bibliothèques de la région du Kef (2017) 26 700 €

Fabriques artistiques d'espaces populaires (2017) 30 000 €

Lancement d'un espace culturel au sein de Gaïa (2017) 20 500 €

De cultures en dialogues (2017) 30 000 €

4ème résidence euromaghrébine d'écrivains « Littérature et dialogue » (2017) 66 800 €

## Médias

### PROGRAMME BILATÉRAL « APPUI AU SECTEUR DES MÉDIAS » (2016-2020)

10 millions €

- Assistance technique auprès du CAPJC
- Appui à la société civile
- Fourniture d'équipement

## Programmes régionaux médias

Med Media : Faciliter les progrès des médias dans la région en proposant un savoir-faire aux décideurs, organes de régulation, diffuseurs et leaders syndicaux (2014-2018)

Open media Hub : Formation, coaching, production, renforcement des capacités institutionnelles pour la profession médiatique (2015-2019)

## Programmes régionaux culture

Le programme régional Medculture bénéficie à la Tunisie : il apporte une assistance technique de pair à pair, et soutient, par son volet « Drama, diversity and development », sept associations tunisiennes faisant la promotion de la diversité et des minorités

## TOTAL

Culture

5,26 millions €

+

Médias

15,26 millions €

20,5 millions €





**MIGRATION  
ET MOBILITÉ**

# Mieux gérer ensemble migrations et mobilité

Parce que le phénomène migratoire interpelle tant l'Union européenne que la Tunisie, il apparaît plus que jamais nécessaire de maîtriser cette réalité complexe et de mieux gérer les migrations et la mobilité. Dans cette approche nouvelle, l'Union européenne et la Tunisie développent ensemble un partenariat ambitieux, autour de la mise en oeuvre de la stratégie nationale migratoire.

Longtemps pays d'émigration, essentiellement en direction du nord de la Méditerranée – en 2014, 12% de la population tunisienne vit à l'étranger, dont 80% en Europe – la Tunisie a progressivement pris conscience de l'évolution de son statut. De pays de départ, elle est devenue pays de destination – libyens et migrants d'origine sub-saharienne – et de transit.

Cette situation a conduit les autorités à créer un secrétariat d'Etat aux migrations et à développer une stratégie migratoire, pour renforcer la gouvernance de la gestion des migrations, protéger les migrants étrangers et les demandeurs d'asile, pour faire mieux contribuer la migration au développement socio-économique. Vis-à-vis des migrants tunisiens, si la stratégie entend garantir leurs droits et intérêts, elle distingue entre migration régulière – à promouvoir – et irrégulière – à prévenir.

Juridiquement, l'agenda avance : l'Assemblée des représentants du peuple vient d'approuver une loi contre la traite des personnes, et discute actuellement d'un projet de loi sur le droit d'asile. Avec l'UE et dix Etats-membres, la Tunisie a conclu un partenariat pour la mobilité, qui offre un cadre global au dialogue politique et à la coopération, sur tous les aspects de la gestion des migrations.

L'enjeu principal au tournant de 2016 est donc d'accompagner les dispositifs qui se constituent. Le soutien apporté à la Tunisie par l'UE se concentre donc sur la mise en oeuvre de la stratégie nationale, ainsi que sur le partenariat pour la mobilité. D'autres actions régionales viennent épauler la Tunisie, pour une gestion des flux migratoires coordonnée, dans le respect et la dignité des personnes.

**11-12 novembre 2015**

## Sommet

*Sommet de la Valette sur les migrations - lancement du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique*



**26 juillet 2016**

## Lancement

*La représentante du Ministère des Affaires sociales, Mme Houïmel, lance le projet Lemma*



**15 novembre 2016**

## Rencontre

*Réunion du premier comité technique du projet Lemma*



**LES TEMPS FORTS**



## FOCUS PROJET +

# Tunisie : le fonds fiduciaire de l'UE accompagne la gestion de la migration

PERSONNES DÉPLACÉES EN AFRIQUE, MIGRATIONS IRRÉGULIÈRES... LA TUNISIE ET L'EUROPE SE MOBILISENT POUR RÉGULER CES SITUATIONS

### BUDGET

11,5 m€

#### Instrument

» Fond fiduciaire d'urgence pour l'Afrique

#### Programme

» Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migration

#### Part UE

» 100 %

### EN BREF

#### Régions

» Toute la Tunisie

#### Période d'exécution

» 72 mois (2012-2018)

#### Bénéficiaires

» Gouvernement tunisien  
 » Diaspora tunisienne en Europe  
 » Migrants tunisiens de retour  
 » Étrangers en Tunisie

### CONTEXTE

La Tunisie est de longue date un pays d'émigration. Environ un tunisien sur huit vit à l'étranger, dont 80 % en Europe. Les transferts de fonds vers leur pays contribuent à hauteur de 4 % à 5 % au PIB national et jouent un rôle essentiel pour soutenir l'économie des régions défavorisées. Depuis 2011, malgré l'ouverture démocratique, le désir de partir reste fort, particulièrement chez les jeunes, durement touchés par le chômage. Simultanément, la Tunisie devient aussi une terre d'accueil pour les étrangers venant d'Afrique subsaharienne et du reste du Maghreb. Ces populations sont constituées de personnes qualifiées espérant vivre en sécurité dans un État de droit et accéder à des services de meilleure qualité, tels que l'éducation et la santé. Plusieurs milliers de jeunes étrangers viennent aussi en Tunisie pour y étudier et travailler.

Or, le cadre réglementaire tunisien peine à s'adapter à ces mutations. C'est pourquoi l'UE a débloqué un fonds pour appuyer une Stratégie nationale migratoire à même de répondre aux défis auxquels la Tunisie fait face ; de manière plus vaste, il s'agit aussi de considérer et traiter la question migratoire comme commune.

### OBJECTIFS

En pratique, l'effort de l'UE porte sur la concrétisation, avec les autorités tunisiennes, des conclusions du sommet de la Valette des 11 et 12 novembre 2015, autour de cinq axes de travail, à savoir :

1. S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés de population ;
2. Intensifier la coopération concernant les migrations et la mobilité légales ;
3. Renforcer la protection des migrants et des demandeurs d'asile ;
4. Prévenir la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains et lutter contre ces phénomènes ;

5. Coopérer plus étroitement pour améliorer la coopération en matière de retour, de réadmission et de réintégration.

### MISE EN ŒUVRE

En Tunisie, la déclinaison du plan d'action de la Valette se fait par le fond fiduciaire d'urgence pour l'Afrique, financé par l'UE à hauteur de 11,5 millions d'euros. Les activités prévues s'orientent dans quatre directions.

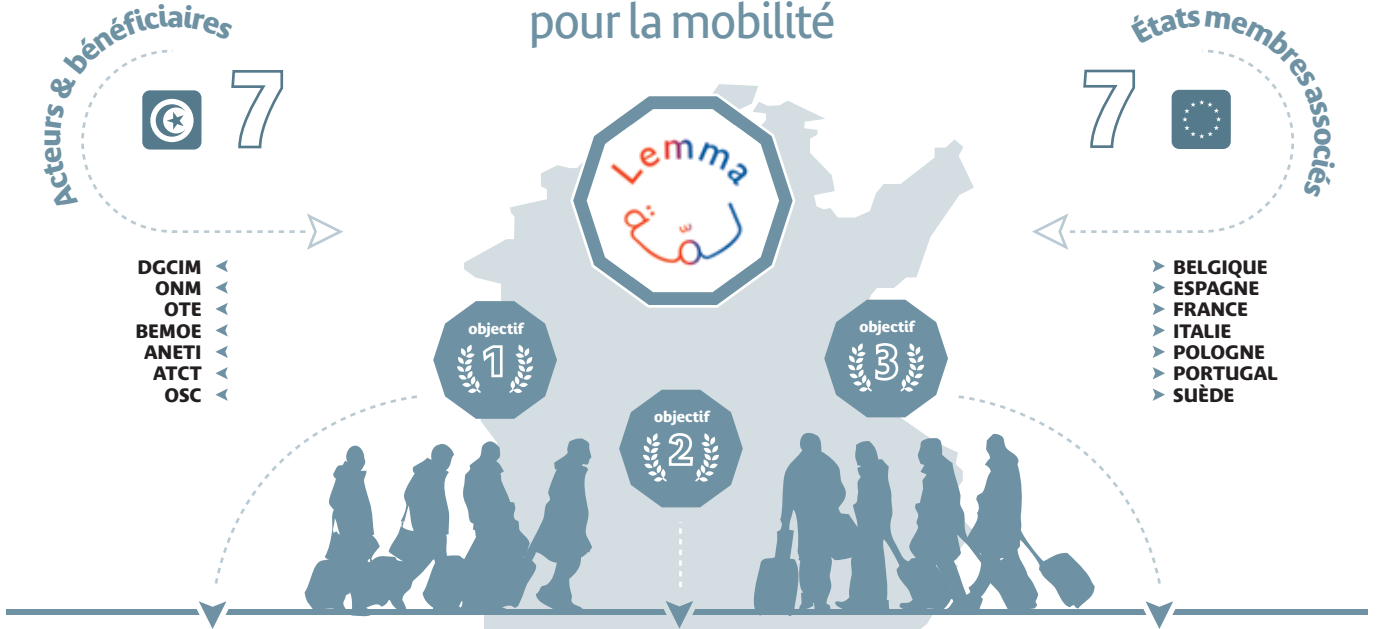
Premier volet, faire de la Stratégie Nationale Migratoire de la Tunisie une réalité concrète, en appuyant les institutions tunisiennes concernées dans la mise en œuvre et le suivi. En particulier, l'Institut National de Statistique sera accompagné dans la conduite d'une enquête statistique qualitative auprès des ménages sur la migration en Tunisie (MED-HIMS, Households International Migration Survey).

Ensuite, développer des opportunités d'emploi et d'investissement par la mobilisation de la diaspora tunisienne. Cette dimension complètera les efforts du projet Mobilisation Européenne pour l'Entreprenariat en Afrique (MEETAfrica) qui se déroulera simultanément. Le projet sera effectué par la GIZ pour un montant de 4 millions d'euros.

Dans le même temps, un service administratif de réinsertion sociale et économique des migrants tunisiens de retour à leur arrivée en Tunisie sera mis en place. Le projet sera réalisé par Expertise France avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration. 2,5 millions d'euros seront consacrés à l'opération.

Enfin, le quatrième volet traitera la question de l'intégration économique et sociale dans les régions affectées par la migration. Un focus spécifique sera fait sur la mise en commun de synergies locales, impliquant les individus, la société civile, les secteurs publics et privés, pour identifier les défis et blocages et les solutions adaptées à un développement local intégrant la migration comme paramètre essentiel. Cette dimension sera mise en œuvre par l'AFD pour de 3,3 millions d'euros.

# Projet LEMMA soutenir le partenariat UE-Tunisie pour la mobilité



## Renforcer

LA CAPACITÉ DES AUTORITÉS TUNISIENNES À GÉRER LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE



Analyse de la mobilité professionnelle

Adéquation entre politique migratoire et marché du travail

Protection des droits des migrants

Lutte contre la migration irrégulière

## Mobiliser

L'APPORT DE LA MIGRATION AU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL



Valorisation de l'apport de la diaspora

Diagnostic de la mobilisation des Tunisiens à l'étranger

Appui aux investisseurs

Soutien aux institutions chargées du développement local et régional

## Soutenir

LA RÉINSERTION ET LE RETOUR SOCIO-ÉCONOMIQUE DES MIGRANTS



Définition d'une feuille de route

Aide à la réinsertion des Tunisiens de retour

Amélioration des capacités de coordinations

Mutualisation des mécanismes de réintégration



## La parole à nos partenaires



### Stéphane Darmas

Directeur de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

#### Pouvez-vous nous présenter les missions de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) en Tunisie ?

**Stéphane Darmas :** La représentation de l'OFII à Tunis a été créée en 1969, conformément aux dispositions de la Convention de main d'œuvre entre la France et la Tunisie du 9 août 1963. Placée sous le contrôle de l'Ambassade de France, la représentation assure le contrôle administratif et médical relatif au regroupement familial, la préparation à l'accueil et l'intégration en France, l'introduction des travailleurs tunisiens sur le sol français (travailleurs permanents, temporaires et saisonniers), l'accompagnement des migrants de retour en Tunisie, dans le cadre des politiques de retour et de réinsertion.

La représentation est également chargée d'appliquer l'Accord franco-tunisien concernant les échanges de jeunes professionnels et de promouvoir l'Accord de gestion concertée des flux migratoires signé entre la France et la Tunisie en 2008.

#### L'OFII est l'un des partenaires de l'UE sur la thématique migratoire, notamment en appui au Partenariat pour la mobilité (PPM) de mars 2014. Ce partenariat, craintes ou opportunités pour la Tunisie ?

**S.D.** Les projets auxquels s'est associé l'OFII sont très éloignés des sujets qui alimentent des craintes. Il n'est pas question d'externalisation des frontières ou de mise en place de camps pour retenir en Tunisie les migrants subsahariens.

Il y a d'abord le projet LEMMA de soutien au PPM doté de 5 millions d'euros lancé en mars 2016, auquel participe la société civile, qui porte sur la migration de travail, la mobilisation de la diaspora au service du développement et la réinsertion économique et sociale des migrants de retour.

Grâce au programme Tunisie validé en décembre 2016 par le Fonds fiduciaire d'urgence de La Valette, nous pouvons aller au-delà du simple retour. Sur un budget de 12,5 millions d'euros, 2,5 sont alloués à une composante sous la responsabilité de l'OFII pour accompagner les autorités tunisiennes dans la création d'une plateforme de réinsertion susceptible d'accueillir dignement les migrants revenant des États membres et de favoriser leur réinsertion.

#### Comment le projet LEMMA facilite-t-il les mouvements de travail et contribue-t-il à une prospérité partagée ?

**S.D.** LEMMA a trois axes : gestion des flux professionnels, mobilisation de la diaspora et gestion des migrants de retour. Ce projet vise à construire, dans une logique européenne et sur financement UE, une politique commune de gestion des flux migratoires.

Le premier et le troisième axe sont liés. Il s'agit de faciliter une migration circulaire qui correspond à la logique de l'UE. Cela passe par la priorité donnée aux formations répondant aux besoins du marché du travail tunisien. Ce volet s'inscrit dans la continuité de ce que fait l'OFII depuis 2003 avec l'accord « jeunes professionnels » franco-tunisien.

Le deuxième axe, la mobilisation de la diaspora, est tout aussi important. On parle de 1,2 million de Tunisiens en Europe, dont plus de 770 000 en France, soit 10 % de tous les contrats de travail d'étrangers en France, 10 % de l'immigration familiale et 4,5 % des étudiants. Les transferts issus de la diaspora représentent 4,5 % du PIB tunisien. L'enjeu est de mobiliser ces forces pour investir en Tunisie.

Il nous tient à cœur que LEMMA participe au changement de mentalité. Jusqu'ici, les Tunisiens avaient tendance à résumer la politique migratoire à la promotion du départ de la main-d'œuvre qualifiée vers l'Europe, sans se préoccuper de la fuite des cerveaux. Mais le nombre de départs ne résoudra pas le chômage, et la baisse des investissements étrangers a convaincu les autorités de la nécessité de faire participer les Tunisiens au développement du pays. Cela suppose un processus permettant la formation à des métiers dont la Tunisie a besoin. C'est le but de la migration circulaire que nous développons avec, à terme, comme enjeu la participation des compétences tunisiennes au développement de toute la région Maghreb et Afrique subsaharienne.

LES TRANSFERTS ISSUS DE LA DIASPORA  
REPRÉSENTENT 4,5 % DU PIB TUNISIEN.  
L'ENJEU EST DE MOBILISER  
CES FORCES POUR INVESTIR EN TUNISIE.



# Autres projets financés en 2016

## Projets régionaux

**Euromed migration IV (2016-2019)**

**6,8 millions €**

**Stabilisation des communautés à risque et renforcement de la gestion des migrations afin d'accompagner les transitions en Égypte, Tunisie, et Libye – START (2012-2016)**

**9,9 millions €**

**Programme régional de développement et de protection (RDPP) en Afrique du Nord**

**3 millions €**

**Towards an informed, chosen and resilient migration in west and north africa (2016-2018)**

**1,98 million €**

**DIAFRIKINVEST: mobiliser la diaspora au service du développement des pays africains (2016-2018)**

**2 millions €**

**RECOLTHEA (2016-2019)**

**622 747 €**

**MEET AFRICA : mobilisation européenne pour l'entreprenariat en Afrique (2016-2018)**

**1,7 million €**

**CITY TO CITY (2015-2018)**

**2,5 millions €**

## Projets nationaux

**Soutenir le partenariat UE-Tunisie pour la mobilité (2016-2019)**

**5 millions €**

**Protection et assistance effective des réfugiés et demandeurs d'asile en Tunisie (2015-2018)**

**900 000 €**

**KACHEF EL MASKOUT ANHOU (Briser les chaînes) : lutter contre la traite des êtres humains en Tunisie (2017-2020)**

**500 000 €**

**Adem pour l'accompagnement et la défense des migrants (2016-2018)**

**473 000 €**

## TOTAL programmes bilatéraux et régionaux

**49,4 millions €**







**COOPÉRATION  
TRANSFRONTALIÈRE**





## FOCUS PROJET +

## La Tunisie et la coopération transfrontalière

CES DEUX PROGRAMMES RESSERRERONT LES LIENS ENTRE LA TUNISIE ET SON VOISINAGE MÉDITERRANÉEN IMMÉDIAT

## BUDGETS

209 m€

Programme  
» Bassin Maritime Méditerranéen

33 m€

Programme  
» Italie-Tunisie

2016 a été une année de transition pour la coopération transfrontalière de l'UE. Les leçons de la période précédente ont été tirées, et ont permis de définir des nouveaux programmes, auxquels la Tunisie est éligible.

### PROGRAMME "BASSIN MARITIME MÉDITERRANÉEN"

Doté de 209 millions d'euros, le programme "Bassin Maritime Méditerranéen" est géré par la région italienne de la Sardaigne et rassemble 13 pays participants : Chypre, Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Territoires palestiniens, Portugal et Tunisie.

L'ANNÉE 2017 VERRA LE LANCEMENT D'APPELS À PROPOSITIONS POUR LES PORTEURS DE PROJETS

La Tunisie est le premier des six pays partenaires qui participent à ce programme à avoir signé la convention de financement avec la Commission européenne le 22 décembre 2016. Le programme "Bassin Maritime Méditerranéen" vise à favoriser le développement économique, social et territorial des régions côtières du Bassin méditerranéen. Concrètement, ce programme permet de financer, dans le cadre d'appels à propositions, des projets dans les régions tunisiennes éligibles à ce programme répondant aux quatre priorités thématiques suivantes :

- le développement des entreprises et des PME ;
- le soutien à l'éducation, à la recherche, au développement technologique et à l'innovation ;
- la promotion de l'inclusion sociale et lutte contre la pauvreté ;
- la protection de l'environnement, adaptation et atténuation du changement climatique.

Dans le courant de l'année 2017, des opportunités concrètes de financement seront présentées avec le lancement d'un appel à propositions, doté d'un budget de 84,6 millions d'euros.

### PROGRAMME "ITALIE-TUNISIE"

Avec un montant de 33 millions d'euros financé par l'Union européenne, la gestion du programme de coopération transfrontalière "Italie-Tunisie" a été confiée à la région italienne de Sicile. Espace de coopération le long de la route maritime unissant la Sicile aux régions côtières de la Tunisie, ce programme permettra de mettre en oeuvre des projets sélectionnés dans le cadre d'appels à propositions dans trois domaines : le développement des PME, le soutien à l'éducation et à la recherche, la protection de l'environnement. Le lancement du 1er appel à propositions est programmé pour la fin de l'année 2017.

### MISE EN ŒUVRE

Un Comité de suivi conjoint, organe de décision composé des représentants des pays participants, supervise et assure la bonne mise en oeuvre de ces programmes et approuve les projets financés. Une Autorité de gestion commune est responsable de la gestion opérationnelle et financière du programme. Elle est appuyée par un Secrétariat technique conjoint. Un réseau de Points de contact nationaux contribue à la promotion des opportunités offertes par le Programme et à la diffusion de ses résultats dans les territoires éligibles. En Tunisie, les programmes de coopération transfrontalière sont mis en oeuvre avec l'appui du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale qui représente le pays au sein des organes de décisions.



site internet  
[www.enpicbcm.eu](http://www.enpicbcm.eu)

site internet  
[www.italietunisie.eu](http://www.italietunisie.eu)

## L'UE au plus près du terrain

**Efficacité énergétique, éco-tourisme...la coopération transfrontalière permet de nombreuses initiatives citoyennes**



### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Doté de 1,9 million d'euros, ce projet était mis en œuvre par l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie et la Société d'Études et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax. Le projet a mis au point une méthodologie commune et appliquée en Italie, Espagne et Tunisie pour réduire l'empreinte carbone des bâtiments. Quatre interventions pilotes ont été réalisées sur des immeubles résidentiels et administratifs à Sfax pour en améliorer le confort thermique et l'efficacité énergétique notamment grâce à l'installation de systèmes d'énergies renouvelables. Au final, les résultats atteints ont permis de réduire de 20% la consommation d'énergie primaire, de 20% la consommation d'énergie à partir de sources renouvelables et de 20% les émissions de CO<sub>2</sub>.

### THE GREEN MED INITIATIVE

Portée par la Chambre de Commerce de d'Industrie de Tunis, cette coopération entre partenaires italiens, espagnols, libanais, français et égyptiens visait à encourager les bonnes pratiques environnementales auprès des plus jeunes générations, notamment en les incitant au recyclage des déchets. L'initiative a abouti à l'installation de plus de 200 machines de recyclage des déchets plastiques et métalliques dans des établissements scolaires et universitaires de l'espace méditerranéen. En Tunisie, plus de 24 000 bouteilles en plastique et canettes ont été récupérées dans les 36 écoles du Grand Tunis impliquées dans le projet.



site internet  
[www.projet-rels.eu](http://www.projet-rels.eu)



site internet  
<http://gmiproject.eu>



## La parole à nos partenaires



### Fathallah Sijlmassi

Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée

#### L'Union pour la Méditerranée reste peu connue du grand public. Comment fonctionne-t-elle et quel est son rôle ?

**Fathallah Sijlmassi** : L'UPM est une organisation fondée en 2008 par le regroupement de 43 pays : les 28 États membres de l'UE et 15 pays des rives sud et est de la Méditerranée. Son principal objectif est de renforcer la coopération régionale.

Il existait déjà de nombreux outils dans le cadre des relations bilatérales entre l'UE et chacun des pays partenaires. Mais, pour approfondir cette coopération, il y avait besoin d'une organisation gérant la dimension régionale. Il ne s'agit pas de dupliquer ce qui se fait déjà, mais plutôt de raisonner en termes de synergies et de coordination. L'important ce ne sont pas les institutions, mais les populations pour lesquelles nous travaillons.

Une étude sur les flux économiques menée par l'UPM, et les résultats se passent de commentaires. 90 % des échanges se font entre pays européens, 9 % entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée et seulement 1 % ont lieu entre ces derniers. Cela démontre l'énorme potentiel de développement de la coopération régionale.

Pour ce faire, l'action de l'UPM repose sur trois piliers. Comme dans toute organisation intergouvernementale, il y a d'abord un niveau politique. Des conférences au niveau ministériel se réunissent périodiquement pour dégager des agendas communs sur un certain nombre de thématiques.

Sur la base de ces orientations politiques s'organisent des plateformes de dialogue régional ouvertes aux différents acteurs de la coopération : société civile, secteur privé, collectivités locales, universités, etc. Il s'agit d'élargir le débat et d'impliquer le plus grand nombre d'acteurs de terrain.

Ces deux niveaux de dialogue permettent enfin d'identifier et de promouvoir des projets concrets comme la dépollution de la région du lac de Bizerte.

#### Justement, en quoi consiste ce projet de dépollution du lac de Bizerte ? Quel sera son impact ?

**F.S.** C'est un projet ambitieux qui a d'abord un caractère environnemental, mais aussi une importante dimension socioéconomique. Avec la dépollution du lac vont s'instaurer des conditions favorables au développement de l'ensemble de cette

région qui compte 600 000 habitants. Autant de personnes qui vont voir s'ouvrir de nouvelles perspectives de croissance et d'emplois dans de nombreux secteurs : agriculture, pêche, tourisme, industrie, etc.

Cette action cadre d'ailleurs parfaitement avec les objectifs que s'est fixés l'UPM en association avec les autres bailleurs de fonds. Elle s'inscrit de plus dans le cadre plus global du soutien à la transition tunisienne. Soutenir la Tunisie, c'est en réalité soutenir l'ensemble de la Méditerranée en favorisant un effet d'entraînement sur les pays voisins. En Tunisie, nous avons également l'opportunité de favoriser l'apparition de modèles et de projets innovants qui pourront demain être étendus à l'ensemble de la région.

#### Quel peut être le rôle de la Tunisie dans cet espace méditerranéen ?

**F.S.** La Tunisie a une histoire, un présent et un futur résolument méditerranéens. Réaffirmer ce rôle clé et moteur de la Tunisie dans la région méditerranéenne est une évidence. Mais, on peut aller plus loin en montrant qu'il se passe ici quelque chose de fort et de positif, avec une jeunesse, une société civile, des femmes et un secteur privé qui œuvrent au quotidien pour le développement et l'épanouissement de tout un pays. Cette flamme, il est de l'intérêt de la communauté internationale de la soutenir. Je constate avec plaisir qu'il y a unanimité aujourd'hui en ce sens.

La prochaine conférence des investisseurs Tunisia 2020 en sera sûrement l'illustration. Le lancement du projet à Bizerte, auquel contribuent de nombreux bailleurs, en est clairement une autre.

Je rends un hommage appuyé à Monsieur l'Ambassadeur Patrice Bergamini pour son engagement actif en faveur du renforcement du partenariat entre l'UE et la Tunisie et plus largement pour l'approfondissement du partenariat euro-méditerranéen dans le cadre des activités de l'UpM. Je suis très heureux de pouvoir continuer à travailler avec lui et ses équipes dans cette direction. Le Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM), dont font partie les instances française, belge, luxembourgeoise, bulgare et roumaine, ainsi que le Réseau des instances de régulation méditerranéennes (RIRM). Au niveau bilatéral, nous travaillons sur la question du genre et de la place des femmes dans la fiction avec nos confrères belges.

## Programme de coopération transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020 : quelles régions tunisiennes concernées ?

L'objet de la coopération transfrontalière est de mettre en relation des régions qui partagent la mer et se font face. Pour cela, en Tunisie, les gouvernorats cibles sont ceux qui regardent vers l'Italie et Sicile. Viennent ensuite les gouvernorats "limitrophes", concernés également, mais dans une moindre mesure.

# 33 m€

### 3 grandes priorités

#### OBJECTIF 1

**6,6 millions €**

» pour développer les PME et l'entrepreneuriat

#### OBJECTIF 2

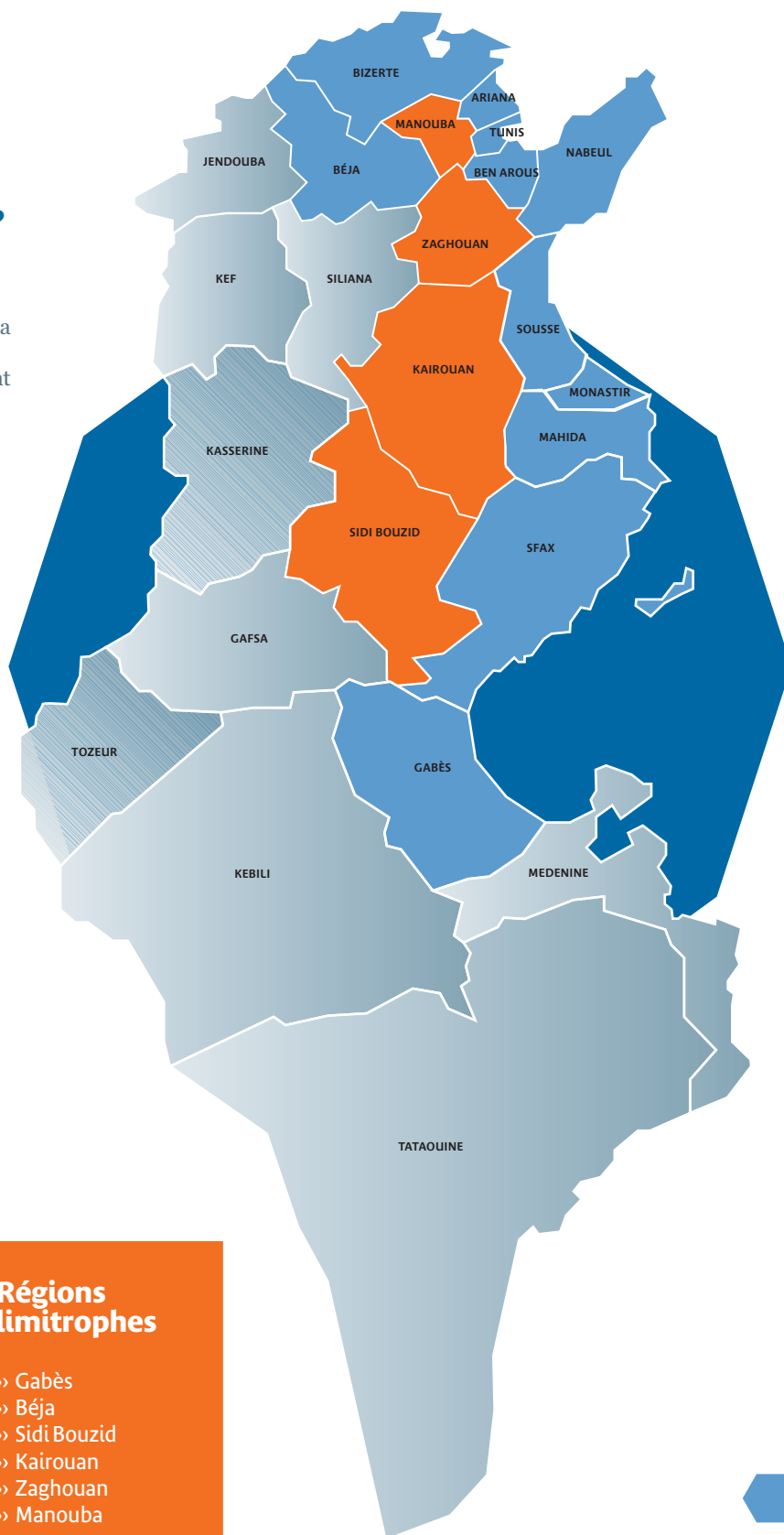
**13,2 millions €**

» pour soutenir l'éducation, la recherche, le développement technologique et l'innovation

#### OBJECTIF 3

**13,2 millions €**

» pour protéger l'environnement et s'adapter au changement climatique



### Régions cibles

- » Médenine
- » Sfax
- » Madhia
- » Monastir
- » Sousse
- » Nabeul
- » Ben Arous
- » Tunis
- » Ariana
- » Bizerte
- » Jendouba

### Régions limitrophes

- » Gabès
- » Béja
- » Sidi Bouzid
- » Kairouan
- » Zaghouan
- » Manouba

RÉGIONS CIBLES  
 RÉGIONS LIMITROPHES



**INSTITUTIONS  
FINANCIÈRES**

# La BEI

## La Banque européenne d'investissement

### Le chiffre



# 2,5

Milliards d'Euros

En faveur  
de la Tunisie  
sur la période 2016-2020

### La phrase



“ FACE AUX DÉFIS  
AUXQUELS  
EST CONFRONTÉE  
LA TUNISIE, IL EST DE NOTRE  
RESPONSABILITÉ D'AGIR  
VITE ET DE MANIÈRE  
FORTE POUR REDONNER  
CONFIANCE AUX INVESTISSEURS  
PRIVÉS ET PUBLICS ”

Werner Hoyer  
Président de la BEI



La BEI, avec plus de 6 milliards d'euros de prêts signés et un encours de 4 milliards d'euros fin 2016, est plus que jamais mobilisée pour accompagner les autorités tunisiennes et le secteur privé, le plus efficacement possible, dans la transition économique que se doit d'opérer le pays. La banque veille à adapter ses interventions aux besoins prioritaires du pays en matière de développement.

#### ACTIVITÉ DE LA BEI EN 2016 UN APPUI SOUTENU À LA TUNISIE

Après une année 2015 marquée par un fort engagement des équipes de la BEI en vue d'accélérer les décaissements en faveur de la Tunisie, ayant permis d'injecter 209 millions d'euros dans l'économie tunisienne, la BEI a signé, en 2016, plus de 408 millions d'euros à travers 6 projets, dont 150 millions d'euros en faveur du secteur privé. Cet effort supplémentaire n'a cependant pas entamé la volonté de la banque à maintenir un niveau important de décaissements. Bien au contraire, le rythme des décaissements s'est notablement accéléré en 2016 pour atteindre plus de 254 millions d'euros. Il est d'ailleurs important de signaler que le rythme soutenu des décaissements de la BEI a permis d'atteindre, fin 2016, un taux de décaissement global (rapport entre total des décaissements et le total des prêts signés) de l'ordre de 94% sur la période 2011-2016.

Par ailleurs, l'année 2016 a été marquée par la Déclaration Conjointe, signée par la Tunisie et la BEI, en marge de la conférence « Tunisia 2020 » et à travers laquelle la BEI s'est proposée d'apporter des financements jusqu'à concurrence de 2,5 milliards d'euros à la Tunisie sur la période 2016-2020 afin d'appuyer les efforts de développement du pays.

#### PROJETS SIGNÉS EN 2016 PARTENARIAT ENTRE LA BANQUE DE TUNISIE, LE RÉSEAU ENTREPRENDRE ET LA BEI

Il s'agit d'une nouvelle ligne de crédit de la BEI de 50 millions d'euros destinée au financement des PME et Très Petites Entreprises (TPE) tunisiennes impliquant l'intervention d'un acteur de la société civile tunisienne, le Réseau Entreprendre, opérant dans l'accompagnement des jeunes promoteurs et un acteur important du secteur bancaire tunisien, la Banque de Tunisie (BT) afin d'apporter des financements non seulement aux Etablissements de Taille Intermédiaire (ETI) mais aussi aux PME et TPE tunisiennes.

La BT s'est dans ce cadre engagée à consacrer 10% de la ligne de crédit au financement des TPE et PME accompagnées par le Réseau Entreprendre et ce à un taux d'intérêt préférentiel et à travers des instruments financiers adaptés aux PME et TPE

#### DEPOLMED

Il s'agit d'un programme d'investissement financé à concurrence de 69,6 millions d'euros par la BEI et qui aura comme objectif prioritaire la préservation de la qualité des eaux du littoral méditerranéen tunisien en réduisant la pollution d'origine hydrique.



Le projet DEPOLMED permettra à l'Office National de l'Assainissement (ONAS) d'entamer un programme de réhabilitation et d'extension de quatre stations (STEP) littorales (Sud Méliane, Sousse Nord, Jedaida et Kelibia) et d'environ 540 Km de réseaux ainsi que 53 stations de pompage et près de 30 000 boîtes de branchement.

Cette infrastructure est essentielle, aussi bien pour proposer aux populations un service d'assainissement de qualité que pour soutenir la croissance économique et le développement social des municipalités bénéficiaires. Il s'agit d'un projet prioritaire qui contribue à la dépollution de la mer Méditerranée.

### STEG V, TRANSPORT D'ELECTRICITÉ

C'est un projet comprenant plusieurs composantes, financées à concurrence de 46,5 millions d'euros par la BEI. Ce projet a pour but d'intégrer au réseau les nouvelles installations de production d'énergie conventionnelle, de renforcer les interfaces de distribution et enfin de renforcer le réseau de distribution en vue de faire face à la croissance de la demande d'électricité qui devrait croître de 4% à 5% par an durant les prochaines années.

Ce projet permettra également l'intégration des installations de production d'énergies renouvelables au réseau de distribution d'électricité. Ce projet aidera à améliorer la disponibilité de l'alimentation électrique qui est cruciale pour le développement économique du pays.

### GCT - MISE À NIVEAU ENVIRONNEMENTALE

La BEI a signé un contrat de prêt de 19 millions d'euros avec le Groupe Chimique

Tunisien pour financer des investissements destinés à réduire l'impact environnemental des activités de production du GCT. Ce prêt vient en complément d'un premier prêt octroyé en 2008 par la BEI au GCT, toujours dans le cadre de la mise à niveau environnementale des activités du GCT. Ce projet reçoit également l'appui de l'UE via une subvention de 10 millions d'euros pour financer des activités d'assistance technique.

Ce prêt revêt une importance symbolique dans la lutte contre les changements climatiques et contribuera spécifiquement à réduire les émissions dans l'atmosphère et les effluents liquides produits par les activités du GCT et améliorera la gestion des déchets solides émanant de ces mêmes activités.

### TUNISIE TELECOM, 4G ROLL OUT

Il s'agit du premier financement « InnovFin » hors Union européenne en Afrique avec l'entreprise Tunisie Telecom. D'un montant de 100 millions d'euros, ce financement soutiendra le développement des réseaux très haut débit, fixe et mobile, à travers la mise en place de 1500 sites 4G et le déploiement de 2000 Km de fibre optique, sur l'ensemble du pays, notamment dans les régions de l'intérieur.

Cet investissement servira également à moderniser le réseau métropolitain à travers la mise en place de nouvelles technologies permettant de faire face à l'augmentation de la demande de capacité des réseaux très haut débit.



+ d'infos  
[www.eib.org](http://www.eib.org)

## Portefeuille



Énergie : 29.1%



Transports : 28.5%



Secteur financier : 18.8%



Eau et environnement : 8.2%



Secteur social : 7.6%



Industrie : 5.2%

Autres : 2.6%



4 milliards  
d'Euros

## L'IMAGE

### Cérémonie d'ouverture de la conférence Tunisia 2020

29 NOVEMBRE

Allocution de Monsieur Werner HOYER, Président de la BEI à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la conférence Tunisia 2020 : La BEI apportera un soutien de 2,5 milliards € à la Tunisie sur la période 2016-2020



# Projets financés par la BEI en Tunisie depuis 2011





## FOCUS PROJET +

# La BEI s'engage pour la ville de Bizerte

UN FINANCEMENT À FORT IMPACT ÉCONOMIQUE POUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION DE BIZERTE

### BUDGET

123 m€

Part BEI  
» 50 %

### EN BREF

Il s'agit d'une voie rapide urbaine de 9,5 km incluant la traversée du lac via un viaduc de 2 km. Attractivité et développement durable de la région sont au cœur de ce projet.

### CONTEXTE

L'accès à la ville de Bizerte, 4ème ville du pays, se fait de deux manières. Soit à travers un pont mobile de deux voies qui est structurellement saturé, soit moyennant un détour de près de 40 km, qui contourne le lac. La nécessité de désengorger le trafic routier, faciliter l'accès aux autres pôles économiques du pays et fluidifier l'activité du port de Bizerte, ont amené le Ministère de l'Équipement à lancer, moyennant un financement de 2,7 millions d'euros sous forme de dons de l'UE, une étude de faisabilité d'une liaison routière permanente entre la ville de Bizerte et l'autoroute A4.

### OBJECTIFS

- amélioration de la mobilité interne dans la ville de Bizerte ;
- amélioration de la connectivité de la ville aux autres pôles économiques du pays, notamment le grand Tunis ;
- accélération du développement urbain de l'agglomération ainsi que l'inclusion sociale freinée par l'effet de coupure spatiale entre les deux rives du canal ;
- croissance de l'activité du port commercial de Bizerte à travers l'amélioration de l'interface Port- hinterland qui serait inhérente à la nouvelle liaison ;
- dynamisation de l'activité économique de la région à travers l'amélioration de la connectivité des zones industrielles existantes et les nouvelles zones d'activités en création ;
- amélioration de la qualité de vie des habitants de la ville.

### MISE EN ŒUVRE

Le projet de la nouvelle liaison entre l'autoroute A4 et la ville de Bizerte, consiste en l'édification d'une voirie rapide d'une longueur totale de 9,5 Km comportant une liaison routière rapide en 2x2 voies et un pont de 2x2 voies également permettant le passage sur le lac.

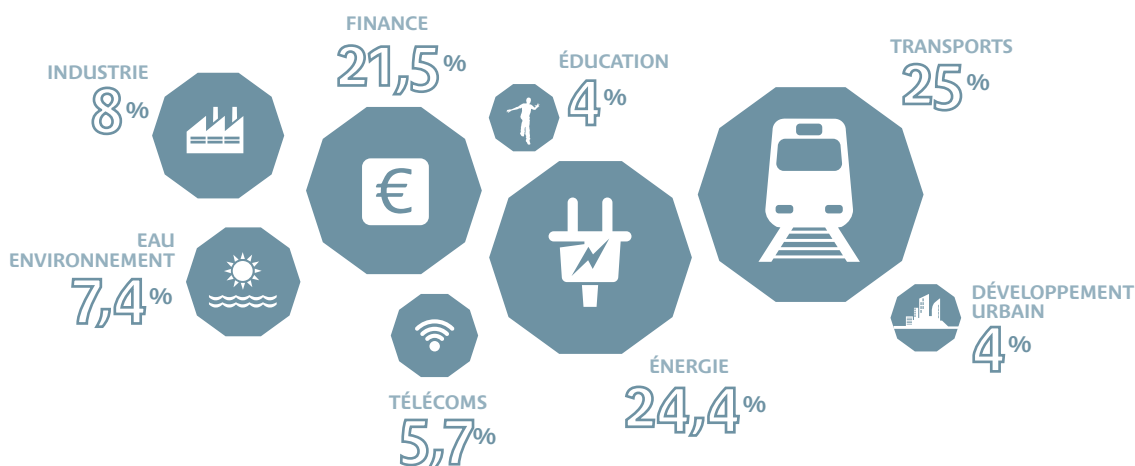
L'ouvrage d'enjambement du lac est un viaduc avec un tablier mixte à treillis et double action mixte d'hauteur variable et un gabarit maritime de 68 m, dont les trois travées principales sont construites par encorbellements successifs, et d'une longueur totale de 2070 m.

Tous les travaux se dérouleront sous circulation routière à travers les voies existantes et sous navigation maritime dans le canal et sans interruption de la circulation ferroviaire, de telle sorte que les travaux de réalisation du projet ne viennent pas perturber l'activité socio-économique de la ville et de la région.

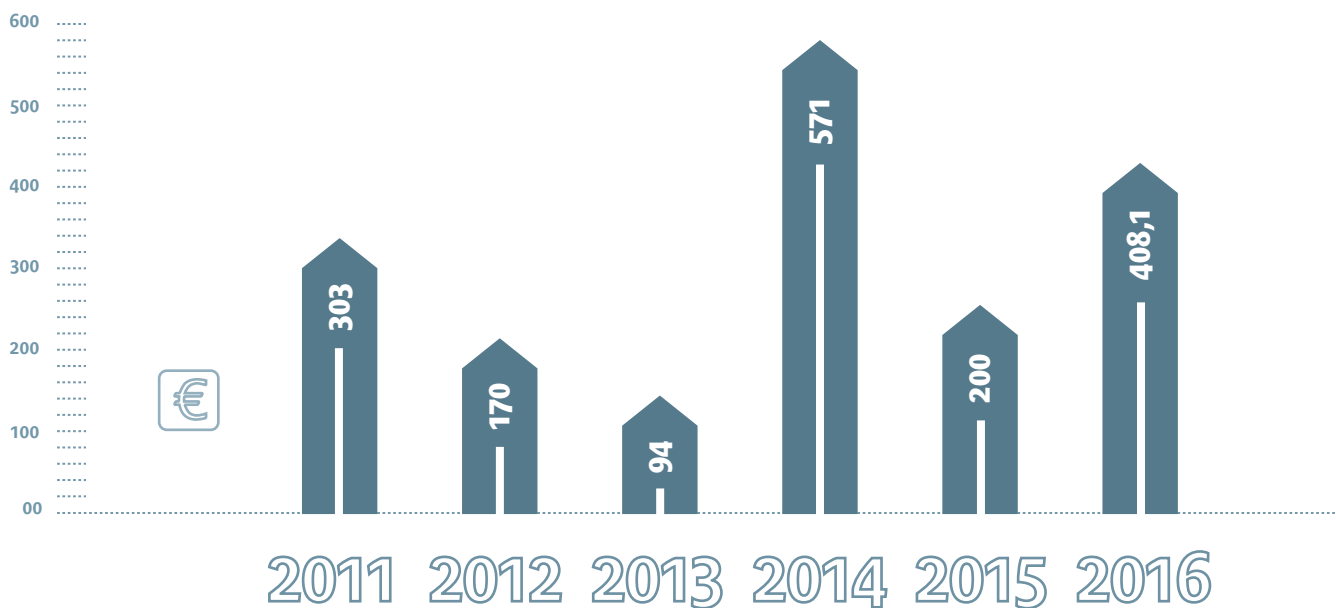
Le démarrage des travaux est prévu au cours de l'année 2017, pour une durée de construction de l'ordre de 3 ans.



## Répartition sectorielle des prêts signés en Tunisie depuis 2011



## Évolution des prêts signés en Tunisie depuis 2011 (en millions d'euros)



Source : données communiquées par la BEI

## La parole à nos partenaires



**Román ESCOLANO**  
Vice-Président de la BEI

**La BEI accompagne la Tunisie depuis plus de 35 ans. Comment se positionne la BEI par rapport à la Tunisie, compte tenu du contexte actuel du pays ?**

**Román ESCOLANO :** Comme vous le dites si bien, la BEI a toujours été présente aux côtés de la Tunisie. Mieux encore, la BEI n'a cessé d'accompagner la Tunisie dans les moments de sérénité, mais aussi dans les moments difficiles et c'est là toute la spécificité de la BEI, c'est d'être un bailleur de long terme, indépendamment des soubresauts de l'histoire. Pour ce qui est de l'avenir, je dirais, avec beaucoup de fierté, que la BEI sera encore une fois au rendez-vous pour favoriser le développement de la Tunisie. Dans ce sens, la BEI a convenu avec l'Etat tunisien, à l'occasion de la conférence « Tunisia 2020 », d'apporter à la Tunisie jusqu'à 2,5 milliards d'Euros de financements sur la période 2016-2020. Concrètement, cela consiste pour la BEI à presque doubler ses financements en faveur du pays, sachant que ces financements sont destinés exclusivement à des investissements.

En pratique, cet engagement pris par la BEI s'est matérialisé par la signature de plus de 400 millions de financements, dès la fin de l'année 2016. D'ailleurs, je souhaiterais attirer l'attention sur la flexibilité dont fait preuve la BEI pour apporter des solutions qui convergent avec les intérêts de la Tunisie, dans le sens où dans un contexte de situation budgétaire difficile, nous avons adapté les maturités de nos prêts à la rentabilité économique des projets. A titre d'exemple, pour le projet « Pont de Bizerte », la BEI a consenti à la Tunisie un prêt sur une maturité de 30 ans.

**Dans quels secteurs se matérialiseront les engagements financiers de la BEI à l'avenir ?**

**R.E.** Historiquement, l'intervention de la BEI s'est concentrée sur 3 domaines principaux, à savoir le secteur des transports, le secteur de l'énergie et le secteur privé, notamment les PME, mais depuis 2011, la BEI s'est de plus en plus intéressée à l'ensemble des secteurs impactant significativement la vie quotidienne des citoyens tunisiens, tels que la santé, l'éducation, la réhabilitation urbaine, etc... Pour ce qui est de la période à venir, j'estime que nous devons à la fois poursuivre nos efforts sur les secteurs d'activité historiques de la BEI, car il y a un vrai challenge de développement des infrastructures, notamment en faveur des régions de l'intérieur, mais je crois que nous nous devons également d'apporter notre soutien à la Tunisie sur des secteurs dits « sociaux ». Par ailleurs, nous croyons fermement que le redémarrage de

l'économie tunisienne passe également par le développement d'un secteur privé fort, c'est pour cela que nous essayons d'apporter tout le soutien financier nécessaire aux entreprises tunisiennes, via la mise à disposition d'une palette d'outils de financement relativement large (lignes de crédit intermédiées par des établissements financiers tunisiens, des mécanismes de garantie, des financements en fonds propres via des fonds d'investissements locaux et régionaux,...). D'ailleurs, dans cette optique et après l'adhésion de la Tunisie au programme « Horizon 2020 », les entreprises tunisiennes peuvent bénéficier de toute la palette de produits financiers de l'initiative « InnovFin » du groupe BEI (BEI et FEI) pour le financement de l'innovation sachant que la définition de ce que nous entendons par innovation est à prendre dans un sens large, ouvrant ainsi plus de souplesse pour l'accès à ce type de financement.

**La BEI, la banque de l'UE, va-t-elle accompagner la mise en place des initiatives de coopération Tuniso-européennes telles que l'ALECA ?**

**R.E.** Je dirais même que c'est notre mission première, en tant que bras financier de l'Union Européenne. Il nous incombe de contribuer à imaginer les solutions et les instruments financiers les plus appropriés pour accompagner de telles initiatives de coopération. D'ailleurs, nous y travaillons d'arrache-pied depuis un moment et nous avons quelques idées et pistes de réflexion pour accompagner la Tunisie et même si les négociations autour de l'ALECA sont encore à leurs premiers stades, nous pourrions d'ores et déjà soutenir la Tunisie pour se préparer aux futures échéances.

Certaines initiatives, mises en place ailleurs dans le monde, et les leçons que nous avons pu en tirer, pourraient être transposées en Tunisie afin de faciliter l'accès des entreprises locales au marché européen avec des chances réelles de succès.

**POUR CE QUI EST DE L'AVENIR, JE DIRAIS, AVEC BEAUCOUP DE FIERTÉ, QUE LA BEI SERA ENCORE UNE FOIS AU RENDEZ-VOUS POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA TUNISIE**

# La BERD

La Banque européenne  
pour la Reconstruction  
et le Développement

## Le chiffre



# 60

Millions d'Euros

**Volume  
de l'engagement  
de la BERD  
en 2016**



## La phrase



**“ RAPPELER  
SANS CESSE AUX AUTORITÉS  
TUNISIENNES  
QUE NOUS SOMMES  
À LEUR DISPOSITION  
POUR FAIRE AVANCER  
LES RÉFORMES  
QUI DÉBLOQUENT  
LES PROJETS  
D'INVESTISSEMENT ”**

**Alain Pilloux**  
Vice-Président de la BERD



**European Bank**  
for Reconstruction and Development

L'année 2016 a été charnière pour la Tunisie, avec la nomination d'un nouveau gouvernement, ainsi que la tenue de la conférence d'investissement Tunisie 2020. Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement s'y sont rendus, et ont exprimé leur engagement pour le pays. La BERD a été présente en force à la conférence avec une délégation dirigée par Alain Pilloux, Vice-Président Banking et Policy.

### PRIORITÉS

Dans le difficile contexte économique et social que traverse actuellement la Tunisie, la BERD se positionne comme un partenaire privilégié, et continue de réaffirmer sa volonté de soutenir le pays à travers ses investissements, le dialogue politique et son assistance technique. Nous nous sommes également engagés à soutenir les autorités locales à poursuivre les réformes économiques et à lancer les projets structurants pour le pays.

La BERD a initialement défini, conjointement avec les autorités locales, 4 axes stratégiques prioritaires pour son intervention : la restructuration et le renforcement du secteur financier, le financement des entreprises du secteur privé, avec un focus sur les Petites et Moyennes entreprises locales, le soutien au développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ainsi que le financement des projets d'infrastructures.

L'ouverture du bureau de Sfax en 2016 a renforcé l'engagement de la Banque dans le développement régional, en servant de plateforme opérationnelle et a permis de mieux déployer les activités dans les régions centre, sud et est de la Tunisie. Dans le cadre de notre mandat et de notre stratégie-pays, nous continuerons à soutenir le pays dans sa transition politique, économique et sociale.

### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Depuis 2013, date de début de ses activités en Tunisie, la BERD n'a cessé de soutenir le développement du secteur privé, notamment par l'investissement.

En effet, plus de 350 millions d'euros ont été investis dans une trentaine de projets, et ce selon deux axes stratégiques.

Le premier consiste à soutenir le secteur privé tunisien de manière indirecte, en soutenant la liquidité du secteur financier. Ainsi, la BERD a octroyé des lignes de crédit à plusieurs établissements financiers tunisiens, et a été un acteur majeur dans la levée de fonds de plusieurs acteurs du capital-investissement en Tunisie (Africinvest, Abraaj, etc.).

La Banque a également directement financé les entreprises tunisiennes, notamment dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures où un prêt de 20 millions d'euros a été octroyé à l'ONAS pour la dépollution du lac de Bizerte, tandis que 46,5 millions d'euros ont été octroyés à la STEG afin de renforcer le déploiement et l'efficacité de distribution du réseau électrique dans le nord-ouest.

Le financement des entreprises du secteur privé a également été un focus particulier pour la banque, avec plusieurs entreprises financées dans l'agroalimentaire et plus particulièrement la filière de l'huile d'olive

(Borges, Sovena, Lesieur), les nouvelles technologies (Vermeg), les industries pharmaceutiques (Hikma), ou le secteur de l'automobile (Dräxlmaier).

## DIALOGUE POLITIQUE

L'action de la BERD en Tunisie s'accompagne d'un dialogue et d'un appui aux autorités pour la poursuite de multiples réformes économiques structurantes. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, la BERD accompagne l'Unité de Suivi des Concessions à la Présidence du Gouvernement dans le cadre de la revue du projet de loi relatif aux PPP et sa compréhension et vulgarisation auprès de toutes les parties prenantes, et ce depuis septembre 2015. Une assistance technique dédiée a par ailleurs été fournie au Ministère de l'Énergie et des Mines dans la rédaction et la revue de l'accord d'achat d'énergie standard dont l'objectif est d'assurer la mise en place d'un cadre réglementaire adéquat pour la participation des investisseurs privés dans le secteur des énergies renouvelables.

En parallèle, la BERD et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) soutiennent la compétitivité de la filière de l'huile d'olive tunisienne, et ce à travers l'instauration et l'animation d'un dialogue stratégique entre tous les acteurs de la filière. D'autres programmes d'assistance technique ont également été lancés, notamment dans le soutien du secteur financier avec une importante assistance technique octroyée à Tunisie Clearing pour le développement de son système central de conservation des titres et du système de règlement/livraison, ainsi qu'au Ministère des finances à travers plusieurs projets (modélisation de la courbe des taux des obligations souveraines, etc.).

## CONSEIL AUX PME

Depuis 2013, la BERD a permis à plus de 330 entreprises de bénéficier des services de conseil grâce à des financements octroyés par l'Union Européenne, le Compte Multi-Donateurs pour la région Sud Est de la Méditerranée et le Compte fonds de coopération pour la région SEMED. La BERD a également alloué 10 millions d'euros pour l'accompagnement des PME du secteur des services dans le cadre du Programme d'Appui à la Compétitivité des Services (PACS) financé par l'UE.

Dans le cadre de sa dynamique stratégique d'appui au développement du secteur privé tunisien, la BERD a déployé un programme d'assistance technique au profit des PME locales. Ces programmes ambitieux donnent aux entreprises l'accès à des consultants locaux et à des experts-métier internationaux pour renforcer leur performance, impulser la création d'emplois et favoriser ainsi leur croissance.

Ils offrent aux entreprises de l'accompagnement dans le lancement de nouvelles gammes de produits, dans l'implantation sur de nouveaux marchés, l'obtention de nouvelles certifications, la réduction de la consommation d'énergie et des coûts énergétiques ou dans la redéfinition de leur approche en matière de ressources humaines.

A ce jour, la BERD a contracté près de 170 cabinets de conseil pour mettre en place les projets conseil local, a formé plus de 100 consultants sur les meilleures pratiques du métier de conseil et a mis en place 49 projets d'expertise internationale.

## Portefeuille



Energie : 26%



Institution financière : 50%



Industrie Commerce : 18%



Public : 6%



**347 millions**  
d'Euros

Montant de l'encours



+ d'infos

[www.ebrd.com/fr/home](http://www.ebrd.com/fr/home)

## L'IMAGE

### La BERD à la conférence Tunisie 2020

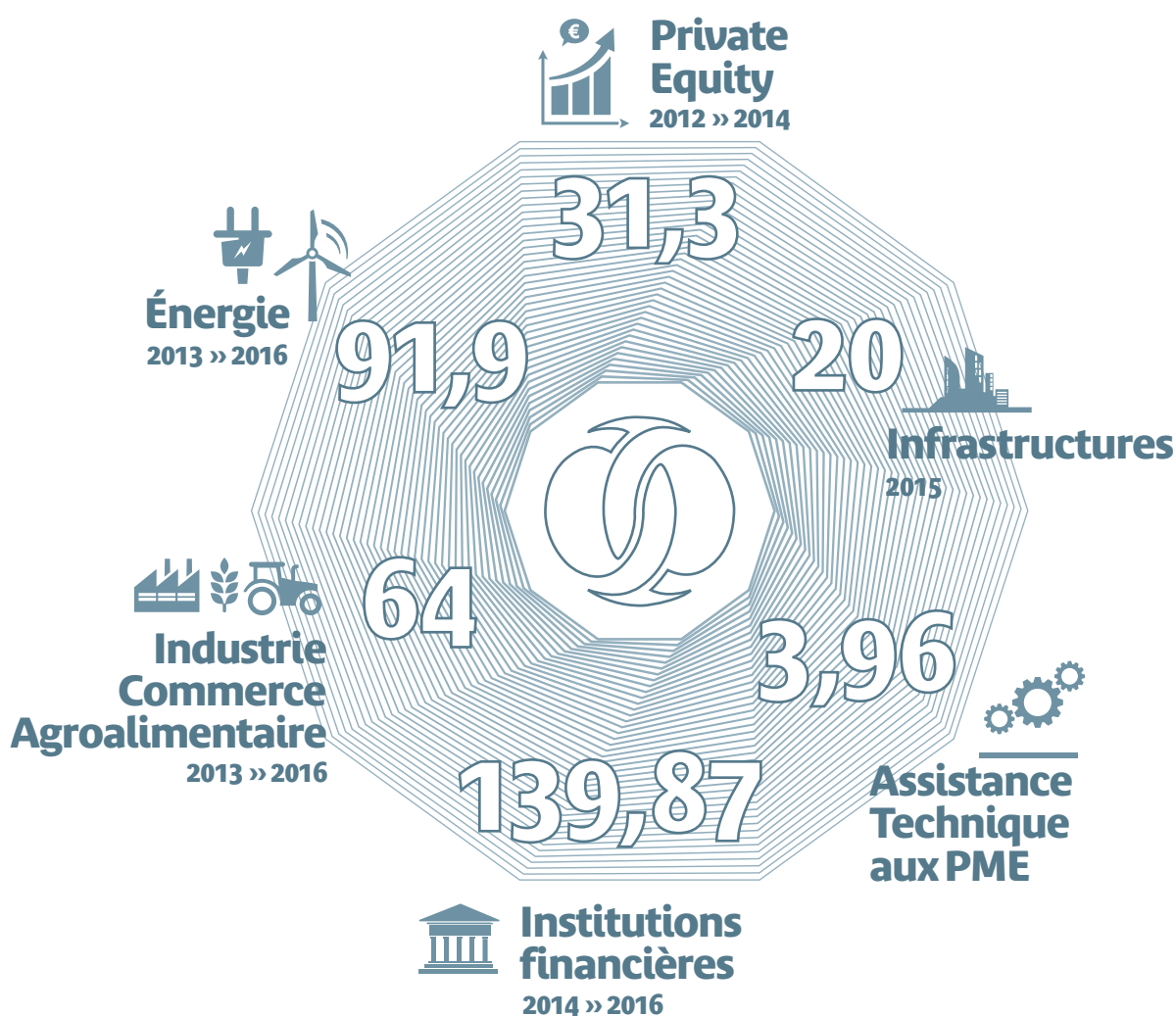
29 NOVEMBRE

La BERD a activement participé à la conférence d'investissement Tunisie 2020, durant laquelle plusieurs conventions de financement et d'assistance technique dans les secteurs financier, privé et public ont été signés



# Projets financés par la BERD depuis 2012

(en millions d'euros)







## FOCUS PROJET +

# La BERD s'engage pour la modernisation du réseau de la STEG

CE PROJET AMÉLIORERA LA PERFORMANCE ET LA FIABILITÉ DE LA TRANSMISSION D'ÉLECTRICITÉ ET PRÉPARERA AINSI LE RÉSEAU TUNISIEN POUR ABSORBER UNE PRODUCTION SUPPLÉMENTAIRE D'ORIGINE RENOUVELABLE

### BUDGET

# 47.6 m€

#### Instrument

» Prêt senior : 46.5 m€

#### Assistance technique

» 1.1 m€

### EN BREF

#### Régions

» Toute la Tunisie

#### Période d'exécution

» 48 mois (2017 – 2020)

#### Bénéficiaire

» Société Tunisienne d'Électricité et de Gaz (STEG)

### CONTEXTE

La demande en électricité en Tunisie surpasse actuellement les disponibilités ; ainsi le secteur de l'énergie requiert-il d'importants investissements afin de faire face à ce problème. Le développement socio-économique de la Tunisie, marqué par la croissance et la modernisation des industries et services, ainsi que l'amélioration des conditions de vie de la population ont provoqué une augmentation de la demande en électricité, et en particulier une augmentation significative de la demande pendant les heures de pointe.

Dans le cadre du Programme d'Équipement du Réseau inclus dans le douzième Plan de Développement Socio-économique Quinquennal (2012-2016), la STEG a défini un programme de réhabilitation et de modernisation du réseau électrique dont le Projet est une partie intégrale, afin d'améliorer la qualité de ses services.

Dans ce contexte, la BERD a mis à disposition un prêt senior avec garantie souveraine d'un montant de 46,5 millions d'euros au profit de la STEG, l'entreprise publique d'électricité et de Gaz, accompagné d'un prêt du même montant octroyé par la BEI pour financer le renforcement du réseau national de transport d'électricité.

### OBJECTIFS

Le Projet a pour objectif d'améliorer la performance et la fiabilité de la transmission d'électricité et du réseau de distribution et préparera ainsi le réseau tunisien pour absorber une production supplémentaire d'origine renouvelable.

### MISE EN ŒUVRE

Il s'agit du premier projet de la BERD avec la STEG et le second avec une entreprise étatique tunisienne. Ce Projet permettra à la BERD de s'engager aux côtés de la STEG, à la fois en termes : i) d'assistance au développement de ses capacités ; et ii) de dialogue politique en vue

d'identifier des solutions pour que la STEG atteigne une stabilité opérationnelle et financière durable et améliore la gouvernance d'entreprise.

Une enveloppe complémentaire d'assistance technique d'une valeur de 1,1 million d'euros accompagnera le projet et visera surtout des améliorations en termes de gouvernance d'entreprise, de gestion des risques et la corporisation de la STEG.

Les pertes de réseau ont graduellement diminué durant les dernières années et le programme d'investissement va contribuer à davantage de réduction de ces pertes ainsi qu'à des économies d'énergie considérables estimées à hauteur de 170,000 MWh. L'efficacité améliorée du réseau va aussi contribuer à une diminution des émissions de CO<sub>2</sub>.

La Tunisie est confrontée à une demande croissante en électricité et une demande en constante augmentation pendant les heures de pointe à mi-journée pendant l'été ; aussi a-t-il été prévu de construire plusieurs centrales électriques dans les prochaines années afin de répondre à ces défis. Le réseau a donc besoin d'être renforcé et étendu afin d'accueillir cette nouvelle capacité de génération dans les meilleures conditions.





## La parole à nos partenaires



### Alain PILLOUX

Vice-président de la Banque européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)

#### Pouvez-vous nous détailler les grandes lignes du programme de soutien à la Tunisie annoncé durant la Conférence Tunisia 2020 ?

**Alain PILLOUX :** D'abord, je constate que la conférence était un succès. C'est une bonne nouvelle. Il y avait beaucoup de participants et de nombreux engagements, notamment de nature financière. Ce qui augure bien de la mise en oeuvre du plan quinquennal. Pour la BERD, nous espérons que ce plan servira d'accélérateur à bon nombre de projets publics et privés. Et nous sommes bien décidés à apporter notre pierre à l'édifice. La BERD est déjà présente en Tunisie depuis 2012 avec deux bureaux, à Tunis et à Sfax, ce qui témoigne de notre engagement dans les régions. Depuis notre installation, nous avons misé 350 millions d'euros. Mais ce n'est pas suffisant. Dans les années qui viennent, nous voudrions investir au moins 650 millions d'euros dans certains secteurs très importants pour la Tunisie, comme l'énergie renouvelable. Nous souhaitons y contribuer autant que possible sans la moindre limitation, sauf, évidemment, celle de la viabilité du projet.

#### Vous avez évoqué une enveloppe de 650 millions d'euros. Est-ce que la Tunisie aurait pu espérer une mise plus importante ?

**A.P.** C'est une enveloppe indicative. En fait, la Berd ne raisonne pas en termes de programme vis-à-vis des pays. Nous répondons à la demande et puis nous essayons autant que possible de la stimuler dans tous les secteurs, à l'instar de l'infrastructure, de l'énergie, des entreprises, des institutions financières... Donc, si nous trouvons davantage d'activités nous finançons davantage. C'est une enveloppe d'au moins 650 millions d'euros. Ce n'est qu'une projection.

#### Quelle impression retirez-vous de la Conférence Tunisia 2020 ?

**A.P.** Premièrement, l'engagement des intervenants. Deuxièmement, aussi bien à la conférence que dans les diverses réunions que j'ai effectuées, j'ai constaté une réelle volonté d'accélération des réformes. Sans une telle accélération, il ne peut y avoir de croissance de l'investissement, ni de croissance de la productivité, ni de croissance tout court. Ce que nous comptons faire durant les prochaines années, c'est de rappeler sans cesse aux autorités tunisiennes, que nous sommes à leur disposition pour faire avancer les réformes qui débloquent les projets d'investissement. Par exemple, l'énergie renouvelable : pour pouvoir financer des projets dans le photovoltaïque ou

l'éolien, il faudrait dresser des contrats modèles que le secteur privé accepte et y adhère. Il faut, également, des documents spécifiques pour le lancement des appels d'offres. A cet égard, nous sommes disposés à aider les autorités tunisiennes à entreprendre ces travaux préparatoires, qui conduiront à l'investissement et à l'attraction du secteur privé. De même pour le secteur municipal, qui manifeste de gros besoins de capacité de traitement des eaux usées et des déchets solides. Ce besoin pourrait être satisfait sous diverses formes, telles que des prestations d'opérateurs privés. Pour ce faire, il faudrait réunir des préalables, notamment un cadre réglementaire, des procédures administratives... Aider les autorités à faire tous ces travaux préparatoires permet de soutenir la concrétisation des engagements pris lors de la conférence.

#### Lors de vos entretiens avec les décideurs, quelle est votre recommandation principale ?

**A.P.** Je vais résumer cela en trois mots : poursuivre les réformes. Quelques mots supplémentaires : dans tous les secteurs de l'économie. C'est la recommandation principale qui se décline par la suite secteur par secteur.

#### L'énergie renouvelable est un de vos sujets de prédilection. Quid du financement annoncé à la Steg ?

**A.P.** La Steg est une entreprise importante qui a le monopole de la distribution de l'électricité et du gaz. L'investissement que nous avons fait dans la Steg, à parité avec la Banque européenne d'investissement, de 46,5 millions d'euros chacune, est destiné à la rénovation des lignes de transmission électrique dans le nord-ouest du pays. Premièrement, avec ces lignes modernes, on va économiser de l'énergie en limitant la déperdition de l'électricité. Deuxièmement, cette modernisation de ces lignes leur permet d'absorber de l'énergie produite à partir du renouvelable. Cela prépare l'infrastructure pour une future production de l'énergie renouvelable.

**NOUS VOUDRIONS INVESTIR AU MOINS 650 MILLIONS D'EUROS DANS CERTAINS SECTEURS TRÈS IMPORTANTS POUR LA TUNISIE, COMME L'ÉNERGIE RENOUVELABLE**



---

**LES ÉTATS MEMBRES**



# Allemagne

## Le chiffre



# 290,5

Millions d'euros

**volume  
de l'engagement  
allemand en Tunisie  
pour 2016**

## La phrase



“ EN TEMPS DE RELANCE  
IL EST ÉGALEMENT  
NÉCESSAIRE  
QUE LES RÉFORMES  
ADOPTÉES SE TRADUISENT  
DANS LA RÉALITÉ  
QUOTIDIENNE  
POUR LE PEUPLE ”

**Christian Wulff**  
Ancien Président allemand

La République fédérale d'Allemagne intensifie son engagement pour soutenir le processus de transition démocratique en Tunisie. Cet engagement croissant d'aide allemande à la Tunisie, qui est passé de 102 million d'euros en 2011 à 290,5 millions d'euros en 2016, vise à renforcer les axes prioritaires de la création d'emplois, du développement régional et de la bonne gouvernance, y compris l'eau, l'agriculture et l'énergie renouvelable.

L'Allemagne a accordé à la Tunisie un montant global de 290,5 millions d'euros, dont 264,5 consacrés à la coopération financière, gérés par la KfW - la Banque allemande pour le développement - et 18 par la coopération technique, gérés par la GIZ, l'agence allemande de la coopération internationale.

### CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Epine dorsale de l'économie tunisienne, les très petites et moyennes entreprises (TPME) - elles représentent 90% des entreprises et contribuent à 75% du PIB -, souffrent d'un accès limité au crédit. L'Allemagne, par la KfW, a ouvert une ligne de crédit de 50 millions d'euros pour financer les TPME et promouvoir l'emploi via trois banques tunisiennes. Ce financement s'adresse à toutes les TPME en activité depuis plus de trois ans. Il a déjà financé, après le décaissement d'environ 64%, 394 entreprises pour un crédit moyen de 196.000 DT. Le KfW apporte aussi une assistance technique à trois banques pour renforcer leur capacité à aider les TPME (gestion du risque, segmentation, amélioration de l'approche commerciale, formation du personnel aux TPME), transférer l'expertise financière et améliorer l'éducation financière dans les TPME.

Ciblant les PME, la KfW participe au Fonds d'investissement « TunInvest Croissance ». Il intervient dans 10 PME, souvent leader dans leurs secteurs, pour les accompagner dans la gestion, la gouvernance et la partie opérationnelle. L'intervention du Fonds dans la gestion de ces entreprises a contribué à optimiser leur potentiel dans leurs marchés

respectifs, augmentant les emplois de 53%, et créant 336 nouveaux postes. Cette intervention a aussi augmenté de 95% les taxes dues à l'Etat, rapportant environ 700.000 DT par an.

### EMPLOI, ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION

La Tunisie fait face à un taux élevé de chômage des jeunes et à de fortes inégalités entre régions.

La GIZ, avec 4 ministères tunisiens, entend lutter contre le chômage, améliorer les conditions de travail et renforcer la compétitivité des entreprises. Elle encourage l'esprit d'initiative et met l'accent sur les secteurs porteurs.

Ainsi, 3 centres de formation privés ont été installés dans les régions ; 1700 jeunes ont trouvé un emploi ; 200 entreprises sont accompagnées pour des prestations marketing et RH ; 5 établissements universitaires mettent à disposition des centres d'orientation de carrière ; 130 promoteurs sont accompagnés pour le développement de leur projet industriel et 200 dans le domaine des applications mobiles ; 5 entreprises ont mis en place une approche de diversité des genres en termes de recrutement des femmes, de rétention des talents et d'avancement de carrière.

## BONNE GOUVERNANCE, RÉGIONALISATION ET DÉCENTRALISATION

La KfW accompagne la Tunisie dans la décentralisation en renforçant l'administration des collectivités locales et leurs capacités à mettre en oeuvre des infrastructures et des services communaux durables. Les financements de la KfW aux communes amélioreront les conditions socio-économiques des citoyens et développeront une approche participative pour définir les besoins futurs. La Constitution de 2014 met en avant l'équilibre entre régions, la décentralisation et la bonne gouvernance. La GIZ appuie ses partenaires tunisiens dans la mise en oeuvre de ces principes.

Au niveau national, la GIZ renforce les capacités des fonctionnaires et accompagne certaines réformes organisationnelles. Elle facilite et conseille des groupes interministériels pour réformer le cadre institutionnel de la décentralisation. Au niveau régional, la GIZ accompagne 18 plans de développement et finance plus de 50 projets d'infrastructure dans 8 gouvernorats au profit des citoyens. Au niveau municipal, la GIZ soutient une gouvernance locale et transparente. Des formations sur la participation des jeunes ont ainsi été lancées dans 15 communes et 18 « Espaces Citoyens » seront créés d'ici 2019.

## PARTENARIAT DANS L'ÉNERGIE RENOUVELABLE...

Pour couvrir ses besoins en énergie, la Tunisie importe du pétrole et du gaz. La consommation de ces carburants entraîne de fortes émissions de gaz à effet de serre. L'Allemagne accompagne la Tunisie dans sa transition vers une économie faible en

carbone. La GIZ appuie les acteurs publics et privés dans la réalisation du Plan Solaire tunisien. Pour accroître la part du renouvelable de 2 à 30% de la production d'électricité d'ici 2030, la GIZ appuie le renforcement des capacités et apporte une assistance technique.

Les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la mise en place des systèmes d'information et de gestion (MRV) réduiront les émissions de CO<sub>2</sub> tunisiennes de 206 millions de tonnes d'ici 2030. Le secteur cimentier, principal consommateur d'énergie de l'industrie tunisienne, a été choisi comme pilote. Par la mise en place d'un accord volontaire entre les cimentiers et le gouvernement, la GIZ stimule les investissements dans les technologies vertes et l'utilisation de combustibles alternatifs.

## ... ET POUR LA BONNE GESTION DES RESSOURCES

Par son climat et sa géographie, la Tunisie est sous stress hydrique : avec 440 m<sup>3</sup> en ressources renouvelables en eau douce par habitant par an, elle possède moins d'1/7<sup>ème</sup> des ressources disponibles dans l'UE. L'accès à l'eau varie selon les régions.

Pour faire face à la salinité élevée et satisfaire les besoins en eau potable dans le sud du pays, la SONEDE, avec la KfW, met en oeuvre le Programme National d'Amélioration de la Qualité d'eau potable (PNAQ) pour les régions défavorisées du sud. Grâce à la construction de 10 stations de dessalement des eaux saumâtres, environ 300 000 personnes bénéficient déjà d'un meilleur accès à l'eau potable. Ce chiffre sera porté à 800 000 personnes avec la deuxième phase du PNAQ, début 2017. Objectif : installer six nouvelles stations de dessalement dans des villes du centre et du sud du pays.

## + FOCUS



22 millions €\*

\*15 millions (KfW) + 7 millions (GIZ)

## Soutien au Plan Solaire Tunisien - PST

La Tunisie s'est engagée à atteindre une part de 30% d'énergies renouvelables (ER), dans la production électrique en 2030. La coopération allemande, via la KfW et la GIZ, appuie la réalisation du Plan Solaire Tunisien : En pratique, la KfW finance la première centrale photovoltaïque tunisienne d'une capacité de 10 MW. Les travaux commencent en mars 2017, la centrale entrera en exploitation en 2018. La KfW financera une extension sur le même site, ainsi que deux parcs éoliens. La GIZ appuie pour sa part l'élaboration du cadre réglementaire des différents régimes pour la réalisation des projets ER privés et renforce la capacité des entreprises tunisiennes. De plus, pour permettre un taux élevé d'intégration des ER dans le réseau électrique, la capacité de la STEG est renforcée.

## ➤ DIAPORAMA



3 novembre 2016

### Dialogue

Harmonisation des soutiens pour le secteur de l'eau - revue annuelle



29 novembre 2016

### Signature

Tunisia 2020  
105 millions d'euros pour le dessalement de l'eau de mer, l'assainissement et les énergies renouvelables



14 décembre 2016

### Énergie

6<sup>ème</sup> Journée tuniso-allemande de l'énergie en présence de la Ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables



# Belgique

## Le chiffre



# 320 000

Euros

**volume  
de l'engagement  
belge en Tunisie  
pour 2016**

## La phrase



“ LA TRANSITION  
DÉMOCRATIQUE  
EN COURS  
EST BÉNÉFIQUE  
POUR L'EUROPE ”

Charles Michel  
Premier ministre belge

La Belgique est pleinement engagée aux côtés de la Tunisie, et appuie la transition démocratique de ce pays voisin de l'Union européenne. La visite du Premier ministre belge, M. Charles Michel, en décembre 2016, a permis d'illustrer la solidité des liens qui unissent les deux pays. La coopération en matière de défense a occupé une place centrale durant cette visite, au même titre que les questions économiques.

L'année 2016 a été marquée par la visite officielle du Premier ministre belge, M. Charles Michel, à Tunis, du 4 au 6 décembre. Durant ce déplacement, Charles Michel a rappelé le soutien indéfectible de la Belgique au peuple tunisien dans sa transition vers la liberté, la dignité et la justice sociale. A cette occasion, le Premier ministre belge a fait part de sa volonté de renforcer le soutien de la Belgique à la Tunisie en vue de soutenir la transition démocratique entamée en 2011.

### L'ÉCONOMIE : LA PRIORITÉ

Les questions économiques ont également été au cœur de la visite du Premier ministre. A cette occasion, Charles Michel a ainsi annoncé la reconversion de 11,5% de la dette tunisienne à l'égard de la Belgique pour le financement d'investissements dans des projets de redressement de l'économie tunisienne.

La Belgique attache en effet une grande importance à la reprise socio-économique forte, à la création d'emplois et aux investissements dans le secteur privé, en vue de consolider les acquis démocratiques de la période de transition. C'est ainsi que la Belgique a apporté son soutien à la Conférence Internationale « Tunisia 2020 » qui s'est tenue à Tunis les 29 et 30 novembre 2016 : il s'agit d'une étape très importante qui permettra à la Tunisie de retrouver sa place en tant que site attractif en matière d'investissements étrangers.

### UNE COOPÉRATION RENFORCÉE EN MATIÈRE DE DÉFENSE

La visite du Premier ministre s'inscrivait

également dans le cadre plus large de la coopération récemment intensifiée entre la Belgique et la Tunisie, notamment en matière de défense.

La Belgique et la Tunisie ont ainsi conclu un partenariat dans le cadre de la réforme de la sécurité, partageant leur savoir-faire en matière de gestion et de réforme de la police.

### LA DÉLÉGATION WALLONIE-BRUXELLES

En 2016, la Délégation Wallonie-Bruxelles à Tunis a coordonné, avec les autorités et partenaires opérationnels tunisiens, la mise en oeuvre de la nouvelle programmation de coopération bilatérale 2016-18. Celle-ci repose sur le caractère structurant du projet et la durabilité des résultats de par leur valorisation sociale ou économique, ainsi que sur l'articulation du projet avec d'autres projets de la programmation ou des programmes nationaux et internationaux, dont ceux de l'UE.

Les vingt-sept projets d'un montant annuel de 320.000 €, assuré par Wallonie-Bruxelles international, mobilisent nombre de partenaires et d'acteurs dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (16 projets qui absorbent les deux tiers de ce cofinancement), de l'éducation et de la formation, de l'environnement, de la santé, de la culture et des médias. Ce montant assure la levée d'un cofinancement complémentaire des partenaires opérationnels tunisiens et belges. Les organisations de la société civile sont par ailleurs étroitement associées à nombre de ces projets.

## + FOCUS



84 500 €

## Les femmes à la conquête des municipales

La participation équitable des femmes dans la politique et le gouvernement est essentielle à la construction et au maintien de la démocratie. Peut-on parler de démocratie si la moitié d'un peuple est mal représentée ? Partant de ce constat et de l'analyse comparative effectuée lors des deux élections démocratiques organisées en Tunisie en 2011 et 2014 qui montre une régression de la position de la femme, non seulement en tant qu'électorales, mais en tant que candidates (sur les 1500 listes seulement 126 femmes étaient têtes de listes), la Belgique a décidé d'appuyer les efforts de l'ONG "Association de développement et de communication sociale" (ADCS), qui bénéficie d'une subvention de 84.500 euros accordée le 30 décembre 2016. Ce projet vise à mobiliser différents acteurs pour permettre une participation plus active des femmes aux élections. Il s'agira notamment de sensibiliser les partis politiques sur la promotion d'une représentation féminine plus importante dans leurs instances et de former au moins trois listes de candidates femmes pour les prochaines élections municipales prévues en décembre 2017.



site internet  
[www.adcstunisie.org](http://www.adcstunisie.org)



### S.E. Michel Tilemans et Béji Caïd Essebi

29 SEPTEMBRE 2016

Accréditation de S.E. Michel Tilemans, Ambassadeur du Royaume de Belgique en Tunisie

A la suite des rencontres entre ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Délégation Wallonie-Bruxelles s'est investie avec l'Académie de Recherche et de l'Enseignement supérieur (ARES) dans les échanges bilatéraux entre autorités et universités en vue d'un renforcement de la coopération et de tracer une vision stratégique commune, en particulier dans un cadre de coopération multilatérale euro-méditerranéenne et francophone.

Un soutien actif a été apporté au pôle EUNIC en Tunisie dans le lancement d'un projet triennal d'appui aux politiques culturelles et de soutien aux organisations de la société civile. Ce vaste projet financé par l'UE devrait permettre de compléter les actions issues d'un certain nombre de projets et de partenariats bilatéraux de Wallonie-Bruxelles en Tunisie.

En collaboration avec ses partenaires tunisiens et internationaux, la Délégation Wallonie – Bruxelles a co-organisé la deuxième conférence francophone sur les

politiques de valorisation et d'appropriation publique du patrimoine en milieu urbain. Cette conférence tenue à la Mairie de Tunis en octobre 2016 a permis de lancer un premier secrétariat permanent du Réseau francophone du patrimoine. a co-organisé la deuxième conférence francophone sur les politiques de valorisation et d'appropriation publique du patrimoine en milieu urbain. Cette conférence tenue à la Mairie de Tunis en octobre a permis de lancer un premier secrétariat permanent du Réseau francophone du patrimoine.

## DIAPORAMA



24 octobre 2016

### Ouverture

Ouverture à la Mairie de Tunis de la conférence internationale sur les politiques de valorisation du patrimoine en milieu urbain, action portée par la région Wallonie-Bruxelles



5 décembre 2016

### Rencontre

Le Premier ministre Charles Michel est accueilli à Tunis par le Chef du gouvernement, Youssef Chahed



30 décembre 2016

### Signature

Signature de la convention de partenariat avec ADCS pour le projet "Les femmes à la conquête des municipales."

# Danemark

## Le chiffre



# 7

Millions d'euros

**volume  
de l'engagement  
danois en Tunisie  
pour 2016**

## La phrase



“ MON MESSAGE  
AUX JEUNES TUNISIENS  
EST QUE LE DANEMARK  
CONTINUERA À FOURNIR  
UN EFFORT SOUTENU  
VISANT À LEUR OFFRIR  
DE MEILLEURES PERSPECTIVES  
ET OPPORTUNITÉS  
ÉCONOMIQUES ”

**Kristian Jensen**  
Ancien Ministre des Affaires  
Étrangères du Danemark

Depuis 2011, le Danemark a renforcé sa coopération avec la Tunisie pour soutenir le processus de transition démocratique. La coopération avec la Tunisie s'inscrit dans le cadre du Programme de Partenariat Dano-Arabe lancé en 2003 par le Danemark avec deux objectifs : promouvoir les processus de réformes et de démocratisation et améliorer le dialogue et la coopération entre le Danemark et la région MENA.

### DROITS DE L'HOMME ET BONNE GOUVERNANCE

L'Institut Danois des Droits de l'Homme (IDDDH) a offert une assistance technique à la Commission Permanente de coordination, élaboration et présentation des Rapports et de suivi des Recommandations dans le Domaine des Droits de l'Homme. L'IDDDH a également continué son accompagnement du ministère chargé des Droits de l'Homme, notamment dans la préparation participative du projet loi de l'Instance des Droits de l'Homme. Dignity - Institut Danois contre la Torture a contribué à renforcer les capacités du système de santé publique et de la société civile pour lutter contre la torture et assurer la réhabilitation des survivants de torture. L'Institut a également appuyé le ministère de la Justice dans le cadre d'un protocole signé en 2013 visant à former les magistrats dans l'identification, la documentation et la poursuite des cas de torture. Dignity a également contribué au monitoring dans les lieux de privation de liberté. EuroMed Droits a renforcé les capacités de la société civile tunisienne, principalement dans sa capacité à influencer les principaux processus politiques concernant la transition démocratique. La Fondation Euro-Méditerranéenne a quant à elle appuyé la société civile dans les régions intérieures du pays en octroyant des financements à des associations actives dans le domaine des droits de l'homme. Le soutien danois au Parlement Tunisien s'est manifesté par le biais du PNUD à travers un programme qui offre un appui technique aux membres du parlement ainsi qu'à son administration. Finalement

le Danemark a contribué à renforcer la gouvernance démocratique urbaine et le développement économique local au sein de 18 municipalités dans les régions les plus marginalisées du pays par le programme PAGUDEL, mis en oeuvre par CILG/VNGi. Le PAGUDEL a, en même temps, offert une assistance technique aux acteurs nationaux dans le travail préparatoire du processus de décentralisation.

### LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES GENRES ET DE LA PARTICIPATION DES FEMMES

KVININFO et ses partenaires tunisiens TAMSS et LET ont contribué à renforcer la participation des femmes dans la prise de décision politique et sur le marché du travail en vue de développer leurs possibilités financières et leurs contributions aux changements sociaux. La collaboration entre l'Université de Sfax et l'Université danoise de Aalborg a facilité l'intégration dans la vie professionnelle des jeunes femmes diplômées. Par un partenariat entre L'Ecole de Design du Danemark et l'Association ASAD, les étudiants danois ont renforcé la capacité des femmes artisanes de Menzel Bourguiba. Danner a contribué à améliorer les capacités et la qualité des services des institutions et des organisations qui travaillent avec la prévention et la lutte contre la violence faite aux femmes. Enfin, l'association Beity a inauguré le Centre de Sidi Ali Azouz, une maison de halte pour les femmes en situation vulnérable qui a été mise en place avec un financement nordique et une assistance technique danoise pour la formation du personnel.



## DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE

International Media Support (IMS) a poursuivi son renforcement de la capacité institutionnelle, de la production médiatique et du renforcement des cadres législatif et syndical. L'IMS a maintenu son soutien institutionnel pour le SNJT, et l'a accompagné dans l'élaboration d'une nouvelle convention collective cadre et d'un nouveau statut interne. L'IMS a soutenu la réflexion stratégique, en plus du travail d'analyse et du plaidoyer du CTLP. Au niveau du contenu, IMS a appuyé la production vidéo de Nawaat, le renforcement des correspondants régionaux de la TAP, et l'élaboration du 'Digital Lab' du CAPJC

## RENFORCEMENT DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

Le Patronat danois (DI) et l'Organisation Nationale des Travailleurs au Danemark (LO/FTF) ont poursuivi leurs partenariats avec l'UTICA et l'UGTT visant à soutenir la stabilité du marché du travail et la mise en place de mécanismes efficaces de dialogue social ainsi qu'un renforcement des capacités des organisations. L'Organisation Internationale de Travail a contribué, par le programme "Emplois décents pour la Jeunesse Tunisienne", à créer plus d'opportunités de travail pour les jeunes dans les gouvernorats de Siliana, Jendouba, Beja et le Kef, et a accompagné le gouvernement et les partenaires sociaux dans le processus du Dialogue National pour l'Emploi. Un jumelage entre l'Administration Vétérinaire et Alimentaire du Danemark et l'Office d'Elevage et des Pâturages a permis de mettre en place un projet dans le secteur

laitier basé sur le développement économique et la création d'emplois dans la chaîne de valeur des produits laitiers à Béja. Enfin, le projet Souk At-Tanmia, initié par la Banque Africaine de Développement, ainsi que plusieurs autres initiatives régionales et multilatérales, soutiennent avec des fonds danois l'entrepreneuriat, la croissance économique et la création d'emplois dans toutes les régions de la Tunisie.

## + FOCUS



3,4 millions €

## Soutien au Secteur Laitier à Béja

Plus d'emplois, une meilleure qualité du lait et l'augmentation du bénéfice. Ce sont trois des principaux objectifs du partenariat dano-tunisien entre le ministère de l'Agriculture de la Tunisie/ l'Office de l'Elevage et des Pâturages (OEP) et l'Administration Vétérinaire et Alimentaire du Danemark (DVFA).

Le projet s'inspire d'une longue tradition agricole au Danemark et se base sur les nombreuses opportunités dans le secteur laitier tunisien. Le projet contribue à améliorer la performance, l'organisation et la durabilité de la chaîne de valeur afin de s'assurer que tous les intervenants soient en mesure de jouer leur rôle de façon efficace et qu'ils soient également en mesure d'accroître leurs revenus dans tous les segments de la chaîne.

## ➤ DIAPORAMA



29-30 avril 2016

### Séminaire

Les scouts danois et tunisiens s'engagent dans des débats sur le genre comme barrière à la participation dans la société civile



5 octobre 2016

### Inauguration

L'Ecole Sidi Ali Azouz dans la médina de Tunis accueille les femmes en situation de vulnérabilité économique et sociale



8 décembre 2016

### Séminaire

Séminaire de Haut Niveau sur la lutte contre la torture en Tunisie - une évaluation critique des progrès réalisés depuis 2011



# Espagne

## Le chiffre



# 3,8

Millions d'euros

**volume  
de l'engagement  
espagnol en Tunisie  
pour 2016**



## La phrase



“ LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL EST RÉSOLU À SOUTENIR LA TUNISIE DANS CETTE NOUVELLE ÉTAPE DE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE PAR LA MISE EN OUVRE DE L'AGENDA 2020 ”

Jesus Gracia

Secrétaire d'Etat à la Coopération Internationale

Pendant l'année 2016, la coopération espagnole a poursuivi son soutien à la Tunisie dans son processus de transition démocratique, en particulier, dans le domaine de l'égalité femmes- hommes.

Pour cela, l'Agence Espagnole de Coopération pour le Développement (AECID) a soutenu le Ministère de la Femme, la Famille et l'Enfance dans l'élaboration d'un Plan de plaidoyer sur la loi relative à la violence à l'égard des femmes par le biais d'une experte espagnole qui a participé à la rédaction avec une équipe de travail du Ministère de la femme, dont les objectifs sont :

- Obtenir l'adhésion de toutes les parties prenantes autour du projet de loi organique relative à l'élimination de la violence à l'égard de la femme.
- Sensibiliser et mobiliser l'opinion publique contre la violence à l'égard des femmes.
- Garantir l'engagement de tous les acteurs concernés par la mise en oeuvre des mesures intersectorielles de prévention, protection, poursuite et rétablissement.

Pendant l'année 2016, l'engagement de la Coopération Espagnole pour l'égalité entre les hommes et les femmes, s'est réalisé également avec des Projets d'appui à la Société Civile afin d'améliorer leurs capacités et raffermir leur contribution au changement démocratique. Notamment avec:

- l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates-ATFD sur un Projet de traitement médiatique de la violence de genre en Tunisie d'un montant de 100.000€.
- Également, Avec l'Association pour le Développement et la communication sociale (ADCS) pour un projet de 70.914€ qui vise le réaménagement du Centre Culturel Cité Centre des femmes du Khadra.

- Avec l' Association de défense des droits de la femme Tounissiet pour sensibiliser sur l'importance de l'implication des femmes dans la gouvernance locale dans les municipalités de Sidi Thabet et Teborba avec un projet de 69.815€.

Avec I Watch, Association centrée sur la Transparence et la lutte contre la corruption, et l'égalité des sexes, dans son plan pour "Soutenir les femmes rurales dans leur rôle en tant qu'acteur politique." 72.600€.

- Avec l'Association BEITY pour la prise en charge du complexe socioculturel Sidi Ali Azouz pour les femmes victimes de violences de genre et d'exclusions économiques et sociales avec un soutien de 94.702€.

- Avec le CAWTAR par le biais d'un projet de participation des femmes et des medias, au niveau du pouvoir local pour un montant de 95.700€.

- Avec l'IIDH, avec le Projet Femmes Pour la Paix et la Sécurité qui a pour objectif de créer une plateforme citoyenne de femmes pour répandre les messages de paix et de lutte contre la culture de l'extrémisme pour un montant de 105.996€.

## LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE

Au niveau Multilatéral, la coopération espagnole travaille avec l'OCDE avec un Projet conjoint en Tunisie, d'un montant de 218.216 €, qui vise à renforcer l'accès des femmes à la prise de décision au niveau du pouvoir exécutif et de l'administration publique, aussi bien au niveau national que local. En outre, la Coopération Espagnole soutient le FNUAP avec une incitative globale pour harmoniser les prestations fournies aux femmes victimes de violence

de genre, dont la Tunisie a été choisie comme pays pilote pour l'année 2016.

## LA COOPÉRATION REMBOURSABLE

En ce qui concerne la coopération remboursable, l'AECID a continué pendant l'année 2016 à mettre en place la ligne de crédit de 12,4 millions d'euros octroyée par la Coopération Espagnole au gouvernement tunisien à travers le Fonds international de développement agricole (FIDA), pour soutenir le développement agropastoral et la promotion des initiatives locales des populations de Sud-Est tunisien.

## + FOCUS



800 000 €

### Restauration du Fort de Santiago de Chikly

Le fort Santiago de Chikly est une ancienne citadelle romaine reconstruite par le gouverneur espagnol de La Goulette, Luys Perès de Varga, entre 1546 et 1550, sur des fondations préexistantes.

La coopération espagnole a consacré 800 000 euros à la restauration de ce joyau du patrimoine tunisien.

Objectif : mettre en valeur un monument emblématique, tout en garantissant un équilibre entre le fort et l'écosystème spécifique de l'île, en vue de le rendre au public. En pratique, ce chantier a permis de renforcer la collaboration entre les institutions tunisiennes – ministère de la Culture, Institut national du patrimoine, ministère de l'Environnement – et leurs interlocuteurs espagnols (Agence espagnole de Coopération Internationale pour le Développement, Université Polytechnique de Madrid et Société espagnole d'Ornithologie).

## > DIAPORAMA



18 octobre 2016

### Insolite

Réintroduction de la gazelle de Cuvier dans le Parc national Jebel Serj



18 novembre 2016

### Annonce

Publication du sondage : « Perception de la femme rurale sur sa participation dans le processus de prise de décision »



29 novembre 2016

### Conférence

Participation du Directeur général Maghreb-MAEC, D. Manuel Gomez-Acebo, à la Conférence Tunisia 2020



renforcer la capacité des administrations et des associations dans le domaine de la santé et le bien-être des migrants transitant par la Tunisie, le Maroc, la Libye et le Yémen. La contribution de la Finlande s'élève à 2,27 millions d'euros entre 2015 et 2017.

La Finlande soutient également des projets mis en oeuvre par des organisations internationales non-gouvernementales, y compris le dialogue entre cultures et civilisations de la Fondation Anna Lindh, la promotion des droits des handicapés de Handicap International, et le soutien aux associations des sourds de WFD. La coopération bilatérale à travers la coopération

### LA COOPÉRATION BILATÉRALE À TRAVERS LA COOPÉRATION INTER-INSTITUTIONNELLE

Dans le cadre bilatéral, une coopération de renforcement de capacités des forces de sécurité a débuté en 2012, sous forme de signature d'un Mémoire d'Entente entre le Ministère de l'Intérieur tunisien et son homologue finlandais. Les activités de ce projet ont commencé en 2014 et le projet devrait se terminer en 2017. Le projet, soutenu par la Finlande à hauteur de 500 000 euros, vise à développer les capacités de la Police et de la Garde nationale notamment dans les domaines de la communication et de la police de proximité.

Un projet bilatéral entre l'ENIS de Sfax et le centre de recherche agroalimentaire de Finlande (LUKE), cherche à développer un système durable de production nationale de pommes de terre, pour renforcer la sécurité alimentaire en Tunisie. Dans le cadre du projet, les capacités du laboratoire biotechnique de

l'ENIS sont renforcées afin de produire nationalement une nouvelle variété de pommes de terre propre et plus résistante aux conditions climatiques et maladies. Pour 2015-2017, la Finlande contribue au projet à hauteur de 690 000 euros.

### SOUTENIR LA SOCIÉTÉ CIVILE LOCALE

La Finlande coopère directement avec la société civile tunisienne via le Fonds de coopération locale de l'Ambassade de Finlande. Ce fonds est mis à la disposition des associations tunisiennes pour leur permettre de réaliser des projets de développement qui s'inscrivent dans les thèmes de l'égalité de genres, la démocratie et le développement durable. Depuis la révolution de 2011, la Finlande a alloué 800 000 euros au soutien à la société civile.

Ci-dessous les projets subventionnés via le Fonds de Coopération Locale en 2016 :

- Renforcement des capacités des femmes artisanes et la promotion des activités de l'écotourisme à Siliana, mis en oeuvre par Les Aventuriers pour le développement de Siliana ;
- Renforcement des capacités des femmes fonctionnaires des ministères tunisiens, mis en oeuvre par ConnectinGroup ;
- Promotion de l'employabilité des jeunes dans des régions marginalisées au moyen de formations en TIC, mis en oeuvre par Mediterranean Development Initiative.

## + FOCUS



30 000 €

### Promouvoir l'employabilité des jeunes

Avec le soutien de l'ambassade de Finlande, l'association Mediterranean Development Initiative (MDI) promeut l'employabilité des jeunes dans les régions marginalisées de la Tunisie. Une série de formations en TIC et en soft skills, réalisée dans le Sud tunisien, permet aux jeunes d'améliorer leur employabilité.

Les jeunes sont également mis en contact avec des entreprises qui cherchent à embaucher des jeunes compétents, et sont encouragés à créer leur propre projet. Le projet de MDI a commencé en automne 2016, et devrait se terminer en 2017.

## ➤ DIAPORAMA



31 mars 2016

### Visite

de l'ambassadeur de la Finlande, Mme Tanja Jääskeläinen, au projet de l'eau potable de PNUD à Bizerte



2 août 2016

### Signature

de l'accord de coopération entre l'association ConnectinGroup et l'ambassade de Finlande



5 octobre 2016

### Inauguration

de la Maison Beity, dont la rénovation a été soutenue par la Finlande en 2012 - 2015



# France

## Le chiffre



# 280

Millions d'euros

**volume  
de l'engagement  
français en Tunisie  
pour 2016**

## La phrase



“ LE PRIX NOBEL EST UNE JUSTE RECONNAISSANCE DES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE TUNISIENNE POUR PRÉSERVER L'ESPRIT DE LA RÉVOLUTION, L'UNITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET LA STABILITÉ DU PAYS ”

**Jean-Marc Ayrault**  
ministre des affaires étrangères  
et du développement international

Désireuse d'appuyer les priorités du gouvernement tunisien dans son plan de développement 2016-2020, la coopération française, à travers ses nombreuses structures présentes en Tunisie, a visé en 2016 le renforcement de l'Etat de droit et de la société civile, les réformes économiques et sociales, l'accès à l'emploi, la formation des jeunes, le développement des territoires, le développement durable.

### SOUTIEN À LA JEUNESSE ET LA SOCIÉTÉ CIVILE, L'ENSEIGNEMENT ET LA CULTURE

Avec près de 500 000 visiteurs, l'Institut français de Tunis et ses antennes à Sousse et Sfax est un pilier de la coopération française. L'IFT soutient un réseau d'établissements scolaires où sont scolarisés près de 11 000 enfants. S'ajoutent 12 pôles de langues dans toute la Tunisie touchant 12000 élèves par an. L'IFT mène aussi des coopérations éducatives avec le ministère de l'éducation tunisien pour former enseignants, inspecteurs et cadres de l'éducation, partager des outils numériques, développer les partenariats entre académies, renforcer le français dans le primaire et le secondaire.

La coopération universitaire et scientifique est très dense entre universités françaises et tunisiennes, avec des double diplomations et des partenariats privilégiés avec des grandes écoles. En 2016, près de 1000 bourses de mobilité ont été délivrées pour étudiants et chercheurs. Les programmes Hubert Curien ou Horizon 2020 aident aussi la recherche tunisienne. En 2016, la 4ème édition du salon Campus France a accueilli 13.000 visiteurs autour des 60 stands d'établissements d'enseignement supérieur français et tunisiens. Campus France Tunisie a aussi instruit plus de 7000 demandes de mobilité étudiante vers la France en 2016.

L'Institut de recherche du Maghreb contemporain (IRMC) et l'Institut pour la recherche et le développement (IRD) contribuent aussi au développement de la recherche. L'IRD a créé en 2016 un

laboratoire mixte international sur la gestion de l'eau avec les ministères tunisiens de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de l'agriculture.

L'IFT a soutenu plusieurs projets culturels en 2016, comme l'exposition Lieux saints partagés, au Bardo, et a accueilli environ 60 projections, des concerts, expositions et des débats et soutenu la création du Prix Goncourt tunisien pour promouvoir la lecture et la francophonie.

En mai 2016, le forum jeunesse a réuni 200 jeunes Tunisiens à Gafsa. Incubateur pour les projets des jeunes, ce forum a donné lieu à des ateliers de formation et au financement de 10 projets accompagnés ensuite pendant plusieurs mois par l'IFT. 21 associations ont aussi reçu des financements pour leurs projets locaux innovants (à travers l'outil PISSCA).

### APPUI À L'ETAT DE DROIT ET À LA SÉCURITÉ

Des nombreuses formations (notamment via l'Ecole nationale d'administration) ont eu lieu en 2016 pour des fonctionnaires tunisiens. La France a aussi financé des formations pour des élus tunisiens via l'association « l'Institut tunisien des élus ». Des magistrats tunisiens et des membres de l'Instance nationale de lutte contre la corruption ont suivi plusieurs journées de formation à l'école de la magistrature française. Le renforcement de l'Etat de droit passe aussi par un appui au rôle des médias : une vingtaine de journalistes radio et télévision, principalement issus des régions ont pu être invités en formation en France.

Expertise France, l'agence française d'expertise technique internationale qui met en oeuvre en Tunisie 22 projets avec des financements européens et 5 projets sur financement français, a également initié 2016 le jumelage européen de Renforcement des capacités de l'Assemblée des Représentants du Peuple, destiné à accompagner l'administration parlementaire tunisienne dans sa réforme.

En 2016, la coopération de sécurité et de défense a notamment permis la formation d'instructeurs tunisiens en matière de lutte contre le terrorisme ou de lutte contre les engins explosifs improvisés. La France a aussi aidé la protection civile tunisienne, notamment en formant 850 stagiaires et en appuyant la formation de 4 équipes cynotechniques de recherche en décombres. De nombreux stagiaires officiers et sous-officiers tunisiens sont aussi formés en France chaque année. Le service des Anciens combattants et victimes de guerre à Tunis a versé en 2016, à 5500 Tunisiens, 15 millions d'euros en 2016 (pensions, allocations et secours financiers) et restauré les deux cimetières militaires français de Takrouna et Gammarth.

## DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, SOUTIEN AU SECTEUR PRIVÉ ET A L'EMPLOI

L'action de l'Agence française de développement, présente depuis 1992, a continué à viser en priorité la création d'emplois, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et le développement durable des territoires. Les interventions marquantes en 2016 ont porté sur un soutien financier de 60 M € à la SONEDE pour lutter contre le stress hydrique et sécuriser l'alimentation en eau potable de plus de 6 millions de

Tunisiens (régions du Grand Tunis, du Cap-Bon, du Sahel et de Sfax) et un soutien financier de 75 M € pour l'amélioration du transport public du métro pour plusieurs centaines de milliers d'habitants du Grand Tunis. Lors de la conférence Tunisia 2020 de novembre 2016, le Premier ministre français a réaffirmé l'engagement de la France pour accompagner la transition économique et sociale en Tunisie notamment via l'AFD : il s'est engagé à ce que l'appui annuel de la France à la Tunisie s'élève à 250 millions d'euros annuels jusqu'en 2020 et à ce que de nouvelles conversion de dette viennent financer des projets supplémentaires, au-delà de l'hôpital de Gafsa.

L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) a poursuivi ses aides à la réinsertion économique et sociale des Tunisiens installés en France revenant en Tunisie sur une base volontaire. Depuis 2011, l'OFII a ainsi financé près de 440 créations de micro entreprises principalement dans les gouvernorats de Médenine, de Gabès et de Tataouine. L'OFII contribue aussi depuis 2016 au projet LEMMA, financé par l'Union européenne, pour soutenir la politique migratoire de la Tunisie.

La France et la Tunisie ont signé la convention de conversion de dettes pour un montant de 60 M€ le 22 janvier 2016, pour construire un nouvel hôpital à Gafsa.

## FOCUS



**60 millions €\***

\*prêt souverain de l'AFD

### Soutien à l'alimentation en eau potable

La rareté de l'eau en Tunisie touche notamment les régions du Cap-Bon, du Sahel et de Sfax, où la consommation risque de dépasser la ressource disponible dès 2020. Ce risque de pénurie d'eau constitue un handicap sérieux pour le développement économique du pays, sur le plan agricole, industriel et touristique. C'est pourquoi l'AFD est engagée dans le financement de deux projets d'investissement majeurs de la SONEDE pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable, grâce à un prêt de 60 millions d'euros. Le premier projet consiste à renforcer les infrastructures permettant de transférer de l'eau depuis le Nord du pays vers les trois régions déficitaires. Le second vise à créer un centre de traitement des eaux au Sahel et à poursuivre l'effort de dessalement d'eau de mer.

## DIAPORAMA



22 janvier 2016

### Signature

signature d'une convention de conversion de dette de 60 millions d'euros pour la construction d'un hôpital à Gafsa



1er octobre 2016

### Projets

21 associations réunies à la Maison de France à Sfax lauréate à un financement de l'IF pour mener des projet locaux



29 novembre 2016

### Annonce

Manuel Valls, Premier ministre, lors de Tunisia 2020, annonce un soutien annuel à la Tunisie de 250 millions d'euros via l'AFD





Agronomic Studies (CIHEAM), showing significant activity in the provision of postgraduate studies and implementation of policy research and development in rural areas, with participation in EU, national, regional and local actions. The post-graduate programs' objectives are to contribute to the knowledge, analytical ability and application of technical research in Mediterranean agriculture, food processing and the environment. The network of visiting professors and notable scholars from Greece, the EU and US, contributes greatly to the high level of education and innovative scientific research conducted at CIHEAM-MAI. Chania.

### Prize for the best M.Sc. thesis 2016, awarded by CIHEAM to Ms Emna Khanfir

This thesis is significant for Tunisia, which is the fourth major producer of olive oil in the world, of which a large part is exported. The MSc thesis focuses on the authentication of Tunisian olive oil through the effort to develop a methodology for the identification of the varietal origin of Tunisian as well as Mediterranean monovarietal olive oils. This effort employed DNA-based approaches by using molecular markers such as SNPs.

### JOINT RESEARCH & TECHNICAL PROJECTS

Global Change Impacts on Wildland Fire Behaviour and Uses in Mediterranean Forest Ecosystems, towards a «wall-less» Mediterranean Wildland Fire Laboratory - MedWildFireLab

During the past thirty years, many research activities dealing with wildland fires in the Mediterranean region have been carried out. MedWildFireLab aims

to capitalize existing knowledge, and identify complementarities, overlaps, gaps and barriers for improving coordination and networking of the existing projects, networks and research infrastructures. Such information is crucial for developing new integrated management strategies, identifying needed changes in policies and future research needs.

The objectives of MedWildFireLab are: to develop an integrated Mediterranean forest information system as a basis for fostering the cooperation and exchange of knowledge and know-how; to work towards common concepts and vocabulary adapted to the Mediterranean context; to address policy makers' proposals and recommendations for up-dating wildland fire policies; to support transnational access to existing research networks and infrastructures towards a new transnational joint research structure willing to ensure a long-lasting cooperation in this field, the "wall-less" Mediterranean Wildland Fire Laboratory. (Tunisian Partner, INRGREF-GVRF Institut National de Recherches en Génie Rural Eaux et Forêts Gestion et Valorisation des Ressources Forestières/TUNISIA)

In continuation of the Cooperation Network of "Innovative technologies in olive oil authentication" financed by CIHEAM, a complementary activity in the field of authentication and traceability in the olive sector was introduced. The objective of this activity is the morphological characterization of fruits, leaves and endocarps of Mediterranean olive cultivars including the most important Tunisian cultivars using advanced mathematical algorithms.

## DIAPORAMA



11 mai 2016

### Meeting

Meeting in Athens of the Greece-Tunisia Friendship Group with the Ambassador of Tunisia to Greece



29 septembre 2016

### Rencontre

Mme Teresa-Paraskevi Angelatou, Ambassadeur de Grèce en Tunisie, présente ses lettres de créances au Président de la République Béji Caïd Essebsi



15 janvier 2017

### Meeting

Greek Foreign Minister Nikos Kotzias meets Tunisian Foreign Minister Khemaies Jinaou



# Hongrie

## Le chiffre



# 815000

Euros

**100 bourses universitaires pour 2016 de la part du gouvernement hongrois**



## La phrase



“ LA HONGRIE SERA TOUJOURS EN TÊTE POUR SOUTENIR UNE COOPÉRATION RENFORCÉE ENTRE L'UE ET LA TUNISIE ”

**Péter Szijjártó**  
Ministre des Affaires étrangères

La Hongrie investit dans l'avenir de la Tunisie. Au regard du grand intérêt des étudiants tunisiens pour les bourses d'études hongroises, Stipendium Hungaricum, le gouvernement hongrois a augmenté le nombre de bourses pour les étudiants tunisiens : elles passeront de 100 à 150 à partir de l'année académique 2017-2018.

En 2016, les relations entre les deux pays ont pris un nouvel élan et se sont intensifiées dans plusieurs domaines stratégiques : coopération économique, diplomatie, échanges universitaires, sécurité sans oublier la culture.

### COMMISSION MIXTE HONGRIE-TUNISIE ET RELATIONS COMMERCIALES

La réunion de la Commission mixte sur la Coopération Économique entre la Hongrie et la Tunisie s'est tenue à Tunis, les 10 et 11 mars 2016. Celle-ci a fourni l'opportunité de finaliser trois accords sectoriels notamment entre l'association des parcs Industriels de la Hongrie (IPE) et l'Association Tunisie Technoparks, le Centre National d'Innovation Agricole de la Hongrie (NAIK) et l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricole (IRESA), ainsi que la Maison Nationale de Commerce de la Hongrie (MNKH) et le Centre de Promotion des exportations CEPEX.

En avril 2016, l'Association des Agences de Voyages Hongrois (MUISZ) a organisé son assemblée générale en Tunisie pour la première fois de son histoire. Il s'agissait d'un message fort et important de la part de la Hongrie. Il faut souligner que, malgré les attentats terroristes de 2015, la Hongrie n'a pas modifié la classification sécuritaire de la Tunisie. En effet, la Hongrie est pleinement consciente du rôle primordial que le tourisme joue dans la vie économique tunisienne et de son rôle pour la stabilité du pays.

### RELATIONS DIPLOMATIQUES

Autre temps fort de 2016, la visite

officielle à Budapest effectuée par M. Khemaies Jhinaoui, Ministre des Affaires étrangères tunisien, le 2 novembre 2016. Il s'agissait de la première visite officielle d'un Ministre des Affaires étrangères tunisien à Budapest depuis la révolution de 2011. Cette visite s'inscrit dans la continuité du dialogue entamé par les deux ministres en marge de la 71ème Assemblée générale des Nations-Unies, le 22 septembre 2016, à New York.

Monsieur Péter Szijjártó, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur hongrois, a souligné que cette visite historique avait lieu à l'occasion du 60ème anniversaire de la révolution hongroise de 1956. Mais il a également souligné que l'année 1956 ne renvoyait pas seulement à l'année de notre révolution, c'était également l'année de l'indépendance de la Tunisie et de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Cette visite fructueuse a fourni l'opportunité aux deux ministres de signer un programme de travail dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi qu'un accord de coopération dans le domaine du sport et une déclaration d'accord dans le domaine du tourisme.

### ECHANGES UNIVERSITAIRES EN HAUSSE

Au regard du grand intérêt manifesté par les étudiants tunisiens pour les bourses d'études hongroises, Stipendium Hungaricum, le gouvernement hongrois a augmenté le nombre de bourses pour les étudiants tunisiens, de 100 à 150 places à partir de l'année académique 2017-2018 (voir focus).

## + FOCUS



### Study in Hungary Stipendium Hungaricum

"La Hongrie investit dans l'avenir de la Tunisie. Nous augmentons le nombre de bourses de Stipendium Hungaricum du gouvernement hongrois à 150 places, à partir de l'année 2017." déclare l'Ambassadeur de Hongrie en Tunisie, Zoltán Szentgyörgyi. Lancé en 2013 par le gouvernement hongrois pour augmenter le nombre d'étudiants étrangers en Hongrie et y attirer les meilleurs étudiants étrangers, ce programme est basé sur des accords bilatéraux de coopération éducative signés entre les ministères responsables de l'éducation dans les pays d'origine et la Hongrie ou entre les institutions. Le nombre de candidats de Stipendium Hungaricum augmente constamment ainsi que le nombre de bourses disponibles. Pour l'année universitaire 2017/2018, environ 4 000 étudiants feront des études en Hongrie dans le cadre de cette action.



site internet  
[www.stipendiumhungaricum.hu](http://www.stipendiumhungaricum.hu)



### Khemaiès Jhinaoui et Péter Szijjártó

**Novembre 2016**

*Entretien à Budapest avec le ministre hongrois des Affaires étrangères et des Relations économiques extérieures, Monsieur Péter Szijjártó*

### COOPÉRATION SÉCURITAIRE

Entre les 28 novembre et 2 décembre 2016, une délégation composée de la Garde nationale tunisienne, de la Douane et la Police tunisienne (DGSS) s'est rendue en Hongrie pour une mission technique consacrée aux questions de la gestion intégrée des Frontières (GIF). Cette action, qui a permis un échange de bonnes pratiques sur ces questions clefs, a été réalisée avec l'appui de l'ICPDM, dans le cadre d'un programme financé par l'Union européenne.

### CULTURE : BÉLA BARTOK À L'HONNEUR

Dans le domaine culturel, et à l'occasion de l'année dédiée à la commémoration du cent trente cinquième anniversaire de la naissance du compositeur, pianiste et ethnomusicologue hongrois Béla Bartók, l'Ambassade de Hongrie a organisé une exposition et une soirée culinaire hongroise inspirées des oeuvres du compositeur.

## > DIAPORAMA



**10-11 mars 2016**

### Réunion

*Réunion de la Commission Mixte sur la Coopération Économique entre la Hongrie et la Tunisie*



**7-10 avril 2016**

### Assemblée

*Assemblée générale de l'Association des Agences de Voyages Hongrois (MUISZ) organisée pour la première fois dans un pays étranger*



**2-3 novembre 2016**

### Visite

*Visite officielle de Ministre des Affaires étrangères tunisien, Khemaiès Jhinaoui, en Hongrie*



# Italie

## Le chiffre



# 330

Millions d'euros

**volume  
de l'engagement  
italien en Tunisie  
en cours**

## La phrase



“ L'ITALIE  
A AUGMENTÉ  
SES INVESTISSEMENTS  
EN AFRIQUE  
DE 100%.  
LA TUNISIE  
EN EST LA PRIORITÉ ”

**Mario Giro**

Vice-Ministre des Affaires Étrangères,  
chargé de la Coopération Internationale

Avec le lancement en 2016 de l'AICS- Agence pour la Coopération, l'Italie a renforcé ses instruments opérationnels de Coopération au développement. Lors de la Conférence internationale « Tunisia 2020 » en novembre, un engagement de 365,5 millions d'euros sur quatre ans a été pris, en vue de la mise en oeuvre des politiques et programmes prévus par le nouveau « Plan de Développement 2016-2020 ». Soit une augmentation d'environ 40% des ressources, par rapport aux trois années précédentes, allouées à la Tunisie.

En 2016, le portefeuille des projets en cours s'élevait à environ 330,7 millions d'euros, répartis sur une cinquantaine de projets et programmes, axés principalement sur le soutien au développement du secteur privé, la décentralisation, le développement local et rural, notamment dans les régions du sud de la Tunisie, où la Coopération italienne est historiquement présente depuis les années 80. Ce portefeuille prend également en compte le développement humain et l'inclusion sociale.

### SECTEUR PRIVÉ ET CRÉATION D'EMPLOI

L'action prioritaire de la Coopération italienne en Tunisie reste orientée vers le soutien aux secteurs privé, au moyen de la huitième Ligne de Crédit en faveur des Petites et Moyennes Entreprises Tunisiennes, financées à hauteur de 73 millions d'euros, et du Programme d'Aide à la Balance des Paiements de la Tunisie (95 millions d'euros).

La première initiative vise à soutenir le développement du pays grâce à l'appui au moteur économique de la Tunisie que sont les petites et les moyennes entreprises. Celles-ci représentent 90% des entreprises, et contribuent à 70% du PIB. En 2016 les opérations financées se chiffrent à environ 7 millions d'euros. Depuis le début du programme, on compte 84 PME bénéficiaires et 1421 emplois directs créés. La deuxième initiative, elle, s'inscrit dans le cadre d'un appui à l'Administration publique tunisienne. Elle a pour objectif de

mobiliser des ressources externes en vue de la promotion des politiques de développement. Ce crédit d'aide vise à faciliter l'achat de biens et de services connexes, destinés au secteur public tunisien. En 2016 des négociations ont été engagées avec le gouvernement tunisien, en vue d'une augmentation de l'enveloppe initiale pour un montant global de 145 millions d'euros.

Autre fait marquant de 2016, la signature d'un Accord de conversion de dette, comme soutien direct à la relance de l'économie du pays, priorité du gouvernement. Cette reconversion vise à convertir en projets de développement une partie de la dette découlant des crédits d'aide octroyés à la Tunisie, pour un montant de 25 millions d'euros. Pour le renforcement du secteur privé la coopération italienne s'est engagée à contribuer à partir de 2017 avec 30 millions d'euros de crédit et 5 millions d'euros de dons.

### Décentralisation et Développement Local

Approuvé en 2016 pour un montant d'environ 5 millions d'euros, le Programme de Développement Rural Intégré dans les Délégations de Hazoua et Tamerza (Gouvernorat de Tozeur), s'insère dans un secteur d'intervention traditionnel, visant notamment l'amélioration des conditions de vie des populations rurales des zones arides et périphériques du pays. Dans ce même domaine, les efforts pour la « réhabilitation et la création de palmeraies dattiers à Rjim Maatoug »

(gouvernorat de Kebili), se sont intensifiés. Cette initiative a permis la création d'environ 2500 hectares de palmiers dattiers, ainsi que la réalisation des infrastructures connexes, pour un montant de 5,5 millions d'euros, qui s'ajoute à un financement de 12,8 millions d'USD, octroyé entre 2002 et 2009. Au même moment, des activités préparatoires au lancement d'une nouvelle initiative ont été réalisées dans la région de Rjim Maatoug, pour près de 2,5 millions d'euros. Ce financement a un double objectif : renforcer les capacités techniques et managériales des habitants et des structures sociales de cette région, en vue d'une amélioration de leur qualité de vie, et favoriser l'émergence de nouvelles activités économiques, grâce à la mise à disposition d'un fonds de microcrédit, d'un million d'euros. Le développement local représente aussi un axe d'intervention prioritaire, grâce à la présence significative en Tunisie des Autonomies Locales italiennes, qui, au fil des années, sont devenues des acteurs de premier rang au rôle fondamental dans le contexte de la coopération internationale au développement. Elles sont actives dans les domaines du renforcement des capacités des institutions régionales et locales, des services publics locaux, du développement rural, du soutien à la société civile, de l'environnement et du développement durable, avec des fonds propres ou grâce à des co-financements de la Coopération italienne, ainsi que dans le cadre des programmes européens de Coopération Transfrontalière (notamment Région Sicile et Sardaigne). L'implication des acteurs locaux italiens opérant également avec l'appui des programmes de coopération technique bilatérale favorise l'établissement de partenariats entre administrations locales italiennes et tunisiennes, dans les domaines du soutien au secteur privé et à la protection de l'environnement, pour un

montant global de 6 millions d'euros. Le soutien au processus de décentralisation et de développement local sera renforcé à partir de 2017 avec un engagement de 85 millions d'euros dont 45 au titre de crédits d'aide et 40 en don.

### SOUTIEN À L'ÉDUCATION

Avec une enveloppe d'environ 9,8 millions d'euros, la Coopération italienne s'est engagée en 2016 aux côtés de ses partenaires traditionnels, pour lutter contre l'abandon et l'échec en milieu scolaire, et contribuer à l'amélioration de l'alimentation dans les écoles en Tunisie, par l'équipement des cuisines de 138 établissements scolaires. Par la même occasion, un réaménagement de 34 établissements (28 écoles primaires et 6 écoles préparatoires) répartis sur tout le territoire tunisien a été opéré en collaboration avec l'UNICEF. A partir de 2017, la Coopération italienne a pris l'engagement d'investir 25 millions d'euros au titre de crédit d'aide et 7,5 millions d'euros en dons dans le secteur de l'éducation.

### DES ONG ITALIENNES ACTIVES

En 2016, le soutien de l'Italie au développement de la Tunisie a grandement bénéficié de l'apport inestimable des ONG italiennes, principalement actives dans des domaines tels que le développement rural (ONG ICU), le développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes (ONG ARCS), le développement de filières productives (ONG COSPE). Au niveau multilatéral enfin, la Coopération Italienne collabore avec certains organismes des Nations Unies (UNDP, FAO, UNIDO, UNICEF) et d'autres organisations internationales (IDLO, CIHEAM, UE) pour un montant total d'environ 12 millions d'euros.

## + FOCUS



25 millions €

### Programme de Reconversion de la Dette

L'accord de conversion de dette signé en 2016, a entraîné le transfert d'une partie de la dette découlant des crédits d'aide octroyés à la Tunisie, ainsi que leur conversion en projets de développement en hauteur de 25 millions d'euros. La signature de cet accord a confirmé l'engagement de l'Italie aux côtés de la Tunisie dans ses efforts de relance économique. Le gouvernement tunisien s'est engagé à utiliser ces ressources pour la réalisation de projets ou de programmes portant sur les secteurs prioritaires de développement socio-économique de la Tunisie. Les secteurs identifiés sont la santé primaire, l'éducation, la réalisation de petites infrastructures pour améliorer des conditions de vie des populations, la création d'emplois et le développement de micro entreprises moyennant l'utilisation de micro-crédits.

## ➤ LES TEMPS FORTS



avril 2016

### Financement

La nouvelle Agence Italienne pour la coopération au développement approuve son premier financement en Tunisie (5 millions d'euros Tamerza)



29 novembre 2016

### Visite

Visite de projets par Mme Laura Frigenti, Directeur de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) lors de la Conférence Internationale « Tunisia2020 »



13 décembre 2016

### Signature

Signature de l'accord de conversion de dette pour 25 millions d'euros



# Pays-Bas

## Le chiffre



# 7,8

Millions d'euros

**volume  
de l'engagement  
néerlandais en Tunisie  
pour 2016**



## La phrase



“ LE SUCCÈS  
DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE  
DE LA TUNISIE NE RÉSONNERA  
PAS SEULEMENT  
DANS LA RÉGION  
MAIS DANS LE MONDE ENTIER.  
LA TUNISIE MÉRITE  
PLUS QUE JAMAIS  
NOTRE SOUTIEN ”

S.E. Hans van Vloten Dissevelt  
Ambassadeur des Pays-Bas en Tunisie

Depuis 2011, les Pays-Bas soutiennent la transition démocratique en lien avec des acteurs gouvernementaux et la société civile. Plus récemment, les Pays-Bas ont concentré leur action sur la région du Nord-Ouest de la Tunisie. L'année 2016 a également été marquée par la visite du Premier ministre des Pays-Bas en Tunisie.

### DROITS DE L'HOMME

Les Pays-Bas défendent le journalisme d'investigation en Tunisie, plus spécifiquement dans les régions intérieures. Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une démarche déjà initiée par l'Ambassade avec l'organisation Free Press Unlimited qui collabore avec le Media Development Center. L'Ambassade appuie le programme « Women on the Frontline » qui renforce des organisations féministes dans la région et soutient la participation politique des femmes en Tunisie. Le projet est réalisé en collaboration avec Oxfam Novib, Hivos et Price Waterhouse Coopers. Les Pays-Bas financent aussi le projet d'un Groupement d'intérêt économique local (Siliana Artisanat) qui soutient les artisanes de Siliana. Un événement a aussi été organisé avec l'organisation « The Next Women » pour mettre en place un réseau régional de femmes entrepreneuses. Enfin, la journée internationale contre l'homophobie a vu l'organisation par les Pays-Bas, comme chaque année, d'une rencontre sur la situation de la communauté LGBTI en Tunisie.

Fin 2016, l'Ambassade a soutenu la deuxième édition du « Handy Music Festival », destiné à créer un espace de dialogue pour les mal et non-voyants. Ce festival participe à la campagne de vulgarisation de la Convention internationale sur les Droits des personnes ayant un handicap et au plaidoyer afférent.

Priorité des Pays-Bas, la promotion des droits économiques et sociaux a été soutenue via un projet porté par la FIDH, projet qui fournit des moyens financiers

et oriente des organisations locales pour renforcer leurs capacités à faire avancer et à défendre les Droits de l'Homme. Il forme notamment des avocats et des magistrats.

### SOUTIEN AU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

Dans le cadre du programme « Shiraka » pour le partenariat Néerlandais-Arabe, les Pays-Bas soutiennent les transitions démocratiques dans la région. Il s'agit d'appuyer le développement socio-économique, le processus démocratique, la bonne gouvernance et l'État de droit.

Chaque année, des formations de fonctionnaires sont organisées, sur l'emploi, la justice, la gestion de l'eau, la gouvernance locale... Les Pays-Bas ont lancé un programme de formation de 20 négociateurs tunisiens à l'Institut Clingendael de la Haye pour améliorer leurs capacités de négociation dans le cadre de l'accord de libre-échange complet et approfondi entre l'UE et la Tunisie (ALECA).

En 2016, l'Ambassade a financé un projet de l'Institut Arabe pour la Démocratie pour la démocratie locale, faisant découvrir à de jeunes tunisiens l'expérience néerlandaise en matière d'autorité locale et de gouvernance. Les Pays-Bas soutiennent aussi un projet de l'organisation I-WATCH axé sur la redevabilité et de la participation citoyenne, pour rapprocher citoyens et autorités locales. Les Pays-Bas ont aussi renouvelé en 2016 la coopération entre Cours des Comptes néerlandaise et tunisienne, pour développer la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques et de l'efficacité des services publics.

Fin 2016, l'Ambassade a soutenu un projet du Carter Center Tunisie pour renforcer la participation citoyenne dans les milieux ruraux de la région du Nord-Ouest, via l'identification des causes d'abstention lors des élections de 2014, spécialement des femmes et des jeunes. L'Ambassade a aussi financé un projet porté par le Centre des Études Méditerranéennes et Internationales pour faire mieux connaître la mise en oeuvre des politiques publiques aux futurs leaders politiques. Enfin, le soutien à la justice transitionnelle porté par le PNUD s'est poursuivi en 2016. Il s'agit d'appuyer l'Instance Vérité et Dignité.

## DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de l'appui au développement régional et pour accroître les perspectives d'emploi des jeunes dans la région du Nord-Ouest, la coopération hollandaise a lancé en 2016 le projet PROMESS (voir « focus »). Fin 2016 a vu le lancement du projet « Forsati », en collaboration avec l'OIT. Objectif : professionnaliser et renforcer les services publics de l'emploi et les partenaires sociaux dans le Nord-Ouest.

En 2016, les Pays-Bas ont poursuivi leurs appuis socio-économique, en soutenant un projet mené par Hivos et Mercy Corps Europe pour la création d'emplois (campagne pour l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, soutien aux « coworking space », appui aux jeunes entrepreneurs). Une autre action, menée par Spark, Shaqodoon, IACE et TAMSS, vise à améliorer la situation socio-économique des jeunes en Tunisie, Libye et Somalie par de la formation et des accès aux financements.

## SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

Le projet porté par le DCAF s'est poursuivi en 2016. Il vise à asseoir la légitimité des acteurs du secteur de la sécurité en Tunisie, pour renforcer la sécurité dans le pays et la sûreté juridique des citoyens.

Face à la radicalisation, les efforts des Pays-Bas prennent plusieurs formes : réintégration et de réhabilitation des détenus dans 10 prisons avec Search for Common Ground, élaboration avec le Centre International de Lutte Contre le Terrorisme de la Haye de la réponse à apporter aux terroristes tunisiens à l'étranger, identification – avec Human Security Collective – par le dialogue avec des jeunes des zones défavorisées des éléments nourrissant l'extrémisme, soutien à l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques dans ses travaux sur les terroristes tunisiens à l'étranger.

Par ailleurs, les Pays-Bas ont soutenu un programme de traitement du stress post-traumatique pour les ministères de la Défense et de l'Intérieur.

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La collaboration entre l'Institut National du Patrimoine Tunisien et le Musée National des Antiquités aux Pays-Bas a vu la mise en place d'un projet destiné à stimuler le secteur culturel en Tunisie par la professionnalisation des musées et sites archéologiques. Enfin, l'exposition itinérante « L'Art des Manuscrits Islamiques dans les Collections de Leyden – La Beauté de l'Orient en Reproductions », s'est tenue à Tunis en décembre 2016 et a été inaugurée par le Premier ministre des Pays-Bas durant sa visite.

## + FOCUS



2,6 millions €

## PROMESS 'Promotion des Organisations et Mécanismes de l'Economie Sociale et Solidaire'

Dans le cadre de l'appui au développement régional et afin d'accroître les perspectives d'emploi des jeunes dans la région du Nord-Ouest, la coopération hollandaise a lancé en 2016 le projet PROMESS (« Promotion des Organisations et Mécanismes de l'Economie Sociale et Solidaire ») qui vise à mettre en place un écosystème favorable à l'économie sociale et solidaire dans les 4 gouvernorats du Nord-Ouest et un cadre juridique et institutionnel propice à cette économie en Tunisie pour les programmes d'emploi des jeunes en Tunisie. Ce projet est exécuté par l'Organisation Internationale du Travail.

## ➤ LES TEMPS FORTS



19 octobre 2016

### Événement

Journée de réseautage au profit des femmes entrepreneurs du Nord-Ouest « Entrepreneuriat Pluri'elles »



4-6 décembre 2016

### Visite

Photo de groupe du Premier Ministre Mark Rutte avec des étudiants de l'INSAT lors du « College Tour »



4-6 décembre 2016

### Inauguration

Inauguration de l'exposition « L'Art des Manuscrits Islamiques » à travers les Collections de Leyden par S.E. le Premier Ministre, Mark Rutte, au Club Tahar Haddad à la Medina de Tunis



# Royaume-Uni

## Le chiffre



8,3 m GBP

soit en euros : 9,6 Meuros

**volume  
de l'engagement  
britannique en Tunisie  
pour 2016**

## La phrase



“ RAVIE  
ET HONORÉE  
D'AVOIR PRÉSENTÉ  
MES LETTRES  
DE CRÉANCE  
AU PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE ”

Louise de Souza  
Ambassadeur du Royaume-Uni en Tunisie

En 2016, le Royaume-Uni a poursuivi sa coopération étroite avec la Tunisie. Le soutien du Royaume-Uni à son partenaire tunisien s'est principalement manifesté dans les secteurs sécuritaire, économique et politique. De l'appui au secteur financier au renforcement des capacités du ministère de l'Intérieur en passant par un projet d'assistance électorale, les initiatives du Royaume-Uni en Tunisie n'ont pas manqué !

### L'engagement du Royaume-Uni envers la Tunisie en 2016 s'est élevé à 8.3 Millions £

Ce montant a servi principalement à appuyer des projets permettant de promouvoir la réforme du secteur de la sécurité et d'appuyer le développement économique et la bonne gouvernance. Ainsi que d'offrir de nouvelles opportunités économiques aux jeunes à travers la promotion de l'entrepreneuriat, notamment dans les régions défavorisées du pays. Depuis la révolution, Le Royaume-Uni a soutenu la Tunisie dans des domaines clés au niveau politique, sécuritaire et économique.

### L'appui s'est effectué sous forme de subventions et d'assistance technique

En 2016 la coopération Tuniso-Britannique s'est focalisée essentiellement sur les secteurs de la sécurité, le secteur financier, le renforcement des acteurs dans le secteur de médiatique, la promotion de l'entrepreneuriat, la création de l'emploi et de la défense des droits de l'homme.

### Le secteur sécuritaire : un des axes majeurs de l'intervention du Royaume-Uni en Tunisie

Ce secteur reste l'un des axes majeurs d'appui du Royaume-Uni en Tunisie. L'engagement du Royaume-Uni s'est élevé en 2016 à 2.6 million £ à travers la mise en oeuvre de sept projets.

Deux projets ont été dédiés à la réforme du secteur. Le premier, en collaboration avec le cabinet de consulting Aktis

Stratégie Ltd, qui s'est focalisé sur le renforcement des capacités du Ministère de l'Intérieur. Le deuxième projet mis en oeuvre en partenariat avec le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), vise à développer l'approche de la police de proximité. Par ailleurs, la mise en oeuvre de l'approche de Police de Proximité en Tunisie a été maintenue au niveau de six zones pilotes où des Comités Locaux de Sécurité (CLS) et des commissariats pilotes ont été mis en place. L'entrepreneuriat, la création de l'emploi et de la défense des droits de l'homme.

En vue de promouvoir la communication autour des sujets économiques et sociaux, le Royaume-Uni a mis en oeuvre un projet implémenté par « Government communication service » visant le renforcement des moyens de communication des ministères en question. Le projet s'articule autour des axes suivants : la gestion de la communication de « crise », la communication autour des réformes économiques ainsi que les campagnes médiatiques notamment dans le domaine socio-économique.

### Un projet soutenant les élections locales

Le Royaume-Uni continue à soutenir le processus démocratique via le développement de l'intégrité et de la transparence des élections en Tunisie.

L'effort a porté essentiellement au soutien d'un projet d'assistance électorale Tunisienne (TEAP) piloté par le PNUD qui travaille sur renforcement des capacités des journalistes et des membres



de la HAICA dans le domaine de l'utilisation des bases de données, de la couverture des élections, de la communication et des médias sociaux. L'appui du Royaume-Uni pour soutenir la gouvernance en Tunisie s'est traduit en 2016 par sa contribution dédiée au renforcement des capacités des institutions du Gouvernement Central.

### Une assistance technique à la Présidence du Gouvernement

Le projet qui est géré par le cabinet de consulting britannique « Adam Smith International » fournit une assistance technique à la Présidence du Gouvernement et au Ministère de la Fonction Publique afin d'établir les structures et les processus gouvernementaux nécessaires, permettant d'améliorer les procédures de lutte contre la corruption dans l'administration et les entreprises publiques. Cela permettra d'aider l'administration tunisienne à fournir des services plus efficaces au public.

### Le secteur financier, épine dorsale du développement économique

Au niveau économique, l'appui du Royaume Uni en 2016 s'est focalisé sur l'appui à la réforme du secteur financier, épine dorsale du développement économique et sur la promotion de l'entrepreneuriat et du travail indépendant.

En effet, en collaboration avec le Groupe de la Banque Mondiale et les autres partenaires de la deuxième phase du fonds Moussanada, le Royaume-Uni appuie des activités permettant d'améliorer l'infrastructure bancaire, de promouvoir la finance inclusive et de faciliter l'accès au financement pour les PME.

### Promotion de l'entrepreneuriat et création d'emploi

Depuis la révolution l'engagement et le soutien du Royaume-Uni envers la création d'emploi en Tunisie ne cesse d'augmenter. En effet, à travers sa contribution à la troisième fois à la nouvelle édition de souk Attanmia, mise en ouvre par la Banque Africaine de Développement, qui s'élève à 2 millions de livres sterling, le Royaume-Uni réitère son engagement à appuyer les porteurs d'idées de projets afin de pouvoir concrétiser leurs rêves et lancer leurs propres projets. 350 candidats seront accompagnés à élaborer leur business plans. Des subventions seront décernées à 110 lauréats vers la fin du projet.

### Le renforcement des capacités des jeunes pour promouvoir leur production médiatique et digitale

Le projet a réalisé durant l'année 2016 une émission télévisée qui a permis aux jeunes à travers une plateforme interactive d'exprimer et de débattre leurs idées. En outre, le projet a soutenu techniquement les médias publiques.

### Défendre les droits des minorités en Tunisie

Le soutien du Royaume-Uni envers les droits des minorités se manifeste à travers sa contribution au développement du Centre de Développement Transitionnel et la Collaboration (CTDC) qui vise à défendre les droits des minorités à travers la création d'espaces sécurisés et changer les perceptions de l'opinion publique sur les questions relatives aux minorités.

## DIAPORAMA



10 novembre 2016

### Media

L'Inbox - cette émission produite avec l'aide de BBC Media Action et diffusée sur Watanya2 donne la parole aux jeunes



4-6 décembre 2016

### Rencontre

Londres - Hédi Majdoub, Ministre de l'Intérieur tunisien, rencontre son homologue britannique



5 janvier 2017

### Rencontre

L'ambassadrice du Royaume-Uni remet ses lettres de créances au Président de la République tunisienne



# Suède

## Le chiffre



# 6

Millions d'euros

**volume  
de l'engagement  
suédois en Tunisie  
pour 2016**



## La phrase



“ LA SUÈDE EST FIÈRE  
D'ÊTRE UN PARTENAIRE  
POUR LA TUNISIE  
ET NOUS ESPÉRONS  
UNE COOPÉRATION  
PLUS ÉTROITE  
ENTRE NOS DEUX PAYS ”

**Margot Wallström**  
Ministre des Affaires Étrangères

La Suède a confirmé son engagement envers la Tunisie en 2016 avec la réouverture de son ambassade à Tunis. La coopération entre les deux pays date de 1962 et se trouve régulièrement renforcée depuis. Au lendemain de la révolution de 2011, la Tunisie est devenue un partenaire stratégique de la politique régionale suédoise pour l'Afrique du Nord et le Moyen Orient.

La Suède reconnaît les progrès considérables réalisés par la Tunisie pour la consolidation de sa démocratie. Afin de maximiser son engagement, la Suède a souhaité compléter ses interventions régionales par des projets spécifiques à la Tunisie qui est bénéficiaire de la stratégie globale pour la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de la société civile.

Les initiatives d'appui et de coopération en faveur de la Tunisie sont principalement financées par l'Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement (ASDI) qui a consacré en 2016 un budget de 6 millions d'euros à des activités en Tunisie.

Les principales initiatives sont axées sur la démocratie et les droits de l'homme. Les deux autres secteurs de la stratégie régionale pour le développement de la coopération suédoise sont l'économie intégrée ainsi que les ressources en eau transfrontalières et les sources d'énergie renouvelables.

### SOUTIEN AU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

La Suède soutient le Consortium International d'Assistance Juridique (ILAC) ainsi que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans leurs efforts pour renforcer les capacités de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC). Le consortium ILAC, présent à Tunis, travaille sur un projet régional qui comprend la formation des juges et des procureurs sur les normes internationales des droits de l'homme. Une partie importante de ce projet a été implémentée en Tunisie.

### PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ÉGALITÉ DES SEXES

La Suède appuie également le bureau du Haut-commissariat aux droits de l'Homme (HCDH) en Tunisie qui implique dans ses projets des acteurs du gouvernement et des membres de la société civile.

En 2016, le bureau du HCDH a veillé à la défense des droits de l'homme dans des domaines tels que la réforme judiciaire et pénitentiaire, la justice transitionnelle, l'administration locale, la transparence, les médias, la lutte contre la discrimination, le genre et les droits des femmes.

Les droits de la personne, en particulier l'égalité entre les sexes et les droits des femmes, ont été l'objet du soutien apporté à Beity par l'intermédiaire du Fond des Nations Unies pour la Population (FNUAP). En 2016, le centre Beity ouvre ses portes et constitue un abri pour les femmes victimes d'exclusions. Situé dans une vieille école rénovée de la Médina de Tunis, le centre a réussi à offrir un service de soutien, mais aussi à s'intégrer à la communauté environnante.

### DÉCENTRALISATION

La constitution tunisienne prévoit la mise en place d'un système plus décentralisé en vue de la responsabilisation des décideurs face à l'opinion publique. La Suède soutient cette réforme à travers l'Association suédoise des pouvoirs locaux et des régions (SALAR), la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes (FNVT) et le Ministère tunisien des affaires locales.

## + FOCUS


**Margot Wallström  
et Khemais Jhinaoui**
**25 OCTOBRE 2016**

*Margot Wallström, Ministre des Affaires Étrangères de la Suède, et son homologue tunisien, Khemais Jhinaoui lors de la cérémonie de réouverture de l'Ambassade de Suède en Tunisie*


**LA RÉOUVERTURE  
DE L'AMBASSADE**

L'année 2016 a également été marquée par la réouverture de l'Ambassade de Suède en Tunisie, fermée depuis 2001. Pour marquer ce moment historique, la Ministre suédoise des Affaires étrangères, Margot Wallström, était présente à Tunis le 25 octobre 2016.

Mme Wallström a souligné que la Suède était de retour en Tunisie pour y être un partenaire dans ses efforts de renforcement de la démocratie, de la protection des droits humains et de la promotion de la femme.

La réouverture de l'Ambassade de Suède en Tunisie devrait également permettre un renforcement des échanges entre les deux pays, grâce à la présence sur place d'entreprises suédoises offrant plus de 5000 emplois.

Présent à la cérémonie de réouverture, le Ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaies Jhinaoui, a estimé que la

réouverture de cette Ambassade était « un signal politique très fort », qui s'inscrivait dans la continuité de la visite officielle, effectuée en novembre 2015, par le Président de la République, Béji Caïd Essebsi, en Suède.

Pour célébrer la réouverture de l'Ambassade de Suède en Tunisie, une soirée musicale a également été organisée au musée du Bardo. Réunissant de nombreuses personnalités politiques et de la société civile, ainsi que la Ministre suédoise des Affaires étrangères, cette soirée a également permis de mettre en valeur la dimension culturelle de la relation entre la Suède et la Tunisie. Ainsi, pour démarrer un partenariat culturel fructueux, la Suède a choisi le thème de « la liberté d'expression et la littérature d'enfance » pour toutes les activités qui seront organisées pendant l'année en cours. A cet effet, 1400 livres suédois traduits en arabe ont été distribués aux jardins d'enfants en Tunisie.

**Décentralisation  
Le Projet  
de Gouvernance  
Locale en Tunisie (TLGP)**

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appui de l'ASDI à l'Association Suédoise des pouvoirs locaux et des régions (SALAR), présente en Tunisie, à la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes (FNVT) et au Ministère tunisien des affaires locales. Le TLGP vise à contribuer au processus global de décentralisation en Tunisie.

Ce projet appuiera également la planification participative locale et la gestion financière dans quatre municipalités pilotes et continuera à soutenir le renforcement des capacités de la FNVT.

Le projet de gouvernance locale en Tunisie prévoit de mettre l'accent sur l'égalité des sexes et de présenter aux partenaires tunisiens différents outils pour la sensibilisation à la question du genre et la communication entre les sexes.

**DIAPORAMA**

**27 avril 2016**
**Séminaire**

*« Où grandissent les enfants ».*  
(de gauche à droite) :  
Fredrik Florén,  
Samira Meraij,  
Sonia Mbarek,  
Annika Rembe.


**25 octobre 2016**
**Inauguration**

*de la nouvelle  
ambassade de Suède  
en présence  
de Margot Wallström,  
Khemais Jhinaoui  
et Fredrik Florén.*


**26 octobre 2016**
**Forum**

*Tenue d'un forum  
d'affaires organisé  
par Business Sweden  
et l'ambassade de Suède,  
en présence  
de Margot Wallström*



# Portugal

## La phrase



“ LA TUNISIE  
PEUT TOUJOURS  
COMPTER  
SUR LE PORTUGAL  
ET L'UNION EUROPÉENNE  
POUR MENER  
À BIEN SA POLITIQUE  
DE DÉVELOPPEMENT ”

**Augusto Santos Silva**  
*Ministre des affaires étrangères portugais*

Tout au long de 2016 des contacts au plus haut niveau se sont établis dans le but de renforcer la coopération bilatérale. En particulier, la visite du Ministre des Affaires Etrangères du Portugal a permis d'accélérer l'implémentation des instruments de coopération signés en 2015 pendant le 3eme Sommet luso-tunisien.

### RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Dans le cadre du concours des bourses prévues par le CICL (Camões, Institut de Coopération et de la Langue) dans le domaine de la recherche concernant la langue et culture lusophones, et tenant en compte le Protocole de coopération établi en 2013 entre le Champ Archéologique de Mértola (CAM), l'Université de Manouba et l'Institut National du Patrimoine Tunisien, une bourse pour une année de recherche scientifique a été attribuée. La chercheuse tunisienne est en train de développer son travail précisément au CAM, au Portugal.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dans les mêmes conditions que l'année précédente, les deux protocoles dans le domaine de la formation en langue portugaise et de la promotion des cultures lusophones entre le CICL (Portugal) et les universités de Carthage et de La Manouba (Tunisie) se sont poursuivis avec la présence d'une formatrice portugaise financée entièrement par Lisbonne. Par ailleurs, dans le cadre des bourses prévues par le CICL maintenant dans le domaine spécifique de la langue portugaise, il a été attribué une bourse avec la durée d'une année scolaire pour un cours de formation en langue portugaise à une université portugaise, notamment l'Université de Coimbra.

### ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Comme prévu dans le Memorandum d'Entente prévoyant l'introduction de la langue portugaise comme langue d'option curriculaire dans le système éducatif tunisien, signé à Lisbonne en mai 2015, le

portugais est disponible comme option dans l'enseignement secondaire tunisien depuis le début de l'année scolaire 2016-17, pour le moment au Lycée Sadiki. On développe des efforts pour élargir l'offre à autres établissements secondaires à partir de l'année scolaire 2017-18.

### CULTURE

En 2016, plusieurs artistes lusophones venant du Portugal se sont rendus encore une fois pour participer à des différents événements culturels tout au long de l'année en collaboration avec des entités/initiatives tunisiennes (Kid's Fest, Centre National d'Art Céramique, Festival Octobre Musical, Musiqât). Dans le cadre des résidences artistiques que le Portugal essaie d'établir régulièrement avec la Tunisie, un artiste portugais a participé à une résidence dans le domaine de la musique de percussion avec le CMAM (un artiste portugais et un tunisien) et une autre à une résidence de céramique dans le cadre de « Sfax, capitale de la culture arabe ».

Le Portugal a aussi participé à la 4ème Rencontre des Écrivains organisé et financé par la Délégation de l'Union Européenne à Tunis, à l'exhibition du Festival Récits de la Mer, à l'exposition commémorative des 40 ans de relations de la coopération EU/Tunisie et à la Journée Européenne des Langues. L'Ambassade du Portugal a organisé, en collaboration avec les universités de La Manouba et de Carthage, une conférence sur le site archéologique de Mértola et la relation entre culture et développement. En collaboration avec l'Ambassade du Brésil, un concert a été organisé pour fêter le jour de la langue portugaise.

## DIAPORAMA

### DÉFENSE/SÉCURITÉ

Au cours de l'année 2016, les deux pays ont travaillé pour compléter les activités programmées et pour renforcer les activités de formation militaire et l'échange d'expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, la sécurité maritime, la santé militaire, le cyber défense et l'industrie de défense.

La commission mixte luso-tunisienne, qui s'est réunie au Ministère de la Défense National à Lisbonne, le 22 septembre de 2016, s'est mise d'accord sur un plan d'activités pour l'année 2017 dans les domaines ci-mentionnés ainsi que le soutien des experts portugais à la rédaction d'un livre blanc tunisien sur la défense. Des contacts se sont établis entre les Ministères de l'Intérieur des deux pays visant la coopération en matière de gestion de frontières.

Un attaché de sécurité a été désigné ce qui permettra renforcer la coopération dans les domaines de sécurité.

### AUTRES FORMES DE COOPÉRATION

En 2016, comme les années précédentes, l'Ambassade du Portugal a collaboré avec des institutions tunisiennes et internationales pour l'organisation de conférences et de séminaires, ainsi que pour faciliter la venue en Tunisie d'experts de haut niveau en vue d'un échange d'expérience sur les processus de transition démocratique. La tenue de la conférence « Pouvoir local, démocratie et développement : partage d'expériences » avec la participation du Ministre Adjoint du Premier Ministre est à souligner.



24 février 2016

#### Rencontre

*Le ministre portugais des Affaires étrangères, Augusto Santos Silva rencontre son homologue tunisien*



16 novembre 2016

#### Visite

*José Frederico Viola Ludovice, Ambassadeur du Portugal en Tunisie remet ses lettres de créances au président Essebsi*







# Roumanie



## La phrase



“ LA TUNISIE  
ET L'EUROPE  
SONT APPELÉES  
À ÉDIFIER DES NOUVEAUX  
RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ  
ET DE COOPÉRATION  
AFIN DE SE RENFORCER  
MUTUELLEMENT ”

Mme Daniela Gîțman  
Secrétaire d'Etat au Ministère  
des Affaires Etrangères de la Roumanie

En 2016, l'aide au développement accordée par la Roumanie à la Tunisie s'inscrit dans la continuité des efforts déjà engagés pour améliorer la formation des hauts cadres sécuritaires et militaires tunisiens.

Les défis sécuritaires, notamment en matière de menaces asymétriques, auxquels la Tunisie fait face touchent l'ensemble des pays du monde. Dans ce contexte, le soutien apporté à la Tunisie par la Roumanie est centré sur la formation : celle des officiers, relevant du ministère de la Défense et de la Garde nationale, et celle des diplomates, dans les domaines du management et de la gestion de crises.

Le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense roumains ont ainsi accordé des bourses pour les hauts officiers tunisiens afin de leur permettre de participer à des formations intensives, d'une durée de deux et trois mois :

- Les cours « Postgraduate Defense Resources Management Course for Senior Officials » et « Program and Project Management Postgraduate Course »,

organisés par l'Université nationale de la Défense, permettent de compléter le savoir-faire des officiers de haut niveau en matière de gestion.

- Le cours « Post-Conflict Reconstruction and Stabilization », organisé par l'Université nationale de la Défense et le ministère des Affaires étrangères, intègre les aspects civils et militaires pour donner aux participants une vision globale de la gouvernance. Il constitue un outil important dans un environnement géopolitique en évolution.

Dans le cadre de la préparation des prochaines élections locales en Tunisie, et afin de diffuser les bonnes pratiques, un membre de l'Instance Tunisienne Supérieure Indépendante des Elections a été invité à participer au scrutin électoral qui s'est déroulé en Roumanie en décembre 2016.

## DIAPORAMA



17-21 mars 2016

### Mission

mission économique en Roumanie sous la coordination de M. Ridha Fourati, le président de la Chambre de Commerce et Industrie de Sfax



26-27 octobre 2016

### Visite

visite en Roumanie effectuée par Son Excellence M. Khemais Jinaoui, le Ministre des Affaires étrangères de la Tunisie



29 novembre 2016

### Visite

visite en Tunisie de Madame Daniela Gîțman, Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires de la Roumanie, lors de la Conférence Internationale « Tunisia 2020 »







# Coordonnées & liens utiles

## DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN TUNISIE

Adresse : rue du Lac Biwa, B.P. 150  
1053 Les Berges du Lac - Tunis, Tunisie  
Téléphone : + 216 71 960 330  
Fax: + 216 71 960 302  
E-mail : Delegation-Tunisia@eeas.europa.eu  
Site web : [www.eeas.europa.eu/delegations/tunisia](http://www.eeas.europa.eu/delegations/tunisia)

## CONSULAT GÉNÉRAL DU DANEMARK

Adresse : 17, rue Habib Chatti - Bloc G, 2ème étage  
2092 - El Manar I  
Tél. : 71 881 016  
Fax : 71 875 174  
e-mail : [consgendan@gmail.com](mailto:consgendan@gmail.com)  
Site Web : [www.tunesien.um.dk](http://www.tunesien.um.dk)

## AMBASSADE D'ALLEMAGNE

Adresse : Impasse du Lac Windermere 1  
Les Berges du Lac - 1053 Tunis  
Tél. : 71 143 200  
e-mail : [R1@tuni.auswaertiges-amt.de](mailto:R1@tuni.auswaertiges-amt.de)  
Site Web : [www.tunis.diplo.de](http://www.tunis.diplo.de)

## AMBASSADE D'ESPAGNE

Adresse : 24, avenue Dr Ernest Conseil  
Cité Jardin - 1002 Tunis  
Tél. : 71 782 217 / 71 787 796  
Fax : 71 792 059  
e-mail : [emb.tunez@maec.es](mailto:emb.tunez@maec.es)  
Site Web : [www.vfsglobal.com/spain/tunisia](http://www.vfsglobal.com/spain/tunisia)

## AMBASSADE D'AUTRICHE

Adresse : 16, rue Ibn Hamdiss  
El Menzah I - 1004 Tunis  
Tél. : 71 239 038 / 71 239 067  
Fax : 71 755 427  
e-mail : [tunis-ob@bmeia.gv.at](mailto:tunis-ob@bmeia.gv.at)  
Site Web : [www.bmeia.gv.at](http://www.bmeia.gv.at)

## AMBASSADE DE FINLANDE

Adresse : Rue du Lac Neuchâtel  
Les Berges du Lac - 1053 Tunis  
Tél. : 71 861 777  
Fax : 71 961 080  
e-mail : [sanomat.tun@formin.fi](mailto:sanomat.tun@formin.fi)  
Site Web : [www.finlandtunis.org](http://www.finlandtunis.org)

## AMBASSADE DE BELGIQUE

Adresse : 47, rue du 1er Juin - 1002-Tunis  
Tél. : 71 781 655  
Fax : 71 792 797  
e-mail : [tunis@diplobel.fed.be](mailto:tunis@diplobel.fed.be)  
Site Web : [www.diplomatie.be/tunis](http://www.diplomatie.be/tunis)

## AMBASSADE DE FRANCE

Adresse : 2, place de l'Indépendance - 1000 Tunis Tél. :  
71 105 111 / Consulat : 71 105 000  
Fax : 71 105 100 / Consulat : 71 105 001  
e-mail : [cad.tunis-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:cad.tunis-amba@diplomatie.gouv.fr)  
Site Web : [www.ambassadefrance-tn.org](http://www.ambassadefrance-tn.org)

## AMBASSADE DE BULGARIE

Adresse : 5, rue Ryhane  
Cité Mahrajène - 1082 Tunis  
Tél. : 71 798 962 / 71 800 980 / 71 785 790  
Fax : 71 791 667  
e-mail : [amba\\_bulgarie@hexabyte.tn](mailto:amba_bulgarie@hexabyte.tn)  
Site Web : [www.mfa.bg/tunis](http://www.mfa.bg/tunis)

## AMBASSADE DE GRÈCE

Adresse : 6, Rue Saint Fulgence  
Notre Dame - 1082 Tunis  
Tél. : 71 288 411 / 71 288 608 / 71 288 890  
Fax : 71 789 518  
e-mail : [gremb.tun@mfa.gr](mailto:gremb.tun@mfa.gr)  
Site Web : [www.mfa.gr/missionsabroad/en/tunisia-en](http://www.mfa.gr/missionsabroad/en/tunisia-en)



**Délégation de l'Union européenne en Tunisie**

Rue du Lac Biwa - BP 150  
1053 Les Berges du Lac - Tunis - Tunisie

Tél: +216 71 960 330

Fax: +216 71 960 302

E-mail: [delegation-tunisia@eeas.europa.eu](mailto:delegation-tunisia@eeas.europa.eu)

Site web: [www.eeas.europa.eu/delegations/tunisia](http://www.eeas.europa.eu/delegations/tunisia)

Nous suivre aussi sur : 